TRENTE-QUATRIÈME ANNEE — N° 10 073 | 24 PAGES DERNIÈRE ÉDITION | DIMANCHE 19 - LUNDI 20 JUIN 1977



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,20 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

En Inde

LES COMMUNISTES ACCÈDENT AU POUVOIR DANS L'ÉTAT DU BENGALE

LIRE PAGE 24

CHANGEMENT A DUBLIN

Le retour des « républicains »

La victoire massive du Fianna Fail, le parti d'Eamon De Valera, est une surprise et un avertissement pour les Irlandais. Le vieux parti « républicain », qui, avant son échec de 1973, avait été au pouvoir presque sans interruption pendant plus de quarante ans, a mené une campagne « à l'américaine ». Personne ne prévoyait, cependant, qu'il écraserait si radicalement la coalition centriste-travailliste sortante.

La crise économique, dont la République a pâti plus que tout autre pays de la Communauté européenne, a joué un grand rôle dans la consultation. Dès le début de sa campagne, le Fianna Fail avait publié un Manifeste dans lequel il donnait quelques recettes, aussi naïves que frappantes, pour juguler la récession. Cette déclaration d'intentions a sans doute été entendue par l'opinion, préoccupée par le chômage, et en particulier par les jeunes électeurs.

La victoire du Fianna Fail est aussi celle de son leader charismatique, M. Lynch, sur le premier ministre, M. Cosgrave, dont la raideur et les faux pas ont, malgré son honnêteté, fini par indisposer les membres de son propre parti.

Le plus grand perdant est le parti travailliste. Le Labour irlandais a toujours eu une existence difficile. Il a pu gouverner à diverses reprises en concluant des alliances tour à tour avec les deux grandes formations centristes. Cette fois-ci, il a souffert non seulement des erreurs de son [...], mais plus encore de la [...]lence de son aile gauche, [dont] le principal représentant, le docteur Noel Brown, a été [...]ellement élu.

L'attitude du futur gouvernement sur la crise de l'Irlande du Nord inquiète déjà une partie de l'opinion. La fermeté qu'a montrée M. Lynch, lorsqu'il était au pouvoir, pour lutter contre toutes les formes de terrorisme est rassurante. Mais l'ombre de M. Charles Haughey, « héros » d'une confuse affaire de trafic d'armes avec l'Ulster, en 1970, se profile derrière « Honest Jack ». Largement élu cette fois-ci comme en 1973, M. Haughey devrait faire partie du prochain cabinet.

Plus préoccupantes sont les réactions prévisibles des « loyalistes » d'Ulster à ce succès des tenants de la réunification de l'île. D'autant qu'en 1975 M. Lynch avait réclamé de Londres la promesse officielle de retirer ses troupes des six comtés du Nord. Cependant, le gouvernement britannique, qui ne cache pas sa déception, se refuse à dramatiser la situation. Il s'inquiète, certes, de l'échec du ministre irlandais de la justice, M. Cooney, l'un des artisans du renforcement des mesures de lutte contre l'IRA, mais le « Daily Telegraph », peu suspect de sympathies pour la cause de la réunification de l'île, conclut philosophiquement que « M. Cosgrave n'ayant pas été un aussi bon premier ministre qu'on espérait, M. Lynch ne serait sans doute pas aussi mauvais qu'on peut le craindre »...

Resté proche, à bien des égards, des idéaux de son fondateur, le parti de M. Lynch est, en matière sociale, profondément traditionaliste. Les aspirations au changement, que les débats sur la libéralisation de la politique familiale et le rôle de l'Eglise catholique ont illustrées, risquent pour longtemps d'être déçues.

Avec une économie en crise et une population en expansion, alors que la soupape de sûreté que l'immigration a longtemps constituée pour les chômeurs et les mauvaises têtes a disparu, la paisible République d'Irlande risque de devenir, à son tour, un foyer d'instabilité. Les nouveaux dirigeants du pays auront intérêt à comprendre cette évolution d'un pays, qui a, par ailleurs, fait depuis longtemps la preuve de sa maturité politique. Un demi-siècle après son accession à l'indépendance, l'Irlande est devenue, pour le meilleur et pour le pire, un pays comme les autres.

Le gouvernement irlandais perd les élections

La République d'Irlande va changer de gouvernement. Le 16 juin, les électeurs ont donné au Fianna Fail, qui était dans l'opposition depuis 1973, une confortable majorité. Les résultats définitifs ne devraient être connus que dans la soirée du samedi 18 juin, mais déjà la coalition sortante, composée du parti centriste Fine Gael et des travaillistes, a essuyé une sévère défaite.

De notre correspondant

Dublin. — Avant même que les résultats définitifs ne soient connus, il était clair, samedi matin, que le Fianna Fail, déjà assuré d'avoir 70 des 148 sièges du DAIL (Assemblée nationale), remporte la victoire.

C'est un véritable « landslide » (raz de marée) auquel personne, pas même les leaders du parti, ne s'attendait. Samedi matin, le parti Fine Gael avait 36 sièges, le parti travailliste 13, et les « indépendants » 3, dont le Dr Noel Brown, dissident de l'aile gauche travailliste, qui se présentait dans une circonscription populaire de Dublin. A la fin du dépouillement, le Fianna Fail pourrait avoir plus de 80 députés. C'est un record, même pour la formation qui, à l'exception de deux interruptions de trois ans, a gouverné le pays de 1932 à 1973. Elle avait obtenu son meilleur résultat, jusqu'à présent, en 1969, quand elle avait eu 75 des 144 sièges du DAIL de l'époque.

La défaite du gouvernement a fait plusieurs victimes de marque. Le ministre de l'industrie et du commerce, M. Justin Keating, dont les capacités sont reconnues, et le brillant ministre des P.T.T., M. Conor Cruise O'Brien, ne sont pas réélus. Ce sont deux pertes importantes. M. O'Brien, porte-parole du parti travailliste pour les affaires de l'Ulster, auteur de plusieurs ouvrages historiques, exerçait une influence considérable sur l'attitude du gouvernement sortant et de la population de la République à l'égard de la province du Nord. M. Patrick Cooney (Fine Gael), ministre de la justice, est également battu. Le siège du ministre de l'intérieur, M. Tully, travailliste, est en danger.

JOE MULHOLLAND.

(Lire la suite page 3.)

M. BREJNEV EN FRANCE

Le chef de l'État soviétique insistera sur le problème des armements

M. Brejnev, qui vient de donner son point de vue sur sa promotion au rang de chef d'État (lire page 3), arrive lundi 20 juin à Paris pour une visite de deux jours. Accueilli à 12 h. 30, à Orly, par M. Giscard d'Estaing, il aura dans l'après-midi, au château de Rambouillet, qui lui servira de résidence, un premier entretien en tête à tête avec le président de la République. Une seconde conversation aura lieu mardi matin et une troisième, élargie aux délégations, mercredi. L'après-midi de mardi sera marqué par une visite de M. Brejnev à l'Arc de triomphe et une réception à l'ambassade soviétique, suivie d'un dîner officiel à l'Elysée.

En dehors des déclarations, dont la signature est prévue à l'occasion de cette visite et qui sont pour l'essentiel déjà au point (une déclaration générale, un texte sur la détente et un autre contre la prolifération des armes nucléaires), tout indique que les conversations politiques porteront largement, à la demande du dirigeant soviétique, sur les problèmes des armements et les négociations en cours à leur sujet.

De notre correspondant

Moscou. — Lorsque les rapports soviéto-américains se dégradent, les relations franco-soviétiques retrouvent toute leur importance. Cette « loi » de la vie internationale contemporaine n'est pas niée à Moscou à la veille du voyage officiel de M. Brejnev en France. Et si tous les commentateurs insistent sur une notion aussi vague que « *l'amitié franco-soviétique* », M. Leonid Brejnev a donné lui-même le ton lorsqu'il a consacré l'essentiel de sa déclaration à la télévision française, le 29 mai, à se plaindre de « *la ligne non constructive des Etats-Unis* » à propos de « *la course aux armements stratégiques* ». Le nouveau chef de l'Etat a repris les mêmes arguments, quelques jours plus tard, lorsqu'il a reçu M. de Guiringaud au Kremlin.

Alors qu'il a dû suspendre *sine die* son projet de voyage aux Etats-Unis, M. Brejnev cherche à prouver, en venant en France, que la politique de détente telle qu'on la conçoit à Moscou se d é v e l o p p e normalement. L'U.R.S.S. a besoin de ce déplacement pour sa démonstration. Voilà plus de deux ans, après tout, que le numéro un soviétique n'a pas pu ou n'a pas voulu effectuer le moindre voyage en Occident, si l'on fait exception du « sommet » européen à Helsinki en juillet 1975 ; sa dernière sortie à l'Ouest remonte au mois de décembre 1974, lorsqu'il se rendit, à Rambouillet déjà, pour sa première rencontre avec l'actuel président de la République.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

ON SE L'ARRACHE

Il est étrange que la caution de M. Brejnev semble avoir plus de prix pour la majorité que pour la gauche. On se l'arrache. Malheureusement, la formidable présence physique du dirigeant soviétique ne se partage pas comme le souvenir du 18 juin, qu'on peut évoquer l'un au Mont-Valérien, l'autre à l'Etoile.

On en vient à regretter le temps de la troïka. Si elle existait encore, M. Giscard d'Estaing et M. Chirac auraient pu avoir chacun son dirigeant, et il en serait même resté un pour aller éventuellement rendre visite à M. Marchais.

ROBERT ESCARPIT.

LE CONGRÈS DE NANTES

La majorité du P.S. hésite à accepter le retour de la minorité à la direction

Si la plupart des délégués au congrès du parti socialiste paraissaient souhaiter, samedi 18 juin à Nantes, un accord des deux courants sur une motion de synthèse, les animateurs de la majorité semblaient plus réservés devant la perspective d'un retour du CERES à la direction du parti.

M. François Mitterrand devait intervenir sur ce point samedi après-midi. Les congressistes ont été appelés à se prononcer sur une modification des statuts enlevant à la seule fédération de Paris la responsabilité de désigner le candidat du parti aux fonctions de maire de la capitale.

De nos envoyés spéciaux

Nantes. — La majorité et la minorité du parti socialiste se sont entendues vendredi sur un point : le débat qui les oppose est bien d'ordre politique et non simplement disciplinaire. Il aurait été surprenant d'ailleurs que le « fractionnisme » dont les amis de M. Mitterrand accusent le CERES et la vigueur avec laquelle ils le font ne reposent pas sur d'importantes divergences politiques. Mais tandis que les orateurs du « courant 2 », dont la motion a recueilli 24,21 % des mandats, ont manifestement cherché à minimiser ces divergences, ceux de la direction ont montré qu'avec une majorité de 75,78 % des mandats ils n'entendaient pas accepter un accord à n'importe quel prix.

Les délégués ont pourtant été quasi unanimes pour donner quitus à la direction sur l'action qu'elle a menée depuis le congrès de Pau en 1975. Il pouvait difficilement en être autrement, après les évidents succès obtenus depuis deux ans, et dont M. Mauroy, présentant le rapport d'activité, et M. Fajardie, responsable des élections, n'ont pas manqué de rappeler l'ampleur.

Les critiques entendues au cours de la discussion sur ce rapport se résument à deux souhaits : voir s'intensifier l'action dans les entreprises et la formation des militants.

Le maire de Lille, dont la fédération est parvenue à une « synthèse » qu'il voudrait exemplaire, s'est montré favorable à un progrès dans la démocratie interne du parti. Estimant achevée une phase de construction dans laquelle il était nécessaire, selon lui, que les diverses composantes soient assurées d'une représentation équitable dans les instances dirigeantes, M. Mauroy s'est prononcé pour l'abolition du système des votes bloqués sur une motion et sur une liste dans la désignation des instances fédérales et nationales. Il souhaite d'autre part que les tendances puissent s'exprimer par des tribunes libres dans la presse du parti et n'aient donc plus à publier leur propre revue pour faire connaître leurs idées.

Mais s'il s'est montré conciliant sur l'organisation du parti, le député du Nord a, comme M. Estier, membre du secrétariat national, insisté sur la nécessité d'un accord politique préalable à toute synthèse entre les deux courants. Présentant la motion d'orientation de la direction, M. Estier a énuméré les points de divergence sur lesquels des « éclaircissements » doivent être apportés : le nombre et la nature des nationalisations, le rôle du marché dans l'économie, les rapports avec le parti communiste, la construction de l'Europe.

THIERRY PFISTER et PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 7.)

Le « mal allemand »

Au terme du trentième « sommet » franco-allemand, qui s'est achevé vendredi 17 juin à Bonn, l'Allemagne fédérale a annoncé que — comme la France — elle n'exporterait plus « jusqu'à nouvel ordre » d'usine de retraitement de l'uranium irradié. Les Etats-Unis ont fait de fortes pressions sur les deux pays pour qu'ils cessent la fourniture de ces installations jugées dangereuses.

Cependant, l'Allemagne fédérale honorera le contrat déjà conclu avec le Brésil, comme la France honore celui qu'elle a conclu avec le Pakistan. M. Giscard d'Estaing et le chancelier ont d'autre part décidé de mettre à l'étude la construction en commun d'un nouvel avion moyen-courrier (lire nos informations page 2).

Alors que le Bundestag vient de se prononcer à l'unanimité pour la ratification de l'accord sur l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct et que M. Scheel déplore le traitement réservé à l'Allemagne fédérale dans certains organes de presse occidentaux, M. Jacques Huntzinger, professeur à l'université de Besançon, expose ci-dessous les éléments de ce qu'on appelle parfois le « mal allemand ».

par JACQUES HUNTZINGER (*)

Le débat sur l'élection du Parlement européen au suffrage universel et l'évolution du parti communiste en matière nucléaire : derrière ces deux événements une même ombre apparaît, l'Allemagne fédérale.

La perception de la puissance allemande n'est pas nouvelle. Pour reprendre la formule en usage, le géant économique est devenu un géant politique et peut devenir un géant militaire à qui il manquerait seulement, pour le moment, la liberté nucléaire. Dans l'ordre économique, l'Allemagne fédérale pèse lourd au sein des instances de la communauté européenne. Elle est créancière de l'Italie et de l'Angleterre, elle a élargi de façon considérable sa pénétration commerciale dans le tiers-monde. Dans l'ordre politique, elle est devenue l'un des principaux interlocuteurs des Etats-Unis et de l'Union soviétique et a développé son action et son influence dans le cadre des Nations unies. Dans l'ordre militaire, elle a acquis le premier rang en Europe occidentale quant à la puissance des armes classiques et joue un rôle croissant dans les discussions stratégiques de l'OTAN.

Toutes ces réalités sont incontestables.

Dans quelle mesure est-il alors possible de pratiquer la coopération franco-allemande établie par le général de Gaulle et C. Adenauer, qui reposait malgré tout sur le fait que le couple franco-germanique était à l'époque dominé par la France ?

C'est poser la question du « danger allemand ». A ce propos, les affirmations sont de plus en plus nombreuses et les craintes de plus en plus souvent exprimées en France. M. Debré : « *Trente ans après la fin de la seconde guerre mondiale et des trente millions de morts dont Hitler fut responsable, nous devons surtout nous poser la question de savoir si l'Allemagne redevient un danger pour l'équilibre des forces en Europe et par temps de paix. Il y a dans la volonté de recartellisation un signe prémonitoire que nous nous devons d'analyser* » (*le Monde*, 23 juillet 1976).

Jean Kanapa : « *Comment ne pas voir que l'impérialisme allemand est d'ores et déjà devenu un géant économique et financier et même militaire ?... Dans ces conditions, la politique de Giscard d'Estaing, qui consiste à faire de la France le marchepied de l'Allemagne de l'Ouest, est une politique criminelle qu'aucun Français soucieux des intérêts de la nation ne peut et ne doit accepter* » (Rapport devant le comité central du P.C.F. sur la politique de défense).

(Lire la suite page 2.)

(*) Professeur à l'université de Besançon.

LA MORT DE WERNHER VON BRAUN

Un visionnaire réaliste

Le docteur Wernher von Braun est mort jeudi 16 juin à Alexandria (Virginie), dans la banlieue de Washington. Il souffrait d'un cancer depuis 1975 et avait subi plusieurs interventions.

Le président Carter a déclaré que « le nom de Wernher von Braun est inextricablement lié à l'exploration de l'espace par les Etats-Unis. Il n'était pas seulement un ingénieur de talent, mais aussi un homme de grande vision. (...) Non seulement le peuple américain, mais les peuples du monde entier ont bénéficié de ses travaux ».

1926, Berlin, la grande allée de Tiergarten. Une petite auto mécanique, sur laquelle on a adapté un pétard de feu d'artifice, crache du bruit et des flammes au milieu des promeneurs et vient percuter sans douceur ceux qui ne s'écartent pas assez vite. Propriétaire et constructeur de ce jouet : Wernher von Braun, un garçon âgé de quatorze ans, né le 23 mars 1912 à Wirsitz, en Posnanie, une province devenue depuis polonaise. Il est le second fils du baron d'empire Magnus von Braun, alors haut fonctionnaire et bientôt ministre de la République de Weimar. Son frère aîné, Sigismond, sera un jour secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne à Paris.

1931, la fusée Mirak-2 atteint une altitude de 350 mètres et retombe intacte, soutenue par un parachute. A l'origine de cette expérience, le célèbre metteur en scène Fritz Lang. Pour les besoins d'un film, Une femme dans la Lune, *Fritz Lang a engagé un professeur de lycée, Hermann Oberth, auteur d'un livre,* la Fusée interplanétaire, *qui paraît de fiction mais est véritablement de science. Oberth conseillera techniquement la réalisation du film et construira une véritable fusée qui sera lancée pour la sortie du film.*

MAURICE ARVONNY.

(Lire la suite page 17.)

DIPLOMATIE

LA RENCONTRE SCHMIDT-GISCARD D'ESTAING

Bonn a fait une concession à Washington en mettant fin « jusqu'à nouvel ordre » aux exportations d'installations nucléaires

Célébrant en présence de M. Giscard d'Estaing le cinq centième anniversaire de l'université de Mayence, le président de l'Allemagne fédérale, M. Scheel, a, à l'issue du « sommet » franco-allemand, déclaré que « les Français et les Allemands devaient apprendre à se connaître et à s'estimer encore mieux que par le passé ». Après avoir affirmé qu'« il convenait de mettre fin aux clichés, aux fausses informations et aux malentendus sur l'Allemagne », il a ajouté : « Il y a dans la presse française des images déformées sur la R.F.A., l'Etat le plus démocratique de notre histoire (...). Celui qui calomnie la R.F.A. en prétendant qu'elle est un pays où règne la répression policière ne la connait pas, ne veut pas la connaître ou est animé de mauvaises intentions. » Dans sa conclusion, M. Scheel a dit que la Résistance française ne devait pas être considérée comme un mouvement anti-allemand mais comme un des premiers fondements d'une entente avec une Allemagne libérée du joug hitlérien.

Parlant ensuite en allemand, M. Giscard d'Estaing a déclaré que sans une confédération de l'Europe et « son indispensable pilier franco-allemand », les deux pays risqueraient de n'être plus « porteurs de civilisation ».

De notre correspondant

Bonn. — A l'issue du trentième « sommet » franco-allemand, le gouvernement de Bonn a publié, le vendredi 17 juin, une déclaration dans laquelle il annonce sa décision de ne plus délivrer *« jusqu'à nouvel ordre d'autorisations pour l'exportation d'installations et de technologies de retraitement* (des combustibles nucléaires irradiés). *Cette mesure n'affecte ni les traités existants ni leur application ».* On comprend mieux ainsi ce que M. Valéry Giscard d'Estaing avait voulu dire la veille au soir dans le toast prononcé au dîner : *« Nous avons des positions semblables et nous serons amenés à les exprimer de manière identique »*, avait déclaré le chef de l'Etat (*le Monde* du 18 juin).

En effet, la position adoptée par Bonn correspond à celle annoncée par le gouvernement français en décembre (*le Monde* du 18 décembre 1976). La décision ouest-allemande n'est pas à proprement parler un résultat des consultations franco-allemandes : le chancelier Schmidt a bien précisé qu'il s'agissait d'une *« décision unilatérale »* du gouvernement fédéral. Le conseil *des ministres a tenu, jeudi, une* réunion extraordinaire au cours de laquelle la déclaration a été adoptée après consultation du conseil nucléaire. Il est clair cependant que *l'embargo mis sur les exportations* d'installations et de technologie « sensibles » (la déclaration ouest-allemande parle des usines de retraitement, mais pas des usines d'enrichissement de l'uranium) est la conséquence non seulement des pressions américaines exercées pendant plusieurs mois sur la R.F.A., et encore récemment à la réunion de Londres, *mais aussi de la décision* française de février. Les Français ont fait comprendre à leur partenaire que la coopération bilatérale pour l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire serait difficile si les deux pays n'avaient pas la même politique d'exportations. L'embargo décidé par la France ne pouvait qu'affaiblir la résistance des Allemands de l'Ouest aux pressions américaines. *« On en avait déjà parlé au « sommet » franco-ouest-allemand de Paris, en février dernier, mais le moment n'était pas encore venu de prendre une décision »*, nous a déclaré le porte-parole du gouvernement fédéral.

Des « résultats substantiels »

En contrepartie de l'importante concession qu'ils viennent de consentir aux Américains les Allemands de l'Ouest partent du principe que les *arrangements conclus dans le passé* sur la fourniture de combustible nucléaire et autres matériels nécessaires à l'utilisation pacifique seront respectés, nonobstant la suite des *entretiens engagés au « sommet » de* Londres, indique la déclaration. On se souvient qu'il y a quelques mois les Américains et les Canadiens ont interrompu leurs livraisons d'uranium à l'Europe (les livraisons américaines ont repris depuis).

En insistant à la fois sur le caractère unilatéral de leur décision et la coïncidence parfaite des positions françaises et allemandes, le gouvernement fédéral espère que l'opinion publique de la R.F.A. acceptera plus facilement une décision qui représente un changement radical de politique. *Jusqu'à maintenant, la R.F.A.* avait refusé de prendre un tel engagement, elle avait même constamment présenté l'accord avec le Brésil comme un modèle du genre pouvant servir d'exemple à d'éventuels contrats avec d'autres pays. *Il y a* quelques jours encore, en réponse à une question de l'opposition chrétienne-démocrate sur la politique nucléaire, le gouvernement avait réaffirmé cette position.

Le contrat avec le Brésil qui porte sur la livraison de huit centrales nucléaires, d'une usine d'enrichissement de l'uranium et d'une installation de retraitement du combustible irradié — pour un montant global de 12 milliards de marks (24 milliards de francs) — n'est pas touché par l'embargo, de même que la France *reste apparemment décidée à honorer* son accord avec le Pakistan.

Selon le président de la République, le trentième « sommet » franco-allemand a produit *« mieux que des résultats sensationnels, des résultats substantiels ».* En dehors du nucléaire, les deux gouvernements sont tombés d'accord pour mettre à l'étude la construction en commun d'un nouvel avion moyen-courrier pour lequel les Français prévoient un marché très prometteur dans les années 80.

MM. Schmidt et Giscard d'Estaing, d'une part, Barre, Apel (ministre allemand des finances) et Friderichs (ministre de l'économie) d'autre part, ont examiné la conjoncture économique. Le chancelier a déclaré que, en gros, les deux gouvernements sont satisfaits de la reprise économique dans les deux pays. Selon lui, la croissance devrait s'accélérer en R.F.A. au cours du second trimestre. L'augmentation du produit national brut pourrait ainsi atteindre 4,5 % pour l'ensemble de l'année *« et peut-être plus »*, a-t-il dit. M. Giscard d'Estaing a annoncé que les deux gouvernements procéderaient, dans le courant de l'été, à un échange d'informations sur l'application et *l'efficacité des mesures prises pour* améliorer l'emploi. Le groupe des hauts fonctionnaires, qui s'est réuni à Paris le 8 juin, se retrouvera au mois d'octobre non seulement pour *examiner la situation économique,* mais aussi pour tenter de coordonner la politique des deux gouvernements.

Evoquant la visite de M. Brejnev à Paris, le président de la République a rappelé *« l'attachement de la France et de la République fédérale à la poursuite de la détente ».* Il a souligné l'intérêt porté par son gouvernement à l'évolution de l'Afrique, *et a appelé ses partenaires à accorder* un soutien supplémentaire au développement de ce continent. Les deux pays veulent s'engager plus activement en faveur d'un règlement *pacifique au Proche-Orient, qui sera* à l'ordre du jour du prochain conseil des ministres des affaires étrangères des Neuf.

En conclusion, M. Schmidt a indiqué que les conversations avaient été *« franches, amicales et intimes »* et M. Giscard d'Estaing a attiré l'attention sur un *« fait politique important » :* le Bundestag et l'Assemblée française ont approuvé le même jour l'élection du Parlement *européen au suffrage universel* direct. Le Bundestag a adopté le projet jeudi après-midi à l'unanimité tandis que dans la soirée il était déclaré adopté par l'Assemblée na*tionale française, faute du dépôt* d'une motion de censure.

DANIEL VERNET.

LE « MAL ALLEMAND »

(Suite de la première page.)

Le général Binoche, gaulliste d'opposition : *« Chaque jour qui passe nous confirme, d'une part, le désir de l'Allemagne d'annuler progressivement, mais totalement, les conséquences politiques de sa défaite et de repartir vers de nouveaux rêves de grandeur, et, d'autre part, la volonté quasi absolue en France de dissimuler le danger évident que nous fait courir cette Allemagne toujours si semblable à travers le temps »* (*le Nouvel Observateur*, 1975).

André Frossard : « Europe — voir : Grossdeutschland » (*l'Appel*, juin 1977).

Bref, on en viendrait à considérer que l'Allemagne fédérale *n'est même plus un partenaire* incommode, mais est bel et bien devenue l'ennemi potentiel, le danger numéro un pour la France et pour l'Europe dans les années *futures. Pourquoi cela ? Parce que* l'Allemagne fédérale serait aujourd'hui un Etat impérial et dominateur.

Cette thèse ne correspond pas à *la réalité de l'Allemagne. Que la* R.F.A. soit partisan de l'OTAN, développe une industrie nucléaire civile, renforce la Bundeswehr, pratique l'agressivité commer*ciale et défende ses intérêts* propres dans la négociation, c'est son droit le plus strict. Chacun a le droit d'être « gaulliste » quand il le peut. Où est le *danger ?*

En fait, s'il y a danger allemand, il *est plutôt* celui de la fragilité qui résulte des contradictions présentes de l'Allemagne fédérale.

Car il y a un « mal allemand ». *Ce pays est sans réserves* politiques, idéologiques et spirituelles, du fait que l'Allemagne de l'Ouest — comme la R.D.A. — doit son existence non pas à elle-même *mais aux décisions alliées et aux* circonstances de la guerre froide.

Certes, il ne faut pas l'oublier, à cette époque une nouvelle Allemagne est née : une Allemagne démocratique, fédérale, progressiste en certains domaines (la co*gestion industrielle, les libertés* publiques au sein de l'armée) et plus permissive que la société française. Tout cela demeure. Mais cette Allemagne fédérale *s'est forgée dans le manichéisme* de la guerre froide, la crise de Berlin, la crainte du déferlement soviétique, le refus du bolchevisme et du communisme. L'Allemagne s'est tout de suite considérée comme le bouclier de l'Europe occidentale. Bien sûr, depuis 1949, le monde a beaucoup changé, mais la R.F.A. est restée prisonnière de ses origines. *« L'anti-communisme spontané de l'Allemand moyen nous préserve d'une situation italienne ; son ardeur au travail et son sens de l'économie, d'une situation britannique. Ces deux élément sont notre seul capital »* (*Die Welt*).

Une crise d'identité

Illustrons cette crise d'identité de l'Allemagne *fédérale* par trois exemples significatifs.

Malgré l'Ostpolitik du chancelier Brandt et la normalisation des rapports avec la R.D.A., la R.F.A. ne peut pas accepter l'idée de l'existence irréversible de deux Etats allemands séparés et dis*tincts ; la loi fondamentale,* les discours politiques et les conversations montrent bien que l'idée d'une entité allemande reste profondément ancrée dans les es*prits ; la civilisation,* la langue, la culture et l'histoire sont des liens trop denses pour séparer à jamais les deux populations allemandes. Dans ces conditions, comment *l'Allemagne fédérale ne* serait-elle pas partagée entre un sentiment d'antagonisme vis-à-vis du système politique et économique de la R.D.A. et un sentiment de fraternité à l'égard des Allemands de l'Est ? Mais alors une incertitude pèse sur la stabilité.

Le second exemple a trait à la politique intérieure de la R.F.A. Alors que l'on *glosait encore sur* la force et la stabilité du gouvernement de Bonn par rapport à la fragilité de ses homologues européens, une série d'événements intervenus *depuis les élections lé*gislatives d'octobre 1976 ont révélé la gravité de la crise politique en R.F.A. L'Etat fédéral semble être devenu incapable de résoudre les *principaux problèmes* de la société allemande. Il ne sait que faire à l'égard du chômage, de la crise universitaire, des problèmes financiers et administratifs des grandes villes, de l'énergie nucléaire. Il y a blocage des projets *de réforme ébauchés par le gou*vernement (divorce, avortement, réforme foncière, école), déclin de l'autorité, développement de la corruption, fragilité des coalitions régionales, incertitude sur la co*alition gouvernementale.*

Plus significatif encore est l'ébranlement du parti social-démocrate. Le parti socialiste le plus puissant d'Europe est actuellement secoué par de profonds mouvements internes : d'une part, l'affaire Schütze (démission du bourgmestre de Berlin pour cause de corruption), le népotisme, l'exclusion du responsable des Jusos, une certaine sclérose de l'appareil et la perte d'audience dans les Lander) ; d'autre part, la contestation dans le mouvement syndical, le renouvellement du groupe parlementaire S.P.D. avec l'arrivée d'une génération de responsables politiques moins marqués par la guerre froide et plus ouverts aux réalités européennes. En même temps réapparaît le débat idéologique au sein du parti.

Derrière les progrès apparents du conservatisme, du conformisme et de la peur du terrorisme, le sentiment se répand de plus en plus chez les Allemands qu'il ne sera plus possible de se reposer sur les seuls principes de 1950 — défense contre l'U.R.S.S., anti-communisme, prospérité et alliance atlantique, — mais qu'il faudra apprendre à vivre dans la contradiction, l'insécurité et la relativité qui sont actuellement les lois de l'évolution européenne. L'ère du « consensus Adenauer » semble bel et bien finie. Chacun le sent. Mais il est très difficile d'assurer la transition et de devenir un pays européen comme les autres. Et les Allemands sont inquiets et perplexes. Ils hésitent actuellement pour leur politique, leur législation et leur société entre 1950 et 1980, c'est-à-dire *entre les certitudes rassurantes* de la guerre froide et l'aventure des voies nouvelles.

La crainte de l'isolement

Le troisième exemple de la fragilité allemande a trait à ses relations avec l'Europe occidentale. La R.F.A. craint beaucoup *le développement de l'eurocom*munisme et des fronts populaires en Europe occidentale, car il signifierait pour elle la victoire de la cinquième colonne soviéti*que. Les déclarations politiques* et la presse ouest-allemande en font foi ; et il est très probable qu'une victoire de la gauche à Paris créerait de grandes diffi*cultés psychologiques* pour le gouvernement de Bonn, quel qu'il soit.

Mais l'Allemagne fédérale craint tout autant l'isolement qui résulterait pour elle-même de l'évolution européenne. La population allemande et le gouvernement de Bonn sont très inquiets à l'idée d'apparaître comme un donjon conservateur isolé au milieu d'une Europe occidentale évolutive. La R.F.A. ne veut surtout pas développer un « isolationnisme germanique » au sein de l'Europe ; contrairement à ce que pensent certains esprits, elle tient essentiellement à préserver la coopération au sein de la C.E.E. et entre l'ensemble des Etats européens. L'Allemagne fédérale n'a actuellement aucun goût pour être le gendarme de l'Europe. D'où l'incertitude, le désarroi, l'inquiétude vis-à-vis de l'avenir *européen.*

Telle est aujourd'hui la situation allemande. Alors que faire ? Il serait pure folie, pour l'intérêt de la France et de l'Europe, de *pratiquer un quelconque racisme* anti-allemand. L'Allemagne fédérale n'est pas ce monstre dangereux dont beaucoup parlent aujourd'hui. Elle a ses défauts et ses *tares comme tout peuple, comme* nous-mêmes. L'Allemagne fédérale pratique une certaine chasse aux sorcières, l'Italie connaît le terrorisme politique et la montée d'un certain *néo-fascisme.* La Grande-Bretagne a son problème irlandais et la France n'est pas un modèle de libertés syndicales ou de liberté d'information. Par ailleurs, l'Allemagne est un allié à l'égard duquel la France a pris des engagements, un client, *un voisin* et un partenaire européen essentiel. Mais l'Allemagne peut encore développer beaucoup d'autres liens avec la France si les deux peuples le veulent. Or la France est peut-être le pays européen qui peut aider le plus efficacement l'Allemagne de l'Ouest à accomplir la transition pour sortir des années 50.

En conclusion, laissons parler le général de Gaulle :

« J'entends agir pour que la France tisse avec l'Allemagne un réseau de liens préférentiels qui peu à peu amènent les deux pays à se comprendre et à s'apprécier comme leurs instincts les y poussent dès lors qu'ils n'emploient plus leurs forces vives à se combattre. »

JACQUES HUNTZINGER.

L'accord sur la construction d'un moyen-courrier européen

UN PREMIER PAS

Par l'accord franco-allemand sur ***la construction d'un moyen-courrier*** **susceptible d'équiper les compagnies aériennes dans les années 80, le plan de restructuration et de relance de la construction aéronautique annoncé par le gouvernement français à l'occasion du Salon du Bourget reçoit une amorce d'exécution.**

M. Raymond Barre avait, en effet, annoncé que la France proposerait aux gouvernements associés au programme Airbus ainsi qu'à d'autres pays désireux de s'y associer, la construction d'un appareil équipé de réacteurs franco-américains CFM-56. Des délibérations du conseil des ministre du 8 juin, il ressortait que la préférence, côté français, serait donnée au projet A-200 de la SNIAS (concurrent du Mercure-200 de Dassault).

La réalisation du projet reste cependant soumise à un impératif majeur : l'élargissement de la coopération internationale. Les gouvernements de Paris et de Bonn paraissent peu désireux de se lancer seuls dans une entreprise dont le coût, dès aujourd'hui, ressort à 3 milliards de francs (le projet Dassault, était à cet égard moins onéreux, puisque évalué à 2 milliards de francs). Des négociations sont donc en cours pour *associer au développement du futur* moyen-courrier le constructeur nationalisé britannique British Aerospace Corporation Hawker-Siddeley Aviation, aujourd'hui rattaché à la B.Ae.C., est d'ailleurs associé à titre *privé au programme Airbus.* Mais la Grande-Bretagne ne paraît pas pressée d'entrer dans le consortium. *D'une part, une partie du gouver*nement de Londres se montre plutôt favorable à une collaboration avec *les constructeurs américains. D'autre* part, la B.Ae.C. dispose dans ses cartons d'un projet concurrent de l'A-200 : le B.A.C. X-11, qui pourrait entrer en service en 1982, et dont le développement ne coûterait qu'un milliard de francs (au prix, il est vrai, d'une technologie, quelque peu dépassée).

L'accord du 17 juin n'est donc qu'un premier pas, et d'autres sont encore nécessaires avant de voir le projet déboucher sur une réalité. — J. Sn.

● *Un porte-parole de l'Elysée* a confirmé vendredi 17 juin que, à son retour de la conférence « au sommet » de l'O.U.A., au début du mois de juillet, le président Sadate fera escale en France et s'entretiendra avec M. Giscard d'Estaing.

Les Européens semblent s'intéresser davantage aux affaires qu'aux principes

nous déclare le président du Costa-Rica, M. Daniel Oduber

M. Daniel Oduber, président de la République du Costa-Rica, qui se trouve à Paris depuis jeudi, a été reçu à déjeuner, samedi 18 juin, par M. Giscard d'Estaing. Le chef de l'Etat costaricain doit quitter la France au début de la semaine. Pendant son séjour à Paris, il a reçu un représentant du « Monde ».

« La campagne que mène le président Carter pour la défense des droits de l'homme en Amérique latine a l'appui du gouvernement costaricain mais elle se heurte à une vive opposition de la part des régimes militaires sur ce continent.

— C'est normal. Car depuis leur intervention en 1965 en République Dominicaine, les Etats-Unis n'ont cessé de prêter main-forte aux gouvernements militaires. Le président Carter a rompu avec *cette politique anti-démo*cratique renouant avec une tradition incarnée notamment par *Kennedy. Mais les militaires lati*no-américains conservent des appuis solides aux Etats-Unis, en *particulier auprès des sociétés* multinationales. Ils se dressent contre ce qu'ils appellent « le vent *interventionniste » qui souffle du* nord. A la conférence de l'Organisation des Etats américains qui *a lieu actuellement à Grenade.* Ils ont d'évidence arrêté une politique commune pour faire front aux *Etats-Unis.*

— Mme Rosalynn Carter vient de faire un voyage dans sept pays d'Amérique latine et des Caraïbes, dont le Costa-Rica. Quelles recommandations lui avez-vous demandé de transmettre au président ?

— D'abord de ne pas agir isolément, ce qui provoque des réactions anti-yankees et de mener la *lutte pour le respect des droits de* l'homme de concert avec les autres pays démocratiques de la région. C'est d'ailleurs ce qui se passe à la réunion de l'O.E.A.. Ensuite, j'ai conseillé au président Carter d'accorder de préférence l'aide des Etats-Unis aux pays démocratiques sans que pour autant il doive punir les dictatures. J'ai mentionné tout particulièrement la *Jamaïque parmi les pays à favo*riser, car M. Michael Manley, premier ministre, qui est très lié à *M. Fidel Castro,* est souvent en désaccord avec Washington. Son parti est, comme le nôtre, membre de l'Internationale socialiste.

— A l'exception du Costa-Rica, tous les pays d'Amérique centrale sont gouvernés par des militaires. Quelle influence votre gouvernement peut-il exercer sur des pays qui sont aussi ses partenaires au sein du Marché commun centre américain ?

— Le Costa-Rica n'a pas d'armée, ce qui lui a permis d'appliquer une politique de plus en plus à gauche. Il doit, pour ces raisons, entretenir les meilleures relations possibles avec ses voisins, quel que soit leur régime politique. Afin d'éviter des interventions extérieures favorables aux conservateurs, interventions que ceux-ci réclament et obtiennent. *A deux reprises* déjà, nous avons dû faire face à des invasions montées à partir du Nicaragua. Je me garde donc d'attaquer les dictateurs, mais je me permets parfois de leur donner des conseils, et j'estime avoir une certaine influence.

La « bataille » du canal de Panama

— Tant à Washington qu'à Panama, on affirme que les négociations en vue de la signature d'un nouveau traité sur le canal son très proches d'aboutir. Un accord est intervenu sur la date d'expiration de ce traité: 1999. Est-il vrai que les alliés latino-américains de Panama, en particulier la Colombie, le Venezuela et le Costa-Rica, ont fait pression sur le gouvernement du général Omar Torrijos pour qu'il accepte la garantie bilatérale réclamée par les Etats-Unis afin d'assurer la neutralité du canal à l'expiration du traité ?

— La neutralité du canal est un *problème régional.* Mais ce sont les Etats-Unis et Panama qui, d'un commun accord, doivent en être les garants. Je crois savoir que les négociateurs ont trouvé une formule satisfaisante pour les deux parties et qui, en aucune façon, ne porte atteinte à la souveraineté de Panama. C'est au Sénat américain qu'il va falloir gagner la bataille du canal. *Le projet de traité doit être* « vendu » à soixante-six sénateurs.

— Si la politique des Etats-Unis coïncide aujourd'hui avec celle du Costa-Rica, cela n'a pas toujours été le cas, surtout au temps des présidents Johnson et Nixon...

— Lorsque la tendance à Washington lui est défavorable, le Costa-Rica doit se faire oublier. Le pays est petit et n'a guère d'importance : nous n'intéressons ni les militaires ni les multinationales. C'est peut-être ce qui nous a permis de préserver nos institutions démocratiques.

— Cependant, dès votre accession à la présidence, en 1974, vous avez cru bon d'amorcer un rapprochement avec les dirigeants européens, en particulier les sociaux-démocrates.

— En effet, après le coup d'Etat de 1973 au Chili, nous avons cherché des appuis en Europe. M. Nixon était alors à la Maison-Blanche, et personne à Washington ne voulait nous entendre. J'ai pensé qu'en établissant des relations personnelles avec des hommes comme MM. Harold Wilson, Willy Brandt ou Bruno Kreisky, ceux-ci pourraient défendre notre cause à Washington.

— Les Européens, y compris les sociaux-démocrates, n'ont-ils pas toutefois un peu trop tendance à rendre les Etats-Unis responsables des maux dont souffre l'Amérique latine ?

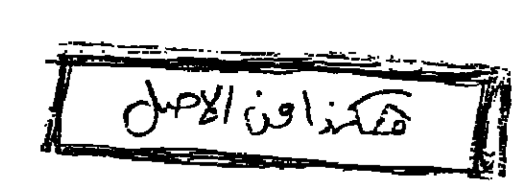
— Oui, mais c'est un peu de notre faute, car nous avons pris la mauvaise habitude de mettre tous nos malheurs au compte des Américains. Les Européens font chorus. On pourrait toutefois leur faire de graves reproches. D'abord parce qu'ils manifestent un manque d'intérêt presque total pour nos problèmes. Ensuite et surtout parce qu'ils semblent plus préoccupés de conclure de bonnes affaires que de faire respecter les bons principes. Cette *critique s'adresse également à* certains gouvernements sociaux-démocrates. L'Europe, à ce compte, risque de passer bientôt en Amérique latine pour le frère de l'oncle Sam.

— Qu'attendez-vous de votre visite à Paris ?

— Une coopération accrue dans tous les domaines. Mais surtout sur le plan énergétique. Nous cherchons à remplacer le pétrole par d'autres sources d'énergie. »

Propos recueillis par PHILIPPE LABREVEUX.





DIPLOMATIE

LA SITUATION EN U.R.S.S. ET LA VISITE EN FRANCE DU CHEF DE L'ÉTAT SOVIÉTIQUE

M. Brejnev veut rendre plus dynamique le présidium du Soviet suprême

De notre correspondant

Moscou. — Une grande campagne vient d'être lancée en Union soviétique pour expliquer pourquoi il était « logique » de confier à M. Brejnev non seulement les fonctions de chef du parti, mais aussi celles de chef de l'État. Le coup d'envoi de cette campagne a été donné, vendredi après-midi 17 juin, par M. Brejnev lui-même dans un discours qu'il a prononcé devant les membres du présidium du Soviet suprême et qui a été amplement diffusé.

Les explications avancées par M. Brejnev sont classiques : le cumul des fonctions qui est *« loin de constituer une simple formalité »*, s'explique tout d'abord, a-t-il dit, *« par le rôle toujours croissant du parti communiste qui constitue le noyau de tout le système politique et social. (...) Dans le cadre de la Constitution, le parti communiste en tant que parti au pouvoir, déterminait et déterminera la ligne politique dans la solution de tous les problèmes-clés de la vie de l'État. »*

Seconde raison donnée par M. Brejnev : la « pratique ». *« En tant que secrétaire général,* a-t-il dit, *j'ai dû plus d'une fois, comme vous le savez, représenter à votre demande notre pays dans les rapports d'État à État. »*

A peine M. Brejnev avait-il prononcé son discours que ses explications étaient aussitôt reprises dans un commentaire de l'agence Tass : « *Depuis déjà de longues années*, fait remarquer l'agence officielle soviétique, *Leonid Brejnev intervient en fait face au monde comme le représentant le plus prestigieux du parti communiste et de l'État soviétique (...). Le peuple soviétique, l'opinion progressiste du monde entier et tou. les hommes épris de paix approuvent chaleureusement la décision du Soviet suprême, qui jouera sans aucun doute un rôle énorme dans le renforcement et le perfectionnement dans la direction de l'État soviétique »*

Rares, dans ce climat d'euphorie, sont ceux qui s'interrogent encore sur le comment et le pourquoi de la disgrâce de M. Podgorny. Personne pourtant ne croit à Moscou que l'ancien chef de l'État ait choisi de se retirer volontairement ; à soixante-quatorze ans, l'homme jouissait d'une excellente santé — bien meilleure en tout cas que celle de nombreux « restants » — et semblait apprécier les tâches, essentiellement honorifiques, qui étaient les siennes.

Une série de rumeurs

Bien qu'il n'ait pas prononcé le nom de l'ancien chef de l'État, M. Brejnev a apporté dans son discours de vendredi quelques lueurs sur le limogeage de M. Podgorny. Faisant référence à son élévation au rang de président du présidium, M. Brejnev n'a jamais cité le vote du Soviet suprême, mais a invoqué « *les décisions du plénum du comité central du 24 mai dernier* », au cours duquel M. Podgorny a été chassé du bureau politique. M. Brejnev a, d'autre part, amorcé une critique indirecte de M. Podgorny, qui risque fort de constituer la vérité de demain : selon lui, « *la force du présidium du Soviet suprême réside dans notre travail harmonieux et cohérent et il importe que le travail du présidium soit plus dynamique* ». Une façon comme une autre de laisser entendre que M. Podgorny était dépassé par sa tâche et qu'il la négligeait. Ces insinuations sont à rapprocher de toute une série de rumeurs répandues par des milieux habituellement plus discrets et selon lesquelles l'ancien chef de l'État s'adonnait vraiment trop, ces derniers temps, à la boisson.

Une chose est certaine en tout cas : M. Podgorny, le 24 mai dernier, ne s'attendait pas à un limogeage aussi rapide. Tous les comptes rendus officieux dont on dispose sur la séance du plénum du comité central sont unanimes : M Podgorny a quitté la tribune en signe de protestation, après que plusieurs orateurs eurent approuvé le passage du rapport de M Brejnev (passage censuré dans la version officielle du texte publié dans la presse) dans lequel le secrétaire général recommandait le principe du cumul des fonctions.

Depuis le 24 mai, M. Podgorny a totalement disparu de la scène et de la presse. Il est probable que le récalcitrant qui n'a pas su s'incliner de bonne grâce devant les « *désirs ardents de tous les honnêtes gens de la planète* » se remet de ses émotions et de sa surprise dans quelque datcha gouvernementale des environs de Moscou, protégé par plusieurs jardiniers musclés, aux fonctions polyvalentes. Il rejoint ainsi dans l'oubli des hommes comme MM. Molotov, Malenkov, Kaganovitch, Chelest et, plus près de nous, Chélépine. Généralement les laissés-pour-compte de la collégialité mènent une vie tranquille, disposant d'un appartement à Moscou et de la maison de campagne traditionnelle, d'une retraite confortable, et de l'accès aux magasins spéciaux réservés aux dignitaires du régime. Une seule condition à tant d'indulgence : se taire. C'est pour cela, dit-on, que M. Chélépine, l'ancien chef du K.G.B. qui fut exclu du bureau politique en mai 1975, aurait disparu depuis plus d'un an de Moscou. On murmure qu'il aurait été surpris en train de rédiger des Mémoires, qui auraient été sans doute plus passionnants que celles de M. Mikoyan. — J. A.

LE PROBLÈME DES ARMEMENTS

(Suite de la première page.)

Sa visite en France va donc permettre à M. Brejnev de faire son retour sur la scène occidentale tout en inaugurant à l'échelle internationale ses fonctions *toutes* nouvelles de chef de l'État soviétique ; elle rendra quelque crédibilité à cette politique de détente si longue à porter ses fruits et à propos de laquelle s'interroge de plus en plus l'opinion publique internationale. En venant à Paris, M Brejnev prend des risques limités : la position modérée et discrète du gouvernement français sur la question des droits de l'homme est fort appréciée ici, ainsi que l'héritage laissé par de Gaulle en matière d'indépendance nationale, même si l'on aimerait voir M Giscard d'Estaing défendre ce legs avec plus d'empressement

Cela ne signifie pas que des résultats sensationnels sont à prévoir : M Giscard d'Estaing peut difficilement donner satisfaction à Moscou, qui voudrait développer sa coopération « politique » avec la France dans les questions de sécurité européenne et aimerait voir Paris réviser sa position d'abstention aux négociations de Vienne sur la réduction des troupes et des armements en Europe centrale Même chose en ce qui concerne les mesures « partielles » de désarmement : si l'on peut s'attendre à une référence positive aux négociations soviéto-américaines SALT, la France reste toujours partisan d'un désarmement « *général et complet* » qui ne consacrerait pas l'hégémonie des puissances détentrices des plus grands arsenaux. Cela encore, M de Guiringaud l'a rappelé à ses interlocuteurs pendant son séjour à Moscou

Même à propos de la détente, les conceptions françaises et soviétiques ne sont pas identiques Pour Moscou, la détente se conçoit avant tout comme un processus mettant en cause deux blocs Pour Paris, le phénomène peut être simplement bilatéral et doit concerner non seulement les États, mais les populations des nations concernées. Une façon comme une autre de réintroduire le problème des droits de l'homme, de l'échange des idées et des hommes, etc Ces questions bloquent toujours la conclusion d'un accord culturel en bonne et due forme entre les deux pays, Moscou ne voulant pas entendre parler de l'ouverture dans la capitale soviétique d'une salle de lecture française, comme il y en a déjà dans plusieurs pays de l'Est.

Il y a peu de chances d'autre part pour que M. Giscard d'Estaing abandonne ses idées sur la nécessité d'une « *détente idéologique* », idée qui avait fait quelque scandale lorsque le président de la République l'avait lancée publiquement à Moscou, en octobre 1975 Pour Paris enfin, la détente doit être globale et concerner toutes les régions du monde, à commencer par l'Afrique : c'est en fait à propos de ce continent que le gouvernement français a le plus de griefs à adresser à Moscou, et réciproquement.

Plusieurs documents

La question a été longuement abordée par le ministre français des affaires étrangères au début du mois de juin, mais les points de vue ne se sont pas rapprochés pour autant. M Gromyko se serait montré particulièrement peu réceptif à la suggestion avancée par M. Giscard d'Estaing au « sommet » de Dakar concernant un arrêt de la course aux armements sur le continent noir. Pour Moscou, la course aux armements n'est qu'une conséquence d'une situation politique et c'est cette situation politique qu'il faut rectifier en premier lieu.

Plusieurs textes, dont la négociation particulièrement laborieuse se poursuivrait encore, seront sans doute signés à l'issue du « sommet » de Rambouillet. Le plus copieux, sinon le plus important, sera une déclaration politique portant aussi bien sur les problèmes bilatéraux que sur les grandes questions internationales. Deux points pourraient faire l'objet d'annexes plus détaillées : la détente et les questions de non-prolifération.

Deux accords cadres sur la coopération dans les domaines de la chimie et des transports doivent également être signés à Rambouillet ainsi qu'un document précisant l'accord commercial de dix ans actuellement en cours Ce texte qui prévoirait le triplement des échanges entre les deux pays comprendra trois listes de projets industriels et de coopération industrielle qui pourraient être réalisés au cours des prochaines années Le développement des échanges industriels entre l'U.R.S.S. et la France rend, d'autre part, nécessaire pour Paris l'octroi de nouveaux crédits gouvernementaux à l'U.R.S.S Ces nouveaux crédits, dont le taux n'est pas encore connu, se situeraient entre 5 et 10 milliards de francs.

JACQUES AMALRIC.

● *Le parti communiste* dénonce avec « *vigueur* » les attentats commis dans la nuit de jeudi à vendredi contre des organismes soviétiques.

Le secrétariat du comité central affirme que ces actes ont été commis par des « *attardés de la guerre froide qui veulent nuire au succès de la visite de M. Leonid Brejnev et, du même coup, au développement des relations franco-soviétiques* ».

● *Des militants du Front des étudiants juifs* ont déployé, vendredi 17 juin, dans l'après-midi, une chaîne symbolique devant la porte du cinéma la Seine, où a lieu actuellement un festival du cinéma soviétique, pour en interdire l'accès et dénoncer ainsi l'interdiction de la culture juive en U.R.S.S. et la politique antisémite des dirigeants soviétiques.

EUROPE

Espagne

CHARGÉ DE FORMER LE NOUVEAU MINISTÈRE

M. Suarez va s'entretenir avec les dirigeants des principaux partis

De notre envoyé spécial

Le calendrier post-électoral espagnol prévoit, pour le 21 juin, la proclamation des résultats définitifs du scrutin du 15. Vers la mi-juillet, députés et sénateurs se réuniront sous la présidence de M. Antonio Hernandez Gil, récemment nommé par le roi Juan Carlos à la tête des Cortès. Puis chacune des deux Chambres procédera à l'élection de son président. Enfin, les trois présidents, quatre députés et quatre sénateurs formeront la « commission permanente » des Cortès. M. Adolfo Suarez, qui a été chargé de former le nouveau gouvernement, commencera ses consultations lundi.

Madrid. — Alors qu'un dixième des bulletins de vote restent à dépouiller, M. Adolfo Suarez a été confirmé par le roi à son poste de chef du gouvernement espagnol. Il a annoncé qu'il s'entretiendrait à partir du lundi 20 juin avec les principaux leaders politiques, en vue de constituer un nouveau cabinet. Il a demandé à ses ministres, réunis en conseil vendredi, de rester en place provisoirement. Le vice-président du gouvernement, le général Gutierrez Mellano, avait offert la démission collective de l'équipe ministérielle.

L'Espagne, qui a voté au centre et à gauche, aura-t-elle un gouvernement à l'image de ses préférences électorales ? Une partie de la réponse a été donnée vendredi par M. Felipe Gonzalez, secrétaire général du parti socialiste ouvrier espagnol. Celui-ci a annoncé que son parti refuserait de partager le pouvoir avec le centre, car il entendait être une « *alternative de gouvernement* ». Un dirigeant socialiste nous a indiqué, d'autre part, que toute alliance avec le parti communiste était également exclue : avec près de 30 % des voix, le P.S.O.E. se sent assez fort, en effet, pour constituer à lui seul une solution de rechange gouvernementale.

Les succès socialistes

M. Adolfo Suarez a précisé qu'il avait remis sa démission à Juan Carlos le jours des élections, et que celui-ci l'avait confirmé dans ses fonctions dès le lendemain. Constitutionnellement, il n'était pas obligé de démissionner. Selon les lois franquistes, toujours en vigueur, il a été nommé, en effet, en juillet 1976, pour quatre ans. Il semble en tout cas décidé à s'appuyer sur une majorité parlementaire pour gouverner. Tout indique que sa coalition, l'Union du centre démocratique, n'aura pas la majorité des sièges à la Chambres des députés.

Dans une interview au quotidien *Diario 16*, M. Suares a écarté la possibilité de chercher alternativement des appuis à droite et à gauche, et a indiqué qu'il solliciterait la collaboration de « *certains partis de gauche* ». Il devrait commencer lundi ses consultations en recevant M. Felipe Gonzalez qu'il a personnellement félicité dès qu'a été connu le score réalisé par le P.S.O.E.

Au siège du parti socialiste, l'ambiance est évidemment au triomphe. Le P.S.O.E. est devenu la première force politique en Catalogne où il n'existait pratiquement pas avant la guerre civile ; il obtient un siège de député de plus que le parti nationaliste (P.N.V.) dans l'ensemble du Pays basque ; il conquiert la moitié des sièges à Séville et quatre dans les Asturies, où le parti communiste a dû se contenter de faire élire la Pasionaria. « *Le parti socialiste a obtenu la plus grande victoire de son histoire*, nous a dit M. Enrique Mugica Herzog, l'un des principaux dirigeants du P.S.O.E. *Il va occuper le tiers des sièges à la Chambre des députés, alors qu'après les élections de 1931, il n'en avait que le quart.* » Le dépouillement une fois terminé, il est probable qu'en pourcentage de suffrages obtenus, la différence sera minime entre l'Union du centre et les socialistes.

Ces derniers avancent plusieurs raisons pour justifier leur refus de partager le pouvoir avec la coalition de M. Adolfo Suarez. « *Le centre démocratique, qu'est-ce que c'est ?* dit M. Enrique Mugica. *Une alliance hétéroclite composée d'hommes sans programme, qui ont fait campagne sur l'image d'un seul homme, le chef du gouvernement. Et qui est Suarez ? Ce que nous savons de lui, c'est qu'il a une grande habileté politique, un grand talent pour se maintenir au pouvoir. L'Union du centre veut, comme nous, une nouvelle Constitution et s'est prononcée pour la reconnaissance des nationalités. Mais nous donnons à ces deux propositions un contenu différent. Les socialistes souhaitent une Constitution qui assure un véritable contrôle du législatif sur l'exécutif. Ils sont partisans d'une autonomie politique et administrative des nationalités d'Espagne, alors que l'Union du centre songe surtout à une simple autonomie administrative. En outre, nous avons été élus pour changer la politique économique et sociale. Si nous avions la majorité des sièges aux Cortès, nous gouvernerions pour appliquer la nôtre.* »

Les rapports avec les communistes

Le « non » des socialistes peut paraître également dicté par la prudence. L'Espagne connaît des difficultés économiques (déficit commercial, inflation, chômage) dont elle a remis la solution d'année en année. Le P.S.O.E. n'est peut-être pas tenté de « gérer la crise » en compagnie des amis de M. Suarez. En outre, il souhaite sans doute consolider son implantation dans le pays avant de songer à devenir un parti de gouvernement. Son succès et son gonflement (il annonce cent cinquante mille adhérents) ressemblent beaucoup au phénomène de génération quasi spontanée qu'a été au Portugal l'ascension du parti socialiste de M. Mario Soares.

Quant à s'allier avec le P.C.E., les socialistes affirment qu'il n'en est pas question. Les deux formations de gauche ont abondamment expliqué avant le scrutin pourquoi elles n'avaient pas formé un front commun : d'abord pour ne pas éveiller le souvenir du front populaire de 1936, qui a débouché sur la guerre civile ; ensuite pour ne pas provoquer une bipolarisation de la vie politique espagnole. Un front des gauches n'aurait sans doute pas manqué de susciter par réaction un front des droites ; il aurait donc coupé une fois de plus le pays en deux.

Les socialistes se montrent de toute façon assez sceptiques quant à l'évolution profonde du P.C.E. Ils ne mettent pas en doute les progrès théoriques apportés par l'eurocommunisme de M. Santiago Carrillo, mais ils se demandent si le parti a fait le même *aggiornamento* dans son fonctionnement interne : « *Le P.C.E. a fait campagne sur des thèmes sociaux-démocrates*, disent les socialistes, *ce qui ne correspond ni à sa fonction, ni à sa place sur l'échiquier politique du pays.* »

CHARLES VANHECKE.

République d'Irlande

Le gouvernement perd les élections

(Suite de la première page.)

Le gouvernement a été balayé par le parti de l'opposition dans presque toutes les quarante-deux circonscriptions. Dans plusieurs circonscriptions, le Fianna Fail emporte même trois sièges sur quatre.

Ce scrutin traduit évidemment un désir profond de changement de l'électorat. Le leader du Fianna Fail, M. Lynch, a obtenu vingt mille voix dans sa ville natale de Cork, soit huit mille de plus qu'en 1973. Dans une circonscription de Dublin, la petite fille du fondateur du Fianna Fail, Eamon De Valera, Sile, âgée de vingt-quatre ans, a été élue.

Au fur et à mesure que les tendances se précisaient vendredi soir, et que la victoire du parti de l'opposition semblait inévitable, les commentateurs et les hommes politiques s'étonnaient. Il est évident que la campagne électorale du parti de M. Lynch a été, de loin, la plus vigoureuse et la plus efficace, mais les deux partis gouvernementaux auraient dû bénéficier du redécoupage des circonscriptions effectué par le ministre de l'intérieur. Pour que le gouvernement perde cet avantage attendu de cette opération, il fallait que plus de 3 % des électeurs changent d'avis et optent pour le parti de M. Lynch. C'était encore inconcevable il y a un mois, car le Fianna Fail avait montré peu de dynamisme dans l'opposition. En fait, plus de 10 % des électeurs qui, lors de consultations précédentes s'étaient prononcés pour la coalition, ont changé d'avis.

La crise économique explique en grande partie ce résultat. Le gouvernement de M. Cosgrave a eu la malchance d'arriver au pouvoir juste au début de la récession mondiale. Le coût de la vie en République d'Irlande a augmenté de 100 % depuis 1973 ; officiellement, le nombre des chômeurs s'élève à 12 % de la population active. Parmi les jeunes qui avaient le droit de vote pour la première fois, et qui représente 20 % de l'électorat, bon nombre n'ont pas réussi à trouver un emploi.

Les faux pas de M. Cosgrave

Mais l'analyse ne peut se limiter à la conjoncture sociale et économique du pays. Des membres du parti travailliste et même de jeunes députés du Fine Gael admettent, maintenant, que M. Cosgrave n'a pas inspiré confiance, particulièrement à l'intelligentsia de la capitale. Sa personnalité sèche, la façon dont il s'est opposé à la libéralisation de la loi sur la contraception, ses tirades contre la presse lors du congrès annuel de son parti, le mois dernier, ont dû coûter un certain nombre de voix au gouvernement. Pour eux, le premier ministre, qui a perdu deux mille suffrages dans sa circonscription de la banlieue de la capitale, porte, dans une certaine mesure, la responsabilité de la déroute du gouvernement. Et, de nouveau, son avenir comme leader du Fine Gael est mis en question.

Il est certain que la victoire du parti de l'opposition est un triomphe personnel pour l'affable M. Lynch, dont la campagne électorale a contrasté de manière frappante avec la campagne terne de M. Cosgrave et de M. Corish, vice-premier ministre et leader du parti travailliste.

Aidé de la machine politique extrêmement perfectionnée de son parti, M. Lynch a traversé le pays d'un bout à l'autre, s'adressant à des foules enthousiastes. Malgré ses cinquante-huit ans et de récents ennuis de santé, il s'est affirmé comme le successeur du « chef historique » de Valera et a contribué à confirmer la thèse selon laquelle le Fianna Fail gouverne le pays « de droit divin », avec, de temps en temps, l'arrivée au pouvoir, pour une durée limitée, d'une coalition pour « *couper la monotonie* ».

Déception à Londres et à Belfast

Déjà, on s'inquiète, à Dublin, de l'ampleur du succès remporté par le Fianna Fail, qui, en l'absence d'une opposition substantielle, pourrait garder le pouvoir pendant les deux prochaines décennies...

L'attitude du nouveau gouvernement à l'égard de l'Ulster préoccupe aussi l'opinion. La campagne électorale a certes peu porté sur la crise de l'Irlande du Nord. Cette question, de toute évidence, n'a guère prise sur le choix des électeurs. Cependant, il est significatif qu'à la B.B.C. et à la télévision irlandaise, vendredi soir, M. Lynch ait été contraint de définir la politique de son gouvernement sur l'Ulster. Le gouvernement britannique et les leaders des partis loyalistes d'Irlande du Nord n'avaient pas caché leur désir, ces dernières semaines, de voir renouveler le mandat du gouvernement de M. Cosgrave. Le Fianna Fail, pendant sa cure d'opposition, a retrouvé ses sentiments « républicains » et déclaré qu'il souhaitait que le gouvernement britannique annonce officiellement son intention de se retirer de la province.

Cependant, M. Lynch a fait preuve de modération dans le passé. Sa politique, à cet égard, pourrait n'être pas différente de celle du gouvernement sortant : il se prononcerait alors pour une administration britannique aussi longtemps qu'il n'y aurait pas réconciliation des deux communautés et stabilisation de la situation politique.

On attend dans les deux prochaines semaines la formation du nouveau gouvernement. Pour le moment, en dépit de la vague populaire qui a porté M. Lynch et son parti au pouvoir, la population reste méfiante devant les promesses qui lui ont été faites depuis un mois pour juguler la récession et régler les graves problèmes économiques et sociaux du pays.

JOE MULHOLLAND.

Suisse

LE COLONEL-BRIGADIER JEANMAIRE EST CONDAMNÉ A DIX-HUIT ANS DE RÉCLUSION.

(De notre correspondant.)

Berne. — Le colonel-brigadier Jean-Louis Jeanmaire, jugé à huis clos depuis mardi par un tribunal militaire pour espionnage au profit de l'Union soviétique, a été condamné, vendredi soir 17 juin, à dix-huit ans de réclusion, à l'exclusion de l'armée, et aux frais de justice. Il a été reconnu coupable de « *violations successives de secrets intéressant la défense nationale et de violation de prescriptions de service* ». Son épouse a été acquittée du chef de complicité.

Le procureur avait requis une peine de douze ans de réclusion, alors que le code militaire prévoit un maximum de vingt ans. Le tribunal a voulu rendre exemplaire une affaire qui a profondément secoué l'opinion helvétique.

Dans ses attendus, le tribunal a écarté les motifs idéologiques aussi bien que l'esprit de lucre, mais déclare avoir « *acquis la conviction qu'un grave défaut de caractère mêlé de vanité et d'orgueil ainsi que de ressentiment, est à l'origine de l'activité délictueuse de l'accusé* ».

Celui-ci n'a pas contesté les faits et a tenu à dire, dans une ultime déclaration : « *Je n'ai pas eu l'intention de trahir mon pays. J'étais pris dans un engrenage infernal.* »

Aucune précision n'a été donnée sur la teneur des documents remis aux Soviétiques. Tout au plus, a-t-on pu savoir que « *leur intérêt était variable et que certains d'entre eux étaient confidentiels et secrets* ».

JEAN-CLAUDE BUHRER.

DIPLOMATIE

La rencontre de Belgrade

LES DÉLÉGUÉS ONT MIS AU POINT L'ORDRE DU JOUR DE LA CONFÉRENCE PRÉPARATOIRE.

(De notre envoyé spécial.)

Belgrade. — Les diplomates représentant les trente-cinq pays signataires de l'Acte final d'Helsinki à la conférence de Belgrade se sont séparés vendredi 17 juin pour le week-end dans un climat d'euphorie. Ayant en effet adopté, par consensus, le projet espagnol d'organisation de leur travail, ils pourront dès lundi commencer la mise au point, dans l'ordre fixé par ce projet, des recommandations pour la deuxième conférence de Belgrade, celle qui sera véritablement importante et qui aura lieu à l'automne prochain.

Pour procéder à cette mise au point, ils auront à leur disposition deux projets : celui des Neuf *(voir le Monde du 17 juin)* et celui qu'a exposé vendredi après-midi le délégué soviétique, M. Vorontsov, mais dont il ne déposera le texte que lundi. Si on a bien compris M. Vorontsov, ce texte ne sera ni plus ni moins que la copie de passages de l'Acte final relatifs aux rencontres de Belgrade. Le projet des Neuf est lui-même très proche du texte de l'Acte final, mais ses auteurs ont essayé de mettre de l'ordre dans les stipulations qu'il contient afin *de rationaliser et de structurer le débat*. Plusieurs orateurs ont déjà noté que les deux projets ne s'opposent pas et que leur convergence devrait faciliter le consensus à réaliser.

En fait, l'Acte final, très précis, ne permet guère de divergences d'interprétation susceptibles de provoquer des affrontements : même au cas où de telles divergences apparaîtraient, il serait relativement facile de s'entendre en revenant à la formule de l'Acte final. A la limite, on pourrait même dire que cette rencontre préparatoire n'était pas indispensable, puisque la réunion principale pourrait se tenir sans préparation particulière avec les objectifs déjà fixés par l'Acte final et selon la procédure déjà mise au point par les premières recommandations d'Helsinki en 1973.

JEAN SCHWŒBEL.

M. Fraser à Paris

L'AUSTRALIE POURRAIT VENDRE DE L'URANIUM NATUREL A LA FRANCE

M. Fraser, premier ministre australien, s'entretiendra, lundi 20 juin, avec MM. Giscard d'Estaing et Barre. Les conversations porteront notamment sur les possibilités d'achat par la France d'uranium naturel. La politique d'exportation australienne est en cours d'élaboration. Canberra accepterait de vendre de l'uranium naturel aux pays détenteurs d'armes atomiques (donc la France), et aux autres pays non dotés de tel armement mais ayant signé le traité de non-prolifération. Cependant, les Australiens exigeraient des garanties de non-*retraitement de l'uranium irradié* (générateur de plutonium).

Les conversations porteront aussi sur les échanges commerciaux. Le déficit français ne cesse de croître (1 460 millions de francs en 1976, deux fois plus qu'en 1975). Les exportations françaises couvrent les seules importations de laine.

En revanche, l'enseignement du français occupe une place honorable en Australie : deux cent trente mille élèves du secondaire l'apprennent et trois mille étudiants (contre cinq mille pour l'ensemble des autres langues). Un accord culturel sera signé lundi par les deux ministres des affaires étrangères, MM. de Guiringaud et Peacock.

KAMPALA VEUT MAINTENIR SES RELATIONS COMMERCIALES AVEC LONDRES

Le maréchal Idi Amin Dada, chef de l'Etat ougandais, a déclaré jeudi 16 juin que son pays souhaitait maintenir ses relations commerciales avec la Grande-Bretagne, malgré la décision de Londres de rompre ses derniers liens diplomatiques avec Kampala. Un porte-parole du Foreign Office avait annoncé jeudi le rappel des deux derniers diplomates encore présents en Ouganda.

La décision de Londres a été prise — selon le porte-parole — *« en raison des accusations sans fondement »* formulées par le gouvernement ougandais à l'encontre de la Grande-Bretagne. Il a remercié l'ambassade de France — qui était chargée depuis juillet 1976 de représenter les intérêts britanniques et où travaillaient les deux derniers diplomates britanniques présents à Kampala — de s'être *« admirablement acquittée de sa tâche »*.

Parallèlement, le Foreign Office a demandé à l'ambassadeur saoudien à Londres de fermer immédiatement la *« section des intérêts ougandais »* dont il avait la charge depuis un an. Cette fermeture entraînera vraisemblablement le départ prochain du dernier représentant du régime ougandais.

AFRIQUE

République Sud-Africaine

Des incidents ont fait neuf morts près de Port-Elizabeth

De notre correspondante

Johannesburg. — Troupes venues des Bantoustans, renforts arrivés de Pretoria, la police sud-africaine était largement mobilisée, ces derniers jours, pour empêcher de nouveaux incidents à Soweto. Ceux-ci ont eu lieu à Uitenhage, une petite ville industrielle située à une trentaine de kilomètres de Port-Elizabeth. Environ trente-cinq mille Africains y vivent, répartis dans deux cités, Kabah et Kwanobuhle. Jeudi 16 juin, à Kabah, plusieurs centaines de lycéens avaient manifesté dans les rues de leur ville. Cette manifestation avait très rapidement dégénéré en un affrontement avec la police. Toute la journée et dans la nuit, on pouvait voir s'élever d'épaisses fumées. A l'aube, les six écoles étaient entièrement détruites. Des débits de boisson et du centre communautaire, il ne restait que des cendres.

Quelques heures plus tard, vendredi, les jeunes de Kwanobuhle ont manifesté à leur tour, prenant pour cible les écoles, les bâtiments publics et les bars. La police a tiré, et, vendredi soir, on *comptait sept morts, trente-trois* blessés et deux cent soixante-dix-huit personnes arrêtées. La veille, à Kabah, deux personnes avaient péri dans un incendie; cinq autres étaient blessées par balles. Quatre-vingt-dix-neuf jeunes gens, accusés de rassemblement illégal, ont été jugés dès vendredi. Les uns ont été condamnés à accomplir un *« travail utile »* (dont la nature a été laissée à l'appréciation des directeurs d'école) ; d'autres, à recevoir des coups de bâton ; d'autres, enfin, bénéficient d'un an de sursis.

Hormis quelques escarmouches sans gravité, Soweto, en revanche, est resté calme vendredi. Les magasins étaient toujours fermés et les écoles désertes. Mais, dans l'après-midi, les livreurs de charbon vaquaient à nouveau à leurs occupations, et des femmes vendaient des légumes. Les travailleurs, toutefois, ont été moins respectueux du mot d'ordre de grève lancé par les étudiants du S.S.R.C. (Soweto Students Representative Council) pour commémorer les événements de l'an passé. Selon les chiffres officiels, à peine plus de 20 % ont choisi de rester chez eux.

Vendredi, le nouveau président du S.S.R.C., M. Tromfomo Sono (M. Jabu Mazibuko n'ayant occupé ce poste que pendant une période de transition), a remercié les grévistes, avant de déclarer : *« Nous allons continuer à combattre notre ennemi — l'éducation bantoue — aussi longtemps que nous serons frustrés dans nos aspirations au savoir. »*

CHRISTIANE CHOMBEAU.

UNE CONFÉRENCE ANTI-APARTHEID EST RÉUNIE A LISBONNE

Une conférence mondiale *« contre l'apartheid, le racisme et le colonialisme en Afrique australe »* s'est ouverte jeudi 16 juin, à Lisbonne en présence de nombreux délégués étrangers, de représentants des Nations unies et des principaux dirigeants des mouvements d'Afrique australe.

M. Joshua Nkomo, coprésident avec M. Mugabe, également présent à Lisbonne, du Front patriotique du Zimbabwe (Rhodésie), a mis l'accent sur la nécessité d'un renforcement de l'aide matérielle à son mouvement. *« Les peuples du Zimbabwe*, a-t-il déclaré, *n'ont pas besoin de résolutions, mais d'armes. »*

Dans un message adressé à la conférence, M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, juge *« irréaliste de supposer que la paix en Afrique du Sud peut être obtenue grâce au système des Bantoustans qui consiste à écarter la majorité de la population du centre de la vie nationale pour en faire un peuple étranger dans sa terre natale »*.

● A PARIS, le comité d'action Breyten Breytenbach a réclamé jeudi la fin immédiate de l'isolement, la libération et l'autorisation de quitter l'Afrique du Sud *pour le poète sud-africain*, condamné en 1975 à neuf ans de prison. Celui-ci doit comparaître à nouveau le 20 juin devant un juge d'instruction pour violation de la loi sur le terrorisme (Terrorism Act).

A travers le monde

Chine

● M. KURT WALDHEIM, secrétaire général de l'ONU, se rendra en visite officielle à Pékin en juillet, a-t-on appris de source informée aux Nations unies le samedi 18 juin. — *(U.P.I.)*

Mozambique

● LES FORCES RHODESIENNES ont de nouveau attaqué le Mozambique dans la région de Mussorize (province de Manica), a annoncé vendredi 17 juin un communiqué officiel publié à Maputo. Des blindés, appuyés par des avions et des hélicoptères auraient participé à cette opération qui, selon Maputo, a causé d' *« importantes pertes »* parmi la population. —

Namibie

● UN PORTE-PAROLE DE LA SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest Africain) a condamné vendredi 17 juin l'initiative occidentale en cours pour régler le problème namibien. De son côté, M. Nujoma, président de la SWAPO, a condamné à Luanda le projet de Pretoria de nommer un *administrateur général dans le* territoire. — *(A.F.P.)*

Pakistan

● LE PREMIER MINISTRE, M. BHUTTO, a ordonné, vendredi 17 juin, la libération immédiate de toutes les personnes, parmi les treize mille arrêtées depuis le début des troubles politiques en mars, qui étaient encore incarcérées. Ce geste fait suite à l'accord récent *(le Monde* du 16 juin) entre le gouvernement et l'opposition, mettant fin à la crise. — *(Reuter.)*

Tunisie

Au procès du Mouvement de l'unité populaire

Les accusés nient avoir voulu renverser le régime par la violence

De notre envoyé spécial

Tunis. — La première semaine du procès devant la Cour de sûreté de l'Etat de M. Ben Salah et de trente-deux personnes accusées de faire partie du Mouvement de l'unité populaire (« le Monde » du 15 juin) a été consacrée à *l'audition d'une dizaine* d'inculpés importants : MM. Tahar Kacem, ancien président de l'Union des coopératives, condamné à cinq ans de prison en 1970 lors du procès de l'ancien ministre de l'économie, Brahim Hayder, soupçonné d'être le « coordonnateur » du Mouvement, Mohamed Bel Hadj Amor, Mongi Fékih, ancien gouverneur de Kairouan, Abbès Hakima, qui aurait exercé les fonctions de « trésorier », Mohamed Daoud, Tijani Harcha et Abdeljelil Ghabiche.

Les interrogatoires, menés par le président du tribunal, M. Mohamed Salah El Ayari, avec autant de bonhomie que de ténacité, permettent d'ores et déjà de dégager un certain nombre de faits concordants. Tout d'abord, les accusés nient avec ensemble avoir voulu renverser le régime par la violence ou par de moyens illégaux. Tous affirment qu'ils n'étaient pas organisés et qu'ils *ne militaient pas au sein d'un mouvement structuré*. Ils reconnaissent s'être rencontrés, mais non pas avoir tenu des *« réunions »* avec tout ce que ce terme implique. Ils ont voulu, disent-ils, réfléchir sur les raisons de l'échec de l'expérience socialiste menée dans les années 60. De là leur est venue l'idée de rédiger un manifeste pour affirmer leurs convictions, tout en réfléchissant sur le passé. Ce texte a été envoyé à Paris à des amis de l'ancien ministre de l'économie qui avaient fondé le MUP. *« Lorsque ce texte est revenu à Tunis*, ont dit notamment MM. Tahar Kacem, Brahim Hayder et Abbès Hakima, *nous avons constaté qu'il avait fait l'objet d'ajouts importants et qu'il comportait désormais une introduction et un appel au peuple tunisien sur les termes desquels nous n'étions pas d'accord. Il contenait également des expressions désobligeantes pour le chef de l'Etat. Nous avons fait part de notre mécontentement et de notre désaccord à nos amis parisiens. »*

Le différend entre les militants de Paris et ceux de Tunis s'est, semble-t-il, précisé en novembre 1976, lors d'une réunion tenue à Zurich. Les représentants du groupe de Tunis souhaitaient, en effet, fonder un parti pour la démocratie et le respect des libertés publiques. M. Ben Salah, ont-ils déclaré, n'était pas favorable à ce projet. Si parti il devait y avoir, estimait-il, ce devait être un prolongement en Tunisie du MUP.

La plupart des inculpés ont affirmé qu'ils se préparaient à légaliser leur action en déposant les statuts d'un parti. Toute leur activité antérieure, ont-ils dit, visait seulement cet objectif. Ils étaient à la veille de le réaliser lorsqu'ils ont été arrêtés, en mars.

Le dialogue, toujours très courtois, entre le président de la cour et les accusés ne s'est animé que deux fois, lorsque MM. Tahar Kacem et Tijani Harcha se sont plaints des tortures que leur aurait infligées la police durant l'enquête. M. Tahar Kacem a notamment affirmé qu'il n'entendait plus de l'oreille gauche à cause des sévices subis. Vendredi, M. Tijani Harcha, sans entrer dans les détails, a affirmé qu'un *« véritable laboratoire de tortures »* existait dans les locaux du ministère de l'intérieur. Des remous s'étant alors produits dans l'assistance, le président a dû ordonner une suspension de séance. La Ligue tunisienne des droits de l'homme a été saisie récemment par onze femmes de détenus de plaintes concernant les faits ainsi évoqués. Elle a ouvert une enquête qui n'a pu jusqu'à *présent aboutir*.

Plusieurs des inculpés ont réaffirmé à la barre, avec beaucoup de courage, leurs convictions socialistes, tel M. Brahim Hayder, qui s'est déclaré *« fier d'être jugé pour ses idées »*. M. Tahar Kacem a déclaré pour sa part *« qu'il faisait confiance à la justice tunisienne »*. Tous se sont employés à minimiser les faits retenus à leur encontre. Il apparaît d'ailleurs de plus en plus clairement que les actes qui leur sont reprochés et pour lesquels certains encourent les peines les plus graves, relèveraient en France de la liberté d'expression.

La cour doit encore procéder à une quinzaine d'interrogatoires et écouter les plaidoiries de nombreux avocats avant de se prononcer. Le procès pourrait encore durer une dizaine de jours.

DANIEL JUNQUA.

● *Dans un communiqué* rendu public à Paris, le MUP indique que les quatre avocats mandatés par l'Union des avocats arabes pour défendre les trente-deux accusés du procès de Tunis se sont vu refuser le visa d'entrée en Tunisie. Me Jabrane Majdalani, du barreau de Beyrouth, avocat de l'O.L.P., a été quant à lui refoulé à l'aéroport de Tunis-Carthage après avoir passé la nuit assis sur une chaise dans un bureau de l'aéroport.

UN APPEL POUR LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME

A la suite des arrestations survenues au cours du mois de mars 1977, un appel (1) pour la libération des détenus politiques et le respect des libertés démocratiques en Tunisie a été lancé. Nous en publions la conclusion :

« Nous demandons :

» — L'arrêt de toutes les poursuites judiciaires pour délit d'opinion.

» — L'amnistie générale et inconditionnelle pour tous les prisonniers politiques et pour tous ceux qui ont fait l'objet de condamnations en raison de leurs idées et de leurs convictions.

» — Le respect des libertés fondamentales et des droits de l'homme garantis par la Constitution tunisienne et par les conventions internationales auxquelles le gouvernement a solennellement souscrit. »

L. Aragon, écrivain ; L. Anternier, maire ; J. Andors, maire ; Ampigny, comédienne ; L. Attoun, critique ; G. Aurenche, avocat ; J. Berque, prof. Collège de France ; R. Badinter, avocat ; P. Boudowin, avocat ; F. Billoux, député ; M. Blanc, député ; M. Buttin, avocat ; J.-L. Boussard, juriste intern. ; R. Brischi, secrét. conf. C.F.D.T. ; Cl. Bourdet, journaliste ; Bardin, prof. ; H. Bayard, prof. ; P. Bayle, journaliste ; J.-M. Bernard, maire, cons. gén. ; R. Bois, pasteur ; P. Bommingur, maire ; J. Boulègue, maître assist. Sc. Po. ; C. Bourguet, avocat ; Breteau, chercheur C.N.R.S. ; B. Bourdier, architecte ; M. Bourgi, chargé de cours Sc. Po. ; R. Chapus, prof. ; J.-P. Camus, prof. méd. ; M. Caille, secrét. C.G.T. ; M. Carré, chargé rech. Sc. Po. ; M. Charzat, conseil. de Paris ; J. du Chateau, critique ; A. Cheval, assistant dr. pub. ; F. Chevallier, pasteur.

Destanne De Bernis, prof. en écon. ; G. Ducoloné, député ; P. Dalbert, fonctionn. ; R. Daniel, maître de conf. ; L. Darinot, député ; P. Decraene, journaliste scient. ; Derouesné, prof. méd. ; M. Dufriche, maire ; Duplieт, député ; Duroure, député ; Forni, député ; G. Frêche, député-maire ; M. Foucault, prof. Collège de France ; Follezou, interne hôp. de Paris ; R. Guyot, sénateur ; Ch. Goux, prof. en écon. ; M. Goux, prof. ; P.-F. Gonidec, prof. Sc. Po. ; J. Gilbert, membr. comm. ex. conf. C.G.T. ; P. Guidoni, conseiller de Paris ; J.-P. Gasc, maître de conf. ; Glaser, M.C. agrégé ; Y. Grenet, économiste ; M. Gjidara, maître assist. dr. pub. ; M.C. Hamchari ; J. Huntzinger, prof. ; Cl. Helffer, pianiste ; J. Isabet, maire, J. Jospin, prof. ; E. Jouve, maître assist. Sc. Po. ; C. Kahn, prof. ; P. Kolder, avocat.

M. Larivière, prof. méd. ; Ch. Laurissergues, député ; P. Lavigne, prof. dr. pub. ; Jean Jacques, prof. Collège de France ; V. Leduc, prof ; R. Lomet, secrét. C.G.T. ; G. Labica, maître assist. ; Lantin, prof. ; Lantnere, prof. ; Mme Lantnere, enseignante ; J. Laloë, maire ; J. de Lattre, M.C. agrégé ; A. Louvin ; R. Maxime, prof. ; G. Mingotaud, inspect. P.T.T. ; M. Mousel, fonct. ; A. Miquel, prof. Collège de France ; G. Montaron, journaliste ; Mazliak, prof. ; J.-C. Maitrot, maître assist. dr. pub. ; P. Noirot, journaliste ; L. Odru, député ; Mme Odru, directrice C.I.O. ; Y. Person, prof. ; F. Peter, maître de rech. C.N.R.S. ; G. Petiot, enseignante ; Prenant, maître assist. ; R. Pierot, maître assist. dr. pub. ; A. Paul, journaliste.

Quillemot, maître de conf. ; J. Rous, journaliste ; B. Ravenel, prof. ; D. Reig, maître de conf. ; J.-Cl. Roy, maître de conf. ; G. Reboul, journaliste ; R. Regosser, maire, cons. gén. ; G. Sarre, conseiller de Paris ; R. Stibbe, avocat ; P. Samuel, prof. ; J.-L. Seguillon, journaliste ; Ch. Sors, prof. méd. ; A. Tunc, prof. dr. pr. ; G. Tchoboustsky, M.C. agrégé ; M. Thouzeau, maire ; N. Tomiche, prof. ; E. Vacant, député ; A. Vivien, dép. ; J.-P. Vigier, maître rech. C.N.R.S. ; Werteen, C.N.R.S. ; F.-Z. William, avocat.

(1) Ceux qui désirent s'associer à cet appel peuvent s'adresser à Mme Pertois, 32, rue Henri-Barbusse, 94200 Ivry-sur-Seine.

Soudan

● LE GOUVERNEMENT a interdit, vendredi 17 juin, l'atterrissage sur son territoire des avions éthiopiens qui, en outre, ne pourront plus utiliser l'espace aérien soudanais. — *(A.F.P.)*

LA CRISE
La Nouvell
PROCHE-ORIE

OCÉANIE

Tunisie

Les accusés nient avoir voulu renverser le régime par la violence

LA CRISE AUX ANTIPODES

II. — La Nouvelle-Zélande, pays sans passion ?

Les antipodes sont en crise. En Australie, le gouvernement conservateur ne parvient pas à juguler l'inflation, à résorber le chômage, à attirer autant qu'il le désire les capitaux étrangers. Ce pays, qui possède d'énormes réserves de matières premières, est de plus en plus dépendant de l'étranger. En Nouvelle-Zélande, la reprise économique ne paraît pas non plus en vue (« le Monde » du 18 juin).

De notre envoyé spécial JACQUES DECORNOY

Wellington. — « *Le pouvoir de l'armée n'est plus contesté en Nouvelle-Zélande. Avec l'aide de conseillers sud-africains et des services spéciaux américains, le nouveau régime d'extrême droite est parvenu à mater le soulèvement de la minorité maorie, désormais soumise à d'incessants contrôles policiers. Tous les opposants sont soit en prison, soit en camp de concentration, où l'on torture sans scrupules.*

» *Il est clair que la classe politique n'a pas su répondre au défi lancé dans les villes, en septembre, par un petit groupe de terroristes maoris, dont le programme était nébuleux, mais qui devinrent rapidement des héros aux yeux de leurs frères de race, toutes strates sociales confondues. Cependant, l'armée a su diviser les Maoris, en sortant de geôle un de leurs chefs religieux qui prêcha la non-violence et isola les guérilleros qui avaient pris le maquis et ne purent résister longtemps au napalm et aux roquettes.*

» *La couronne britannique avait certes fini par prendre fait et cause en faveur du régime du général Haywood. L'attitude des travaillistes britanniques a cependant irrité à ce point Wellington que la Nouvelle-Zélande s'est retirée du Commonwealth et est devenue une république. Au grand soulagement de Washington, les troupes d'élite néo-zélandaises (les Bérets bleus), un temps rappelées dans le pays pour écraser la révolte, viennent d'être renvoyées en Papouasie-Nouvelle-Guinée, où elles sont engagées dans la lutte contre le soulèvement communiste local...* »

Les lignes qui précèdent sont évidemment absurdes. Elles résument le fruit de l'imagination d'un écrivain amateur de politique-fiction et auteur d'un excellent roman, *Broken October, New Zealand 1985* (1). Absurde, mais ce sont les périodes de malaise qui provoquent ce qui peut apparaître comme un délire, fût-il techniquement bien ficelé. La Nouvelle-Zélande demeure, en apparence, le pays « *sans passion* » récemment décrit dans un cruel pamphlet qui n'épargne ni les Blancs ni les *Maoris* (2).

Eternel refrain ? La situation n'est pas si simple. D'une part, la politique-fiction, sans parler de l'art du pamphlet, n'est pas neutre. D'autre part, les plus feutrées des conversations de 1977 sont le reflet de préoccupations, d'inquiétudes nouvelles, directement issues de la crise économique. L'euphorie politique et financière des années 1974-1975 s'est volatilisée. « *Encore se fait-on en haut lieu des illusions* », commente le directeur d'un institut de recherche économique. Il ajoute : « *La reprise n'est pas en vue. Tout indique que la crise durera encore pendant plusieurs années.* »

« Au tournant »

« *La Nouvelle-Zélande au tournant* » : tel est le titre d'un rapport récemment rédigé à la demande du gouvernement par un groupe d'experts chargés d'étudier les modalités d'une planification économique et sociale. Un organisme permanent a été mis en place à la suite de cette enquête, mais il serait erroné de penser que le pouvoir conservateur est soudain devenu un partisan des plans quinquennaux... S'il y a « *tournant* », il est à peine perceptible dans le domaine de l'action politique. En revanche, dans ce petit pays qui, depuis le début du siècle, se prévaut d'une législation sociale de pointe, qui, à défaut d'une société sans classe, a produit une idéologie égalitariste, et qui a, jusqu'à présent, prévenu tout heurt racial majeur, un relâchement du tissu social se fait jour, qui a pu inciter les dirigeants à mieux coordonner leurs programmes, à maîtriser davantage la marche des événements.

Si chacun parle d'abondance de crise, il est juste de souligner qu'il s'agit d'une crise au sein de l'abondance. Le pessimisme des exposés incite à sourire qui a en tête la pauvreté de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, la misère des masses indonésiennes — pour ne prendre que ces deux exemples « voisins ». Si la crise avait la profondeur évoquée par certains Néo-Zélandais, elle susciterait une réflexion nouvelle, dans les milieux d'opposition en particulier. Il n'en est rien. Le chef des travaillistes, M. Rowling, qui est aussi l'ancien premier ministre, ne ressent pas le besoin de proposer autre chose que de banales retouches à la législation, et il se situe très en deçà des plus timorés des sociaux-démocrates européens lorsqu'il regrette l'exclusion de Singapour de l'Internationale socialiste : passant sous silence les procédés policiers de M. Lee Kuan Yew, il ne voit aucune contradiction entre l'appartenance à une organisation qui se veut de gauche et le fait de diriger une île qui est un haut lieu du capitalisme mondial.

« *Et pourtant, si, il y a crise* », affirme un Wellingtonien qui a des fonctions officielles. Il ajoute lui aussi : *Non seulement il y a crise, mais le pouvoir se trompe s'il pense sérieusement que nous apercevons le bout du tunnel.* » Il se préoccupe moins de telle ou telle donnée conjoncturelle que d'une évolution qu'il qualifie de « *structurelle* » : « *En raison des difficultés économiques et financières actuelles, des tensions latentes sont apparues au grand jour. Tensions raciales entre les Maoris et les Européens. Tensions, à Auckland, entre les diverses communautés et les Polynésiens immigrés. Apparition ouverte d'une classe de riches à Auckland, alors qu'autrefois la richesse — rurale — demeurait comme cachée. Les nouveaux riches, qui ont gagné de l'argent grâce à l'industrie et à l'import-export, se voient. Les plus touchés par la crise sont les Maoris et les Polynésiens, mais ceux qui la ressentent le plus sont les membres de la classe moyenne inférieure : dans ce milieu, la perte d'un emploi sur les deux qu'avait le couple auparavant est perçue avec acuité. C'est à ce milieu que l'actuel premier ministre, M. Muldoon, a su parler pendant la campagne électorale de 1975. Il a su (des enquêtes sociologiques préliminaires l'avaient en cela aidé) jouer sur les préjugés de ces gens, notamment sur les ressentiments à l'égard des syndicats.* »

Une analyse sans doute juste, qui pourrait déboucher, dans un avenir certes imprévisible, sur une situation politique nouvelle, mais qui, pour l'instant, ne dépasse pas le niveau du constat. Les mythes populaires ne sont pas sciés à la base — témoin ce modeste travailleur (blanc) d'Auckland qui, tout en vibrant à la retransmission par radio d'une rencontre de cricket, nous assure que, dans son pays, « *nous sommes égaux, car je pourrais avoir un ministre pour voisin* ». Témoin aussi, en un sens, cet autre travailleur, qui lui est maori, et qui, avec une faconde hugolienne, un vocabulaire biblique, un élan de pasteur noir américain, nous décrit le paradis perdu de ses ancêtres (les poissons, le gibier, les vertes forêts et les plages blondes et bleues) pour aboutir à ce qui est, pour lui, a-poétique évidence : ses enfants doivent étudier pour se tailler une place dans la jungle de la société marchande. Tant mieux si, la couleur de peau mise à part, ils demeurent quelque peu maoris...

M. Kirk, le dirigeant travailliste, qui, en 1972, avait mené son parti à la victoire, et qui est mort à la tâche, avait tenté d'insuffler un peu de passion dans la société sans cause et sans rebelles. Non qu'il allât très loin, mais il n'avait pas craint l'impopularité, dans ce pays drogué par le sport, en interdisant les rencontres avec les Sud-Africains racistes et, faute de pouvoir imaginer un grand dessein pour la Nouvelle-Zélande, il avait espéré pour elle une destinée régionale : la Nouvelle-Zélande deviendrait véritablement une nation du Pacifique du Sud, s'insérant dans cet immense groupe d'archipels, moins pour en prendre la tête que pour y jouer le rôle de grand partenaire.

M. Muldoon, l'élu des « travailleurs à col bleu », des petits Blancs frileux, n'a pas, en dépit de proclamations contraires, pareil projet : « *Nous sommes redevenus un membre à part entière du club occidental* », note un fonctionnaire. M. Carter peut bien annoncer des décisions ou faire part d'intentions concernant la région sans en avertir le moindre du monde Wellington, Wellington ne s'émeut pas : la solidarité doit jouer à fond avec Washington, Tokyo et l'Europe occidentale. Et, avec l'Europe, note un haut fonctionnaire, il faut parler davantage de politique, « *même si le prix du fromage est important* ».

Important, il l'est, comme l'est la perpétuelle recherche de marchés pour cette production de masse de l'industrie rurale néo-zélandaise : le lait, le beurre, la laine, la viande. L'euphorie inconsidérée de naguère a vécu : adieu, et non au revoir, au boom des 1974-1975, nous ont dit tous nos interlocuteurs de Wellington. « *Nous vivons dans un autre monde*, dit un responsable. *Il faut oublier ce proche passé, celui des exportations à prix d'or et des importations d'énergie et d'autres produits à prix raisonnable. Le changement n'est en rien conjoncturel.* »

Les guimbardes d'Auckland

La Nouvelle-Zélande, qui n'appartient plus désormais au peloton de tête des pays riches (la mesure étant le revenu par habitant), fait désormais face à une vérité déplaisante. Vivait-elle au-dessus de ses moyens ? Disons que ses moyens lui sont maintenant limités, que l'augmentation des revenus est inférieure (légèrement) au taux de l'inflation, que, plus encore que dans le passé, elle doit accroître la productivité de son agriculture et la compétitivité de son industrie (ce qu'elle parvient à réaliser) et naturellement, s'assurer de débouchés pour ses campagnes. Certes, elle vend, mais elle aimerait disposer de ce capital rare qui s'appelle la sécurité : d'où l'insistance mise à demeurer présente sur le marché de la C.E.E., d'où, aussi, ces incessants voyages de par le monde (en Iran, en Grèce, un peu partout, à vrai dire) pour placer ici du mouton, et là des produits laitiers.

La vérité, M. Muldoon a décidé de la rendre aux prix, M. Kirk les avait gelés en partie. Le chef du gouvernement conservateur a décidé de faire payer les consommateurs, d'où des augmentations considérables des tarifs postaux, de l'électricité, etc. Il freine aussi les augmentations de salaires, modère celles des dépenses sociales. Il a dévalué en 1976, et beaucoup emprunté. Comme son collègue australien, il ne porte pas les syndicats dans son cœur. Un sentiment qui est loin d'être impopulaire, reconnaît l'opposition travailliste, sans s'émouvoir outre mesure : elle estime que le pouvoir ne peut réellement s'attaquer aux syndicats. Mais, toujours selon les statistiques de l'opposition, le nombre de journées perdues pour fait de grève a été en 1976 le double de celui de 1975 (« *un très grand gâchis* »).

La Nouvelle-Zélande continue de porter une grande attention à son environnement immédiat : le Pacifique du Sud. C'est en direction des archipels que son aide va en priorité, mais M. Muldoon a décrété une « pause » : l'assistance globale a légèrement diminué, en dollars constants. D'autre part, la politique d'immigration s'est durcie : Wellington entend instaurer un contrôle plus strict sur les allées et venues de Tongiens, de Cookiens, de Niuens qui, entre autres, s'installent à Auckland surtout.

Une image, pour terminer, qui n'est pas totalement dénuée de vertu symbolique. Certains soirs à Auckland, en fin de semaine surtout, des jeunes des deux sexes se livrent dans les artères principales à des rodéos automobiles incroyablement bruyants. Ils vont et viennent à bord de vieilles gimbardes, ou de camionnettes, s'arrêtent, vident quelques boîtes de bière, repartent en trombe. Ils sont seuls : les trottoirs sont vides déjà. Ils occupent le terrain. La police veille discrètement et n'intervient qu'en cas de « pépin ». Jusqu'à 2 ou 3 heures du matin, la ronde infernale se poursuit, jusqu'à l'assèchement des réservoirs. Une infime minorité ? Sans aucun doute. Elle désigne, à sa façon, qui n'est pas celle des têtes pensantes de Wellington, que la marche à suivre est génératrice de malaise lorsqu'elle aboutit à une impasse.

FIN

(1) Ouvrage de Craig Harrison (Reed éd. 1976).

(2) *The passionless people, New Zealand in the 1970s*, par Gordon McLauchlan (Cassel éd., 1976).

PROCHE-ORIENT

Irak

ASSASSINAT D'UN DIRIGEANT DU PARTI BAAS

Bagdad (*A.F.P.*). — Un dirigeant du parti Baas, au pouvoir à Bagdad, a été assassiné, a annoncé vendredi 17 juin le ministère irakien de l'information. Il s'agit de M. Othman Mohammed Faiq, membre du Conseil législatif de la « *région autonome* » kurde, directeur de la maison d'édition kurde au ministère de l'information, tué, selon le communiqué « *par un couard agent de la clique créée par l'impérialisme sioniste* ».

M. Faiq, d'origine kurde, était membre du Baas depuis 1939 : c'était lui qui, le premier, avait annoncé sur les ondes de Radio-Bagdad le succès de la révolution qui porta ce parti au pouvoir en 1968.

Le vice-président Mondale précise les vues de M. Carter sur la nécessité d'une « patrie palestinienne »

De notre envoyé spécial

San-Francisco. — Dans un discours prononcé vendredi 17 juin devant le World Affairs Council of Northern California, M. Walter Mondale, le vice-président des Etats-Unis, a repris et développé les thèmes sur lesquels M. Carter s'était étendu à plusieurs reprises depuis son arrivée au pouvoir en ce qui concerne le Proche-Orient. Il a dit qu'il pensait qu'Israël ne devait se retirer des territoires occupés qu'en échange d' « *une paix réelle* ». Mais il a estimé que la sécurité d'Israël se trouverait consolidée si, dans le cadre d'un règlement global, ce pays acceptait de revenir « *approximativement* » aux frontières d'avant la guerre d'octobre « *légèrement rectifiées à la suite de négociations* ».

M. Mondale a réaffirmé ce que M. Carter avait déjà dit à propos des Palestiniens. « *Ils sont à la source de la tragédie du Proche-Orient. Il est indispensable qu'ils cessent d'être des réfugiés sans patrie pour récolter les bénéfices de la paix : cela peut être réalisé par un compromis concernant une patrie* (homeland) *ou une entité palestinienne, de préférence associée à la Jordanie.* »

Selon le vice-président des Etats-Unis, deux conditions doivent être remplies pour que la paix puisse être instaurée au Proche-Orient : 1) que les Palestiniens acceptent de reconnaître Israël et de vivre en paix avec l'Etat hébreu ; 2) qu'ils renoncent à la violence et se tournent vers un avenir où ils pourront « *exprimer de façon pacifique leurs aspirations politiques légitimes* ».

Aucun responsable américain n'était allé aussi loin dans la reconnaissance des droits des Palestiniens. M. Mondale a rappelé cependant que le caractère de l' « *entité palestinienne* » devait être négocié directement entre les parties concernées.

Ceux qui pensaient, jeudi, après que M. Carter se fut entretenu avec le grand rabbin d'Israël, Shlomo Goren, que le président battait en retraite à propos des Palestiniens (1) s'étaient trompés.

Plusieurs personnalités juives américaines se disent « *déçues* » et « *inquiètes* » à propos du discours de M. Mondale. Le sénateur Ribicoff et d'autres représentants pro-israéliens, qui ont pris le petit déjeuner avec MM. Carter et Mondale, se sont, en revanche, montrés prudents et ont affirmé qu' « *ils approuvaient plusieurs points soulevés par le vice-président dans son discours* ».

LOUIS WIZNITZER.

(1) Selon le grand rabbin Shlomo Goren, M. Carter s'était déclaré fermement opposé à la création d'un Etat palestinien entre Israël et la Jordanie, et avait affirmé qu'un règlement du problème palestinien ne devait être envisagé que dans un cadre jordanien.



POLITIQUE

— Libres opinions —

L'AVENTURE CHIRAC

par PIERRE MARCILHACY (*)

L'HOMME est intelligent. Ses paroles, la manière rapide de les exprimer, sa facilité pour comprendre ou même deviner ce qu'on lui dit, tout cela justifiait les grandes fonctions qui lui ont été confiées, même si on n'est pas d'accord avec de nombreux aspects de la politique économique et sociale par lui menée.

Seulement, après avoir été le chef du gouvernement, sans s'être jamais plaint, sauf à son départ, des conditions dans lesquelles il devait exercer sa mission, M. Chirac, redevenu parlementaire et poursuivant avec constance et vigueur la recherche du pouvoir pour le pouvoir, rassemble autour de lui tous les nostalgiques d'un passé autoritaire et conservateur que rejette et rejettera le pays.

Nous nous étonnons qu'un homme aussi perspicace n'ait pas pris garde au fait constamment affirmé par l'histoire que tout mouvement brutal de la droite engendre toujours une poussée compensatrice et vigoureuse de la gauche. En ce sens, la démarche actuelle de l'ancien premier ministre devrait satisfaire ceux qui fondent des espoirs sur le changement de majorité en 1978. Néanmoins, les plus sages ne peuvent que déplorer qu'on aggrave la séparation du pays en deux blocs de plus en plus hostiles. Et puis si, par hasard électoral improbable, Chirac triomphait aux élections, il ne pourrait pas conserver à l'Elysée un chef de l'État dont il combat toute la politique, et spécialement la politique européenne. La victoire Chirac engendrerait une démission de Valéry Giscard d'Estaing et une nouvelle consultation nationale, dont bien malin sera celui qui en prédira le résultat.

Par ailleurs, le même Chirac qui soutient aujourd'hui connaître les recettes aux maux qui nous accablent n'en a appliqué aucune quand il était en mesure et en droit de le faire. La mairie de Paris, la maîtrise absolue du R.P.R. lui auraient-elles conféré des dons du ciel imprévisibles ?

On peut se permettre d'en douter au même titre d'ailleurs qu'on peut douter que la gauche dispose elle aussi d'une panacée. Tout au plus doit-on espérer qu'elle prendra les problèmes dans un sens moins illogique que celui adopté depuis près de vingt ans.

Et M. Chirac, que vient-il faire dans cette conjoncture avec tous ses talents et les moyens matériels considérables dont il dispose ? Faire triompher l'actuelle majorité présidentielle ? Curieuse majorité qui serait élue contre le président qu'elle dit soutenir.

On se perd en suppositions, mais le risque est grand pour notre pays qui ne doit pas s'abandonner aux doctrines autoritaires car celles-ci, et d'où qu'elles viennent, débouchent toujours sur la violence. On vient de tristement le constater.

Nous ne cesserons de répéter que la France ne se sortira de la mauvaise passe qu'elle traverse qu'en refaisant son unité ou en se construisant une large majorité. Alors pourquoi ces véhémences et ces bruits de bottes ? Il en est encore pour qui tout cela évoque de douloureux souvenirs.

(*) Sénateur de la Charente (non inscrit).

CORRESPONDANCE

A PROPOS D'UN FAUX

Nous avons reçu de M. Alain Savary, député socialiste de la Haute-Garonne, la lettre suivante :

Le 8 juin, *le Monde* publiait une lettre de M. Luc Soubré se référant à une lettre que j'aurais écrite à l'ambassadeur d'Ouganda à Paris.

Le 9 juin, vous indiquiez en une dizaine de lignes que les deux documents étaient des faux, que votre « vigilance » avait été surprise et cela sous le titre « M. Savary, M. Soubré et *le Monde* victimes de faussaires ».

Vous comprendrez certainement que je ne puisse me satisfaire d'une mise au point aussi sobre.

En effet, les victimes ne sont pas de la même nature.

En fait, M. Soubré et moi-même sommes victimes du manque de vigilance de celui de vos collaborateurs qui a tenu pour possible ce qui était inconcevable, à savoir que le parti socialiste ait souhaité une rencontre entre François Mitterrand et Amin Dada et que j'aie pu me prêter au rôle d'intermédiaire. Une telle supposition est injurieuse.

De surcroît, la fausse lettre qui m'était prêtée n'était pas signée, contrairement à votre mise au point du 9 juin.

J'ai porté plainte contre X. auprès de M. le procureur de la République à Toulouse.

Veuillez croire que ma réaction est également inspirée par le souci que l'image du *Monde* ne soit altérée par de telles pratiques.

QUESTIONS ORALES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE...

Les concentrations dans la presse française mettent en danger la démocratie

déclare M. Roland Leroy (P.C.)

Vendredi 17 juin, à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions orales, M. ROLAND LEROY, député communiste de la Seine-Maritime et directeur de *l'Humanité*, a attiré l'attention du gouvernement « *sur les graves difficultés que connaît la presse française et sur ses répercussions sur l'avenir de la démocratie dans ce pays* ». « *Cette situation*, a-t-il affirmé, *a été rendue plus inquiétante dans la dernière période du fait de l'accélération de la concentration dans la presse, concentration encouragée par la politique du pouvoir* ».

M. CHRISTIAN PONCELET, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, lui a répondu : « *Le gouvernement est attaché à la liberté et au pluralisme de la presse. Il n'a jamais cherché à favoriser la concentration en ce domaine, mais a au contraire considérablement amélioré le régime des aides de l'Etat.* » M. Poncelet a notamment rappelé les dispositions de la réforme du régime fiscal de la presse « *destiné à favoriser le pluralisme* ».

« *Il est donc inexact*, a ajouté M. Poncelet, *de dire que le pluralisme est menacé dans la mesure où toutes les familles de pensée ont actuellement la possibilité de s'exprimer. On a prétendu d'autre part que l'ordonnance du 26 août 1944 n'aurait pas été respectée lors de certaines opérations de regroupement. Le gouvernement, en la matière, ne peut que laisser le pouvoir judiciaire apprécier. Quant aux notions de liberté et de pluralisme, je crains qu'elles n'aient pas le même sens pour nous.* »

« *La liberté de la presse est menacée* », a réaffirmé M. LEROY, qui a ajouté : « *Vous parlez comme M. Hersant, et votre pluralisme c'est celui des marques de lessive : le même produit sous des étiquettes différentes.* » Il a ensuite évoqué le récent repas du premier ministre dans les locaux de *France-Soir* avec « *tous les gens qui violent l'ordonnance de 1944* ». « *C'est un encouragement*, a-t-il dit. *Vous accordez un label aux hommes de votre majorité. Oui, vous avez une presse officielle, officieuse. C'est le contraire du pluralisme.* »

« *L'Humanité autorise-t-elle souvent le droit de réponse ?* », a demandé M. PONCELET, qui a conclu : « *En matière d'information, vous ne pouvez nous donner de leçons.* »

Au cours de cette séance ont également été abordés les sujets suivants :

● **L'EMPLOI DES DEFOLIANTS.**

Observant que plus de 105 000 hectares de forêts, landes, maquis et garrigues avaient été brûlés en 1976, M. PIERRE CHARLES (rad. de gauche, Côte-d'Or) a réclamé que soient interdits sur le territoire français non seulement l'épandage aérien mais également l'emploi des défoliants.

M. JACQUES BLANC, secrétaire d'Etat à l'agriculture, a justifié l'emploi de certains produits (le « 2, 4, 5 T ») pour le dégagement des jeunes plantations forestières et l'entretien des pare-feu. Il a nié que ces traitements présentent un danger pour les populations concernées. « *Tout est question de dose* », a-t-il observé.

Le député a contesté que les défoliants ne présentent aucun danger, constatant notamment qu'ils ont des effets désastreux sur le gibier et qu'ils peuvent atteindre les sources et les nappes phréatiques.

● **L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE.**

M. DUROURE (P.S., Landes) a dénoncé « *la mise en place clandestine d'une importante réforme des structures administratives et pédagogiques de l'enseignement technique agricole public, réforme qui viserait, à son avis, à renforcer le caractère technologique de cet enseignement et à réduire la formation humaine* ».

M. BLANC a dénoncé, lui, « *une campagne qui tend à jeter l'inquiétude dans le corps enseignant en répandant des rumeurs de « réforme profonde » et de « démantèlement »* ».

● **LA CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE NUCLEAIRE EN MOSELLE.**

M. DEPIETRI (P.C., Moselle) ayant estimé souhaitable de renoncer au projet de Cattenom, près de Thionville, et de concentrer tous les efforts sur les centrales thermiques pour moderniser celles qui existent et en construire une nouvelle à Carling, M. MONORY, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, lui a répondu : « *Je croyais que M. Marchais s'était déclaré favorable à l'énergie nucléaire. Pour que des industries nouvelles s'implantent en Lorraine il faut assurer leur approvisionnement en énergie.* »

● **L'AUGMENTATION DU PRIX DU CAFE.**

M. MAUGER (R.P.R., Vendée) a regretté que les services du contrôle des prix n'aient pas permis aux cafetiers, limonadiers, hôteliers et restaurateurs d'augmenter leurs prix en conséquence. Mme SCRIVENER, secrétaire d'Etat à la consommation, a précisé que la hausse importante du café avait été prise en compte par les pouvoirs publics pour la détermination des prix. Par ailleurs une compensation entre les prix des différentes boissons a pu se faire.

● **L'OPERATION « BOITE POSTALE 5 000 ».**

M. XAVIER DENIAU (app. R.P.R., Loiret) a souhaité connaître ce que devenait cette opération lancée dans six départements afin que les Français puissent présenter des réclamations et des suggestions à propos des difficultés qu'ils rencontrent en matière de consommation.

Mme SCRIVENER lui a répondu :

« *Quatre ou cinq lettres par jour arrivent à chaque boîte postale. Cinquante litiges par mois ont pu être réglés à l'amiable. La moitié du courrier concernait des demandes de renseignement sollicitées avant un achat ou avant la conclusion d'un contrat.* »

● **L'HONORARIAT DES FONCTIONNAIRES.**

M. GABRIEL (appar. rép., Saint-Pierre-et-Miquelon) a regretté que la pratique se soit instituée après 1974 de ne plus conférer l'honorariat aux membres du corps préfectoral et, d'une façon générale, à l'ensemble des fonctionnaires dont la nomination est prononcée par décret. Il a constaté que, en revanche, le gouvernement accorde régulièrement l'honorariat aux universitaires et aux magistrats.

Pour M. BONNET, ministre de l'intérieur, « *la pratique actuelle n'a rien d'inéquitable, et le texte en vigueur ne sera pas abrogé* ». « *Votre réponse me stupéfie* », a répliqué le député, qui a déploré que « *tous les titres se dévaluent et que se répande un certain mépris à l'endroit des fonctionnaires* ». Le ministre s'est déclaré choqué par le mot « mépris ».

Sont également intervenus au cours de cette séance MM. GAU (P.S., Isère), sur le schéma d'aménagement de la région grenobloise ; DRONNE (réf., Sarthe), sur la Fédération des œuvres de l'enfance française d'Indochine ; Mme CREPIN (réf., Aisne), au nom de M. BEGAULT (réf., Maine-et-Loire), sur l'application aux femmes fonctionnaires de la loi sur la protection de la famille, et M. PETIT (R.P.R., Martinique), sur la définition du rhum dans le cadre de l'organisation du marché de l'alcool dans la Communauté. — P. F.

...ET AU SÉNAT

Un million de mètres carrés de bureaux restent invendus dans la capitale

Le Sénat a débattu, vendredi 17 juin, de plusieurs questions orales. Premier à intervenir comme auteur d'une de ces questions, M. DARDEL, sénateur des Hauts-de-Seine (non-inscrit), a critiqué la gestion de l'établissement public d'aménagement de la Défense à Paris. « Les millions de mètres carrés invendables, a-t-il affirmé, ont entraîné 9 milliards d'intérêts intercalaires et un déficit croissant... On va faire de la Défense une nouvelle affaire de La Villette. »

Réponse de M. Fourcade, ministre de l'équipement : « *Sur 1 650 000 mètres carrés de bureaux, 820 000 sont construits et 111 350 sont encore inoccupés... Pour ces 820 000 mètres carrés déjà construits, on a réalisé à ce jour un peu plus de 9 000 logements dont 60 % sont des logements cédés. Les résultats financiers sont les suivants : pour 2 840 millions de dépenses cumulées on note un déficit, c'est vrai, de près de 650 millions, déficit financé par 20 millions de subvention budgétaire et 623 millions de prêts du trésor et de la Caisse des dépôts, mais qui s'explique fort bien par la conjoncture difficile que traverse l'économie du pays. La situation n'est d'ailleurs pas spéciale à la Défense. Dans l'ensemble de la région parisienne un million de mètres carrés de bureaux restent invendu.* » « *Pour 1977, je prévois*, déclare M. Fourcade, *la vente de 70 000 mètres carrés de bureaux. Cependant une pause sera marquée compte tenu de la conjoncture... Il ne sera engagé de constructions nouvelles qu'au fur et à mesure des ventes, c'est-à-dire au fur et à mesure que le stock de bureaux réalisé et non encore vendu sera résorbé.* »

Les sénateurs ont ensuite discuté de la politique culturelle sur une question de M. SCHIELE (Union centriste, Haut-Rhin). « *La culture populaire et déjà la culture élitiste d'hier*, a déclaré ce sénateur, *n'ont pas trouvé pour les remplacer une authentique culture de masse (...). Réconcilier l'art et la vie, c'est un rendez-vous à ne pas manquer.* »

M. D'ORNANO, ministre de la culture et de l'environnement, a dressé, en réponse à cet orateur, le bilan de l'action gouvernementale. « *Nous avons, depuis quinze ans, mis en place ou restauré ces instruments que sont l'Opéra de Paris, qui a retrouvé le premier rang des scènes lyriques mondiales, l'Orchestre de Paris, la Comédie-Française, qui a été entièrement rénovée (...). Mais il faut que le coût de ces institutions soit supportable (...). Des discussions sont en cours pour mettre au point les conditions dans lesquelles les spectacles de l'Opéra pourront être systématiquement radiodiffusés, télévisés et enregistrés. Un accord vient d'être signé entre Radio-France et l'Orchestre de Paris.* »

« *Il s'agit à présent*, conclut le ministre, *de contribuer à doter la France d'un réseau culturel répondant au désir effectif de la population (...). Ce réseau diversifié devrait revêtir une forme adaptée aux spécificités régionales, s'y insérant ou les reflétant. Il apportera un écho décisif au réveil des traditions populaires, à la ré-animation des arts locaux et à l'affirmation des identités culturelles régionales.* »

« *Pourquoi*, demande notamment M. CAILLAVET (Gauche démocratique, Lot-et-Garonne) *ne pas instituer un fonds de création télévisuel analogue au fonds culturel ? Obtenez du premier ministre des pouvoirs de contrôle sur la qualité des programmes* ».

M. JAVELLY (P.S., Haute-Provence) se dit « *accablé* » par la précarité de l'enseignement musical, spécialement en zone rurale. M. DE BAGNEUX (Indépendant), Côtes-du-Nord) dénonce l'insuffisance des moyens financiers dont dispose le ministre de la culture, et M. CLUZEL souhaite qu'une politique globale soit définie, en particulier pour la télévision. Mme LAGATU (P.C., Paris) souligne elle aussi l'importance de la télévision, « *qui est*, dit-elle, *pour des millions de Français, la seule fenêtre sur le culturel* ». Mme ALEXANDRE-DEBRAY (indépendante, Paris) s'intéresse à l'enseignement de la danse et réclame un régime transitoire en attendant l'application, qui a été différée, de la réforme votée en 1965. M. PALMERO (Union centriste, Alpes-Maritimes) voudrait que le cinéma bénéficie du taux réduit de T.V.A.

Dans sa réponse, M. D'ORNANO exprime son accord de principe avec les propositions qui ont été faites par plusieurs orateurs en faveur de la création d'un musée de voitures anciennes constitué grâce au musée Schlumpf.

M. MONORY : la politique nucléaire est la condition de notre indépendance

Les sénateurs ont engagé une discussion, en fin de soirée, sur la politique nucléaire du gouvernement. M. HENRI CAILLAVET (gauche dém.), auteur de la question, affirme : « *Nous participons au projet « JET »* (1). *Ce que j'en sais, je le dois à ma participation au Parlement européen. Le site n'est pas choisi mais la France est déjà engagée pour un milliard. (...) Quelle voie sera choisie ? L'intérêt du surgénérateur c'est qu'il fabrique du combustible au fur et à mesure qu'il en brûle. Nous qui n'avons pas tellement d'uranium, la perspective nous est offerte, grâce au surgénérateur, de multiplier nos réserves par cinquante. Mais quand les gouvernements successifs ont-ils organisé un débat à ce propos devant l'Assemblée nationale ou le Sénat ? Jamais ! Pourtant le projet coûte 4 milliards, et je suis en mesure d'indiquer que 800 millions sont déjà engagés.* »

M. MONORY, ministre de l'industrie, a répondu : « *Le « JET » est un programme européen tout à fait expérimental. On ne peut reprocher au gouvernement d'étudier ce programme — à très long terme — avec nos partenaires. Ce qu'il faut craindre, au contraire, ce sont certains retards suscités par les réserves des Anglais devant des propositions allemandes et vice versa ! Mais il faudra se déterminer rapidement au moins sur le site. (...) Le programme nucléaire*, conclut le ministre, *se trouvera limité à quelque 90 000 mégawatts au lieu des 125 000 à 130 000 prévus. La France, pour sa part, atteindra 40 000 mégawatts en 1985, soit la moitié de la disponibilité nucléaire au sein de la C.E.E. Quant à la recherche sur les énergies nouvelles, nous sommes aussi dans le mouvement. Mais il faut craindre que les fournisseurs arabes de pétrole ne continuent de profiter de notre dépendance.* » — A. G.

(1) Le JET (Joint European Torus) est un réacteur annulaire où l'on espère atteindre les conditions physiques de température en particulier qui permettent la fusion thermonucléaire contrôlée. Les négociations achoppent depuis plusieurs années sur divers points dont le choix du pays où sera construit le JET.

L'AVENIR DU SYSTÈME COOPÉRATIF EN QUESTION DEVANT LA COMMISSION DES FINANCES.

La commission des finances du Sénat a longuement entendu M. Pierre Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, qui lui a demandé de rétablir l'article 15 du projet de loi portant règlement définitif du budget de 1975. Cet article, repoussé par l'Assemblée nationale, conditionne l'avenir de tout le système coopératif de notre pays. Il propose de faire remise à la Caisse centrale de crédit coopératif d'une somme de 380 millions, prêtée par le Fonds de développement économique et social.

Avant l'exposé du secrétaire d'Etat, le président de la commission, M. Edouard Bonnefous (Gauche démocratique), a souligné la gravité du problème révélé tardivement à la commission et a fait part de ses inquiétudes quant à l'avenir. Le rapporteur général, M. Maurice Blin (Union centr.), proposera le 21 juin, au cours du débat, un amendement acceptant le rétablissement de cet article, mais l'assortissant de dispositions permettant à l'Etat de contrôler efficacement la gestion du crédit coopératif.

● **RECTIFICATIF.** — Mme Pluta nous demande de rectifier les indications concernant son père, Jean Fonty, publiées dans *le Monde* du 10 juin, à l'occasion du décès de ce dernier. Contrairement à ce que nous avions indiqué, Mme Pluta précise que Jean Fonty, vice-président du conseil général de la Haute-Marne, n'était pas membre du R.P.R. et qu'il était « *indépendant de tout appareil politique* ».

AU CONGRÈS SOCIALISTE DE NANTES

M. Estier expose les thèses de la majorité et M. Guidoni celles du CERES

Au cours de la séance de vendredi matin, après le rapport de M. Mauroy, M. Michel Charzat, membre du bureau exécutif et animateur du CERES, explique pourquoi la minorité vote le quitus à la direction *(nos dernières éditions du 18 juin).*

« *Notre approbation*, déclare-t-il, *est globale, mais ni totale ni inconditionnelle. Nous regrettons certaines pratiques internes.* » M. Charzat fait allusion alors à des dissolutions de sections et de fédérations, notamment à l'occasion des dernières élections municipales.

Il ajoute : « *Parce que nous avons su dire non au cours des deux dernières années, nous pouvons dire oui aujourd'hui sans contrainte. On ne fera pas l'unité du parti dans l'humiliation des uns et la force triomphante des autres. Notre acte est un acte de raison et d'espérance dans notre capacité de dépasser les divergences.* »

M. Raymond Ghienne, de la fédération du Nord, estime nécessaire de développer les groupes socialistes d'entreprise et les sections d'entreprise. Il déclare que « *la gauche au pouvoir devra décider la reconnaissance effective des sections politiques d'entreprise avec le droit de réunion* ».

M. Jean Rous, membre du comité directeur, dénonce les méthodes de la direction du parti dans la discussion de la ligne politique et de la désignation des membres du comité directeur.

Il poursuit : « *La majorité est traversée de courants qui sont en réalité des sous-marins, puisqu'ils ne se présentent pas aux votes des sections.* »

MM. Feight (Hérault), Sutra, membre de la commission nationale agricole, et Guillaneuf (Puy-de-Dôme) interviennent ensuite.

Le congrès continue, vendredi 17 juin dans l'après-midi, la discussion du rapport d'activité présenté le matin par M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat national, chargé de la coordination.

M. Gaspin (Ardèche) se prononce pour la mise en place de structures préparant un véritable contrôle des travailleurs sur l'activité économique.

Mme Marie-Christine Auduc (Oise) déclare que de nombreux cadres qui ont accepté des responsabilités municipales ne sont plus en mesure d'assurer l'encadrement et la formation des nouveaux militants. « *Dans notre département*, dit-elle, *une bonne partie de la commission exécutive est absorbée par des tâches municipales.* » Aussi insiste-t-elle sur la nécessité d'un effort de formation des militants ; elle demande, pour cela, la création de centres de formation régionaux et la diffusion de dossiers sur les questions d'actualité.

M. Roger Fajardie, membre du secrétariat national, chargé des élections, justifie les conditions dans lesquelles le parti socialiste a mené, avec ses partenaires de l'union de la gauche, les négociations en vue de l'établissement de listes communes pour les élections municipales. Répondant à M. Feight, qui avait critiqué dans la matinée la position des instances dirigeantes du parti pour la préparation d'une liste à Béziers, M. Fajardie déclare : « *Rien ne justifiait que l'on s'opposât à ce que le camarade Balmigère, député communiste, menât la liste. La victoire est là pour montrer que nous avions raison.* »

M. Gérard Delfau, délégué national chargé de la formation, définit les principes de cette dernière : « *Nous ne voulons pas d'une formation basiste, mais nous ne voulons pas non plus d'une formation de cadres qui ait pour objet de « sélectionner » les futurs dirigeants du parti. La formation doit s'inscrire dans une perspective autogestionnaire. Elle doit être décentralisée.* »

Il annonce que les fédérations et les sections du parti devront organiser des réunions sur le thème : « Qu'est-ce qu'être socialiste aujourd'hui ? » Il indique qu'un effort particulier sera fait pour la formation des militants d'entreprises.

Répondant aux diverses interventions, M. Mauroy s'attarde en particulier sur celle de M. Ghienne, militant de la fédération du Nord, qui avait attiré l'attention du congrès sur la nécessité d'intensifier le travail des sections d'entreprises. « *Les voix ouvrières se partagent dans la proportion d'un tiers pour le P.S., un tiers pour le P.C., un tiers pour la droite* », déclare le maire de Lille. « *Il y a donc un tiers des voix ouvrières que nous devons aller chercher par priorité pour les ramener à la fidélité au front de classes.* » M. Mauroy insiste également sur la nécessité d'assurer aux travailleurs une plus grande représentation au sein du parti. « *On devrait faire un peu moins de théorie sur ce sujet et faire en sorte que les ouvriers soient un peu plus représentés aux niveaux local, fédéral et national.* »

M. Mauroy aborde ensuite le problème du droit de tendances dans le parti. « *Il est injuste*, déclare-t-il, *de traiter le problème de la cooptation pour le comité directeur comme on l'a fait au sein du courant 2. Le courant 1 a rempli sa mission, qui était de rassembler les militants socialistes.* » « *La synthèse la plus difficile*, poursuit-il, *c'est peut-être, comme le disait Jaurès, la synthèse des tempéraments.* » Le député du Nord estime qu'aujourd'hui « *la phase de construction du parti est terminée* ». Aussi se prononce-t-il pour que « *la parole soit rendue aux militants et aux sections dans la désignation des responsables* ». « *Il appartiendra*, poursuit-il, *aux délégués des sections de désigner la commission exécutive fédérale et aux délégués de ces commissions de désigner les membres du comité directeur.* »

« *Le problème des tendances n'est pas un problème de fonctionnement*, déclare M. Mauroy, *mais bien un problème politique qu'il faudra approfondir.* » Mais il estime que le quitus quasi unanime donné à la direction du parti manifeste l'unité des militants et leur approbation du travail accompli depuis le congrès de Pau.

Mis aux voix à main levée, le rapport d'activité est en effet adopté à l'unanimité moins cinq abstentions. Le congrès passe alors à l'exposé des deux motions nationales d'orientation et au vote indicatif sur ces motions.

DU NOUVEL HYMNE A L'« INTERNATIONALE »

Sous une toile d'araignée métallique, alors que la foule répartie sur les gradins du Palais des sports semble monter à l'assaut des parois de verre, Mikis Théodorakis fait découvrir aux socialistes leur hymne. Curieux spectacle, presque surréaliste ; comme si une fantasia populaire avait soudain envahi la place Rouge un jour de 1er mai.

D'un côté, debout, soigneusement alignés, lunettes chaussées, les membres du secrétariat national du parti socialiste s'attachent studieusement à déchiffrer le texte qui leur a été remis, tout en s'efforçant laborieusement de suivre le rythme de l'orchestre. A leurs pieds, un parterre de poings tendus et une farandole spontanément formée, tandis que la foule reprend déjà en chœur :

« France socialiste,
» Puisque tu existes
» Tout devient possible ici et maintenant. »

Sur le podium, la silhouette noire de Mikis Théodorakis, la chevelure agitée de soubresauts, ses bras soudain démesurés ondulant dans la lumière des projecteurs. A ses côtés, la silhouette blanche d'Herbert Pagani, la barbe soignée, des lunettes dorées, suit, lui aussi, les paroles sur une feuille. Et, soudain, la feuille oubliée, le refrain une nouvelle fois jaillit sous les acclamations des spectateurs. Pourtant, à la sortie, tandis que la foule se sépare à regret, tandis qu'elle rompt cette unanimité si difficile à obtenir dans une salle située à l'autre bout de la ville, ce sont naturellement les paroles de l'*Internationale* qui fleurissent sur les lèvres. — T. P

M. ESTIER (majorité) : l'accord doit se faire sur une base politique

Présentant la motion numéro un, qui est celle de la direction du parti, M. Estier souligne que « *les trois quarts des militants, lors des congrès fédéraux, ont donné leurs suffrages à cette motion* ». « *Ce texte*, ajoute-t-il, *contient des propositions qui constituent les éléments de la réponse à la question posée à l'ouverture de ce congrès : y aura-t-il ou non synthèse ?* »

M. Estier présente quatre remarques préliminaires :

1) Il rappelle les trois orientations fondamentales du P.S. : l'union de la gauche, le front de classes, l'autogestion ;

2) « *La majorité du parti*, dit-il, *est faite de divers courants* (qui) *se sont entendus pour présenter solidairement cette motion et sont donc tous engagés par les propositions qu'elle contient* » ;

3) M. Estier affirme que ce congrès est vraisemblablement le dernier avant l'arrivée au pouvoir du parti socialiste ;

4) « *En votant pour la motion un, la majorité des militants a, du même coup, approuvé l'action de la direction sortante* ».

M. Estier en vient alors au contenu du texte de la majorité. Il indique qu'il porte sur « *l'ensemble des questions qui préoccupent les Français, et sur lesquelles ce congrès doit se prononcer. C'est sur l'ensemble de ces questions que doit porter un accord entre nous tous, un accord réel, condition évidente d'une éventuelle synthèse.* » M. Estier énumère alors les problèmes sur lesquels l'accord doit être réalisé : ceux du parti lui-même (information, formation, action dans les entreprises parmi les femmes et parmi les jeunes) ; ceux, d'autre part, de la période de transition, après l'arrivée au pouvoir de l'union de la gauche : « *Faire un parti uni pour la transition*, dit-il, *c'est aussi, et bien entendu, renforcer son unité. Contrairement à ce qu'ont affirmé à plusieurs reprises nos camarades du courant deux, nous ne posons pas ce problème en termes disciplinaires.* » M. Estier souligne qu'un accord éventuel doit se faire sur « *une base politique* » et énumère alors les points qui lui semblent être actuellement cause de divergences : « *Sommes-nous d'accord, camarades*, déclare-t-il, *sur la conception des relations entre les partis qui constituent l'union de la gauche et sur les conditions de la préservation de l'identité de notre parti au sein de cette union ?* »

M. Estier interroge aussi les membres de la minorité sur leur conception « *du nombre des nationalisations et de leur contenu* », ainsi que sur « *le rôle respectif de la planification démocratique, dont la nationalisation d'un certain nombre de secteurs-clés et de l'ensemble du système bancaire est évidemment l'un des éléments décisifs, et le marché que nous n'envisageons*, dit-il, *ni de supprimer ni d'ériger en moteur déterminant de l'économie* ». Il cite également comme point de désaccord l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel.

« *Sur toutes ces questions que je viens d'évoquer, comme sur celles qui touchent au fonctionnement du parti, poursuit-il, la motion 1 contient des propositions précises. Ces propositions, je le répète, ont été approuvées par les trois quarts des militants. C'est donc tout à fait logiquement à partir d'elles que doit s'engager le débat.* »

M. GUIDONI (CERES) : définir les convergences

M. GUIDONI, conseiller de Paris et l'un des dirigeants du CERES, qui présente la motion du courant 2, remarque d'abord qu'au congrès d'Epinay huit motions étaient en présence. « *A Grenoble*, poursuit-il, *il y en avait six ; à Pau, quatre. Aujourd'hui, il y en a deux : c'est, dirai-je, de bon augure.* »

« *Un certain nombre de clarifications doivent être faites en commun* », souligne M. Guidoni, qui cite en premier lieu le domaine économique et celui des perspectives à court terme : les nationalisations, mais aussi « *l'environnement international de la gauche au pouvoir* ». Sur ce point, il précise : « *Personne n'a jamais nourri l'illusion de voir le rêve socialiste se réaliser à l'intérieur de frontières verrouillées* ».

Il aborde ensuite le problème du fonctionnement du parti, en notant que cette question n'a pas été soulevée par la minorité mais bien par la direction actuelle. « *Que le parti soit capable d'assurer dans ses locaux, dans sa presse et avec ses moyens une véritable démocratie : nous ne demandons rien d'autre. Il faut que les différentes sensibilités puissent s'exprimer d'une façon autonome ainsi que nous l'observons si bien pour l'une d'elles dans la motion 1.* » M. Guidoni indique qu'un certain nombre de motions de synthèse adoptées dans des congrès fédéraux comme celui du Nord « *montrent la voie dans laquelle on peut aller* ».

Il s'étonne de ce que le problème du rôle du parti dans la période de transition « *dont on avait tant dit lors de la convention sur l'autogestion qu'il était difficile et mériterait peut-être un congrès extraordinaire* » ne fasse l'objet que de « *quelques lignes* » dans la motion du courant 1.

« *Je crois sincèrement qu'aucun de ces problèmes n'est tel qu'il ne puisse être résolu par une discussion confiante et un dialogue loyal* », poursuit M. Guidoni qui s'étonne des propos de M. Mauroy, et affirme : « *Nous ne sommes pas là pour approfondir les divergences. Nous sommes là, au contraire, pour définir les convergences. Nous sommes là pour savoir si nous pourrons atteindre à un stade supérieur de l'unité du parti. Voilà qui fixe bien le cadre et les limites de notre discussion mais aussi son importance.* »

Le vote indicatif sur les deux motions donne les résultats suivants : sur cinq mille neuf cent quatorze mandats, quatre mille quatre cent quarante et un (75,09 %) se sont portés sur la motion 1, mille quatre cent dix-neuf (23,99 %) sur la motion 2. On compte cinquante et un mandats pour l'abstention et trois pour le refus de vote. Par rapport aux suffrages exprimés, le texte des amis de M. Mitterrand remporte donc 75,48 % des voix, celui des amis de M. Chevènement 24,21 % des voix.

PATRICK JARREAU.

Le retour de la minorité à la direction n'est pas encore acquis

(Suite de la première page.)

M. Guidoni n'a pas nié l'existence de désaccords sur ces sujets mais, pour le CERES, dont il est l'un des animateurs, il y a là matière à débat et à une réflexion qui ne pourrait aller dans un seul sens, sans risquer de s'appauvrir. L'essentiel pour les dirigeants du courant 2 est que les convergences auxquelles le parti a dû jusqu'ici sa progression permettent à présent l'expression de sa diversité. Deux conceptions de l'unité socialiste sont donc en présence : celle de la direction, soucieuse de cohésion et d'efficacité, et celle de la minorité, qui souhaite que le parti soit capable, par un débat constant, de dépasser ses acquis.

Bien que membre du secrétariat national, M. Jospin, lors de la réunion du courant 1, a semblé souhaiter un tel débat puisqu'il a demandé que le congrès se poursuive sans que le souci de la synthèse empêche les uns et les autres d'exposer librement leurs thèses.

Les délégués majoritaires ont paru, au cours de cette réunion, plus désireux que leurs dirigeants de parvenir à une motion unique et de voir les animateurs du CERES revenir au secrétariat national.

Les représentants des deux tendances, réunis séparément en fin d'après-midi, étaient, les uns et les autres, divisés sur les conditions et les conséquences d'un accord. Dans la majorité, M. Defferre, dont la fédération ne compte que 2 % de partisans du CERES, plaidait pour la synthèse dont M. Mauroy soulignait qu'elle devrait s'accompagner d'un plus strict respect de la discipline. La tendance dominante semblait être celle qu'exprimaient MM. Colliard et Hernu, membres du comité directeur, et M. Beregovoy, membre du secrétariat national, qui estimaient qu'un accord politique n'entraînerait pas nécessairement l'entrée des dirigeants de la minorité au secrétariat. Ainsi, à Grenoble, en 1973, les partisans de M. Jean Poperen avaient voté avec la majorité sans entrer aussitôt dans les principales instances dirigeantes du parti.

Les délégués de la minorité étaient également divisés sur la nécessité d'un accord. Beaucoup déclaraient qu'il ne devrait pas reposer sur un abandon des positions du CERES. Ceux qui pensent que le parti connaît une « *dérive social-démocrate* » jugent préférable d'y maintenir une opposition qui puisse en limiter l'ampleur.

En terme de rapports de forces, le problème est simple : l'entrée de la majorité dans les instances dirigeantes de la quinzaine de fédérations que contrôle le CERES vaut-elle d'ouvrir à celui-ci les quatre-vingts autres ?

T. P. et P. J.

CRÉATION D'UN « COMITÉ D'ÉTUDES SOCIAL-DÉMOCRATE » ?

Les militants de la Loire-Atlantique de la Fédération des socialistes démocrates ont distribué, samedi matin 18 juin, à l'entrée du congrès socialiste, le texte d'un discours de M. Eric Hintermann, secrétaire général de la F.S.D. Dans ce document, M. Hintermann, qui a été exclu du P.S. en 1975, s'adresse aux congressistes « *au nom de la troisième tendance, celle d'un socialisme sans lien avec le parti communiste et favorable à une politique réformiste plutôt que de rupture avec la société actuelle* » *(le Monde* du 18 juin, dernières éditions).

Le secrétaire général de la F. S. D. a indiqué qu'il n'a pas l'intention de participer aux travaux d'un éventuel « *groupe de réflexion* » ou « *comité d'études* » social-démocrate, dont la création pourrait être annoncée prochainement. Ce groupe rassemblerait des personnalités comme MM. René Lenoir, Olivier Stirn, Lionel Stoléru, secrétaires d'Etat ; Bernard Stasi, ancien ministre (C.D.S.) ; Dominique Bussereau, secrétaire du bureau politique du parti républicain ; et Jean-Claude Colli, délégué aux énergies nouvelles (radical).

● *Yann Berriet* vient de mourir à Paris des suites d'une crise cardiaque. Il était âgé de quarante-six ans. Spécialiste des « communications de groupes », il est l'un des fondateurs de cette profession récente, qui utilise les moyens audio-visuels pour les communications à l'intérieur des entreprises et l'élaboration des « images de marque » dans les expositions. Yann Berriet, qui avait conseillé Georges Sarre pendant sa campagne pour la mairie de Paris, était l'un des créateurs de l'affiche du P.S., la rose au poing.

SELON UN « ROMAN » A CLÉ

Le général Ailleret, mort en 1968, aurait été assassiné

Le général Charles Ailleret, chef d'état-major des armées, promoteur de la « stratégie tous azimuts » est mort avec sa femme et sa fille, ainsi que tous ceux qui l'accompagnaient lorsque le DC-6, qui le ramenait en France, s'écrasa au sol peu après avoir décollé de l'aérodrome Saint - Denis - de - la - Réunion, le 9 mars 1968. Seule une hôtesse gravement blessée survécut. L'enquête conclut à une erreur de pilotage. Un jeune écrivain, originaire de l'Ouest canadien, John Saul, historien de formation britannique est parvenu après une longue enquête, à la conviction que l'avion du général avait été saboté. Par qui ? John Saul a préféré écrire, pour les lecteurs français, un roman, changer les noms et brouiller certaines pistes. Il n'en arrive pas moins à une conclusion : le général a été tué au moment où il venait d'obtenir du général de Gaulle des pouvoirs qui lui permettaient de mettre fin à la puissance permanente de l'*establishment* militaire traditionnel.

Dans le roman, le général s'appelle Mariotte, mais le masque est parfaitement transparent. D'autres, posés sur le visage d'hommes politiques du régime le sont tout autant. Ils deviennent opaques dès qu'il s'agit de personnages redoutables et redoutés, qu'une accusation directe pourrait amener à réagir.

Le livre de John Saul fait songer au *Chacal* de Frédéric Forsythe, l'histoire de ce mercenaire chargé par contrat d'assassiner le général de Gaulle. Vérité ou vraisemblance psychologique de certains personnages, montée du suspense, fin haletante et tragique, qui paraît, elle relever, uniquement du roman noir. Reste à savoir si le livre est convaincant John Saul a interrogé assure-t-il, plus de cent vingt personnes. Manifestement, beaucoup de propos qu'il rapporte dans son récit sont la retranscription fidèle d'interviews. Le général Ailleret était un homme détesté par beaucoup de ses pairs et de ses subordonnés. Contre vents et marées, bien avant l'arrivée au pouvoir de de Gaulle, il avait, comme commandant des armes spéciales dans un petit bureau du boulevard Saint-Germain, préparé, cible d'une ironie acerbe, la réalisation de l'armée nucléaire française. Ses origines le coupaient d'un milieu militaire qu'il qualifiait avec mépris de « bourgeois ». En Algérie, à la tête d'un secteur, puis, après une promotion rapide, au commandement en chef à la suite du putsch, il avait accumulé contre lui les rancœurs des partisans de l'Algérie française et les jalousies dues à un avancement accéléré.

Il le savait, se raidissait jusqu'à la provocation, solitaire ou presque, exclu volontaire de ce qu'il considérait comme une caste. De Gaulle, privé d'hommes dont il pouvait être absolument sûr, avait besoin d'un chef militaire sur lequel n'avaient prise ni les traditions ni les relations personnelles. Un instrument utile et, pour un temps, indispensable. John Saul a fort bien saisi et montré la rugueuse silhouette du chef d'état-major des armées muré dans ses certitudes polytechniciennes.

Ses adversaires sont moins bien typés. Le « général Dehal », mondain, intrigant et ambitieux, qui imposera l'« exécution », grâce à un chantage mutuel, à un des « maîtres de l'ombre », de la Ve République gaullienne n'est manifestement qu'un symbole. Quant aux traits du maître des basses œuvres, même si un nom vient automatiquement à l'esprit, l'excès de noirceur prêté au personnage, la force même de la trahison que l'on attribue à un des serviteurs les plus zélés du gaullisme laissent supposer que, dans son cas, le romancier l'a emporté sur l'historien.

Quant aux circonstances de l'« accident », John Saul avance une thèse très précise, qui représente le point le plus fort de sa démonstration. Le général Ailleret — pardon, le général Marcotte, — en visite officielle à la Réunion, veut regagner d'urgence Paris, où ses adversaires s'agitent. Trompant l'équipage du groupe de liaisons aériennes ministérielles sur la date et l'heure du départ, les comploteurs enivrent et droguent ses membres. Pendant ce temps, l'un d'eux, un officier aviateur, inverse le palonnier de l'appareil, ce qui, paraît-il, peut être fait sans que le pilote, dans ses vérifications finales, s'en aperçoive.

L'avion décolle et, au lieu de virer vers la mer, s'écrase à flanc de coteau. Le bruit sera répandu que l'accident était dû à l'ivresse.

Le lecteur — même averti des dessous de la Ve République — est embarrassé. John Saul, manifestement, n'a pas livré tout ce qu'il savait, ou croyait savoir. Où commence la réalité ? Où finit la fiction ? Cette sorte de « crime d'Etat » paraît au premier abord peu vraisemblable. A la fin d'un entretien tendu, derrière des portes fermées à clé, un homme politique qui ressemble fort à M. Alexandre Sanguinetti déclare à l'enquêteur : « *Il y a une chose que je voudrais vous faire comprendre, c'est qu'il n'y a pas de pouvoir militaire en France.* »

L'auteur est convaincu au contraire que ce pouvoir est une donnée permanente de la politique française et que ses détenteurs étaient prêts à tout pour le préserver, même à un assassinat.

A des moments essentiels de l'histoire récente, des chefs de l'armée ont certes joué un rôle qu'aucune Constitution ne leur accorde, qu'il s'agisse de la demande d'armistice imposée par Weygand en 1940 et des débuts du régime de Vichy, de la guerre d'Algérie et de la chute de la IVe République, du putsch d'Alger, de l'appui que de Gaulle est venu symboliquement leur demander en Allemagne en 1968. Dans les périodes de crise, l'armée s'est souvent considérée comme dépositaire des « valeurs fondamentales ».

Existe-t-il pour autant un « pouvoir » permanent, pratiquement intangible, aux mains d'une caste toujours renouvelée ? Sans nuances, la thèse est excessive.

Quant au dossier, il est troublant, sans être suffisamment démonstratif. Du moins le « roman » ambigu de John Saul a-t-il entre autres qualités celle de donner une image véridique d'une époque où le chantage aux souvenirs de la Résistance et de l'occupation, les complots, les machinations politico-policières, étaient monnaie courante.

John Saul n'a pas l'air tout à fait convaincu que ces temps soient vraiment révolus. Il se trompe Bien sûr.

JEAN PLANCHAIS.

★ John Saul, « Mort d'un général », roman. Seuil, 267 pages, 39 F

En Alsace

UNE RENCONTRE ENTRE M. MARCHAIS ET Mgr ELCHINGER EXIGERAIT LA DISCRÉTION.

Continuant le voyage qu'il effectue en Alsace, M. Georges Marchais a été reçu, vendredi 17 juin, à Bischeim (Bas-Rhin), par le maire, M. Claude Luzt (div. g.), élu en mars dernier sur la liste d'union de la gauche.

M. Marchais a indiqué que s'il il y a désormais dans cette région de « *nombreuses municipalités de gauche avec en leur sein des élus communistes, c'est dû, pour une part décisive, à la confiance profonde et parfois massive que nous ont accordée, à nous tous, les travailleurs chrétiens. C'est là un grand succès pour l'union.* »

D'autre part, Mgr Léon-Arthur Elchinger, évêque de Strasbourg, que M. Marchais avait souhaité rencontrer (*le Monde* du 15 juin), a précisé qu'il n'avait pas refusé une entrevue avec le secrétaire général du P.C., mais qu'elle n'avait pas été programmée. Le secrétariat de l'évêque de Strasbourg a indiqué « *qu'il avait été convenu d'un commun accord, entre Mgr Elchinger et M. Maxime Gremetz, représentant de M. Marchais, qu'une telle rencontre ne pourrait pas avoir lieu à l'occasion de cette tournée, étant donné que les conditions de discrétion souhaitable n'auraient pu être respectées* ».

● *M. Edgar Faure*, président de l'Assemblée nationale, a déclaré, vendredi 17 juin, que la création du groupe Présence radicale au sein du Comité d'études pour un nouveau contrat social (*le Monde* du 17 juin) ne constitue pas « *une opération scissionniste* ».

LA PENSEE UNIVERSELLE

romans

Marie-Claire DENOYEL
« LES PIERRES DU CHEMIN »
Sans cesse rejetée dans un passé révolu par un quotidien monotone et difficile
320 pages, 42,80 F T.T.C.

René POUVREAU
« HISTOIRES VÉRIDIQUES ET AUTRES »
Les êtres qui nous entourent recréés avec une rare finesse psychologique
256 pages, 34,30 F T.T.C.

Lucie AUBERSON
« DES TRAINS MAIS PAS DE GARE »
Une évocation romancée de Louis Mayses, cet homme de bien et de bonté
192 pages, 27,90 F T.T.C.

Sylvia DOUYÈRE
« L'ACCUSATION »
Les honnêtes gens sont toujours le commencement de la fin
96 pages, 17,20 F T.T.C.

Hugues BOURQUIN
« LE CAS BAMAUDE »
Etrange policier qui préfère écouter le chant du coq que d'entendre trois reniements
96 pages, 23,60 F T.T.C.

Geog RHEMANE
« HERMANIUS LE MALIN »
Avec une précision d'historien et de documentaliste cet auteur rend vie à une période ancienne
192 pages, 27,90 F T.T.C.

Françoise BLONDEL
« IMAGES »
Etrange, inquiétant, le parcours de deux personnages à la rencontre d'eux-mêmes
96 pages, 21,40 F T.T.C.

Pierre SABATIER
« UNE DEMOISELLE DE CAMARGUE »
Le poids des convenances dans la bonne société au début du siècle
224 pages, 30 F T.T.C.

Bernard FONTANA
« TOUBAB, TOUBAB ! »
Le face à face d'une communauté blanche et noire décrit avec réalisme, érotisme, et humour
320 pages, 42,80 F T.T.C.

Edmond VIARD, prêtre
« DANS LE CŒUR D'UN MARTIEN »
Et si les extra-terrestres ne nous étaient supérieurs que... par leur grandeur d'âme
224 pages, 32,10 F T.T.C.

Annonciade PIETRINI
« JEUX D'ENFER ET JEUX DU CIEL »
Un amour semblable à une guerre larvée où l'individualité ne cesse de réclamer ses droits
224 pages, 24,70 F T.T.C.

Dominique GUERRINI
« MISSION SINGULIÈRE AU PAYS DES MILLE COLLINES »
Ecrit par un expert de l'O.N.U., un récit qui est aussi un document authentique
288 pages, 37,50 F T.T.C.

Louis CHAUVET
« L'ÉTÉ D'OSSEJA »
Une femme face à la corruption et... à l'amour. Un brillant roman d'analyse
224 pages, 38,60 F T.T.C.

Bernard BOUILLON
« LA PLANÈTE DANS LE BOCAL ou LES BRUITS QUI COURENT »
Satire et caricature dans un univers de science-fiction
160 pages, 26,80 F T.T.C.

M.-M. CHASSERIAUX
« PAR UNE FENÊTRE »
Une jeunesse typique de notre monde moderne dépeinte avec réalisme mais sans vulgarité
160 pages, 26,80 F T.T.C.

Jeanne FORTIER
« UN DERNIER AMOUR »
Retrouver le sel de la vie, la foi de la jeunesse
248 pages, 35 F T.T.C.

Jacques BAUD
« POST TENEBRAS LUX »
Un ange exterminateur réalise une prophétie de Nostradamus : la destruction de Genève
224 pages, 32,10 F T.T.C.

Jean-François THOMAS
« DERNIÈRE DANSE A GOLNAC »
Des récits fantastiques où le drame est une farce et la farce un alibi du drame
192 pages, 27,90 F T.T.C.

Jean-Claude QUINARD
« DAVID WILSON »
Une aventure policière et écologique écrite par un jeune pour les jeunes
128 pages, 23,60 F T.T.C.

Albert BRETAGNOLLE
« LA VEILLÉE »
Comme devant la cheminée, une atmosphère de bien-être et de fabuleux romanesque
192 pages, 27,90 F T.T.C.

Marie-France BONNET-GUÉRIN
« LA TERRE HUMIDE »
Un style nouveau et haletant en mots à facettes pour une histoire merveilleuse
64 pages, 21,40 F T.T.C.

Hélène MAURRAS
« VÉRO LA BELLE EN 36 TABLEAUX »
Des êtres désaxés, blessés, pour qui vivre reste malgré tout un bonheur
96 pages, 23,60 F T.T.C.

Mara YADREG
« PROPOS D'ARANTELLES »
Un livre de rêve, d'humour et de fraîcheur
64 pages, 16,10 F T.T.C.

Frédéric LEPLAY-BARSAC
« PHILIPPE », tome I : « Taxi, Amour et... Symphonie »
Un ton libre, libéré, à l'image des personnages du récit
256 pages, 37,30 F T.T.C.

J. OLIVER-CALLE
« LE DOYEN »
Un roman, mais aussi un message aux hommes de bonne volonté
160 pages, 26,80 F T.T.C.

Jack MORT-Henri LABBÉ
« POINT VIRGULE ou GÉNOCIDE POUR PAS GRAND-CHOSE »
Un récit sans fioritures qu'un irrésistible humour au second degré rend insolite
128 pages, 25,70 F T.T.C.

Marie-Jane LISTERA
« VIRGINIE »
Une évocation touchante de la Vendée, un message de bonheur
192 pages, 30 F T.T.C.

André VALADE
« POUR UN SOURIRE (CONTES POUR LE LIT 26) »
Une vive sensibilité, née peut-être d'une enfance privée d'amour maternel
224 pages, 30 F T.T.C.

Carmen CLAUSELL
« LA BELLE ÉPOQUE »
Autour d'une mystérieuse et dramatique histoire d'amour
64 pages, 22,10 F T.T.C.

Jacques-Marie GHISLAIN
« DIX, VINGT, CENT »
Un homme s'identifie aux personnages nés de ses fantasmes
160 pages, 26,80 F T.T.C.

essais

André HELLOT
« RÉFLEXIONS SUR LE TEMPS PRÉSENT »
Retrouver dans la Création l'intention qui seule peut rendre un sens à notre vie
224 pages, 34,30 F T.T.C.

Pierre BELOTTI
« LA LONGUE NUIT DU PROLÉTARIAT »
Vers une émancipation non encore aboutie
160 pages, 26,80 F T.T.C.

Yves JAUBERT
« L'IMMORTALITÉ POUR DEMAIN »
Le point des connaissances actuelles sur la cellule biologique et ses mutations
192 pages, 27,90 F T.T.C.

Georges-Armand MASSON
« LE MARCHAND D'INSOLENCES »
Dans la lignée de Chamfort et de Jules Renard, un recueil irrésistible de traits d'observation judicieux et impertinents
224 pages, 30 F T.T.C.

Louis-Léonard NANEIX
« PHÈDRE L'INCOMPRISE »
Un examen attentif et impartial du texte de Racine
256 pages, 37,80 F T.T.C.

Guy BERTAUX
« VIOL D'ENTREPRISE ET FUSION D'UN G.I.E. »
Les réflexions d'un expert de Cour d'Appel sur le monde des affaires et de l'administration
224 pages, 34,30 F T.T.C.

Gilbert RIQUIER
« L'AVENIR DU MONDE ET DE LA FRANCE D'APRÈS LES PROPHÉTIES »
Du prolongement des prophéties bibliques dans le monde contemporain
256 pages, 37,50 F T.T.C.

Janusz HOLDERT
« EN TOI, FRANCE, MES RACINES MEURTRIES »
Un homme se souvient de ses années d'enfance dans une cité minière
224 pages, 32,10 F T.T.C.

Théodore-Camille PONTZEN
« LA RELATIVITÉ DES PRINCIPES HUMAINS »
Ce n'est plus l'Homme qui vaut par ses connaissances, ce sont les connaissances qui vaudront par l'Homme
128 pages, 26,80 F T.T.C.

Suzette DAVIET
« POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES »
Un recueil d'exercices et de réflexions pour l'apprentissage de la lecture, qui ne peut qu'intéresser parents et enseignants
160 pages, 27,90 F T.T.C.

Louis VALCERNET
« OCCITANIE : LA TRAGÉDIE CATHARE »
Des origines du catharisme à sa survivance dans le monde d'aujourd'hui
192 pages, 27,90 F T.T.C.

Michel LATOUD
« AGONIE DU MARXISME, NAISSANCE DE LA SOLIDARITÉ »
Pour un collectivisme national à la française, et non plus international
160 pages, 27,90 T.T.C.

Michel AUGER
« CITÉ DES HOMMES »
Une contribution capitale au problème brûlant de l'habitat
256 pages, 37 F T.T.C.

Camille CREUSOT
« VÉRITÉ OU ES-TU ? »
Une réflexion sur les grandes questions de toujours
288 pages, 38,60 F T.T.C.

Marie-Antoinette QUILICI
« CORSE, PAYS DE MON ENFANCE »
Les souvenirs naïfs et pleins de fraîcheur d'une petite fille corse à l'aube du progrès
192 pages, 30 F T.T.C.

Jean PAROCHE
« CRÉTINISME TECHNOCRATIQUE EN DÉMOCRATIE FRANÇAISE »
N'y a-t-il qu'à subir et se taire ?
160 pages, 23,60 F T.T.C.

Michel ARTH
« LA RÉSURRECTION DES IVRES MORTS »
Sur le problème aigu de l'alcoolisme, le refus de croire en une chute irréversible
192 pages, 30 F T.T.C.

poésie

Jacques VALETTE
« AILLEURS »
96 pages, 21,40 F T.T.C.

Jean-Claude WENGER
« AMBRE NOCTURNE »
160 pages, 26,80 F T.T.C.

Eric DEVANTHERY
« NOMES ÉOLIENS » suivi de « ÉVA »
112 pages, 21,40 F T.T.C.

Paul COUTEAU-BEGARIE
« POÈMES D'ORGUE »
176 pages, 26,80 F T.T.C.

André de GLETAGNE
« EMPIRES ET CATHÉDRALES »
64 pages, 16,10 F T.T.C.

Daniel DELAPIERRE
« RELIEF DE PERDITION »
80 pages, 21,40 F T.T.C.

THERY
« A LA QUEUE LEU LEU »
144 pages, 26,80 F T.T.C.

Huguette LÉGARÉ
« LE CIEL VÉGÉTAL »
160 pages, 26,80 F T.T.C.

Paul MERCIER
« POUR UNE PAROLE HUMAINE »
112 pages, 21,40 F T.T.C.

Marie-Christine BARBERAN
« VESTIGES DE PLAIES »
80 pages, 21,40 F T.T.C.

André GUILLAUME
« LUMIÈRES ET OMBRES »
48 pages, 16,10 F T.T.C.

Claude-Héléna LARGY
« AU VERGER DES BACCHANTES »
112 pages, 23,60 F T.T.C.

Liliane VANDERVORST
« GRAINES D'IVRAIE DANS CHAMPS D'IVRESSE »
64 pages, 19,30 F T.T.C.

Tina RAIG
« A GRANDS TRAITS »
96 pages, 21,40 F T.T.C.

Robert LAVAL
« ALGÉRIE, QUI ES-TU ? »
88 pages, 19,30 F T.T.C.

Jean-Claude OTTAVI
« A CŒUR PERDU »
96 pages, 21,40 F T.T.C.

Gaëtan GRATET
« EXPULSION » suivi de « LA CILVIE-CONFÉRENCE »
144 pages, 30 F T.T.C.

Gérard ALLÈGRE
« UN INSTANT OU PLUS »
64 pages, 19,30 F T.T.C.

Jean REMAUDIÈRE
« MOUVEMENTS »
160 pages, 26,80 F T.T.C.

J. de LA FONTAINE-MICHALON
« POÉTRASTÉRIES »
144 pages, 23,60 F T.T.C.

Guy HUPPÉ
« QUÉBEC, PRESQUE PAYS DE MES AMOURS »
192 pages, 26,80 F T.T.C.

Robert SOLLOUM
« CONCLUSIONS »
112 pages, 21,40 F T.T.C.

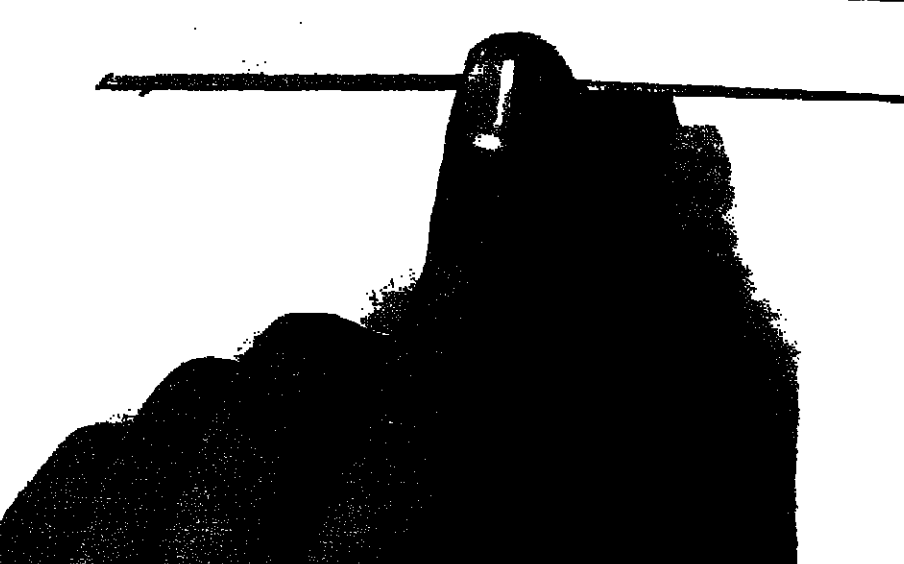
Maurice HENENSAL
« LE CHANT DES LOINTAINS »
240 pages, 32,10 F T.T.C.

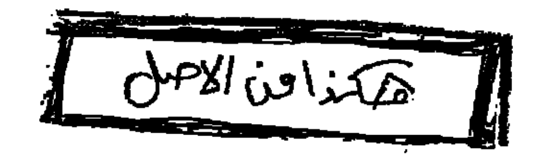
Yves LEGRAND
« OMBRES ET AUBES »
96 pages, 19,30 F T.T.C.

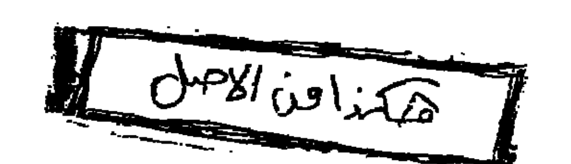
Francine GREIVELDINGER-MIRKOWITCH
« CES SENTIERS DE SILENCE »
48 pages, 26,80 F T.T.C.

3 BIS, QUAI AUX FLEURS • PARIS-4e • 352-85-44

Pour les libraires DIFFUSION, LIBRAIRIE, VENTE : 7, rue des Carmes. — PARIS (5e). — Tél. : 033-75-95 ou aux C.R.D.L. HACHETTE











Le Monde aujourd'hui



Regard

LE CANNIBALE

IL est monté à Odéon. Ce n'était pas l'heure de pointe, mais il y avait du monde dans la voiture de seconde classe. Elégant, grand, il occupe la seule place vide de la banquette. Il ouvre son journal et y plonge la tête. Déjà il avait attiré les regards des voyageurs par ses grandes jambes, son aisance et ses gestes quelque peu envahissants. En lisant le journal, il mâchait du chewing-gum et souriait.

Une dame d'un certain âge, de ces dames qui n'ont pas de lèvres mais qui les dessinent avec du rouge, l'observait tout en prenant les autres à témoin. Le jeune homme était très amusé par ce qu'il lisait. La dame aux lèvres peintes n'arrivait plus à contenir sa gêne, sa colère. Elle murmura à qui voulait bien être son complice : « *Quand même, ils exagèrent... Pourquoi ne restent-ils pas dans leur brousse ? Nous, on ne va pas les voir là-bas. Une vieille dame, ils ne la respectent pas. Vous croyez qu'il a compris ? Pensez donc ! D'ailleurs, ce n'est même pas de la politesse ; il est écrit en toutes lettres qu'il faut « laisser les » places aux personnes âgées et » aux invalides... ». Ils exagèrent. Non seulement il est de couleur, mais il doit être sourd. Quelle époque ! Ils vont maintenant occuper la France. Ils en sont capables avec leurs grandes jambes. Et dire qu'il y a des Françaises qui couchent avec...* »

Le jeune homme, impassible. Les autres voyageurs assistent à la scène sans broncher. La vieille dame s'adressa alors directement à sa voisine : « *Dites-moi, madame, comment ils font là-bas ? Qu'est-ce qu'ils font des vieilles dames là-bas ?...* » La voisine ne répondit pas.

Le métro s'arrête. Barbès-Rochechouart. Le jeune homme se leva. En passant devant la vieille dame indignée, toujours debout, il dit : « *Chez nous, là-bas, les vieilles dames, on les mange, madame !* »

TAHAR BEN JELLOUN.

LES ENFANTS PERDUS

Voir la mer en hiver

« QUE faites-vous ? — *Ouvrier spécialisé chez I.B.M.* », répond Dominique au médecin qui l'interroge. Sur sa table de chevet *Aurore*, de Nietzsche et *Histoires extraordinaires*, de Poe. Quand je suis entré dans la chambre d'hôpital, je ne l'ai tout d'abord pas remarqué. Le premier jour, il n'a rien dit. Il n'était qu'une chevelure noire, un corps d'adolescent maigre et efflanqué. Mais quand l'autre est parti, il s'est mis à parler.

Il avait fait une dépression nerveuse, quitté le lycée. « *J'ai raté mon bac. Avec des copains, nous sommes partis voir la mer en Bretagne, en hiver. La mer, c'est chouette en hiver... Le Mont-Saint-Michel. On a bivouaqué dans un petit port, à côté de Saint-Brieuc. Et puis nous sommes rentrés, et j'ai raté mon bac.* »

Il raconte sa vie, ses espoirs, ses angoisses par bribes, par lames. Et je devine, je sens la peur qui sourd de ses propos, la peur d'être ridicule. « Tu n'a pas redoublé ? — *J'avais déjà repiqué ma première, une première* D, *après une première* C. *Ensuite, j'ai choisi la terminale* A, *les gens sont plus intéressants. Il y avait un type extraordinaire, fou de Nietzsche, qui portait une cape blanche, récitait des vers en allemand. Il buvait de la vodka et jetait son verre. Un jour, il est allé voir un petit éditeur. Il lui a expliqué : « Je suis » poète, je veux être édité. » C'est te dire à quelle hauteur nous planions. Nous étions un peu fous. Il n'a jamais eu de nouvelles de son manuscrit. Aujourd'hui, il est inscrit en Sorbonne et vit dans une chambre en face d'un hôtel particulier où a séjourné Oscar Wilde. C'est avec lui que je suis parti voir la mer. Les cinquante premiers kilomètres, c'était chouette. On partait sans rien, comme ça, après les cours. On n'allait pas bien loin...*

» *J'ai aussi vécu dans une communauté, près de Foix. J'étais arrivé avec mes petites idées, Freud, la psychanalyse. Je ne comprenais rien. Les types m'ont tout de suite expliqué. Mais ça n'a pas marché. Il y avait une ferme, des ruches ; c'était chouette. Mais j'en ai eu marre des discussions, de toujours tout discuter, de ses problèmes, des problèmes des autres. Quand tu es le point de mire, le centre des propos, c'est dur. Tu as envie d'être seul, mais les autres le devinent, et il faut parler... Ou quand le soir, après huit, neuf heures de travail, pendant le repas, un type grimpe sur la table et hurle, traite les autres de crétins, c'est dur.*

» *Alors je suis rentré. J'ai voulu m'engager. Mais à la gendarmerie, ils m'ont dit d'attendre, de voir.*

— T'engager ?

— *Oui, je voulais un cadre, des gens qui se taisent, qui agissent. Je croyais aussi que, le soir, je pourrais penser, réfléchir. Aujourd'hui, je suis chez mes parents. J'aime leur affection. Et je travaille chez I.B.M. Ils vont peut-être me mettre à la porte, cela fait une semaine que je suis absent et je suis temporaire. Au début, quand je rentrais le soir, je pleurais, je me couchais sur le sol, je pleurais.*

Un vieux de 48 ans

» *Tu vois, j'ai décidé de me ranger. Vivre en marginal, c'est difficile. Il faut avoir une aide des parents, des ressources. Je connais un type qui est allé à Katmandou, il est revenu malade, son père lui verse 1 500 francs par mois, c'est bien. Et un vieux de quarante-huit ans ; ses grands-parents ont quitté la Russie en 17 avec des bijoux, un trésor. Et lui vit encore dessus. Il écrit. Pas pour être édité. Pour son plaisir. Il nous prête sa maison ; il fait des coups. La nuit, il aide les grévistes. A quarante-huit ans, c'est bien de s'amuser encore comme un petit fou.* »

Et Dominique est parti. Avec ses livres — il venait d'acheter *Lucifer et l'Enfant*. Il allait chez son copain fou de Nietzsche « *qui voulait devenir un sage et se donner la mort* ». A la fin du mois, il prendra des vacances chez une copine à Saint-Raphaël. Une fille qui veut se marier avec un type riche, très riche. Elle est partie à Saint-Raphaël, pour cette raison. Elle pense que ce sera plus facile en province, sur la Côte. En février, il sera sous les drapeaux et l'année d'après, en juin, il fera un stage de collaborateur d'architecte dans un centre F.P.A. à Corte. « *C'est chouette, collaborateur d'architecte*, m'a-t-il dit. *Enfin ce ne doit pas être drôle, collaborateur...* »

YANN MICHÈLE.

LE CHIEN

Requiem pour Tino

MME THERESE habite près du métro Arts-et-Métiers, entre la rue de Montmorency et la rue des Gravilliers, dans un logement étroit et vétuste, rempli de souvenirs de famille, à quelques encablures du Centre Georges - Pompidou. Encablures, c'est le mot, car Mme Thérèse a été durant vingt-sept années l'épouse fidèle et attentive d'un marin breton. En ce temps-là, elle vivait à Fécamp. Son mari était terre-neuvas, donc longtemps absent chaque année. Mme Thérèse en silence portait sa croix, une sorte de croix de Lorraine, puisqu'elle est native de Nancy.

Une fois son époux mort et enterré, les comptes réglés, les maigres biens vendus, elle vint s'installer à Paris en qualité de serveuse de restaurant. Elle ne songea pas à se remarier. Elle est de ces femmes qui ne peuvent avoir qu'un homme dans leur existence. Mais, pour égayer sa solitude de femme seule, sans enfants ni petits-enfants, elle acquit un chien. Un chien perdu sans collier. Un bâtard. Indescriptible. Quelque chose comme le produit de l'accouplement contre nature d'un dogue et d'un pékinois. Mais le chien avait des yeux mouillés d'affection infinie, des yeux rouges de tendresse comme ceux de Mme Thérèse lorsqu'elle rentrait chez elle, passablement éméchée, aux alentours des 10 heures du soir, après avoir ingurgité maints « petits blancs » dans les bistrots du quartier en compagnie d'une humanité paumée, grande gueule, et titubante.

Un jour — il y a trois semaines environ, — ayant bu plus que de coutume, Mme Thérèse donna pour la première fois une raclée injustifiée à son chien, qui décida alors courageusement d'aller vivre sa vie plus loin, ailleurs.

Mme Thérèse, ivre, s'endormit du sommeil du pauvre. A l'aube, dessoûlée, elle appela son cher Tino, baptisé ainsi en l'honneur de son chanteur préféré. Tino ne répondit pas, n'aboya pas, et pour cause. Mme Thérèse pleura. Bien que peu portée sur les travaux d'écriture, elle se tua à rédiger en une dizaine d'exemplaires un message du genre : « *Forte récompense à qui rapportera Tino mon chien...* » Elle ne savait pas au juste en quoi consistait la forte récompense, et elle éprouva quelque difficulté à « dépeindre » son tendre compagnon. Elle colla les affichettes elle-même, un peu partout sur les rares arbres et les innombrables palissades du quartier.

Quelques jours plus tard, le patron du café qu'elle avait indiqué comme boîte postale lui apprit qu'un monsieur à la voix très distinguée avait téléphoné et qu'il serait là, le soir même, à 7 heures, avec Tino sain et sauf.

A 7 heures moins deux, Mme Thérèse, fébrile d'avoir avalé coup sur coup deux « calva », aperçut à travers la vitre Tino tenu en laisse par le monsieur à la voix très distinguée, un homme d'une cinquantaine d'années vêtu d'un complet sombre.

Elle ouvrit la porte du café, surgit sur le trottoir dans la pâle lumière d'un matin de mai. Tino la reconnut aussitôt. Il bondit, la laisse glissa entre les mains du monsieur qui cria quelque chose. Aveuglé par le bonheur des retrouvailles, Tino ne vit pas l'ambulance qui surgissait à 100 à l'heure et s'engouffrait dans la rue Beaubourg. Tino vola en l'air et retomba sur l'asphalte en morceaux épars. L'ambulance s'immobilisa net, dans un crissement de pneus lugubre. Le chauffeur bondit, mi-horrifié mi-colérique. Il expliqua en haletant, aux premiers badauds accourus sur les lieux du drame, qu'il transportait un homme qui pouvait mourir d'une seconde à l'autre et qu'il ne pouvait pas perdre un instant. Il cria une adresse d'hôpital, un numéro de téléphone, puis remonta dans son véhicule, qui s'ébranla sur les chapeaux de roue.

Il n'y eut pas, bien entendu, d'enterrement pour Tino. Seuls les riches ont accès à ces baroques et luxueux cimetières des chiens. Tino disparut dans l'anonymat de la fosse commune.

Depuis ce jour fatidique, Mme Thérèse est très triste. Elle ne parle plus à personne. Elle boit, enlisée dans un mutisme qui se veut agressif, mais n'y parvient guère.

Samedi dernier, à l'heure de l'apéritif et de la lecture des journaux pour le tiercé du lendemain, Bébert, un « chif » du coin, a proposé à l'honorable assemblée qu'elle se cotise pour acheter un couple de serins à Mme Thérèse. Ainsi que quelques bonnes bouteilles de pinard. Des serins, mais pas de chien surtout.

Bébert, qui a plus de cœur que d'argent sur son livret de caisse d'épargne, a ajouté : « *Des serins ! Parce que ça chante !* »

Dans l'élan, il offrit une tournée générale à la mémoire de Tino. Je l'avoue, il y eut à cet instant quelques regards mouillés fuyant vers les plafonds, quelques mouchoirs discrètement roulés en boule, quelques sanglots de ménagères émues.

Il paraît que ce matin Mme Thérèse a dit au patron du café qu'elle allait repartir pour la Lorraine, dans son village natal, où les chiens peuvent courir follement, entre les champs et la mare aux canards, loin des bolides qui écrasent les pauvres Tino.

ANDRÉ LAUDE.

Au fil de la semaine

Les « hors-venus »

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

ENCORE un proverbe au rancart : charbonnier n'est plus maître chez soi. Tout le long des rivages, de Menton au Touquet, les propriétaires de maisons et d'appartements de vacances ont pris depuis longtemps l'avantage du nombre dans les petites stations sur la population locale. A la périphérie des grandes villes et, pour Paris, jusque dans l'Yonne, le Loiret, l'Eure, l'Eure-et-Loir, l'Oise, l'Aisne, la Marne, combien de villages où les résidents secondaires sont désormais plus nombreux que les autochtones ? La Touraine, la Provence, le Périgord, les Alpes et les Savoies, les Pyrénées, ont été tour à tour atteints. Et voici que l'invasion a gagné jusqu'au fond des Ardennes et de la Franche-Comté, au cœur de la Lozère et de l'Ardèche.

Les envahisseurs ne sont pas tous de la même espèce. Il y a d'abord les touristes qui ne font que passer, parfois s'attardent, et à l'occasion louent un gîte pour quelques semaines d'été. Puis ceux qui ont acquis une maison où ils viennent les uns en vacances, les autres en fin de semaine respirer l'air pur et retrouver une vie saine. Enfin, les citadins émigrés qui ont choisi de vivre désormais à la campagne.

Ceux-là, on les appelle en Normandie les « horsains », en Anjou les « hors-venus », dans la Bretagne du Sud les « survenus », et partout ils sont et ils restent des « Parisiens », même s'ils sont originaires de Lille ou de Lyon, des « étrangers », même s'ils viennent de 20 kilomètres, des gens « qui ne sont pas d'ici », même s'ils sont revenus finir leurs jours dans la région où ils sont nés.

Mais parmi eux, comme parmi les résidents secondaires, il en est qui sont doublement étrangers : ce sont les Belges, les Hollandais, les Suisses, les Allemands. Il y a ainsi des hameaux néerlandais au bord du Larzac, des villages allemands en Ardèche, des communes suisses en Périgord, d'imposantes colonies wallonnes ou flamandes dans le Var et en Provence... Le facteur et la boulangère seront bientôt les seuls à parler français.

Et partout, c'est le même refrain : ils achètent tout, ils nous prennent tout, ils font monter les prix, ils perturbent la vie locale... Ah ! On n'est plus chez soi. Même si on leur fait bon visage, on n'en pense pas moins.

***

Une première remarque vient à l'esprit : s'ils achètent, c'est qu'on leur vend. Et qui leur vend bon prix sinon ceux-là mêmes qui viennent ensuite se plaindre de voir leurs fermes belgicisées et leurs villages germanisés ? Paysans trop peu aidés, dont les enfants, devenus ouvriers ou employés à la ville, ne reprendront pas l'exploitation trop peu rentable, mais veulent pouvoir payer leur appartement, changer de voiture, s'offrir des vacances lointaines. Héritiers qui liquident allégrement, à coups de chèques à quatre zéros, des hectares qui, il y a vingt ans, ne valaient rien et hier encore demandaient beaucoup de peine pour rapporter tout juste de quoi survivre. Sans parler des malins qui, pris en main par un agent immobilier qui sait y faire, lâchent de temps en temps une bergerie en ruine pour construire une station-service pour leur fils, un méchant coin de bois pour rénover les bâtiments de leur ferme, une mauvaise friche pour le prix d'un gros tracteur.

Alors les « étrangers » restaurent à grands frais et, il faut le dire, souvent joliment la ruine payée à prix d'or : vieilles pierres, tuiles romaines, fenêtres à petits carreaux, poutres dégagées, une orgie de vigne vierge, de glycine et de géraniums... Les amoureux du passé, les apôtres du retour à la nature, les écologistes et les régionalistes soupirent : ces « étrangers » ont les poches pleines, ils peuvent s'offrir du rêve, eux, tandis que les Français n'ont pas les moyens de faire de même et doivent brader leur passé, leurs maisons, leur patrimoine.

Ce n'est pas vrai : il y a des Français qui ont parfaitement les moyens de faire revivre les villages. A commencer par ceux qui, précisément, vendent leurs fermes et leurs hectares. Mais voilà : ils préfèrent bâtir de coquets pavillons à l'orée de la ville voisine ou acheter un F 3 dans quelque « résidence du soleil » à La Grande-Motte ou à Merlin-Plage. Les gémissements sur les « étrangers » qui « nous prennent tout », sur les « Parisiens » et autres gens du Nord qui « nous volent jusqu'à notre soleil », sur notre grande misère et la richesse de ces intrus sont hypocrites. En traversant à cent à l'heure, bateau sur le toit et télévision dans la caravane, le charmant vieux village pour arriver plus vite au camping ou au studio-douche-coin-cuisine avec terrasse panoramique près de la plage où il bronzera entre le pastis et la pétanque, le Français versera une larme de crocodile sur son pays envahi.

***

Avec les « horsains », « hors-venus » et « survenus », c'est une autre affaire. On les connaît, on voisine, on s'en méfie. Ils ont trop tendance à donner des leçons, à imposer leurs habitudes, et ils perturbent la vie locale, brisent les routines, déchirent le réseau de relations — faites de cousinages, de traditions, d'habitudes et aussi de vieilles haines recuites — qui sont le tissu social de la commune. Ils veulent faire bouger les choses, ils sont politisés, ils dérangent, et les réflexes du clan jouent facilement contre eux (1).

« Ils se figurent qu'il n'existait rien avant leur arrivée », dit l'un des vieux habitants. Et le notable local de fustiger « des gens venus d'ailleurs pour semer la discorde dans notre paisible localité ». A cet égard, les récentes élections municipales ont marqué une étape importante : ce n'est pas par hasard que, dans plusieurs départements proches de Paris, on a vu trois, quatre ou cinq listes s'affronter dans des villages de cent ou cent cinquantes feux alors qu'on n'en comptait habituellement qu'une ou tout au plus deux — encore la seconde était-elle souvent incomplète. On a vu des ballottages dans des communes où un tel événement, de mémoire d'homme, ne s'était jamais produit. On a même vu parfois un promoteur immobilier conquérir le fauteuil de maire à la tête d'un conseil composé exclusivement d'agriculteurs. Pris entre le désir d'équiper, de développer leur commune et la crainte d'être envahis, peut-être dépossédés, les autochtones hésitent, varient, se divisent, puis s'enferment dans une méfiance compréhensible.

La mobilité sociale, pourtant bien nécessaire, n'y trouve d'abord pas son compte, ni la tolérance. Peu à peu cependant, les tensions se relâchent, les relations se nouent, l'intégration se fait — pas très vite encore, mais beaucoup plus rapidement qu'autrefois. Il y a là, avec des aspects très positifs à côté d'inévitables inconvénients, un élément important et bien négligé, qu'aucune statistique et peu d'études de sociologues peuvent saisir, de transformation en profondeur des mentalités dans les campagnes françaises.

(1) Il y a eu récemment à ce sujet d'excellents articles de Jean-Dominique Boucher, dans *Ouest-France*. D'autre part, Cavanna, dans *Charlie-Hebdo*, a souvent abordé le problème des « étrangers », notamment le 9 septembre 1976.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

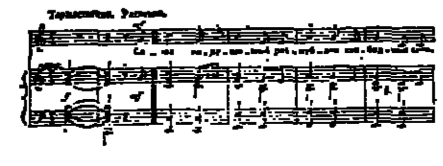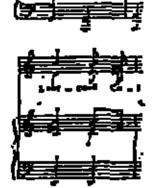
PRAVDA

Huit colonnes à la une

Pour être sûre que ses lecteurs ne minimiseront pas l'événement, la *PRAVDA* du 12 juin consacre huit colonnes à la « une » à l'hymne national soviétique, dont les paroles ont été remaniées :

Союз нерушимый республик свободных
Сплотила навеки Великая Русь.
Да здравствует созданный волей народов
Единый, могучий Советский Союз!

Славься, Отечество наше свободное,
Дружбы народов надежный оплот!
Партия Ленина — сила народная
Нас к торжеству коммунизма ведет!




Herald Tribune

The best show in the world

Combien ont réellement coûté les fêtes du jubilé aux contribuables britanniques, se demande le commentateur anglais Anthony Sampson, dans le quotidien américain *INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE ?*

Les cortèges, le carrosse d'or, les représentations de gala et les feux d'artifices ont pu paraître d'un prix exorbitant ; les drapeaux qui jalonnaient la route de la reine, ont coûté, à eux seuls, 300 000 dollars (1 500 000 F), *mais, en termes de « show business », un pareil spectacle, est revenu étonnamment bon marché.*

» Pour un programme de télévision, la machine monarchique est idéalement équipée. Elle fournit tout : les acteurs, les costumes, les décors et le texte. Il est difficile d'évaluer ce qu'a représenté cette attraction pour les chaînes de télévision, mais, selon la BBC, le clou du spectacle — le service religieux à Saint-Paul — a été regardé par vingt-deux millions de spectateurs. Autant que le « show » le plus populaire de l'année : le concours de Miss Monde. (...)

» La contribution à l'industrie du tourisme est incalculable : les rentrées sont évaluées à 250 % de celles de 1976. (...) »

Autre avantage, estime Anthony Sampson : *« Contrairement aux matches de football, le jubilé n'a pas provoqué de vague de délinquance et les dégâts ont été réduits au minimum. »*

DIE ZEIT

Une bruyante passion

La passion des Allemands pour la musique — ou, plus exactement, pour la pratique d'un instrument — atteint actuellement un degré inconnu jusqu'ici, assure *Die Zeit*, qui précise que les élèves de quatre à soixante-dix ans se pressent en foule dans les institutions spécialisées. Une rédactrice de l'hebdomadaire raconte :

« Au début, nous n'avons rien remarqué chez nos voisins. C'était tout juste si quelques notes de piano y résonnaient parfois, et si, l'été, quand les fenêtres donnant sur la rue restaient ouvertes, en sortaient d'impétueux accords. Aujourd'hui, les notes de musique nous accompagnent presque toute la journée : jusqu'à 10 heures du soir, on entend monter et descendre des gammes, chacune un ton plus haut que la précédente, de petits morceaux stéréotypés, tantôt pétillants, tantôt exécutés avec une si stupide absence de sens du rythme que je me surprends à essayer de battre la mesure. Trois notes, une hésitation, une fausse note, et ainsi de suite, c'est toujours la même chose. On s'assied et l'on espère que ce voisin mélomane inconnu va enfin réussir à trouver le ton juste.

(...) Le prestige social ne joue plus aucun rôle dans cet engouement. Le piano, privilège de la grande sœur, c'est un souvenir d'avant-guerre. Aujourd'hui, il y a simplement plus d'enfants et d'adultes à vouloir apprendre la guitare, la flûte et le piano. »

ידיעות אחרונות

La valise ou le balai

Le journal *YEDIOT AHARONOT*, de Tel Aviv, publie le texte d'un dialogue que l'humoriste Ziva Yariv, très connue en Israël, a imaginé au lendemain des élections législatives, qui ont vu la victoire du Likoud de M. Begin sur le Maarakh (parti travailliste). Il met en scène deux électeurs israéliens, sous le titre « La punition » :

« Alors, on les a fait partir, les travaillistes, n'est-ce pas ?

— Ma foi, il était grand temps.

— Quoi, toi aussi tu as voté pour Begin ?

— Bien sûr ! Il faut changer, peu importe si c'est en bien ou en mal. L'important, c'est qu'il y ait un changement.

— Tu as raison à cent pour cent. Le principal, c'est d'avoir puni le Maarakh, même si c'est nous qui sommes punis.

— Ça, non seulement nous sommes punis, mais nous sommes liquidés. Après tout, peu importe ! Le principal, c'est le changement. Bon, d'accord, il n'y aura pas de paix, mais il y a du changement.

— Tu as raison. Nous ne recevrons plus d'aide américaine, mais au moins on les a eus.

— Bon, il y aura des pressions américaines, Carter se tournera contre nous et il y aura une catastrophe nationale, mais, au moins nous avons bien eu le Maarakh !

— O.K., salut ! Je m'en vais.

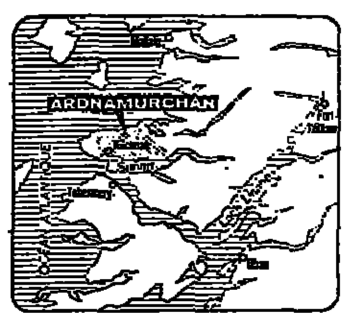
— Salut ! Où vas-tu ?

— Je vais faire mes valises et je pars tout de suite pour le Canada, et toi ?

— Moi ? Je prends un balai et je vais nettoyer l'abri pour la prochaine guerre... »

Lettre d'Ardnamurchan

Voyage dans un autre monde



KILCHOAN (the saint's grave, la tombe du saint), *Ardnamurchan (Height of the Sea Dogs :* collines des phoques), mots difficiles à prononcer, surtout ce « ch » dur à l'allemande, qu'on retrouve dans pas mal de noms propres d'origine gaélique, mais aussi dans plusieurs noms communs : un loch par exemple. Moins connu certes que le loch Ness, le loch Sunart nous a justement attirés par sa position excentrique, en dehors des circuits touristiques. Et son village de Kilchoan, en particulier — le village le plus occidental de l'Ecosse continentale — avec un phare 20 milles plus à l'ouest que Land's End, ce Finistère de Cornouailles.

Aussitôt le bac quitté à Ardgour, on a l'impression d'être dans un autre monde. *Pas de limitation de* vitesse pour les voitures, mais presque partout la route est si étroite que deux véhicules peuvent se croiser seulement à la hauteur des « passing places », aménagées tous les 100, 200 mètres. C'est un véritable jeu des quatre coins : il faut s'apercevoir de loin et calculer qui est le mieux placé pour occuper le « lay-by », les chauffeurs distraits en étant quitte pour effectuer une marche arrière.

D'ailleurs, qui serait pressé dans ce paysage où domine le vert, un vert vif par sa couleur, mais velouté comme un tapis : vert de l'herbe et des fougères, vert mêlé de brun des algues. Les arbres disparaissent à mesure qu'on avance vers l'ouest. Le ciel toujours mouvant, le jeu des nuages, varient les tons à l'infini. On accepte mieux l'averse quotidienne quand on sait de quoi on lui est redevable.

Pour ralentir encore si possible l'allure des automobilistes qui n'auraient pas compris, il est manifeste qu'ici la route est à tout le monde, et, d'abord, aux animaux : tantôt un agneau apeuré qui traverse juste devant vous pour rejoindre sa mère, tantôt un troupeau au complet : vaches, veaux et taureau même — qu'on est tout surpris (et pas trop rassuré) de rencontrer en liberté. Pas de haies, pas de fils de fer barbelés, pas de clôtures électriques. Un seul obstacle, de place en place, *au vagabondage qui pourrait être* dangereux — un « *cattle grid* », grille qui fait un bruit infernal sous les roues et où le bétail refuse d'engager les pattes. Ici les moutons, les vaches paissent toute l'année en plein air ; quand il neige, ce qui est rare, on leur apporte du fourrage à domicile.

MRS. S., « *crofter* », c'est-à-dire propriétaire d'une petite ferme, comme la plupart des habitants de la péninsule, *et chez qui nous logeons,* ne conserve qu'une vache, pour le lait, à proximité de sa maison.

Le système de Bed & Breakfast, partout pratiqué en Grande-Bretagne, met directement en contact avec les gens ; le confort est très convenable, la propreté, à une ou deux exceptions près, générale. En *plus du « lit et petit déjeuner ».* Mrs S. fournit le repas du soir. C'est une très bonne cuisinière. A mesure qu'on monte vers le nord, les qualités ménagères des Britanniques semblent se développer. Pas de soupe en conserve, de gâteau acheté au magasin du coin, ici tout est « *home-made* », du scotch broth *aux scones et aux pancakes.* Le matin, nous partons l'estomac bien lesté de porridge, cet aliment de base auquel ont renoncé les maîtresses de maison trop pressées (c'est tellement plus facile de verser des cornflakes du paquet dans l'assiette !) et qui, accompagné d'œufs au bacon et de tomates, de *toast chaud et de marmelade,* permet de se contenter d'un pique-nique succinct à midi et de pouvoir ainsi consacrer tout son temps à l'exploration.

Sur la foi d'une brochure qui promet améthystes, saphirs, cairngorms, nous gravissons une colline au terrain spongieux. Le sol est fait de tourbe, mais contrairement à ce qui se passe en Irlande, les gens ne sont plus assez pauvres pour s'en servir *comme combustible : c'est du* charbon qu'ils brûlent tous maintenant. La tourbe, en tout cas, brunit les eaux du torrent que nous remontons et qui, nous dit-on, donne son goût si spécial au whisky. Les chaussures inévitablement trempées, nous finissons par tomber sur le « lochan » annoncé. Mais de *pierres précieuses,* point. Qu'importe ! La marche parmi les fougères et les bruyères nous remplit d'une étrange exaltation.

Nous n'aurons pas plus de chance *avec les aigles dorés* ou les phoques, réputés pour prendre leur bain de soleil sur un rocher de Seal Bay.

Nos *rencontres avec la faune* locale sont plus modestes. A Senna-Bay, les lapins ont établi leur garenne dans la dune et, peu soucieux des étrangers que nous sommes, ils débouchent d'un trou, font un brin de toilette avant de se faufiler dans un autre. C'est charmant !

Un peu *plus loin, une crique* déserte : sable blanc, mer limpide: pas de pollution ici. Les visiteurs sont rares et respectent les consignes. Cette mer, elle est partout et l'on sent que c'est un élément important du cadre de vie. « *Même si la route était bloquée par la neige,* nous dit un jour Mrs S., *ce ne serait pas un problème. Il y a la mer.* » Effectivement, il y a un embarcadère à Mingary et un service de bateaux pour Tobermory sur l'île de Mull : trois quarts d'heure de traversée. On y est plus vite qu'à Mallaig ou à Fort-William. Et avec ses boutiques, ses restaurants, ses pubs et sa banque, tous situés sur le front de mer, réduisant ainsi la rue principale à un seul côté, Tobermory fait figure de bourg. L'autre jour il y avait des régates et le petit port était envahi par des centaines de voiliers. Y rencontre-t-on plus de pêcheurs d'habitude ? Nous avons vu décharger des langoustines, mais le saumon et les truites de mer exposés dans une vitrine provenaient d'une *fish farm* — d'un élevage.

Si Mull est en permanence sous nos yeux, de notre chambre, d'autres îles, pour peu que le ciel soit clair, on en découvre dans toutes les directions : à l'ouest, Coll, qui cache Tiree ; au nord, Rhum et Eigg (les *Cocktail Islands, comme on les* appelle plaisamment), Canna et Muck, Skye, aussi, avec ses caractéristiques Cuillins ; enfin, les plus lointaines Hébrides, de quoi donner des ailes à l'imagination voyageuse.

L'AUTRE vendredi, il y avait un *Highland Gathering dans un* pré communal dominant le loch Sunart. Le matin, concours de moutons : cinq ou six fermiers avaient amené leurs plus belles bêtes et les étrillaient avant l'arrivée du juge. Celui-ci, du type « gentleman-farmer », costume de golf à carreaux, grande canne de berger, *dont il allait désigner les vainqueurs :* le plus beau bélier, la plus belle brebis, le plus bel agneau d'un an, la plus belle agnelle. C'était une affaire de spécialistes ; nous aurions parfois distribué différemment les cocardes, rouges, mauves ou vertes, mais c'était faute de savoir reconnaître le corps bien compact, la toison uniforme.

L'après-midi était consacré aux sports ; à côté des courses banales, des épreuves typiquement écossaises : *tossing the caber,* par exemple. Il s'agit de faire décrire un arc de 180 degrés au tronc d'un jeune mélèze (4 mètres de long environ), qu'on saisit à deux mains par la base. En l'occurrence, celui qui avait été choisi était sans doute trop lourd, il a fallu en scier un morceau d'une vingtaine de centimètres. Mais, même ainsi, les plus heureux des concurrents, tous jeunes *crofters* des environs, n'ont réussi qu'à réaliser « midi et quart », et non le « midi et demi » requis.

SI ces jeux sont prétexte à un magnifique déploiement de muscles, le pays a des gloires plus intellectuelles : son poète Alasdair MacLean, entre autres, qui chante sans complaisance la nature qui l'entoure. Nul n'étant prophète en son pays — « *Ça ne rime même pas* », nous dit d'un air dégoûté un autochtone auprès de qui nous nous enquérons de lui, — ce n'est pas le reproche que nous lui adresserions. N'est-il pas trop sévère quand il décrit Ardnamurchan comme « *une longue péninsule de rocs compacts, tapissée chaque année de vert râpé* » ? Et sa vision de l'avenir des *habitants est bien pessimiste.* Peu d'emplois sur place pour eux, à part ceux de facteur et de cantonnier, et encore, dit-il, ceux-ci ont-ils tendance à devenir héréditaires

C'est sans doute vrai ; nous savons que la sœur et le fils de Mrs. S., s'ils reviennent fidèlement en vacances, chacun d'ailleurs avec sa voiture et son poste de télévision en couleurs, ont dû s'établir à Glasgow. Est-ce un exil en ces temps de communications rapides ? C'est sûrement un contraste, comme nous avons pu le constater nous-mêmes, horrifiés par ce qu'avaient entrepris les urbanistes, par les taudis qu'ils avaient laissés aussi dans cette ville. Soyons justes : nous avons apprécié les « pedestrian precincts », de Buchnaan Street tout spécialement. Entre la brique noire ou le béton impersonnel de Glasgow et ces pierres qu'on distingue à peine des moutons, au flanc des collines d'Ardnamurchan, pas d'hésitation, bien sûr. Mais c'est un choix de touristes.

SUZANNE JOURNÈS.

PORTRAIT

Imelda Marcos, « mère » du peuple philippin

ENCORE belle, riche, elle est probablement l'une des femmes les plus puissantes du *monde. A quarante-sept ans, Imelda* Marcos, première dame des Philippines, gouverneur du Grand-Manille et émissaire de son époux auprès de Mao Tse-toung, Fidel Castro, Leonid Brejnev ou le colonel Kadhafi, dispose, dit-on dans les couloirs du palais de Malacanang, d'un pouvoir égal à celui du président, auquel, à en croire certains, elle pourrait d'ailleurs succéder un jour.

Dénonçant les « privilégiés » dans ses discours, elle sait, en privé, user de tout son charme et de son pouvoir de persuasion pour « convaincre » ceux dont elle a besoin. Il est préférable de « succomber » à son charme. *Même si certains hommes* d'affaires se méfient de ce qu'ils appellent des « *caprices* », ils se souviennent de cette histoire qui court à Manille selon laquelle, il n'y *a pas si longtemps, elle congédia un* banquier récalcitrant sur ces mots : « *Demain votre banque sera à moi.* » Le jour dit, le téméraire avait effectivement perdu sa banque. Jalouse de ses prérogatives, elle s'emploie, dit-on, à faire écarter du palais ceux qui pourraient entamer son influence auprès du président : certains jeunes technocrates, *trop écoutés de* M. Marcos, en ont fait l'amère expérience.

Imelda Marcos a gardé de ses origines modestes une fascination pour les honneurs. Rien ne la comble autant que la fréquentation de la « *jet society* ». Aussi cherche-t-elle à faire de Manille un centre de manifestations internationales. Entreprise difficile car la ville, avec ses huit millions d'habitants et ses taudis, n'est pas encore, malgré la floraison d'hô*tels de grand luxe,* le Miami de l'Extrême-Orient.

Celle que les Philippins appellent familièrement « *Imelda* » suscite les jugements *les plus contradictoires,* mais toujours passionnés. Il est de bon ton dans les vieilles familles d'ironiser sur ses extravagances vestimentaires. *Les intellectuels raillent* la « *coque vide* » qu'est, selon eux, le Centre culturel qu'elle a fait bâtir à Manille et rappellent que son programme social a surtout consisté à entourer de murs les bidonvilles. Pourtant, nombre de Philippins, traditionnellement sensibles aux gestes théâtraux et au verbalisme, aiment ce qu'ils appellent son « *style* », un style dont elle nous a donné quelques exemples au cours d'un entretien personnel :

« Madame, vous suscitez beaucoup de controverses. En tant que première dame des Philippines, un pays relativement pauvre, n'êtes-vous pas gênée de voir votre nom sur la liste des dix femmes les plus riches du monde ?

— Je suis d'autant plus gênée que ce n'est pas vrai. L'argent ne m'intéresse pas : je ne suis pas matérialiste. Quand j'ai été nommée gouverneur du Grand-Manille, j'ai dû trouver des millions pour développer la ville. Mais, grand Dieu, cet argent ne m'appartient pas, il est au peuple.

— Comment conciliez-vous vos différents rôles : femme du président, sa conseillère, gouverneur de Manille, diplomate... ?

— Il n'y a pas de conflit entre ces *différents rôles.* Je suis d'abord une femme et une mère. Etre gouverneur de Manille, c'est aussi être une femme, une mère pour le peuple.

« Je suis trop sensible pour prendre des décisions... »

— Pensez-vous que les affaires de l'Etat soient une affaire de famille ?

— Chacun doit être utilisé et se *donner au maximum.* Je suis trop sensible moi-même pour prendre des décisions politiques. J'informe le président, je suis son porte-parole, c'est tout. Mais, en fin de compte, c'est le peuple qui prend les décisions.

— On vous a beaucoup critiquée pour la construction du Centre culturel de Manille, en disant que c'était une question de prestige personnel. Que pensez-vous de ces critiques ?

— Qu'est-ce que vous montrez aux étrangers en France ? Versailles. Le Centre culturel n'est pas Versailles. Il doit être le sanctuaire de l'esprit philippin. Nous avons été colonisés par un pays ou un autre pendant *cinq siècles. Il faut que nous trou*vions notre identité. Le Centre culturel doit être le catalyseur de l'unité nationale.

— Pouvez-vous me donner les grandes lignes de votre nouveau projet « la cité pour l'homme » ?

— Les habitants des grandes villes *du monde* ont perdu le sourire. J'ai su ce qu'était la pauvreté, je la sens encore. La pauvreté, en Orient, est pire qu'ailleurs. Elle est matérielle. Nous sommes pauvres, mais non en termes de valeurs spirituelles. Les Philippins ne vivent pas que pour l'argent. Je veux donc améliorer les conditions de vie quotidienne à *Manille.*

— Et les libertés ? Pensez-vous que les Philippins soient concernés par les déclarations de M. Carter sur les droits de l'homme ?

— Tous les pays le sont.

— Combien de prisonniers politiques y a-t-il aux Philippines ?

— Aucun.

— Et M. Aquino ? (sénateur emprisonné au moment de la proclamation de la loi martiale).

— C'est un criminel qui est actuellement jugé.

— On dit que c'est surtout une affaire personnelle entre la famille Marcos et M. Aquino...

— Demandez au président. M. Aquino est accusé d'un certain nombre de crimes. Il y a un acte d'accusation. Quand la sentence sera rendue, s'il est condamné, le président lui accordera peut-être son pardon et M. Aquino n'aura qu'à partir à l'étranger.

— Pensez-vous que vous détenez un pouvoir ?

— Non. Ce n'est qu'une apparence. *En fait, je suis un instrument du pou*voir, au service du peuple.

— Que pensez-vous du mouvement de libération de la femme dans le monde ?

— Je dois dire que je le connais mal. Pour ma part, je ne me sens pas « *exploitée* ». Je crois en notre version de la Genèse. Ce n'est qu'en Occident que la femme est née de la côte d'Adam. Ici, l'un et l'autre sont nés en même temps de la division d'un bambou. Nous ne nous sentons pas en compétition avec les hommes, mais des partenaires.

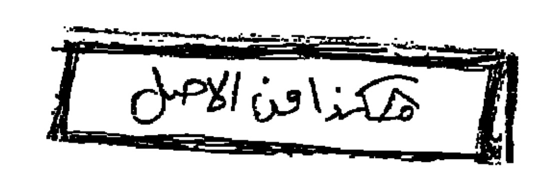
— Certaines femmes ont joué des rôles importants dans l'histoire. Que pensez-vous d'Eva Peron ?

— Ça dépend de quel point de vue on se place. Si on la juge de l'extérieur de l'Argentine, alors, oui, c'était un démon. Mais, pour le peuple, *c'était une sainte. Quels sont les* mieux placés pour répondre à une telle question ? Les Argentins ou les étrangers ?

— On vous prête le désir de succéder un jour au président Marcos...

— Je n'ai aucun désir de cette sorte. Loin de là. Je connais trop bien ce que cela signifie. Je suis la dernière personne à souhaiter une chose pareille. Après le président, pour moi, *finito.* »

Propos recueillis par
PHILIPPE PONS.



s un autre monde

RADIO-TELEVISION

CONNAISSANCE SENSIBLE DES INDIENS WAYANA

La chronique d'une autre vie

IL y a d'abord le vert, plein d'ombres et de lumières, le vert végétal, couleur absolue, répandue, impressioniste et ruisselante : le vert humide et ...opical.

Ensuite il y a les bruits. Le bruit d'une ...ngerie sans temps, flûte triste, appel ...scur, préhistorique, qui se mêle aux ...quetages fous, aux sifflements, aux ...is stridents des toucans, des singes hur...urs, aux frémissements immobiles de la ...rêt immense.

La couleur et les sons. Univers de sen...tions dans lequel on est soudain plongé, ...ussitôt englouti. Impressions étrangères, ...ussitôt familières. La *Chronique de quel...es Indiens Wayana* de Claude Massot ...t *Une autre vie* (titre donné aux six ...missions de cette série inexplicablement ...ccourcie à quatre par TF 1) mais une ...e « comme une autre », pas plus étrange ...e la nôtre. La *Chronique de quelques ...diens Wayana*, d'une beauté sereine, ...omphale, nous plonge dans le quotidien ...cu, sans commentaire, de Moloko, le ...and sorcier, de Tom Pouce, d'Ante...me... Visite à une famille.

Les Wayana constituent l'un des trois ...incipaux groupements des Indiens dits ...l'intérieur (par opposition à ceux du ...toral), qui habitent la Guyane fran...ise, département d'outre mer. Les ...ayana du Haut-Maroni vivent de la ...asse et de la pêche, d'amour libre (ce ...ui n'exclut pas le mariage et inverse...ent) et d'humour, ils cultivent le ...anioc, connaissent les fusils et les cas...roles, mettent de l'essence dans le ...oteur de leur pirogue, et des vêtements ...ur aller à Cayenne. Le reste du temps, ...sont vêtus de colliers rouges aux bras, ...x pieds, aux hanches, et d'étoffe rouge. ...u village de Pata, sur les berges du ...euve Maroni, le monde moderne a laissé ...s traces : bruits de scie et de mar...au ; les Wayana portent, plantés ...mme un bijou dans leurs cheveux noirs, ...s grands peignes blancs en plastique, et ...oloko, le grand chef, le sorcier (il res...mble à Louis XIV), a certains jours ...e petite glace de salle de bain sur la ...itrine. Les Wayana ne cessent d'écrire ...puis qu'ils ont appris l'écriture, ils écri...nt à leurs fiancées multiples à qui ils ...ent des rendez-vous, assis sous un ...vent de bois. Ils écrivent parce qu'ils ...nent, pour le plaisir. Antecume tra...it, pour ceux qui ne savent pas lire.

Antecume, c'est André Cognat, un ...ne ouvrier de la banlieue lyonnaise, ...u un jour, en 1961, par esprit d'aven...re. Sauvé par les Wayana après un nau...age, il est recueilli par eux, nourri par ...x et adopté bientôt par le chef, Mala...te, qui lui donne le nom d'Antecume ...nte, André, cume, avant du canot, par référence au naufrage) : « *André est tombé amoureux des Wayana comme on tombe amoureux d'une femme* », explique Claude Massot, qui l'a rencontré pour la première fois en 1970 (en tournant pour Pierre Dumayet un reportage sur le lancement de la fusée Diamant B en Guyane, il s'était intéressé à la main-d'œuvre locale, avait remonté dans les villages et vu cet homme blanc totalement intégré à la vie des Wayana) ; ils s'étaient revus en 1972, alors que Claude Massot tournait cette fois pour Jean-Emile Jeanneson, puis en 1974 pour le tournage d'*Une autre vie*. André Cognat s'était marié entre-temps avec une Indienne, Alasawani (*« un mariage difficile »*), il s'était fait indien, il avait épousé la cause indienne et n'avait accepté de participer à la série d'émissions que pour expliquer les problèmes des Wayana avec l'administration française.

C'est lui qui sert de fil conducteur aux six émissions ; ses commentaires ou, plutôt, sa conversation — car il s'adresse à un ami plus qu'à un cinéaste, — les différents épisodes de sa vie (parfois dramatiques) et de celle des autres nourrissent en creux les images. On passe insensiblement, sans qu'on puisse définir à quel moment, de l'extérieur à l'intérieur, d'une vision un peu rousseauiste à une vision plus complexe et finalement très inquiète (particulièrement dans la sixième émission, supprimée) : la connaissance se fait par bruits, par rires, au rythme du temps, de la pluie, de la tombée de la nuit, approche toute en gros plans très lents, plus qu'attentifs, intimes et volontairement patients. Pas d'interviews, pas de commentaire.

Le commentaire : regard vertical

Une autre vie est l'envers du document ethnographique tel qu'on se l'imagine habituellement, c'est le triomphe de la connaissance sensible, le refus de l'information donnée par le langage. Trop peut-être. Les questions se bousculent à certaines images.

La sexualité est libre, oui, mais après le mariage, et pour André Cognat-Antecume ? Comment accepte-t-il et vit-il les pratiques de sorcellerie auxquelles il ne croit pas ? Les réponses arrivent plus loin... pas toujours. L'absence de dialogue pèse.

« *L'interview telle qu'on l'a pratique est un rituel de type occidental*, dit Claude Massot. *Lancer une discussion avec l'idée d'arriver quelque part est une démarche étrangère aux Indiens. Il m'était impossible d'interroger Moloko sur ses pratiques de sorcellerie par exemple, c'eût été une entreprise incompréhensible, mais André est tellement impliqué dans leur vie, impliqué dans des drames, il a payé de sa personne le droit de parler d'eux.* »



« On ne cesse de penser à Gauguin. »
(Otahi - Solitude, 1893.)

Pour Claude Massot, la communication ne passe pas forcément par la parole, il y a des « ailleurs », les regards, le temps passé ensemble, et si la photo est si belle (on ne cesse de penser à Gauguin) c'est qu'elle est révélatrice d'un certain mode de relation. Des relations de confiance, douces et discrètes, de part et d'autre, et que l'on sent. En famille...

« *J'ai beaucoup vu de films ethnographiques*, dit Claude Massot, *et j'ai toujours été frappé du fait qu'on reste très loin, distant, un peu voyeur. Le commentaire est une « grille » qui empêche de vivre au présent, c'est un regard vertical, qui oblige, qu'on le veuille ou non, à un regard d'entomologiste, avec une position privilégiée, au-dessus de la mêlée. Le commentaire est « réducteur » et totalitaire, il donne l'illusion de tout connaître, il organise les images qui ne sont plus que des photos qui bougent, des illustrations. J'ai un rapport sensuel avec la caméra et je suis un cinéaste. Je veux utiliser l'image et le son de telle manière que les gens arrivent à faire leur commentaire eux-mêmes ; s'ils n'y arrivent pas, si le « discours » est nécessaire, c'est que mon travail de cinéaste est inutile.* »

Claude Massot avait les textes d'ethnologues, les discussions menées chaque soir pendant trois mois avec André, il pouvait « *tout expliquer* », mais il n'a voulu parler que des choses qui « *se présentent* », qui « *viennent à soi* ». « *On m'a demandé si j'avais montré ces émissions à des ethnologues, comme si un film sur des Indiens ne devait passer que par des scientifiques*, s'étonne Claude Massot. *Pourquoi ne m'a-t-on pas demandé si je l'avais montré à des peintres ? On ne demanderait pas à un peintre s'il a des références d'ethnographie, pourquoi le demander à un réalisateur ? Le conditionnement est tel, l'héritage ethnographique est tel, pour le spectateur, que s'il ne lui tombe pas des informations à cadence régulière, s'il n'a pas un commentaire rassurant, il est « en manque »!* »

Ethnocide en douceur

Une autre vie bouscule, c'est vrai, le genre, comme les films de Jean Rouch l'ont bousculé à une autre époque par leur commentaire « intérieur » — poétique. Elle le renouvelle à un moment où apparaît ici et là une autre approche du cinéma ethnographique.

Une autre vie éveille la curiosité, elle l'éveille peu à peu, la première émission mène à la seconde, la seconde à la troisième et ainsi de suite. Dans la sixième émission, on est passé « de l'époque heureuse au XX[e] siècle » et l'on est dans un DOM (département d'outre-mer) : « *Qu'est-ce que l'âme ?* », demande une religieuse à des petites filles noires et indiennes Wayana. Un chœur aigu et ânonnant répond : « *Je sais que j'ai une âme parce que sans âme...* » Ethnocide religieux, en douceur, les missionnaires font le même travail que l'administration (qui interdit de filmer ce qui se passe dans les écoles). On la comprend. Pas de commentaire. Mais, à la violence du choc, on devine que les Wayana sont devenus peu à peu les membres de notre famille. TF 1 a-t-il craint que les téléspectateurs ne le ressentent ?

CATHERINE HUMBLOT.

★ Quatre émissions à partir du mardi 21 juin, TF 1, 20 h. 30

(Claude Massot a recueilli le récit d'André Cognat dans un livre, *Antecume ou une autre vie*. Coll. « Vécu », chez Robert Laffont.)

PORTRAIT D'UN ETHNOLOGUE, par Jean-Claude Bringuier

Le mythe Lévi-Strauss

AVEC une belle régularité que l'on serait tenté de dire structurale si le hasard des ...rogrammations ne suffisait à l'ex...pliquer, Claude Lévi-Strauss présente ...ux téléspectateurs, tous les trois ...ns environ, l'état de ses travaux ...ethnologiques. En 1968, il avait pour ...nterlocuteur Michel Tréguer dans le ...remier épisode de la série « Un cer...ain regard ». En 1971, il était « l'in...vité du dimanche », à l'initiative ...d'Eliane Victor. En 1974, il s'entre...enait avec Jean-José Marchand pour ...es Archives du XX[e] siècle. Les 20 ...et 22 juin prochains, il sera la vedette ...de deux émissions de Jean-Claude ...Bringuier intitulées « Une approche ...de Claude Lévi-Strauss ».

La télévision, pourtant, le met mal ...à l'aise. Il s'y sent toujours, dit-il, ...comme « traqué » : au dialogue, qui ...est la loi du genre, il préfère le ...discours magistral délivré à un audi...toire anonyme. Attaché à la notion ...d'un travail artisanal, minutieux et ...lent, il redoute les pièges de l'inter...view télévisée, qui l'oblige à répon...dre d'une façon superficielle. Il ne ...croit pas à la valeur pédagogique ...de ces conversations auxquelles il ...s'est « résigné », un peu par désir ...de laisser de lui pour la postérité ...une trace enregistrée, beaucoup par ...devoir envers les gens de sa profession. Pour tout dire, il n'est pas amateur de télévision, « *grande dévoratrice de temps* », à la différence ...de la radio, qui peut offrir un fond musical à qui travaille ou lit.

Claude Lévi-Strauss a siégé de 1974 à 1975 au conseil d'administration d'Antenne 2 où, rappelle-t-il, il était censé représenter le monde culturel. Il avait accepté cette charge par amitié pour son éditeur — M. Marcel Jullian, président-directeur général de la librairie Plon avant de devenir celui d'Antenne 2 — mais ne l'a pas vraiment exercée. « *Le conseil d'administration*, indique-t-il, *n'a discuté que d'affaires budgétaires et immobilières sur lesquelles je n'avais rien à dire. Pendant un an je n'ai pas ouvert la bouche.* » Qu'aurait-il eu à dire sur les programmes ? « *Pour moi*, dit-il, *la télévision doit montrer ce qui se passe, quand ça se passe, où ça se passe (...). La télévision, ce sont les hommes qui débarquent sur la Lune.* » A cet égard les chaînes françaises lui paraissent inférieures aux chaînes américaines.

Hors de l'information, quelle place fait-il à la culture ? Humilité feinte ou honnêteté candide, il avoue que son goût pour le théâtre est satisfait par « Au théâtre ce soir » et qu'au cinéma il n'aime « *rien tant qu'un bon western ou un bon policier* ». Une exception : l'opéra.

La fonction de l'histoire

Le récit, qui est la matière de l'ethnologue, et le morceau de musique, que traite le chef d'orchestre, présentent, en effet, une certaine analogie. Cette idée, développée par Claude Lévi-Strauss dans plusieurs de ses ouvrages et, en particulier, dans le dernier volume de ses *Mythologiques*, tient une grande place dans les deux émissions de Jean-Claude Bringuier. Claude Lévi-Strauss rappelle que la « mort » de la pensée mythique (de la « *pensée sauvage* », selon le titre d'un de ses livres) à l'avènement de la pensée scientifique au dix-septième siècle a coïncidé avec la naissance de la « grande forme musicale », comme si celle-ci reprenait à son propre compte l'ordre du mythe.

Il est vrai que ce type de musique est lui-même limité dans le temps et l'espace. Les créations contemporaines relèvent d'un autre principe d'organisation. La pensée mythique, aujourd'hui, s'est dispersée. On en découvre « *des bribes* », selon Claude Lévi-Strauss, dans ces actes de la vie quotidienne que les *Mythologies*, de Roland Barthes nous ont appris à déchiffrer. Cependant, « *le gros morceau* », selon l'auteur de *la Pensée sauvage*, se trouve actuellement dans la façon dont nous pensons l'histoire. « *Nous demandons à l'histoire*, dit Claude Lévi-Strauss, *de nous expliquer d'où nous venons, de nous dire où nous sommes, de nous permettre de savoir où nous allons : c'est la fonction même du mythe.* »

C'est aussi pour une part la fonction de la science, qui ne s'est pas complètement séparée de la « pensée sauvage ». Mieux même : elle est prête à lui faire désormais bon accueil. L'un des apports de Claude Lévi-Strauss est d'avoir montré que la pensée mythique, ou magique, n'est pas le fait d'un esprit « prélogique », mais l'expression d'une autre logique, aussi cohérente, aussi achevée que l'autre. La magie et la science, souligne-t-il dans *la Pensée sauvage*, sont « *deux modes de connaissance, inégaux quant aux résultats théoriques et pratiques (...), mais non par le genre d'opérations mentales qu'elles supposent toutes deux* ». La nuance principale est que l'une — la pensée mythique — s'attache aux qualités sensibles, l'autre — la pensée scientifique — aux propriétés intelligibles.

Or le moment semble venu de réconcilier le sensible et l'intelligible. Telle est la voie explorée par Claude Lévi-Strauss. « *On atteint un point*, dit-il, *où la pensée scientifique et la pensée mythique se retrouvent. C'est le point où, sans rien faire perdre au mythe de ses propriétés, on arrive en même temps à en donner une traduction rationnelle.* »

Ainsi revient-on au thème de la musique. En effet, comme le mythe lui-même, le discours sur le mythe est comparable à une partition. *Mythologiques*, selon son auteur, peut être considéré comme un « *supermythe* » et, de là, à son tour, comme « *l'équivalent d'une œuvre musicale* ». « *Mes livres*, dit-il, *sont le mythe de la mythologie.* ».

Jean-Claude Bringuier a tenté une « approche » de l'homme plutôt que de ses idées, mais Claude Lévi-Strauss parle plus volontiers de son travail que de lui-même. Il laisse percer toutefois une certaine nostalgie « passéiste ». En témoignent non pas tellement son élection à l'Académie française (« *je suis un de ceux*, explique-t-il à Jean-Claude Bringuier, *qui essaieront de conserver à la France un des très rares rituels qui n'ont pas encore disparu* ») que le regard inquiet qu'il porte sur le présent et sur l'avenir. « *Nous nous imaginons*, dit-il, *que nous dominons la nature, mais nous sommes en prise directe sur des fatalités démographiques qui exercent un empire extrêmement contraignant. Nous sommes beaucoup plus les jouets de la nature que des sauvages australiens.* »

« *Le progrès*, dit-il encore, *consiste pour 90 % à découvrir les moyens de pallier l'inconvénient des 10 % qui restent.* » Regret d'une certaine époque, d'une certaine culture, d'un certain style de vie.

Claude Lévi-Strauss accepte ainsi, avec le sourire, de quitter un instant le domaine scientifique dont il est le spécialiste. Il sait que la relation qui s'établit avec un vaste public, différent de son habituel auditoire du Collège de France, ne va pas sans malentendus ni simplifications. L'ethnologue, mué en philosophe, se voit chargé d'offrir du devenir humain une vision, une explication globales. Jean-Claude Bringuier lui assigne le rôle de « *saisir tout autour de nous les sociétés comme des organisations vivantes, qu'elles soient présentes ou disparues, dans l'ingéniosité de leur agencement, leur particularité, et aussi dans ce qu'elles peuvent avoir de commun entre elles et avec nous* ».

Comme le mythe. Comme l'histoire, dont il observe « *l'usage social* » qu'en fait le vingtième siècle pour se donner l'assurance que le monde n'est pas incohérent. C'est aussi un usage social de Claude Lévi-Strauss que nous propose, à intervalles réguliers, la télévision.

THOMAS FERENCZI.

Itinéraire

● Philosophe de formation (il passe l'agrégation en 1931 après des études au lycée Janson-de-Sailly et à la Sorbonne), Claude Lévi-Strauss situe l'origine de sa vocation d'ethnologue à sa première expédition chez les Indiens du Brésil (retracée en 1948 dans *la Vie familiale et sociale des Indiens Nambikwara*). A la recherche de données fixes permettant d'analyser scientifiquement les rapports de communication sur lesquels sont fondées, selon lui, toutes les sociétés, il propose d'emblée une application particulière à sa théorie de l' « échange » dans *les Structures élémentaires de la parenté* (1949), théorie qui verra son énonciation globale dans *l'Anthropologie structurale* (1958).

● L'ordre régissant les mythes, dans leur apparente disparité, fait l'objet de *la Pensée sauvage*, parue la même année que *le Totémisme aujourd'hui* (1963). Viennent ensuite les quatre volumes des *Mythologiques* (*le Cru et le Cuit*, 1964, *Du miel aux cendres*, 1966, *l'Origine des manières de table*, 1968, *l'Homme nu*, 1971) : traversée à plusieurs parcours entre les deux ordres opposés de la nature et de la culture, mise en évidence à travers différents codes (culinaires, sociaux, économiques, acoustiques) d'une logique de l'échange, active sur le plan de la consommation comme sur celui du mot.

● Elu en 1959 au Collège de France, Claude Lévi-Strauss a été reçu en juin 1974 à l'Académie française. Il devait, en novembre de l'année suivante, faire paraître *la Voie des masques*, qui marque son retour, sous l'angle esthétique, aux « sentiers » suivis par les Indiens — ceux du Pacifique.

VOLEURS ET CHAPARDEURS

C'EST toujours la première fois : voilà ce qu'ils disent, avec tous les accents de la sincérité, quand ils se retrouvent là, penauds, dans le bureau, face au responsable de la surveillance. Un homme assez jeune, cadre commercial, accompagné de sa femme, bien embêtée : il avait envie, besoin d'une nouvelle paire de chaussures. C'est simple : faire semblant d'essayer, d'hésiter ; une fois bien chaussé, jeter un regard circulaire autour de soi. Pas de vendeur alentour. Hop ! On glisse les vieux souliers usés sous l'étalage, l'air décontracté, très vite. Ni vu ni connu.

Si. Vu. Par l'homme assis derrière l'un des écrans vidéo qui retransmettent les images prises par les caméras fixées au plafond. Dans ce magasin-là — une grande surface de Grenoble — le système de contrôle est des plus perfectionnés : pas moins de trente-cinq caméras pour suivre en permanence le va-et-vient des clients, pour épier plus attentivement tel ou tel.

Les comportements suspects, douteux, sont repérés : regardez cette femme qui marche le bras collé au corps — le bras collé, c'est mauvais signe, — là, elle passe à la caisse. Elle paie le contenu de son chariot. Quelqu'un discrètement, presque gentiment, l'arrête : la dame a caché sous son manteau six paires de bas, trois paires de chaussettes et des tas de choses encore. Oh, de petits articles, pas très coûteux, mais tout de même. Et celui-là, avec dans sa poche deux mini-cassettes, cet autre qui a enfilé le pantalon convoité sous le sien et persiste à ne pas vouloir donner son identité. Pour ne pas parler des jeunes femmes en manteau de fourrure qui dissimulent leur butin sous leurs jupes. Cela arrive tous les jours, il y a ceux qui se font « piquer » et les autres. Aujourd'hui, on vole. Le chapardage est presque chose normale. Les grandes surfaces répercutent sur les prix de vente le manque à gagner causé par les larcins.

Mais que vole-t-on ? Souvent des articles superflus. Pourquoi ? Qui vole ? Jean-Pierre Berthet a réalisé un dossier pour le magazine d'actualité « L'Evénement ». Il est allé dans plusieurs supermarchés, filmant le travail quotidien des inspecteurs de surveillance, le système de contrôle, l'interpellation de ces petits délinquants pris sur le fait qui, au cours de l'interrogatoire, ont accepté de s'expliquer, accepté d'être filmés par la télévision (on ne voit, en général, pas le visage).

Jean-Pierre Berthet pose des questions, sans juger. Il montre comment s'organisent ces sortes de polices parallèles (les gendarmes ne se déplacent pas pour si peu). Il a interrogé des inspecteurs (qui reçoivent des primes chaque fois qu'ils prennent quelqu'un), des directeurs de magasin, des agriculteurs qui retrouvent, au matin, une bête dépecée dans le pré par des voleurs désireux de remplir leur congélateur de viande, ou d'autres, qui, voyant disparaître leurs fraises, montent la garde avec un fusil de chasse.

Des exemples. Mais sont-ils tous graves, ces larcins, fruits des tentations de la société de consommation ? Devait-on terroriser une personne âgée pour une boîte de chocolats ou conduire au suicide une jeune adolescente ? Entre l'extrême dureté de la loi du talion et la vente forcée (« payez, on ne vous dira rien, mais ne recommencez pas ») que faire ? Le vol existe. Le petit vol ne doit pas être légitimé. Mais n'est-il pas plus durement réprimé que le vol de grande envergure ? Comment savoir ce qui se passe dans la tête d'un chapardeur ? Cette émission le montre un peu, sans prendre position ni moraliser, de façon impartiale.

M. LA BARDONNIE.

★ Jeudi 23 juin, TF 1, 21 h. 25.

mère » du peuple philippin

RADIO-TELEVISION

POINT DE VUE

Pitié pour le direct !

par MICHEL CASTE (*)

LE direct est à la merci de n'importe quel incident. Des porte-banderoles *de tendances diverses l'ont compris* et viennent désormais, à leur gré, interrompre les émissions. Pitié, pitié pour le direct.

Que l'on y songe, chaque Français a une revendication majeure à formuler, la télévision est l'instrument de tous et la surprise, la force principale des armées : *il* n'y a donc que des raisons pour multiplier les irruptions imprévues et politiques chez Danièle Gilbert, chez Jacques Martin. Pitié, pitié pour le direct.

L'art de s'immiscer dans les émissions, c'est vrai, n'est pas nouveau. Mais avant, il s'agissait de publicité. Pierre Sabbagh, par exemple, se souvient bien d'une course cycliste et d'une caméra qu'il avait placée *très haut, juste en angle, pour voir arriver* de loin les coureurs qui, ensuite, ralentissaient pour prendre un tournant en épingle à cheveux. Entre deux répétitions, une baraque de frites avait été installée dans ledit tournant. Son toit ondulé n'était pas superbe, mais pas gênant non plus... sauf à l'heure de la course, car, entre temps, il avait été recouvert d'un immense Martini que la caméra ne pouvait pas éviter. Les publicitaires, plus tard, ont compris qu'il *ne fallait pas poursuivre dans* la voie des abus sauvages.

Pourra-t-il en être de même pour des *groupes ou des groupuscules, qui se veulent*, justement, incontrôlés ? Se rendront-ils compte que les directeurs des sociétés ont déjà assez peur du direct pour que l'on ne leur fournisse pas des arguments leur permettant de réduire encore cette part de véritable télévision. Il ne leur reste, diront-ils, que deux solutions : *supprimer le* direct, ou mettre un représentant de l'ordre derrière chaque personne venant assister *à une émission*. Le pire est qu'ils ont raison, et que nous n'y pourrons *rien*.

Que ceux qui brandissent indûment des *banderoles, à plus forte raison s'ils se* veulent à gauche, ne se laissent pas aller à cette facilité, qu'ils s'abstiennent de ces formes de manifestation. Pitié pour nos libertés. Pitié, pitié pour le direct !

(*) Ancien conseiller artistique de la direction de la télévision française, ancien conseiller technique de la Régie française de publicité.

Écouter-voir

• COMÉDIE - FRANÇAISE : PARTAGE DE MIDI. — Vendredi 24 juin, TF 1, 20 h. 30.

Une femme, Ysé. Trois hommes, Amalric, Ciz, Mesa. Quatre personnages cupides, cyniques, mais passionnés, attachants. Ysé a aimé Amalric, est mariée avec Ciz, est attirée par Mesa, homme tourmenté en rupture de vocation religieuse. Le thème de l'adultère est pour Claudel une manière de traiter la lutte entre l'appel de Dieu et celui de la chair. Pour Antoine Vitez, le metteur en scène, il s'agit d'un drame bourgeois qui aurait la force tragique, le lyrisme dépouillé d'un no japonais où la connaissance de Dieu passe par la connaissance de la femme. Il donne aux comédiens français des codes de jeu, une économie précise d'où se dégagent une multitude d'intentions, des paniques dissimulées, des appels au secours chuchotés, tout un déchaînement pudique de désarrois. Réalisation : Jacques Audoir.

• EN DIRECT DU PALAIS GARNIER : LE CHEVALIER A LA ROSE. — Samedi 25 juin, A 2, 20 h. 30.

Strauss, dont *la Femme sans ombre* avait déjà fait les belles heures de la gestion de Rolf Liebermann, sous la baguette de Karl Bœhm, apparaît ici sous son aspect moins « wagnérien » et visionnaire, sous son visage mozartien, dans des tableaux imaginés par Ezio Frigerio qui fut, précisément, le décorateur des *Noces* de Strehler.

Son effort pour sortir des fanfreluches et du rococo la demeure du « parvenu » Faminal ou, au dernier acte, l'auberge des amours, ne paraît cependant pas tout à fait de mise, cette fois, par rapport à la mise en scène plutôt anecdotique de Rudolf Steinbock.

Mais quelle affiche, et quelles voix, avec, en particulier, Christa Ludwig, Tatiana Troyanos, Hans Sotin, sous la direction de Silvio Varviso !

Les films de la semaine

• LES GRANDES GUEULES, de Robert Enrico. — Dimanche 19 juin, TF 1, 20 h. 30.

Une situation originale — des condamnés de droit commun, en liberté conditionnelle, sont embauchés comme bûcherons dans une scierie — et une peinture de milieu réussie. Mais, dans la nature vosgienne, Enrico a fait virer son film au « western à la française », ce qui est contestable.

Dans cet univers d'hommes, *Bourvil et Lino Ventura, selon* la mythologie propre à José Giovanni, auteur du roman adapté, sont liés par l'amitié et la fatalité.

• JUSTIN DE MARSEILLE, de Maurice Tourneur. — Dimanche 19 juin, FR 3, 22 h. 30.

Le Vieux-Port et les bas-fonds marseillais, un personnage de truand méridional au grand cœur remarquablement interprété par Berval. Ce film policier, d'une grande beauté plastique, d'une atmosphère très particulière, est relevé par des trouvailles de mise en scène qui auraient dû lui valoir une mention dans l'histoire du cinéma français des années 30. Pourquoi Maurice Tourneur fut-il considéré comme un *simple « artisan »* ?

• PIERRE ET NELLY, de Martin Ritt. — Lundi 20 juin, TF 1, 20 h. 30.

Ils s'appellent, en réalité, Peter et Tillie, mais c'est la *version française ! Histoire* un peu grisâtre d'un couple d'Américains moyens joué — c'est l'atout majeur du film — par Walter Matthau et Carol Burnett. Une comédie basée sur le réalisme du quotidien. Humour, demi-teintes et notes mélancoliques.

• MELODIE EN SOUS-SOL, d'Henri Verneuil. — Lundi 20 juin, FR 3, 20 h. 30.

Gabin, en vieux pape des truands, enseigne à Alain Delon (qui ne fait pas tellement le poids en face de lui) l'art et la manière de cambrioler le casino Palm-Beach à Cannes. Une Série noire parfaitement confectionnée par Henri Verneuil, qui s'est offert une fin à la John Huston, dans l'échec absurde. Piment habituel des dialogues d'Audiard.

• L'ODYSSÉE DU DOCTEUR WASSEL, de Cecil B. de Mille. — Mardi 21 juin, FR 3, 20 h. 30.

Il y a de la naïveté et un style d'images façon Epinal dans cette histoire vraie de la deuxième guerre mondiale, à Java, revue par Cecil B. de Mille. Il y a aussi un humanisme chaud, le lyrisme *de l'aventure et un grand interprète*, Gary Cooper, qui se voue avec passion à sa tâche : sauver ses blessés menacés par l'invasion japonaise. Même si le film se veut un peu trop exemplaire, il touche par sa générosité et sa sincérité.

• SEPT FOIS FEMME, de Vittorio de Sica. — Mercredi 22 juin, FR 3, 20 h. 30.

Paris en cartes postales (jolies, lorsque c'est Montmartre sous la neige) et *sept* femmes aux prises avec les hommes, l'amour et la sexualité, toutes les sept jouées par Shirley Mac Laine, comédienne à transformations. Une comédie italienne à sketches (scénario *Zavattini) dans un décor* français, jouée par une vedette hollywoodienne, cela donne un produit hybride. A *force* d'étaler ses dons, Shirley cabotine et de Sica a parfois la main lourde. Meilleurs morceaux : l'enterrement, le suicide à deux et l'histoire de la jeune femme suivie par un jeune *homme qu'elle prend pour* un soupirant timide.

• MONNAIE DE SINGE, d'Yves Robert. — Jeudi 23 juin, A 2, 15 h. 5.

Faux-monnayeur malgré lui *et faux mort trimballé* à travers la France dans un corbillard automobile, Robert Hirsch est le héros d'un vaudeville bouffon, d'une satire sans méchanceté qui semble avoir été réalisée pour lui seul tant les gags mettent en évidence son tempérament exceptionnel.

• LES CHEMINS DE LA HAUTE VILLE, de Jack Clayton. — Jeudi 23 juin, A 2, 20 h. 35.

Il y a vingt ans, on fit grand cas de ce film tiré d'un roman de John Braine (écrivain de la génération des « jeunes gens en colère ») et qui faisait apparaître, dans un cinéma anglais devenu académique, une certaine réalité sociale. Aujourd'hui, cette histoire d'un arriviste partagé entre l'ambition et l'amour ne risque pas de surprendre, et le réalisme psychologique de Jack Clayton a pris un bon coup de poussière. Reste la composition de Simone Signoret (grand prix au Festival de Cannes et Oscar aux Etats-Unis) superbe dans la sobriété et l'émotion.

• LIBERA, MON AMOUR, de Mauro Bolognini. — Jeudi 23 juin, FR 3, 20 h. 30.

Inédit en France, ce serait le chef-d'œuvre inconnu de Bolognini qui, renonçant, pour une fois, à ses afféteries esthétiques de « petit maître », a brossé le portrait non misogyne (encore une raison de s'étonner) d'une jeune femme, fille d'anarchiste, s'engageant *dans la résistance et la lutte* politique à la fin du fascisme. Bolognini contestataire et féministe, cela vaut la peine d'y aller voir. Il paraît que Claudia Cardinale est admirable.

• CLEOPATRE, de Cecil B. de Mille. — Vendredi 24 juin, A 2, 22 h. 50.

Les amours de Cléopâtre, reine d'Egypte et femme fatale intervenant dans la politique romaine. Pour prouver que de Mille n'était pas seulement le cinéaste du grand spectacle *historique* avec images baroques. La Cléopâtre jouée par l'étonnante Claudette Colbert est autrement vivante, passionnée et complexe que celle du film monumental et ennuyeux de Mankiewicz jouée, depuis, par Liz Taylor. Et il y a aussi des tableaux magnifiques.

• CE CHER VICTOR, de Robin Davis. — Dimanche 26 juin, TF 1, 20 h. 30.

A force de vivre ensemble, deux vieux médiocres et aigris en arrivent à se détester et celui qui était humilié se venge. Le film de Robin Davis tient de l'étude balzacienne par les *détails réalistes* et Jacques Dufilho et Bernard Blier vous mettent dans sa poche par *leurs performances*. Mais le réalisateur a étalé avec une certaine complaisance la mesquinerie et la décrépitude de ses personnages du « troisième âge ».

• KŒNIGSMARK, de Maurice Tourneur. — Dimanche 26 juin, FR 3, 22 h. 30.

Une petite cour allemande à la veille de la guerre de 1914, un poète-précepteur français amoureux de la fascinante grande-duchesse et le secret d'un drame de famille régnante dans une cheminée truquée. C'est du Pierre Benoit, bien servi par le métier et le talent de Maurice Tourneur. On reverra, aux côtés d'un Pierre Fresnay jeune et ardent, Elissa Landi, actrice hollywoodienne oubliée.

• LA GUERRE DES CERVEAUX, de Byron Haskin. — Lundi 27 juin, TF 1, 20 h. 30.

Un postulat original : un homme, un savant, doué de super-chromosomes qui lui donnent une intelligence supérieure, est saisi par la tentation du pouvoir. La science-fiction semble s'engager ici dans une *direction* morale. M. B. Haskin a tiré le film avec une certaine obscurité vers l'enquête policière. L'inquiétude naît pourtant dans un climat réaliste à l'extrême.

• LA CAGE, de Pierre Granier-Deferre. — Lundi 27 juin, FR 3, 20 h. 30.

Ingrid Thulin, qui ne supporte pas d'avoir été abandonnée par Lino Ventura deux ans plus tôt, l'attire dans un traquenard et le met en cage dans le sous-sol de sa villa isolée. Le prisonnier et sa geôlière parlent, parlent, règlent leurs comptes. C'est tiré d'une pièce de théâtre, cela fonctionne bien dramatiquement, malgré les artifices de la situation et des sentiments. Mais, à vrai dire, cela n'a pas grand intérêt.

Samedi 18 juin

CHAINE I : TF 1

20 h., Football : Finale de la Coupe de France.

21 h. 45, Série américaine : Sergent Anderson (Les feux de la gloire), avec A. Dickinson.

Une suite d'aventures où le limier gradé est... blonde : renversement des rôles pour un certain « féminisme ».

(En cas de prolongation du match, la série sera diffusée à 22 h. 20.)

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Dramatique : Bonheur, impair et passe, de F. Sagan, réal. R. Vadim. Avec D. Darrieux, Ph. Léotard, J.-F. Ballmer.

Deux frères, leur mère, une femme, un crime : le théâtre de Sagan, filmé à la Vadim.

22 h. 10, Magazine : Voir, par J.-P. Bertrand, J. Lanzi, A. Pujol et J.-G. Cornu.

Numéro un d'une série de reportages patronnés par Armand Jammot (et non par Jean-Pierre Elkabbach), destinés à « réhabiliter l'image ».

22 h. 30, Jazz : Spécial Benny Carter, n° 4, par J.-Ch. Averty.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Touche la tortue et Le petit théâtre ; 19 h. 5, Emissions régionales avec, à *19 h. 40*, Samedi entre nous ; *20 h.*, Outre-mer : la Guyane.

20 h. 30, Opérette : « le Pays du sourire », de F. Lehar, dirigé par W. Ebert. Avec R. Kollo, B.-P. Sarrata, D. Koller.

FRANCE - CULTURE

20 h., « Nul ne sait le jour », de G. Delaunay, réalisation B. Horowicz, avec F. Chaumette, P. Michael, A. Tainsy ;

Huit hommes en otage attendent la mort. Un huis clos sinistre qui se termine bien.

21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin, divertissement de B. Jérôme.

FRANCE - MUSIQUE

20 h., Journée de musique amateur : « les Pays », musique populaire traditionnelle française ; 20 h. 30, Soirée lyrique : « Euryanthe », opéra de Weber, par les Chœurs de Radio-France et l'Orchestre national de France, *direction* M. Janowski, avec B. *Lindholm*, S. von Reichenbach (soprano), M. Steinbach (ténor) ; 0 h. 5, Un musicien dans la nuit : Patrick Brosse.

Dimanche 19 juin

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques.

12 h., La séquence du spectateur ; *12 h. 30*, Magazine : Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 45, Direct à la une ; 17 h., Série : Pierrot la chanson ; 17 h. 30, Téléfilm : Je ne te combattrai plus jamais ; 19 h. 15, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM (R.) : LES GRANDES GUEULES, de R. Enrico (1965), avec Bourvil, L. Ventura, J.-C. Rolland, M. Dubois, M. Constantin.

Pour faire revivre une scierie vosgienne dont il a hérité, un homme embauche comme bûcherons des condamnés de droit commun en liberté conditionnelle.

22 h. 35, Pour le cinéma, de F. Rossif et R. Chazal.

CHAINE II : A 2

11 h. 30, Concert par l'Orchestre national de France : « Mort de Cléopâtre », de Berlioz, avec Viorica Cortez, dirigé par Gabriele Ferro.

12 h., Bon dimanche (reprise à 13 h. 25) ; 12 h. 10, Toujours sourire ; 13 h. 25, La Lorgnette ; 14 h. 20, Ces messieurs nous disent ; 16 h. 40, Trois petits tours ; 17 h. 25, Muppet Show ; 18 h. 15, Contre-ut ; 19 h. Stade 2.

20 h. 30, Musique and music ; 21 h. 40, Feuilleton : La dynastie des Forsyte (rediffusion) ; 22 h. 35, Portrait musical : Yehudi Menuhin, le temps d'un silence, de B. Monsaingeon et H. Le Campion (rediffusion).

Un portrait du violoniste, réalisé à New-York, Monte-Carlo, Londres, Paris...

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : A écrans ouverts ; à 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 55, Reprise de l'émission du 17 juin : Les mystère de la Terre ; 17 h. 50, Espace musical, de J.-P. Damian : « Daphnis et Chloé », de Ravel, par l'Orchestre national de France, dirigé par S. Celibidache ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h., Magazine : Hexagonal : Croix de ma mère et cœur de Margot (prod. FR 3-Lyon) ; 20 h. 5, Cheval, mon ami.

20 h. 30, L'homme en question : le chanteur Léo Ferré ; 21 h. 35, Aspects du court métrage français.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit) : JUSTIN DE MARSEILLE, de M. Tourneur (1934), avec Berval, P. Larquey, A. Rignault, G. Bru, L. Noro, Aimos, G. Basset (N.).

A Marseille, le chef d'une bande de trafiquants de drogue protège les faibles. Il doit lutter contre un gangster rival.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Louise Herlin (reprise à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; de 8 h. à 11 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique : Serge Nigg ; 12 h. 5, Allegro, par *B. Jérôme* ; 12 h. 45, Musique de chambre ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : la Galerie des glaces, d'Henry Bernstein, réalisation J. Reynier, avec G. Descrières, J. Toja, O. Winter, G. Casile ; *18 h. 5, Opéra : « le Chant du cygne », d'après*
18 h. 5, Opéra : « le Chant du cygne », d'Adrienne Clostre, par le Nouvel Orchestre philharmonique avec Alice Saunié-Seïté ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes, par C.-J. Philippe ;

20 h., Poésie ininterrompue : Louise Herlin et Jean Laude ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique ; 23 h., Black and Blue, par L. Malson (le jazz en U.R.S.S.) ; 23 h. 50, Poésie : Jean-François Bory.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Concert-promenade (Heuberger, Weinberger, Kubanek, Lanner) ; 8 h., Cantate BWV 2 (Bach) ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Orchestre philharmonique de Berlin : « Symphonie n° 6 en la mineur » (Mahler) ; 12 h. 35, Journée de *musique* amateur ;

13 h., Opéra-bouffon : « Gianni Schicchi » (Puccini) ; 13 h. 35, Premier jour « J » de la musique ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Concerto n° 4 pour piano et orchestre » (Beethoven) ; 17 h., Le concert égoïste de Régine Crespin (Ravel, Mahler, Beethoven, Brahms, Gesualdo) ; 19 h., La route des jongleurs : danses de la Renaissance ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, En direct du Théâtre *des Champs-Elysées*, concert par l'Ensemble intercontemporain ; direction : P. Boulez, avec D. Barenboïm (piano), P. Zukerman (violon et alto), Y. Minton (mezzo), A. Pay (clarinette), M. Debost (flûte), L. Harrell (violoncelle) : « Concerto pour piano, violon et instruments à vent » (Berg) ; « Pierrot lunaire » (Schoenberg) ; 0 h., Musique amateur ; 0 h. 35, Concert extra-européen.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE - INTER : (informations toutes les heures) ; 5 h., Bon pied, bon œil ; 7 h., C. Mazand, R. du Maurier ; 9 h. 10, Le Magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Chansons à histoires (samedi : Questions pour un samedi) ; 11 h., Anne Gaillard ; 12 h., L. Bozon, J. C. Weiss ; 13 h., Journal de Jean Lefèvre ; 14 h., Le temps de vivre (samedi et dimanche : L'oreille en coin) ; 17 h., Radioscopie ; 18 h., Saltimbanques ; 19 h., Journal ; 20 h. 10, *Marche ou rêve* (samedi : La tribune de l'histoire ; dimanche : Le masque et la plume) ; 22 h. 15, Le Pop-Club.

FRANCE - CULTURE, FRANCE - MUSIQUE : *Informations à 7 h. (cult. et mus.)* ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 11 h., (cult.) ; 12 h. 30, (cult. et mus.) ; 15 h., (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 17 h. 30, (cult.) ; 18 h., (mus.) ; 19 h., (cult.) ; 19 h. 30, (mus.) ; 23 h. 55, (cult.) ; 0 h., (mus.).

EUROPE 1 (informations toutes les heures) : 5 h., Jean-Philippe Allain ; 6 h. 40, Philippe Gildas, 9 h., Journal de Christiane Collange ; 9 h. 6, Denise Fabre ; 10 h. 30, Pile ou face ; 11 h. 30, Cash ; 13 h., Journal d'André Arnaud ; 13 h. 30, Les dossiers extraordinaires ; 14 h., Une femme, un homme ; 15 h., Faites-moi rire ; 17 h., *Basket ; 18 h. 30, Journal de Pierre* Lescure ; 19 h. 30, Jean-Michel Desjeunes ; 21 h., François Diwo ; 22 h. 30, Europe - Soir ; 22 h. 45, Drugstore ; 0 h., G. Saint-Bris.

R.T.L. (informations toutes les heures) ; 5 h. *30, Maurice Favières* ; 9 h. 15, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, Le Bingo ; 13 h., Le journal d'Alexandre *Baloud* ; 13 h 30, *Disque d'or* ; 14 h. et 15 h., Ménie Grégoire ; 14 h. 30 et 15 h 30 Appelez, on est là ; *16 h 30, Ce soir à la télé* ; 18 h. 30, Journal de Jacques Paoli ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., Les routiers sont sympas ; 22 h., Journal ; 0 h., *Variétés*.

RADIO MONTE-CARLO (informations toutes les heures) ; 5 h. 30, L'heure *info* ; 9 h. 30, *L'heure fantaisie* ; 11 h. 30, L'heure jeu ; 13 h., L'heure actualité ; 14 h. 30, L'heure espoir ; 15 h. 40, L'heure vérité ; 17 h., L'heure plus ; 18 h. 30, L'heure bilan ; 19 h., *L'heure hit* ; *20 h. 30, L'heure* de rêve ; 0 h., L'heure moins.

Religieuses et philosophiques

FRANCE-CULTURE *(le dimanche)* : 7 h. 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, La Grande Loge de France (le 19), l'Union rationaliste (le 26) ; 10 h., Messe.

Radioscopies

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit Augustin Gomez Arcos *(lundi)*, Michel Droit (mardi), François Beranger (mercredi), Pierre Jakez-Helias (jeudi), Monique Thenegal (vendredi).

Tribunes et débats quotidiens...

FRANCE-INTER : 11 h., Les invités d'Anne Gaillard répondent aux questions des auditeurs sur la consommation (lundi), le flagrant délit (mardi), les médecins (mercredi), les déménagements (jeudi), les vacances familiales (vendredi).

FRANCE-CULTURE : 12 h. 5, Jacques Paugam reçoit Jean Daniel (lundi), Bernard Domb (mardi), Yves La Prairie (mercredi), Pierre Re (jeudi), Jacques Lésauté (vendredi).

FR 3 : 19 h. 40, La Tribune libre est ouverte à André Glucksmann (lundi), le *Mouvement eucharistique* des jeunes (mardi), le Parti républicain (mercredi), la C.F.D.T. (jeudi), le Réarmement *moral (vendredi)*.

...et au jour le jour

R.M.C. : 13 h., Bernard Esembe (le 20) ; A 2 : 20 h. 30, Jacques Chirac (le 22) ; EUROPE 1 : 19 h. François *Mitterrand* (le 26).

625 - 819 lignes

INFORMATIONS

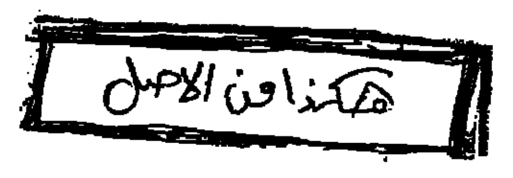
TF 1 : 13 h. : *Le journal d'Yves Mourousi* ; 20 h., Le journal de Roger Gicquel (le dimanche, Jean-Claude Bourret reçoit un invité *à 19 h. 45) ; Vers 23 h., TF 1 dernière, par* Jean-Pierre Pernaud. Pour les jeunes : « Les Infos », de Claude Pierrard (le mercredi, 17 h. 15)

A 2 : 13 h., Journal (le samedi à 12 h. 30 : magazine Samedi et demi) ; 18 h. 45 (sauf samedi et dimanche), « Flash » ; 20 h et vers 23 h., Journal

FR 3 : 19 h. 55, « Flashes » (sauf le dimanche) ; Vers 22 h., Journal.

RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

TF 1 (le dimanche) : 9 h. 15, A Bible ouverte ; 9 h. 30, Orthodoxie (le 19) ; La source de vie (le 26) ; 10 h., Présence protestante ; *10 h. 30, Le Jour du Seigneur* : C'est à lire ; le mouvement Vie montante (le 19) ; l'Eglise à l'épreuve du temps ; le Miracle (le 26) ; 11 h., Messe en l'église Sainte-Marguerite-Marie, au Perreux, Val-de-Marne (le 19) ; en la paroisse Saint-Gabriel de Maisons-Alfort, Val-de-Marne (le 26).



RADIO-TELEVISION

Lundi 20 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous, en direct du Centre culturel du Marais ; 14 h. 33, Variétés : Pierre Barouh et Michel Kricorian ; 16 h. 55, Evocation de Louis Lumière ; 17 h. 30, Le club du lundi ; 18 h. 5, A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Graine d'ortie (rediffusion) ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30, FILM : PIERRE ET NELLY, de M. Ritt (1972), avec W. Matthau, C. Burnett, G. Page, B. Nelson, R. Auberjonois.

Rencontre, liaison, mariage et vie quotidienne au fil des années, d'un homme et d'une femme, américains moyens.

22 h. 5, Entretien : La pensée oubliée, par J.-C. Bringuier. (Portrait de l'ethnologue Claude Lévi-Strauss, première partie).

Lire notre article page 11.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Bergeval et fils (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame ; 15 h. 5, Série : Les aventures d'Arsène Lupin ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 50, Documentaire : La saga des Français, de M. Del Castillo. (Des travaux et des jours, de M. Pamart.)

Confessions et réticences d'une famille aristocratique attachée à son château et à ses souvenirs. Temps immobile à Seroas.

22 h. 50, Polémique : L'huile sur le feu, de Ph. Bouvard. L'alcoolisme.

Paul Ricard, face au docteur Orsel, président de la Ligue des alcooliques anonymes.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : La chronique du mois ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : M. André Glucksmann, philosophe ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : MELODIE EN SOUS-SOL, de H. Verneuil (1962), avec J. Gabin, A. Delon, V. Romance, C. Marlier, M. Biraud (N., rediffusion).

Un vieux truand, sorti de prison, prépare, avec un jeune voyou inexpérimenté, le cambriolage du casino Palm Beach de Cannes.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean-F. Bory (reprise à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., Les grands mouvements de la Chine d'hier ; à 8 h. 32, Les chemins de Saint-Jacques ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par D. Richet ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, par J. Paugam et J. Duchateau : à 12 h. 5, Parti pris ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Un été ombrageux », de François Chalais ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... L'invité du lundi : Georges Balandier ; 17 h. 32, Nadia Boulanger et les siens ; 18 h. 30, La vie entre les lignes, de L. Guilloux ; 19 h. 25, Présence des arts, par F. Le Targat : « l'Exécution de Maximilien », d'E. Manet ;

20 h., Carte blanche : « la Petite Fugue », de P. Besson ; 21 h., Nadia Boulanger et les siens ; Concert ; 22 h. 30, Entretiens avec Dominique Desanti, par J. Montalbetti ; 23 h., Voix tracées : La voix et ses techniques.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 7 h. 40, Votre attention s'il vous plaît ; 9 h. 2, Tribune internationale des compositeurs ; 10 h., La règle du jeu : « Liturgies » ; à 10 h. 15, Répétition sous la direction d'Arsène Bedois ; 12 h., La chanson, par M. Legras ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale (524-18-18) ; 14 h., Mélodies sans paroles : Portrait d'Albéric Magnard ; 15 h. 32, Après-midi lyrique : « l'Ange de feu » (Prokofiev) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h., Hommage à Adolf Busch : Autour de J.-S. Bach ; 21 h., En direct de Vienne... Festival de Vienne, Orchestre symphonique de la radio autrichienne, dir. L. Segerstam : « Concerto pour piano et orchestre n° 1 » (Tchaikovski), « le Sacre du Printemps » (Stravinski), avec le pianiste A. Benedetti-Michelangeli ; 23 h., France-Musique la nuit.. Nocturne orientale ; 0 h. 5, Nouvelle musique américaine ; 1 h., Relais.

Mardi 21 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, Restez donc avec nous, avec, à 16 h. 45, le feuilleton : L'homme de Vienne ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h., Feuilleton : Graine d'ortie (rediffusion) ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ;

20 h. 30, Série : Une autre vie (Chronique des Indiens Wayanas, première partie), par C. Massot.

Lire notre article page 11.

21 h. 30, Eurovision : Jubilé de la reine Elizabeth (Gala à Covent Garden) ; 22 h. 25, Le livre du mois, de C. Collange et J. Ferniot.

Avec Viviane Forrester, Renée Massip, Marguerite Puhl - Demange, Jean - Pierre Farkas, Janick Jossin, Armand Bachelier, Philippe Labro, Didier Decoin.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Bergeval et fils (rediffusion) ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; à 15 h. 5, série : Champions ; à 15 h. 55, Magazine ; 18 h. 35, Dessin animé ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire ;

20 h. 35, Les dossiers de l'écran. Téléfilm : L'AFFAIRE LINDBERGH, de J. P. Miller, réal. Buzz Kulik, avec C. de Young, A. Hopkins, W. Pidgeon.

Le fils du héros national de l'aviation fut enlevé et tué par son ravisseur, qui exigea par la suite une énorme rançon. Ce drame, survenu en 1932, a fourni le sujet d'un film, en deux parties, réalisé pour la télévision américaine. (La deuxième partie fera l'objet des « Dossiers de l'écran » du mardi 28 juin.)

Vers 22 h., débat : Le prix d'un enfant.

Avec M. et Mme Maugé (parents d'un enfant kidnappé), le commissaire Poiblanc, MM. Desjardins, du Figaro, et Goudet, magistrat.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le mouvement eucharistique des jeunes ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : L'ODYSSEE DU DOCTEUR WASSEL, de C. B. de Mille (1944), avec G. Cooper, L. Day, S. Hasso, D. O'Keefe, C. Thurston (rediffusion).

En 1942, à Java, un médecin de la marine américaine s'efforce de sauver un groupe de blessés, au moment de l'invasion japonaise.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean-F. Bory (reprise à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 30) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... à 8 h., Les grands mouvements de la Chine d'hier ; à 8 h. 32, Les chemins de Saint-Jacques ; 9 h. 7, Matinée, par C. Mettra et P. Nemo ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec Pierre de Boisdeffre ; 11 h. 2, Nadia Boulanger et les siens ; 12 h. 5, Parti-pris, par J Duchateau et J. Paugam ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre-parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix... : « la Kermesse aux idoles », de Louis Nucera ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Les jardins français dix-huitième et dix-neuvième siècles, et les jardins ouvriers ; 17 h. 30, Nadia Boulanger et les siens ; 18 h. 30, La vie entre les lignes, avec Louis Guilloux ; 19 h. 25, Sciences : La grande aventure du pétrole sous la mers ;

20 h., Dialogues : Les religions orientales et nous, avec MM. Mohamed Arkoun et Pierre Emmanuel ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Entretiens avec Dominique Desanti, par J. Montalbetti ; 23 h., Voix tracées : théâtre et concert en Asie.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique (reprise à 7 h. 40) ; 9 h. 2, Tribune internationale des compositeurs : Chapple, Bjelik, Body ; 10 h., La règle du jeu : Musica Italica ; vers 10 h. 45, Répétition avec Arsène Bedois ; 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... Musique ancienne : Josquin des Prés et son époque ; à 15 h., Œuvres de Dufault, Leclair, Roussel, Migot, Barraud, Constant ; 17 h., Studio 107 : Festival d'Evian ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time : Encore libre ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Lettre de Le Gallois à Mlle Regnault de Solier touchant la musique : œuvres pour clavecin (Champion de Chambonnière, Couperin, Forqueray) ;

20 h. 30, Hommage à Adolf Busch, par M. Clary et P.-A. Hure... Autour de Brahms : Quintette avec piano en fa mineur », « Sonate n° 2 en la majeur », « Quintette avec clarinette en si mineur, allegro » (Brahms) : « Trois lieder opus 3 » (Adolf Busch) ; 21 h., Polychoralite en Allemagne du Nord, en l'église Saint-Cosme de Stade : œuvres de Praetorius, Scheidmann, Gabrieli ; 22 h. 30, Musique de scène italienne du XVII° et du début du XVIII° siècle ; 0 h. 5, Du côté des tambours ; 0 h. 30, Blues.

Mercredi 22 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h., Feuilleton : Graine d'ortie (rediffusion) ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30, Dramatique : le Dernier appel, d'après R. Harris. Adapt. et mise en scène de Abder Isker. Avec A. Mottet, P. Audret, J.-F. Rémy.

La chute d'un homme d'affaires, précipité vers la folie, vers le meurtre. Angoisse et suspense.

22 h., Entretien : La pensée oubliée, portrait de Claude Lévi-Strauss, par J.-Cl. Bringuier. (Deuxième partie : « Lumière et brume des voyages ».)

Lire notre article page 11.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Mercredi animé ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame... ; à 15 h. 55, Série : Flipper le dauphin et Ma sorcière bien-aimée ; 15 h. 55, Jeu : Un sur cinq ; 18 h. 35, Dessin animé ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Magazine d'information : Cartes sur table.

M. Jacques Chirac, président du R.P.R., répond aux questions de Jean-Pierre Elkabbach et Alain Duhamel.

21 h. 35, Série américaine : Joe Forrester.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le parti des républicains ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (les grands noms de l'histoire du cinéma) : SEPT FOIS FEMME, de V. de Sica (1967), avec Sh. Mac Laine, P. Sellers, R. Brazzi, V. Gassman, Cl. Greyn, L. Barker, M. Caine.

Sept figures de femmes dans des sketches comiques, sentimentaux ou grivois.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean-F. Bory (reprise à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... à 8 h., Les grands mouvements de la Chine d'aujourd'hui ; à 8 h. 32, Les chemins de Saint-Jacques ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Nadia Boulanger et les siens ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, par J. Duchateau et J. Paugam : à 12 h. 5, Parti pris ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musique de chambre ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Zoizeau ivre », de J.-A. Lecour ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... Mercredi-jeunesse : les enfants et la philosophie ; à 16 h. 10, Match : P. Bas-J. Lang ; 17 h. 30, Nadia Boulanger et les siens ; 18 h. 30, La vie entre les lignes, avec Louis Guilloux ; 19 h. 25, La science en marche : les animaux et les hommes,

20 h., La musique et les hommes : Nadia Boulanger et les siens ; 22 h. 30, Entretiens avec Dominique Desanti, par J. Montalbetti ; 23 h., Voix tracées : polyphonie sans écriture.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Tribune internationale des compositeurs : E. Rudnik, S. Sciarrino ; 10 h., La règle du jeu : le mot et la note ; vers 10 h. 45, Répétition avec Arsène Bedois ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... émaux et mosaïques : E. Elgar, Rodrigo, Poulenc, P. Dukas, M. Bagot, M. Emmanuel, Milhaud, Messiaen, Tisné ; 17 h. 30, Ateliers musicaux de France-Musique ; 18 h 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time : Amen ; 19 h. 45, Lettre de Le Gallois à Mlle Regnault de Solier, touchant à la musique : œuvres de G Muffat, M. Marais Le Vieux Gallot, F. Couperin ;

20 h. 30, Perspectives du vingtième siècle... Sextuor à cordes de l'Orchestre national de France. Direction M. Soustrot : « Concert en sextuor n[os] 2 et 4 » (Rameau) ; « Rhapsodie pour clarinette et orchestre » (Debussy) ; « Fantasio grandioso, opus 21 » (C. Ballif) ; « Densité 21,5 pour flûte seule » (Varèse) ; « Symphonie n° 10 », Adagio (Mahler) ; 22 h. 30, Hommage à Adolf Busch... Autour de Schubert : « Quatuor n° 15 en sol majeur » ; « Lied pour soprano, clarinette et piano, opus 129 » ; « Fantaisie pour violon et piano en ut majeur D 934 » (Schubert) ; 0 h. 5, Les effets de la musique ; 1 h., Musique électroacoustique.

Jeudi 23 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 : Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Objectif santé ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 19 h., Feuilleton : Graine d'ortie (rediffusion) ; 19 h. 43, Emissions du Parlement : l'Assemblée nationale.

20 h. 30, Série : Les Années d'illusion, d'après le roman de A.-J. Cronin. Réal. Pierre Matteuzzi. Avec M. Bonnet, L. Calame, J. Chaplin.

Comment un jeune paralytique, handicapé du bras gauche, surmonte tous les obstacles grâce à son courage, édifiant.

21 h. 25, Magazine d'information : L'événement (Le système V, reportage de J.-P. Berthet).

Lire notre article page ??.

22 h. 30 Jazz à Juan (Count Basie), réal. M. Rabinowski.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional de FR 3 ; 13 h. 50, Feuilleton : Bergeval et fils (rediffusion) ; 14 h., Aujourd'hui, madame... ; à 15 h., FILM : MONNAIE DE SINGE, d'Y. Robert (1965), avec R. Hirsch, S. Koscina, A. Closas, J.-P. Marielle, J. Yanne (rediffusion).

Un peintre naïf, devenu malgré lui le complice de faux monnayeurs, traverse la France, en direction de l'Espagne, caché dans un cercueil.

16 h. 40, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 35, Un dessin animé ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire ;

20 h. 35, FILM : LES CHEMINS DE LA HAUTE VILLE, de J. Clayton (1958), avec S. Signoret, L. Harvey, H. Sears, D. Wolfit, A. Phillpotts (N.).

Un employé de mairie ambitieux cherche à atteindre la réussite sociale en séduisant la fille d'un industriel. Sa liaison avec une femme plus âgée que lui gêne son plan.

22 h. 30, Magazine : Cent mille images, de P. Tchernia.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : La C.F.D.T. ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM (Aspects du cinéma italien) : LIBERA, MON AMOUR, de M. Bolognini (1972), avec Cl. Cardinale, B. Cirino, A. Celi, Ph. Leroy.

La fille d'un anarchiste, envoyée en résidence surveillée, participe à la lutte antifasciste et à la résistance en 1943-1944.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean-F. Bory (reprise à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... à 8 h., Les grands mouvements de la Chine d'hier ; à 8 h. 32, Les chemins de Saint-Jacques ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zig-zag ; 11 h. 2, Nadia Boulanger et les siens ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, par J. Paugam et J. Duchateau ; à 12 h 5, Parti pris ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Histoires », de V. Holan ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Deux heures pour comprendre : les Volontaires, avec M. René Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la Sécurité sociale ; 17 h. 30, Nadia Boulanger et les siens ; 18 h. 30, La vie entre les lignes, avec Louis Guilloux ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

20 h., Dramatique : Dulcinée, de Gaston Baty, réal. B. Horowicz, avec C. Sellers, H. Crémieux, G. Montero, R. Blin ; 22 h. 30, Entretiens avec Dominique Desanti, par J. Montalbetti ; 23 h., Voix tracées : Les rituels bouddhiques.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Tribune internationale des compositeurs : Th. Lœvendie, K. Wahren, G. Kurtag ; 10 h., La règle du jeu... La voix et l'instrument ; vers 10 h. 45, Répétition avec Arsène Bedois ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... Nouvelles auditions : Œuvres pour ensemble vocal (G. Amy, F.-B. Mache, G. Reibel) ; 15 h., Des notes sur la guitare : Œuvres de Corbetta, R. de Visée, J.-S. Bach, G. Frescobaldi ; à 15 h. 32, Mélodies, suite : Rameau, Dukas, Loucheur, Schmitt, Werner ; 17 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons : Des solistes étrangers interprètent des œuvres de P. Boulez et d'E. Lalo ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Lettre de Le Gallois à Mlle Regnault du Solier touchant la musique ;

20 h. 30, Festival estival de Paris, en direct de l'auditorium 104... Chorale internationale bulgare Svetoslav Obretenov : « Ave verum corpus K 618 » (Mozart), « Echo » (R. de Lassus), « Dansons et Sautons » (H.-L. Hassler), « Crucificus pour chœur mixte » (A. Lotti), liturgie orthodoxe, extrait (D. Christov), « Sainte Vierge » (Rachmaninoff), « Notre Père » (N. Kedrov), « Stabat mater » (Penderecki) ; Chants profanes de Morphov, Cristov, Pipkov et Chostakovitch ; 22 h. 30, Hommage à Adolf Busch... Autour de Beethoven : « Quatuor n° 16 en fa mineur opus 135 », « Sonate n° 10 en sol majeur opus 96 pour violon et piano » ; 0 h. 5, Du côté des tambours.

Vendredi 24 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 17 h. 30, Cuisine : La grande cocotte ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h., Feuilleton : Graine d'ortie (rediffusion) ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30, Théâtre : « le Partage de midi », de Paul Claudel. Mise en scène d'Antoine Vitez. Avec J. Aumont, F. Kerbrat, J. Deschamps, L. Mikael. Réal. J. Audoir.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 25, Magazine : Allons au cinéma, d'A. Halimi.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Bergeval et fils ; 15 h. 5, Série : Champions ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 35, Dessin animé ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Feuilleton : Allez, la rafale ! ; 21 h. 30, Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot : Les petits secrets de l'histoire.

Avec MM. Christian Bernadac (« Dagore ou les Carnets secrets de la cagoule »), Lucien Bodard (« la Vallée des roses »), Philippe de Saint-Robert (« les Septennats interrompus »), Michel Droit (« les Feux du crépuscule »), Yves Le Berre, à propos de « La bataille de Kerguidu et autres événements survenus en Basse-Bretagne pendant la Révolution de 1793 ».

22 h. 50, FILM (ciné club) : CLEOPATRE, de C. B. de Mille (1934), avec Cl. Colbert, W. William, H. Wilcoxon, G. Michael, I. Keith, J. Schildkraut, (N., rediffusion.)

Cléopâtre, reine d'Egypte, devient la maîtresse de Jules César, le conquérant romain. Après l'assassinat de celui-ci, elle séduit Marc Antoine, qui avait été chargé de la ramener prisonnière à Rome.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le réarmement moral ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Magazine vendredi (Ailleurs) : Djibouti, réal. Ch. Ockrent.

21 h. 30, Série : Les mystères de la Terre. (Quatrième partie : Le climat et les hommes.)

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean-F. Bory (reprise à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 8 h., Les chemins de la connaissance... à 8 h., Les grands mouvements de la Chine d'hier ; à 8 h. 32, Les chemins de Saint-Jacques ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h., Nadia Boulanger et les siens ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, par J. Paugam et J. Duchateau ; à 12 h. 5, Parti pris ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Recherche musique, par le groupe de recherches musicales de l'INA ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Monsieur le président » et « le Vendredi des douleurs », de M.-A. Asturias ; 14 h. 5, Les après-midi de France-Culture... Les Français s'interrogent... sur les comités de quartier ; 17 h. 30, Nadia Boulanger et les siens ; 18 h. 30, La vie entre les lignes, avec Louis Guilloux ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : l'agence européenne spatiale ;

20 h., Enquête : la Cour des comptes, par M. Ricaud ;

L'histoire, la composition, le fonctionnement, de la Cour des comptes sont évoqués au cours de cette soirée et ses magistrats définissent son rôle.

21 h. 30, Musique de chambre ; 22 h. 30, Entretiens avec Dominique Desanti, par J. Montalbetti ; 23 h., Voix tracées : les voix déguisées.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Les grandes voix : Ezio Pinza ; 9 h. 30, Tribune internationale des compositeurs : Tomas Marco ; 10 h., La règle du jeu : Le chant grégorien face à son destin ; vers 10 h. 30, Répétition avec Arsène Bedois ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles : Vivaldi, Elgar, Rossini, Haydn, J. Rivier, P. Ancelin, P. Arma, Dukas, Schmitt, C. Chaynes, J. Charpentier, Jolivet ; 17 h. 30, Equivalences, par P. Lucet ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Lettre de Le Gallois à Mlle Regnault du Solier touchant à la musique : œuvres de Campra et Couperin ;

20 h. 20, Le coin des collectionneurs : Pierre Monteux ; 21 h. 20, Echanges franco-allemands : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, Direction Biero Bellugi : « Davide penitente » (Mozart) ; « Concerto pour picolo », « Motet » (Vivaldi) ; 23 h. 15, Cabaret du jazz ; 1 h., Relais.

RADIO-TELEVISION

Samedi 25 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 10, Emissions régionales ; 12 h. 30, Midi première ; 12 h. 45, Jeunes pratique ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50, Magazine : La France défigurée ; 14 h. 10, Restez donc avec nous... ; à 18 h., Série : L'homme invisible ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto moto ; 19 h. 13, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ;

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Michel Sardou) ; 21 h. 30, Série : Sergent Anderson (l'appât) ; 22 h. 20, Variétés : Les découvertes de TF 1, d'A. Blanc, réal. G. Folgoas.

Prospection en province des jeunes talents.

CHAINE II : A 2

12 h. 15, Journal des sourds et mal-entendants ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 30, Hebdo chansons, hebdo musiques ; 14 h. 10, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h. 5, La télévision des téléspectateurs en super 8 ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 18 h. 55, Jeu : La tirelire ;

20 h. 30, En direct du Palais Garnier : « le Chevalier à la rose », de R. Strauss, par Ch. Ludwig, T. Troyanos, H. Sotin, dir. S. Varviso, mise en scène R. Steinbock.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Magazines régionaux : Samedi entre nous ; 20 h., Magazine de la mer : Thalassa ;

20 h. 30, Téléfilm américain : le Producteur, réal. J. Leytes, avec R. Steiger.

L'un des derniers géants de l'industrie cinématographique, dans une reconstitution qui se veut hollywoodienne.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean-F. Bory (reprise à 14 h., *19 h. 55 et 23 h. 50*) ; *7 h. 5, Matinales* ; *8 h.*, Les chemins de la connaissance... à 8 h., Regards sur la science ; à 8 h. 32, 77... 2000, comprendre aujourd'hui pour vivre demain (l'énergie nucléaire) ; 9 h. 7, Matinées du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h., La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Samedis de France-Cluture : Un portrait de Luigi Nono, par C. Latigrat et J.-L. Cavalier.

Bruits de Venise, questions d'élèves du Conservatoire, voix mêlées des continents et des époques, voix d'ouvrières, échos d'une expérience musicale, composent ce portrait.

16 h. 20, Le livre d'or : avec O. Bonaldi, violon, et S. Billier, piano ; 17 h. 30, Pour mémoire, les lundis de l'histoire : à propos des juifs, Grecs et Romains dans l'antiquité ; 19 h. 25, La Radio suisse romande présente : le phonographe centenaire ;

20 h., Dramatique : l'Ame en peine, de Guy Delaunay, avec J.-P. Leroux, P. Dechartre, A. Natanson M. Barbulée ; 21 h. 55, Ad lib, par M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Pittoresques et légères ; 8 h., Mélodies sans paroles : Schubert, Brahms, Beethoven ; 9 h. 2, Ensemble d'amateurs de la région parisienne ; 9 h. 30, Etude : « l'Enfant et les Vieillards » (Mozart) ; 10 h. 45, Les jeunes Français sont musiciens : œuvres de Liszt, Ravel, Schumann ; 12 h., En direct des Journées de musique amateur ; 12 h. 10, Jazz, s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Les astronotes, par J. Markovits et P. Lattes ...à 14 h. 10, Discothèque 77 ; à 15 h., En direct du studio 118, le New York Kammermusiker ; 15 h. 45, Journée de musique amateur, en direct de la mairie du douzième arrondissement ; à 16 h. 35, 25 notes seconde ; 17 h. 32, 36 200 directeurs de la musique en France ; 17 h. 40, FM Hi-Fi ; 19 h. 10, Non écrites ;

20 h., en direct de la mairie du douzième arrondissement... Journée de musique amateur ; 20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France... Chœurs et Orchestre de la RAI, dir. P. Bellugi : « la Donna del Lago », opéra en deux actes (Rossini) ; 23 h., Journée de musique amateur : vieilles chansons françaises, en direct du square de l'Aspirant-Dunand ; 23 h. 30, Vieilles cires : Nadia Boulanger dirige Monteverdi et Brahms ; 0 h. 5, Un musicien dans la nuit : Beatrice Ferreira.

Dimanche 26 juin

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Magazine : Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 45, Direct à la une ; 17 h. 30, Série : Pierrot la chanson, d'H. Martin ; 18 h., Téléfilm : L'enquête de Jenny Dolan, de Jerry Jameson. Avec S. Jones, S. Boyd, L. Carlin.

Une journaliste enquête sur un crime et découvre un grave complot. Sa vie est maintenant en danger...

19 h. 15, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM : CE CHER VICTOR, de R. Davis (1974), avec J. Dufilho, B. Blier, A. Valli

Deux hommes du troisième âge vivent ensemble, unissant leurs solitudes et leurs maigres ressources. Mais Anselme, victime toujours docile de la tyrannie de Victor, décide, un jour, de se venger.

22 h. 10, Magazine culturel : Expressions, de M. Bruzeck.

CHAINE II : A 2

11 h. 30, Concert : Images, de Cl. Debussy, par l'Orch. national de France, dir. G. Ferro.

12 h., Bon dimanche (reprise à 13 h. 20) : 12 h. 10, Toujours sourire ; 13 h. 25, La lorgnette ; 14 h. 15, Pom-Pom-Pom... Pom (reprise à 15 h. 40, 17 h. 20 et 18 h. 2) ; 15 h. 45, Dessin animé ; 15 h. 52, Série : Têtes brûlées ; 16 h. 40, Trois petits tours ; 17 h. 25, Série : Muppet Show ; 18 h. 12, Conte-ut ; 19 h., Stade 2.

20 h. 32, Musique and music ; 21 h. 40, Feuilleton : La dynastie des Forsyte (rediffusion) ; 22 h. 30, Documentaire : Vivre ensemble (Chercher le crocodile).

CHAINE III : FR 3

10 h., Emissions destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque ; 16 h. 55, Reprise de l'émission du 24 juin : Les mystères de la Terre. (Quatrième partie) ; 17 h. 50, Espace musical : « le Messie », de Haendel, par l'Academy of Saint-Martin-in-the-field, direct. N. Marriner ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h., Hexagonal ; 20 h. 5, Magazine : Cheval, mon ami.

20 h. 30, L'homme en question : l'écrivain Michel Tournier ; 21 h. 30, Aspects du court métrage français.

20 h. 30, FILM (cinéma de minuit) : KOENIGSMARK, de M. Tourneur (1935), avec E. Landi, P. Fresnay, J. Lodge, J. Max, J. Yonnel, J. Debucourt (N.).

En 1914, un poète français, précepteur dans une petite cour allemande, découvre le secret d'un crime et tombe amoureux de la grande duchesse régnante.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean-F. Bory (reprise à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; de 8 h. à 11 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Disques rares de Chostakovitch ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Don Carlos », de Schiller, avec J. Eyser, J. Toja, M. Etcheverry, F. Huster, C. Ferran, C. Winster ; 17 h. 30, Rencontre avec le docteur Norbert Bensaïd ; 18 h. 30, Ma non troppo, divertissement de B. Jérôme ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie ininterrompue : Jean-François Bory et Bernard Noël ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « le Roi Midas a des oreilles d'âne », par J.-M. *Fombonne* ; 23 h., Black and Blue, par L. Malson ; 23 h. 50, Poésie : Marc Cholodenko.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade ; 8 h., Cantate pour la Pentecôte ; 9 h. 2, Musical graffiti : magazine de Pierre Bouteiller ; 11 h., Harmonia sacra ; 12 h., En direct du Festival de Vienne, le chœur de l'Opéra et l'Orchestre symphonique de Vienne, direction C. Maria Giulini : « *Requiem* », de Verdi, avec K. Ricarelli, B. Fassbaender, J. Carreras, G. Raimondi ;

14 h., La tribune des critiques de disques : « Quatuor opus 76 n° 4 » (Haydn) ; 17 h., Le concert égoïste de Michel Bouquet : œuvres de Mozart ; 19 h., La route des jongleurs ; 19 h. 35, Journées de musique amateur, en direct de l'espace Montparnasse ;

20 h. 30, Concert du National Youth Orchestra of Great Britain, direction P. Boulez, avec I. Perlmann, violoniste : « Musique pour cordes, percussions et celesta » (Bartok) ; « Concerto pour violon et orchestre, à la mémoire d'un ange » (Berg) ; « le Sacre du printemps » (Stravinski) ; 23 h., Musique de chambre : « la Flûte en chantier », avec P.-Y. Artaud ; 0 h. 5, Journées de musique amateur : concert folk ; 0 h. 30, Concert extra-européen : cérémonie Zikhr.

Lundi 27 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; 17 h. 35, Variétés : Le club du lundi ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h., Feuilleton : Graine d'ortie (rediffusion) ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh ! bien, raconte ;

20 h. 30, FILM : LA GUERRE DES CERVEAUX, de B. Haskin (1967), avec G. Hamilton, S. Pleshette, Y. de Carlo, R. Carlson.

Dans un centre américain de recherche spatiale, un homme, dont le cerveau a atteint un développement extraordinaire, supprime les savants qui pourraient le démasquer.

Débat : Le cerveau, cet inconnu.

Avec, interrogés par notre collaborateur Maurice Denuzière, le neurologue Henri Gastaut, le neuropsysiologiste Pierre Dassouant, les psychiatres Daniel Widcocher et André Des Lauriers.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Bergeval et fils ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; à 15 h. 5, Série : Les aventures d'Arsène Lupin ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 35, Dessin animé ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire ;

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Série : La saga des Français (Paule) ;

22 h. 50, Polémique : L'huile sur le feu.

Sur le thème de l'homosexualité féminine, Elula Perrin s'oppose au docteur Amoroso.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; *19 h. 40*, Tribune libre ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LA CAGE, de P. Granier-Deferre (1975), avec L. Ventura et I. Thulin.

Un promoteur immobilier est enfermé dans le sous-sol d'une villa isolée par son ex-femme, qui ne supporte pas d'avoir été abandonnée.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Marc Cholodenko (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... à 8 h., Les grands mouvements de la Chine d'hier ; à 8 h. 32, L'ethnologue dans la cité ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : A propos de « l'Espagne chrétienne au Moyen Age », de MM. C.-E. Dubureq et J. Gautier-Dalche, et « l'Espagne musulmane », de P. Guichard ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, par J. Paugam et J. Duchateau ; à 12 h. 5, Parti pris ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Confession impudique », de Tanizaki ; 14 h. 45, L'invité du lundi : Jean Tinguely ; 17 h. 30, Musiciens français : Charles Ravier ; 18 h. 30, La vie *entre les lignes, avec Louis Guilloux* ; *19 h. 25*, Présence des arts : Les musées méconnus (le Musée cévenol Le Vigan) ;

20 h., Dramatique : Julius Rossner ne mourra pas, de Vera Feyder, avec R. Dubillard, S. Joubert, V. Feyder, J. Brassat ; 21 h., Concerto ; 22 h. 30, Entretiens avec Lucette Pinas, par A. Coulange ; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes ; *9 h. 30*, Le règle du jeu ; 10 h. 30, Répétition de la « Sixième Symphonie » de Tchaïkovski, avec l'Orchestre symphonique de Radio-Stuttgart, dir. S. Celibidache ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... Portrait de musicien français : André Messager ; à 15 h. 32, Après-midi lyrique : « Candillac » (Hindemith), « Johnny spielt auf » (Krenek) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h., Incidences et contrastes : « Sonate et Canzoni pour cinq orchestres » (Gabrieli), « Sonate en trio *pour hautbois, clarinette et basson* » (*Bach*) ; *20 h. 30*, Prestige de la musique, en direct de la Salle Pleyel... Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Antal Dorati, avec D. Fischer-Dieskau, baryton : « Christus » (Liszt) ; 0 h. 5, France-Musique la nuit à Amsterdam et Bruxelles, avec E. Dietlin.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

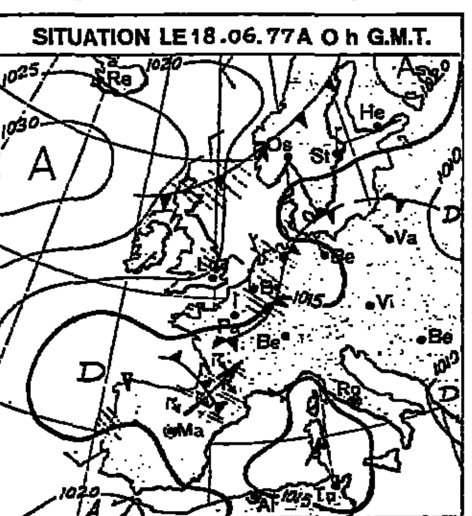
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 19-6-77 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le samedi 18 juin à 0 heure et le dimanche 19 juin à 21 heures.

Dimanche 19 juin, le temps sera médiocre sur l'ensemble du pays. Il y aura quelques éclaircies passagères qui pourront être assez belles dans le midi, mais des pluies ou des orages se produiront dans la plupart des régions.

De la Bretagne à la frontière belge des pluies assez fréquentes seront localement suivies d'orages sur la Normandie et les Flandres. Les vents modérés, irréguliers resteront orientés au secteur nord-est. Ailleurs des averses seront souvent à craindre sur nos régions de l'est et du nord-est ainsi que sur les Pyrénées. Les vents, de direction variable, seront faibles en général, mais des rafales accompagneront les orages.

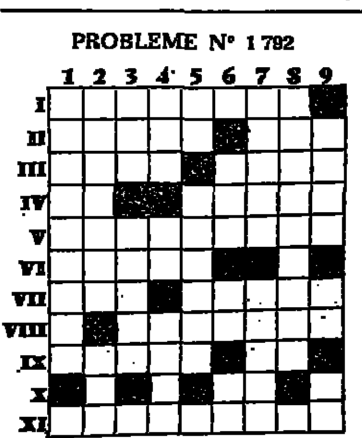
Samedi 18 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 014 millibars, soit 760,5 millimètres de mercure

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 juin ; le second le minimum de la nuit du 17 au 18) : Ajaccio, 23 et 12 degrés ; Biarritz, 22 et 15 ; Bordeaux, 25 et 15 ; Brest, 19 et 11 ; Caen, 16 et 13 ; Cherbourg, 12 et 10 ; Clermont-Ferrand, 26 et 12 ; Dijon, 25 et 14 ; Grenoble, 27 et 11 ; Lille, 16 et 12 ; Lyon, 27 et 13 ; Marseille, 27 et 15 ; Nancy, 24 et 14 ; Nantes, 23 et 14 ; Nice, 22 et 16 ; Paris-Le Bourget, 18 et 14 ; Pau, 25 et 14 ; Perpignan, 26 et 17 ; Rennes, 22 et 13 ; Strasbourg, 25 et 13 ; Tours, 21 et 13 ; Toulouse, 27 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 26 et 31

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 13 degrés ; Amsterdam, 16 et 12 ; Athènes, 30 et 21 ; Berlin, 24 et 16 ; Bonn, 19 et 16 ; Bruxelles, 17 et 13 ; Iles Canaries, 26 et 19 ; Copenhague, 17 et 14 ; Genève, 26 et 11 ; Lisbonne, 21 et 15 ; Londres, 13 et 10 ; Madrid, 24 et 13 ; Moscou, 29 et 12 ; New-York, 18 et 22 ; Palma-de-Majorque, 25 et 15 ; Rome, 25 et 15 ; Stockholm, 24 et 14.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 792



	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II						■			
III					■				
IV			■	■					
V									
VI						■	■		■
VII				■					
VIII		■							
IX						■			
X	■		■		■			■	
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Il lui arrive de faire la planche. — II. Son maître a plus de droits que de devoirs ; Vite abandonné s'il tourne mal. — III. Boîte ; Les principaux facteurs de l'addition. — IV. Abréviation ; Tirée d'affaire. — V. Frêles créatures. — VI. Reconnu bon pour le service. — VII. Possessif ; Elle était belle et bien éclairée. — VIII. S'attaquent aux chefs. — IX. Familières au boucher ; Pieuses initiales. — X. D'un auxiliaire. — XI. Plus dans le vent.

VERTICALEMENT

1. Se dit parfois en parlant du nez. — 2. Peut trouer une poche ; Fit des tas d'histoires. — 3. Permet de toucher ; Localisées. — 4. Entendu à Séville ; Pronom ; Prit un repas liquide. — 5. En fin de compte ; Permettent de percer le cuir. — 6. Dans un gymnase ; En toile ; Allaient et venaient à Rome. — 7. Combattu par un jardinier ; Ne prêtait pas à rire. — 8. Retardions. — 9. Honorés dans le Nord ; Finit lamentablement ; Calme la hargne d'un roquet.

Solution du problème n° 1 791

Horizontalement

I. Minois (cf. « souris ») ; Taenias. — II. Ré ; Anser ; Roi. — III. Albi ; Adage ; Noce. — IV. Pain ; Ta ; Etraves. — V. Inn ; Cinglées. — VI. Egée. — VII. Cet ; Tatouages. — VIII. Tua ; Ecouterai. — IX. Mie ; Rani ; Ut. — X. Er ; Pesés ; Amen ! — XI. Nés ; Cab ; Ara. — XII. Ath ; Raideur. — XIII. Plia ; Ecrémeral. — XIV. Couru ; Scia ; Ego. — XV. Détaxe ; Usure ; En.

Verticalement

1. Ra' 'ècement ; Cd. — 2. Mélange ; Ire ; Poe. — 3. Binette ; Salut ! — 4. Nain ; Tira. — 5. On ; Maréchaux. — 6. Isatis ; Asa. — 7. Sedan ; Ténèbres. — 8. Râ ; Glacis ; Accu. — 9. Gel ; To ; Iris. — 10. Arête ; Outardeau. — 11. EO ; Rebut ; EM. — 12. Ninas ; Aère ! ; Ue. — 13. Ov ; Gr ; Narre. — 14. Cerceau ; Age. — 1i. Sées ; Situation.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 18 juin 1977 :

UNE LOI

● Complétant et modifiant le code minier.

Circulation

● *Ouverture d'une section de la côte basque.* — Une section *d'autoroute de la Côte basque.* — Une section d'autoroute sera ouverte, le vendredi 24 juin, entre Saint-Jean-de-Luz et La Négresse (Pyrénées-Atlantiques). Cette section fait partie de l'autoroute de la Côte basque (A 63).

Visites et conférences

DIMANCHE 19 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 8 h., place de la Concorde, Mme Legregeois : « Dieppe ».

10 h. 30, place Colette, Mme Lemarchand : « La Comédie-Française ».

14 h., 92, rue Saint-Martin, Mme Oswald : « Le Centre Georges-Pompidou ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Magnani : « Hôtel de Sully ».

15 h., place des Vosges, statue de Louis XIII, Mme Pennec : « De la place des Vosges à la maison des Scarron et à l'hôtel de Cagliostro ».

15 h., entrée de l'église, Mme Vermeersch : « L'église Saint-Philippe-du-Roule » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., entrée, place du Palais-Royal : « Le Palais-Royal » (Visages de Paris).

16 h., 3, rue Malher « Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers ; le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).

15 h. 15, 145, boulevard Saint-Germain : « Coins ignorés de Saint-Germain-des-Prés » (Mme Barbier).

15 h., 8, place du Palais-Bourbon : « Hôtel de Lassay » (Mme Camus).

14 h. 45, 1, quai de l'Horloge, Mme d'Abrigeon : « La Conciergerie » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 15 h. et 17 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale : normalisation du système nerveux », entrée libre.

15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Etats de conscience supérieur et méditation transcendantale », entrée libre.

LUNDI 20 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, façade, devant groupe de la Danse, Mme Allaz « L'Opéra de Paris ».

15 h., 277 bis, rue Saint-Jacques Mme Garnier-Ahlberg : « Le couvent du Val-de-Grâce ».

15 h., 1, quai de l'Horloge Mme Puchal : « La Conciergerie et la Sainte-Chapelle ».

15 h., entrée boulevard Pérabing : « La chapelle de la Compassion ».

21 h. 30, 6, place de Vosges, Mme Puchal : « Le Marais illuminé » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., métro Etienne-Marcel : « Le vieux Marais inconnu » (A travers Paris).

15 h., entrée principale : « Le cimetière du Père-Lachaise » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., Musée des monuments français : « Monstres du Moyen Age » (Histoire et Archéologie).

15 h., place du Puits-de-l'Ermite : « La Mosquée de Paris » (Paris et son histoire ».

15 h. 30, 158, boulevard Haussmann : « Collection Armand Hammer ».

CONFERENCES. — 15 h., 13, rue Etienne-Marcel : « La méditation transcendantale et l'expérience du calme intérieur » (entrée libre).

هكذا كان الأصل

L'HISTOIRE *par Jean-Marie Mayeur*

L'Histoire économique et sociale de la France (1450-1660)

LES Presses universitaires de France poursuivent allègrement la publication de l'*Histoire économique et sociale de la France* dirigée par Fernand Braudel et Ernest Labrousse : voici quelques mois avaient paru les deux volumes qui vont de la Révolution française aux années 1880. Coup sur coup, viennent d'être publiés deux nouveaux livres (1) qui correspondent au tome I (1450-1660). Avec le tome IV en préparation, qui doit aller des années 1880 à nos jours, s'achèvera cette œuvre monumentale, exceptionnelle en un temps où l'édition, bien souvent, oscille entre une prudence timorée et les séductions de la mode et préfère aux grandes entreprises les essais et les vulgarisations vite pensés et vite écrits.

Ce premier tome, introduit par Fernand Braudel, comprend donc deux volumes ; le premier, dû à Pierre Chaunu et Richard Gascon, s'intitule *l'Etat et la Ville ;* le second *Paysannerie et croissance*, est l'œuvre d'Emmanuel Le Roy Ladurie et de Michel Morineau. A vrai dire, cette distribution en quatre volets laisse un peu le sentiment d'avoir affaire à des ouvrages autonomes. On pourrait, si l'on en avait le loisir, imaginer une autre manière de présenter les choses. Peut-être certaines répétitions auraient-elles été évitées, et des domaines comme la démographie auraient-ils trouvé une place spécifique. Qu'importe après tout, le livre est là, avec ses choix, qui ont leur justification propre. Dans sa préface, Fernand Braudel marque nettement l'intention de ne pas se limiter à *« la société au sens étroit (hiérarchie sociale, société à ordres, société à classes, croisement des relations sociales) »*. Cette *Histoire* veut faire une histoire de la société au sens large. Dès lors, la notion de société *« se gonfle démesurément »*, et tout ce que touche l'historien est *« obstinément social »*. Par cette conception extensive du social, ce livre tend en effet, plus sans doute que les tomes consacrés au XIXe siècle, vers une histoire globale.

***

Pierre Chaunu consacre une première partie vigoureuse à l'Etat et à sa place dans l'histoire économique et sociale, évoquant tour à tour, à partir des œuvres majeures, celles notamment d'un Bernard Guenée, d'un Philippe Contamine, d'un Roland Mousnier, l'Etat de justice, l'Etat de finance, l'Etat d'office. Cette présence de l'Etat « à part entière » dans une histoire économique et sociale de la France vaut qu'on s'y arrête. Elle témoigne de la fin du discrédit, en tout cas de l'indifférence que la recherche historique française a portée pendant des années à l'histoire de l'Etat et à l'histoire politique. N'est-il pas piquant, du reste, et un peu dérisoire, que les programmes d'histoire de l'enseignement secondaire, en retard d'une guerre, prétendent porter un dernier coup à cette histoire quand la recherche paraît la redécouvrir ? Il est caractéristique de voir Pierre Chaunu, l'une des figures les plus représentatives de la *« nouvelle histoire »*, fondée sur la longue durée, la promotion de l'espace, la quantification, dénoncer l'« identification simpliste » de l'histoire politique avec l'histoire sans problème, le récit, l'événementiel, quand l'économique et le social se confondraient avec le significatif. Idées trop volontiers reçues dont s'indigne justement Pierre Chaunu : *« une société moderne n'a pas de sens sans l'Etat »*.

Au terme de ses analyses, il met en garde contre les vues selon lesquelles la taille excessive de l'Etat, en France, aurait été un frein à la prospérité, à la croissance et aux mutations. Ce que l'Etat a réussi à prélever n'aurait pas été pour autant investi dans les secteurs productifs. Or l'Etat de justice et de finance n'est pas incapable de tout investissement productif. Pierre Chaunu refuse de parler d'une *« trahison de la bourgeoisie »*, désertant la marchandise en vue des investissements stériles dans l'office, le service de l'Etat et la fonction publique. Le propos, auquel font écho les trois autres auteurs de l'ouvrage, est remarquable à la fois parce qu'il récuse une lecture néo-libérale conçue en termes de croissance, et parce qu'il explique un temps par ses propres systèmes de valeurs parfois oubliés : *« l'Etat a été l'incitation presque unique du dépassement, la grande passion nationale »*.

***

Richard Gascon fait revivre la France du mouvement : les commerces et les villes. Ces chapitres vont révéler au grand public, qui le connaît sans doute moins que Pierre Chaunu et Emmanuel Le Roy Ladurie, la maîtrise et le talent de l'historien lyonnais. Il allie deux rares qualités : l'élégance d'une expression limpide et contenue et l'aptitude à évoquer, en quelques traits et sans effets, les hommes et les choses. Aussi ces pages sont-elles l'aboutissement d'une longue familiarité avec les marchands de l'époque moderne. Richard Gascon montre fortement, avec la crise lyonnaise de la fin du seizième siècle, le passage d'un monde à l'autre, de l'Europe des affaires dominée par les marchands-banquiers italiens, qui avait fait la fortune de Lyon et de ses foires, à une Europe nouvelle *« où les Hollandais et les Anglais parviennent aux premiers rangs »*. Il convient que l'histoire maritime et coloniale a été pour l'ensemble du seizième siècle un échec, que la France n'est pas entrée pleinement dans l'Europe des grandes affaires, et cherche les raisons du retard français. *« Contradiction tragique »* selon la formule d'Henri Hauser, entre la terre et la mer, détournement des capitaux au bénéfice de la terre, de la fiscalité, des offices, surtout mépris de la marchandise, qui explique le glissement vers les offices et l'absence de grandes dynasties marchandes à l'exemple des cités italiennes et des villes de l'Allemagne méridionale. Il n'est pas surprenant alors que le marchand ait été rarement cultivé : ce sont ses fils ou ses petits-fils entrés au service de l'Etat qui vont pénétrer dans le domaine de l'esprit.

***

Dans sa description des sociétés urbaines, Richard Gascon est sensible à la vision qu'avaient les contemporains des diverses catégories sociales, en elles-mêmes, dans leurs relations mutuelles et leur hiérarchie : ceux qui « ont de quoi », puis le « menu peuple », enfin le pauvres, mendiants et errants. Il est prudent dans l'utilisation des document fiscaux, car *« la pyramide fiscale ne recouvre qu'une partie de la pyramide sociale »*. Il montre la montée de la pauvreté, désormais massive, qui entraîne une transformation de l'image que la société se faisait du pauvre : *« à l'image traditionnelle du Christ souffrant se substitue le visage inquiétant et hostile d'un être oisif, fainéant et sournois »*. A partir des Mémoires journaux, chroniques, livres de raison, Richard Gascon offre une esquisse de la psychologie collective urbaine, dominée par la peur, la violence des crises aux formes diverses. Cependant, la sociabilité des groupes d'existence : rue, maison, quartier, les fêtes, les spectacles et les jeux, l'imprégnation religieuse enfin, donne cohésion et chaleur à cette société. Dans des pages peut-être trop rapides au regard des développements consacrés au commerce, Richard Gascon, à petites touches, fait revivre un monde.

C'est aux masses profondes, à la paysannerie, qu'Emmanuel Le Roy Ladurie consacre plus du tiers du volume. Après la destruction du « monde plein » et la profonde dépression rurale de la fin du Moyen Age, la renaissance rustique du seizième siècle voit dans les décennies 1540-1560 se reconstituer l'écosystème rural de la France, tel qu'il fonctionna jusque vers 1720-1730, avec ses masses démographiques coutumières : la vingtaine de millions d'habitants, ses rendements céréaliers, ses volumes de production. Somme toute, l'ouvrage est entièrement construit sur cette structure qu'est l'écosystème. Certes, E. Le Roy Ladurie marque les variantes entre cette structure reconstituée et sa modalité médiévale de l'avant-peste : elles interviennent avant tout au niveau des structures sociales et des relations du monde paysan avec la ville et l'Etat. Mais, *« dans l'immense masse rurale, les données fondamentales n'ont pas beaucoup varié par rapport au Moyen Age de l'avant-peste »*. Ce système se rééquilibre au travers de fluctuations. L'une, du « premier ordre » et très longue (1340/1350-1540/1560), a vu le peuplement global opérer un gigantesque aller et retour de dix-sept millions d'hommes à moins de dix millions, et vice versa. Si la société française ne connaît plus de fluctuation comparable pendant l'époque moderne, elle connaît des fluctuations du « second ordre ». Celles-ci durent d'une à quatre décennies, les pertes atteignent plusieurs millions d'hommes. Elles correspondent aux guerres de religion et au temps de la guerre de Trente ans et de la Fronde. Elles ont été moins étudiées que les fluctuations du « troisième ordre » : crises de subsistances, épidémies, mortalités, à la durée assez brève et à l'impact démographique relativement faible. Aussi E. Le Roy Ladurie, dont la démarche d'ensemble n'a pas, semble-t-il, d'équivalent, montre-t-il, après le traumatisme des guerres civiles, la dérive et la reconstitution de l'écosystème rural, avant de reprendre dans son ensemble le problème des révoltes paysannes. Tout cela foisonnant d'une riche information et de recherches de première main fondées sur l'apport de l'histoire quantitative.

Parfois, l'historien de l'économie, au propos austère égayé de quelques mots à l'emporte-pièce, cède la place à l'historien ethnologue. Emmanuel Le Roy Ladurie a heureusement repris l'introduction qu'il donna naguère au *Journal* de Gilles de Gouberville, une trentaine de pages, son plus beau texte peut-être, écrit *con amore*, étonnant retour au terroir normand, résurrection intégrale de la vie d'un hobereau. On touche là aux raisons de la compréhension en profondeur qu'il a de la Fronde rurale, respectueuse des privilèges locaux, des corps de communauté.

***

Michel Morineau, en conclusion, traite de la conjoncture générale de 1450 à 1660. Son objectif est triple : retrouver la relation et peut-être l'unité entre les conjonctures évoquées plus haut, de l'Etat, des campagnes, des villes, de l'industrie, du commerce ; faire sa place propre à l'histoire de la monnaie et des prix ; insérer la conjoncture française dans la conjoncture européenne et internationale. Guère plus de 140 pages, mais un texte important, relecture prudente et rigoureuse d'un dossier, dominée par le souci de la diversité régionale et de la pluralité des facteurs d'explication. Michel Morineau met en cause *« l'amarrage de la conjoncture française aux galions »* et la corrélation volontiers établie depuis E. J. Hamilton et F. Simiand entre la venue de l'or et de l'argent du Nouveau Monde et les mouvements de l'économie. La théorie quantitativiste, dont Jean Bodin fut l'un des *« pères fondateurs »*, était *« plus ingénieuse que vraie »*. En outre, Michel Morineau, qui tend à interpréter la hausse des prix comme l'*« inverse des récoltes »*, enlève aux phases A de Simiand leur *« auréole de phase de progrès »*. Il récuse une *« conception dynamique »* de l'inflation du XVIe siècle : la hausse des prix signifie *« tragédie pour le plus grand nombre »*. Ces analyses, qu'on ne peut ici qu'effleurer, seront, tout comme le modèle de circulation économique et la description des grandes séquences de la conjoncture, débattues avec passion. Elles ne sont pas les moins neuves d'un livre divers comme le sont ses auteurs, mais que domine une même volonté d'expliquer et de comprendre.

(1) Il s'agit du volume 1, *l'Etat et la Ville* et du volume 2, *Paysannerie et croissance* du tome I. Les deux volumes déjà publiés étaient les tomes II et III. Chaque volume : 170 francs.

LA VIE DU LANGAGE

Louis Guilbert

RIEN ne permettait de prévoir la disparition brutale de Louis Guilbert, décédé le 31 mai d'un accident cardiaque. Ses élèves, ses collaborateurs, ses amis français et étrangers, auxquels sa carrure solide, tranquille, à peine voûtée, était familière, en ont été d'autant plus douloureusement affectés.

Né en 1912, agrégé de grammaire, enseignant venu tard à la recherche, il s'était fait connaître en 1965 par sa thèse sur *la Formation du vocabulaire de l'aviation* (712 p., Larousse éd.), suivie de près par *le Vocabulaire de l'astronautique* (1967, 361 p., Larousse diff.). Ce passage d'une néologie, acquise au début du siècle et devenue aujourd'hui terminologie, à une néologie contemporaine en formation marquait les deux directions dans lesquelles L. Guilbert allait travailler désormais avec succès, trop peu de temps, hélas !

C'est dans *la Créativité lexicale* (285 p., Larousse éd., Coll. « Langue et langage », 1975), et en particulier dans la première partie de l'ouvrage, que L. Guilbert a exposé le plus largement et le plus clairement l'état présent des recherches (et en premier lieu des siennes et de celles de l'équipe qu'il animait à Paris-X) sur le processus complexe par lequel s'accroît le stock lexical d'une langue.

Au point de départ de ce processus, deux constatations : d'une part, la reconnaissance du changement comme mode d'existence fondamental de toute langue. Ce changement, s'il touche peu et lentement les systèmes phonologique et syntaxique, bouscule sans cesse le système lexical. Celui-ci, en effet, est seul directement relié aux « realia », objets, modes de production, relations sociales, etc., qui constituent les « références » du mot dans une configuration triangulaire : signifiant (le « mot »)-signifié (son « sens »)-référent (l'objet).

L'autre constatation est double : la relation signifiant-signifié est arbitraire. Il n'y a pas de raison extérieure à la langue pour que « table » signifie « table », et « pain », « pain ». Cet arbitraire du signe, en théorie pure, favoriserait un mouvement général et constant du vocabulaire si la nécessité d'assurer la communication sociale n'imposait pas, en sens inverse, sa stabilité.

La néologie, l'activité de création de mots, apparaît donc comme le résultat d'un compromis, d'un tâtonnement incessant entre le dynamisme, en quelque sorte poétique, du faiseur d'un mot nouveau, individu, et le statisme institutionnel de la société. Entre le mouvement et la conservation, c'est la « masse parlante » qui arbitre, qui, en dernier ressort, accepte ou refuse de naturaliser le nouveau venu.

Néologisme et « mot sauvage »

Le néologisme se distingue donc du « mot sauvage » en ce que celui-ci, objet stylistique, a été émis et peut-être reçu, mais non retransmis ; le néologisme l'a été, le plus souvent, en dépit des gardiens institutionnels de la langue (au moins s'agissant du français). Ceux-ci sont dans leur rôle en condamnant *a priori* tout mot nouveau ; et la « masse parlante » est dans le sien en négligeant ces condamnations pour ne s'attacher qu'à la valeur de communication du mot.

Les travaux de L. Guilbert ont établi la grande diversité des voies par lesquelles opère l'action néologique : l'emprunt aux langues étrangères, bien sûr, les « xénismes », avec ou sans francisation selon que le mot emprunté est acceptable ou non dans le système phonologique et morphologique de la langue d'accueil. La dérivation aussi, qui donne peu à peu à un mot-base une progéniture. Les dérivés, au contraire des xénismes, existent déjà virtuellement dans la langue : gestuel, gestualité, gestualiser, globaliser, groupuscule, et des dizaines de milliers d'autres mots apparus dans le dernier quart de siècle, manifestent la capacité d'une langue à se renouveler et s'accroître en puisant dans son propre fonds.

Autre et remarquable manifestation de cette capacité : la polysémie, à laquelle L. Guilbert a consacré le dernier texte que nous ayons de lui (article « Polysémie » dans le cinquième volume, pp. 4 440-4 444, du *Grand Larousse de la langue française*). Inhérente à la fois à la structure du signe, dont elle utilise l'arbitraire, et à l'évolution de la société, qui suscite le besoin d'un sens nouveau, c'est la polysémie qui permet, par exemple, la coexistence de deux signifiés (se déplacer dans les airs/prendre le bien d'autrui) sous le même signifiant : voler. L'étape intermédiaire (on faisait « voler » le faucon pour lui faire « prendre » un oiseau) n'est plus qu'une curiosité de philologie.

Les pages consacrées par L. Guilbert à la néologie resteront comme un modèle de science solide et modeste ; comme le modèle aussi d'une écriture parfaitement équilibrée, claire, précise et sobre. Nous lui devions également les quatre-vingts pages qui, sous le titre *Fondements lexicologiques du dictionnaire*, ouvraient le premier volume de ce G.L.L.F., dont il était le premier artisan. Il était dans les intentions de L. Guilbert de reprendre cette introduction à la lumière de ses travaux ultérieurs pour en faire un véritable traité de la formation des mots nouveaux en français moderne.

La mort ne le lui a pas permis. C'est une raison de plus, s'il en fallait, pour regretter sa disparition.

JACQUES CELLARD.

ERRATUM. — Dans le « feuilleton » de philosophie de Jean Lacroix intitulé : « L'unité des mathématiques » (*le Monde* du 12-13 juin, p. 15), il fallait lire ainsi la quinzième ligne de la troisième colonne : « Descartes défendait l'antériorité logique de l'idée de parfait... » (et non l'intériorité).

PARIS

Heureuses retrouvailles

« DES *petits faits vrais* », disait Stendhal qui n'aimait que l'Italie. Moi j'aime Paris où je vis depuis... très longtemps. J'ai aussi vécu à l'étranger, à une époque où les Français ne voyageaient guère. Et je suis revenue à Paris parce que je l'ai choisi. Mais l'ayant quitté depuis deux ans pour des raisons personnelles, ce que l'on me racontait m'épouvantait : tous les fléaux réunis, horreur et damnation, pourriture et pollution, brutalité, bestialité, saleté, sordidité, âpreté, agressivité... Or, voici, depuis cinq jours que je suis revenue, quelques petits faits vrais.

A l'arrivée, le chauffeur de taxi dépose ma valise dans le couloir de mon immeuble et ne réclame pas de pourboire (j'en donne toujours, mais l'émotion me l'a fait oublier). Le prix de la course avec bagages est inférieur à une course similaire dans une métropole régionale de l'Ouest (restons dans le vague, afin de ne blesser personne). Les boutiques ont des étalages qui sont des œuvres d'art composées par des artistes et une robe à 150 francs pourrait être portée dans la réception la plus officielle. Bien sûr, je vois des petits tailleurs « cha...rmants » en prêt-à-porter à 3 500 F (on les voit aussi dans ladite métropole régionale où la clientèle des boutiques a changé et où la vieille bourgeoisie est remplacée par la nouvelle classe sociale issue des promoteurs et des entrepreneurs en maçonnerie, cette remarque n'ayant rien de péjoratif : comment pourrait-on penser à critiquer une mutation irréversible ?).

Premier repas à Paris, dans un *drugstore*. Un plat excellent : poulet grillé à l'américaine, garni de maïs, si abondant qu'il y en aurait pour deux. Avec un café et un carafon de vin très convenable (je m'y connais, car il y a des vignobles dans ma famille) je paie, service compris, 27 F. La semaine dernière, dans une ville de dix mille habitants à prétentions touristiques, j'ai payé 29 F un repas immangeable, avec un vin qui déshonorait cette région vinicole. Toujours au *drugstore* où ma table est partagée avec un jeune ménage anglais et deux enfants de trois et six ans, au moment où ils se lèvent pour partir, la serveuse accourt et remet aux enfants des petits gadgets : ombrelles chinoises lilliputiennes, petits drapeaux anglais. Les enfants partent ravis, les parents aussi. Je ne le suis pas moins, pour la bonne réputation de Paris.

« Ton nom est liberté »

A la Maison de la radio, je vais, samedi, assister à l'enregistrement d'une émission que j'écoute depuis vingt ans le dimanche soir. Le spectacle, car spectacle il y a, est plein d'enseignements. Public des plus variés, de cinq cents personnes environ. Les charmantes vieilles dames du seizième, qui autrefois étaient vêtues de noir, sont habillées comme des femmes de trente ans, maquillées, coiffées, un peu voûtées parfois car l'arthrose fait des ravages même chez les jeunes et en province autant qu'à Paris. Dans l'auditorium règne la bonne humeur, sur la scène où elle est de rigueur, mais aussi dans le public : devant moi, trois lycéens boutonneux échangent les derniers gags ; à ma droite, une fille très dans le vent se lève spontanément pour me laisser m'installer à loisir. Cette chronique n'ayant aucun caractère publicitaire, je ne dirai rien de l'émission. Je dirai seulement que ce fut un enchantement. Je dirai aussi que ce spectacle est *gratuit*.

Dimanche en vadrouille pour retrouver le quartier des Tuileries. Il pleut et je fais les vitrines sous les arcades de la rue de Rivoli. Uniquement des touristes, bien sûr. Je m'étonnais en mon for intérieur de n'avoir rencontré aucun mendiant... Mais me voici abordée par un couple vêtu « touristiquement » quoique parlant un excellent français. La quarantaine tous les deux. Et j'entends : *« Pardons, Madame ; nous n'avons pas d'argent. Pourriez-vous nous en donner ? »* Ma stupeur est telle que la réponse part, foudroyante : *« C'est un comble ! Et moi, croyez-vous que quelqu'un m'en donne ? »* L'homme, saisi par ma véhémence, balbutie : *« Excusez-moi, Madame. »* J'ajoute que je ne suis ni jolie ni élégante.

Plus loin, dans un café à consonance aussi royale que son environnement, je prends un thé complet : thé, lait, toast, beurre, confiture. Coût : 10 francs, y compris le sourire du serveur qui est à mes petits soins. Le même thé, *exactement*, dans la susdite ville de province et dans une simple pâtisserie-boulangerie, m'a coûté 12 francs, sans un sourire.

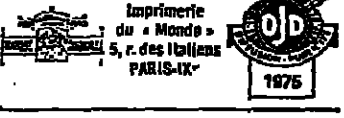
Une dernière anecdote, car il faut se borner. Ce même dimanche, faubourg Saint-Honoré, je prends l'autobus n° 52 vers l'Opéra (terminus). Le receveur fort aimable, de type martiniquais, ne peut me dire si j'aurai la correspondance avec l'autobus n° 95. Arrivée au terminus, je descends et, sur le trottoir, le receveur me rejoint en courant : *« Je viens d'apercevoir un 95, il vous faut contourner l'Opéra, aller rue Auber, la connaissez-vous ? »*

Que conclure ? Le mythe, la nouvelle philosophie, le terrible argent, la grogne, la communication, l'humeur, les humeurs, le jour et l'heure, le beau temps, le mauvais temps, tout cela est vrai sans doute. Mais « Paris, ton nom est Liberté. » Et moi je dis : *« Liberté de t'aimer tel que tu es. »* Paris, à toi mon cœur.

MARIE-ANNE ELIS.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

IDEES

Gilles Deleuze contre les « nouveaux philosophes »

Gilles Deleuze, l'un des grands philosophes de ce temps, professeur à l'université de Paris-VIII - Vincennes, auteur notamment, avec Félix Guattari, de « l'Anti-Œdipe » (Ed. de Minuit, 1973), est apparu ces dernières années comme le théoricien et le héraut de la libération du désir et des « agencements » subversifs.

Attaqué avec violence par les « nouveaux philosophes », qui se réclament pour la plupart de la psychanalyse lacanienne, il vient de publier, sous la forme d'un supplément au n° 24 de la revue « Minuit », dirigée par Jérôme Lindon, le texte dont on lira *ci-dessous de larges extraits. Ce texte* est libre de tout droit de reproduction.

Intitulée « A propos des nouveaux *philosophes et d'une question très* générale », cette intervention élargit le débat engagé depuis plusieurs semaines (voir « le Monde des livres » du 27 mai, du 3 juin et du 10 juin) en posant le problème des rapports entre les médias et la pensée vivante.

« *Que penses-tu des « nouveaux philosophes » ?*

— Rien. Je crois que leur pensée est *nulle. Je vois deux raisons possibles* à cette nullité. D'abord ils procèdent par gros concepts, aussi gros que des dents creuses. LA loi, Le pouvoir, LE maître, LE monde, LA rébellion, LA foi, etc. Ils peuvent faire ainsi des mélanges grotesques, des dualismes sommaires, la loi *et* le rebelle, le pouvoir *et* l'ange. En même temps, plus le contenu de *pensée est faible, plus le penseur prend* d'importance, plus le *sujet d'énonciation* se donne de l'importance par rapport aux énoncés vides (« moi, en tant que lucide et courageux, je vous dis..., moi, en tant que soldat du Christ..., moi, de la génération perdue..., nous, en tant que nous avons fait mai 68..., en tant que nous ne nous laissons plus prendre aux semblants... »). Avec ces deux procédés, ils cassent le travail. Car ça fait déjà un certain temps que, dans toutes sortes de domaines, les gens travaillent pour éviter ces dangers-là. On essaie de former des concepts à articulation fine, ou très différenciée, pour échapper aux grosses notions dualistes. Et on essaie de dégager des *fonctions créatrices* qui ne passeraient plus par la *fonction-auteur* (en musique, en peinture, en audiovisuel, en cinéma, même en philosophie). Ce retour massif à un auteur *ou à un sujet vide très vaniteux*, et à des concepts sommaires stéréotypés, représente une force de réaction fâcheuse. C'est conforme à la réforme Haby : un sérieux allégement du « programme » de la philosophie.

— *Dis-tu cela parce B.-H. Lévy vous attaque violemment, Guattari et toi, dans son livre* Barbarie à visage humain ?

— Non, non, non. Il dit qu'il y a un lien profond entre *l'Anti-Œdipe* et « l'apologie du pourri sur fumier de décadence » (c'est comme cela qu'il parle), un lien profond entre *l'Anti-Œdipe* et les drogués. Au moins, ça fera rire les drogués. Il dit aussi que le *Cerfi* est raciste : là, c'est ignoble. Il y a longtemps que je souhaitais parler des nouveaux philosophes, mais je ne voyais pas comment. Ils auraient dit tout de suite : voyez comme il est jaloux de notre succès. Eux, c'est leur métier d'attaquer, de répondre, de répondre aux *réponses. Moi, je ne peux* le faire qu'une fois. Je ne répondrai pas une autre fois. Ce qui a changé la situation pour moi, c'est le livre d'Aubral et de Delcourt, *Contre la nouvelle philosophie*. Aubral et Delcourt essaient vraiment d'analyser cette pensée, et ils arrivent à des résultats très comiques. Ils ont fait un beau livre tonique, ils ont été les premiers à protester. (...)

— *Si c'est une pensée nulle, comment expliquer qu'elle semble avoir tant de succès, qu'elle s'étende et reçoive des héraut comme celui de Sollers ?*

— Il y a plusieurs problèmes très différents. D'abord, en France, on a longtemps vécu sur un certain mode littéraire des « écoles ». Et c'est déjà terrible, une école : il y a toujours un pape, des manifestes, des déclarations du type « je suis l'avant-garde », des excommunications, des tribunaux, des retournements politiques, etc. En principe général, on a d'autant plus raison qu'on a passé sa vie à se tromper, puisqu'on peut toujours dire « je suis passé par là ». C'est pourquoi les staliniens sont les seuls à pouvoir donner des *leçons* d'antistalinisme. Mais enfin, quelle que soit la misère des écoles, on ne peut pas dire que les nouveaux philosophes soient *une école. Ils ont une nouveauté* réelle, ils ont introduit en France le marketing littéraire ou philosophique, au lieu de faire une école.

» Le marketing a ses principes particuliers : 1. Il faut qu'on parle d'un livre et qu'on en fasse parler, plus que le livre lui-même ne parle ou n'a à dire. A la limite, il faut que la multitude des articles de journaux, d'interviews, de colloques, d'émissions radio ou télé remplacent le livre, qui pourrait très bien ne pas exister du tout. (...)

» Il y a là toute une activité qui, à cette échelle et à ce degré d'organisation, semblait exclue de la philosophie, ou exclure la philosophie. 2. Et puis, du point de vue d'un marketing, il faut que le même livre ou le même produit ait plusieurs versions, pour convenir à tout le monde : une version pieuse, une athée, une heideggérienne, une gau*chiste, une centriste, même une chira*quienne ou néo-fasciste, une « union de la gauche » nuancée, etc.

Dr Mabuse et le marketing

» D'où l'importance d'une distribution des rôles suivant les goûts. Il y a du *Dr. Mabuse dans Clavel, un Dr Mabuse* évangélique, Jambet et Lardreau, c'est Spöri et Pesch, les deux aides à Mabuse (ils veulent « mettre la main au collet » de Nietzsche). Benoist, c'est le coursier, c'est Nestor. Lévy, c'est tantôt l'imprésario, tantôt la script-girl, tantôt le joyeux animateur, tantôt le disc-jockey. Jean Cau trouve tout ça rudement bien ; Fabre-Luce se fait disciple de Glucksmann : on réédite Benda, pour les vertus du clerc. Quelle étrange constellation.

» Sollers avait été le dernier en France *à faire* encore une école vieille manière, avec papisme, excommunications, tribunaux. Je suppose que, quand il a compris cette nouvelle entreprise, il s'est dit qu'ils avaient raison, qu'il fallait faire alliance, et que ce serait trop bête de manquer ça. Il arrive en retard, mais il a bien vu quelque chose. Car cette histoire de marketing dans le livre de philosophie, c'est réellement nouveau, c'est une idée, il « fallait » l'avoir. (...)

— *Si c'est une question de marketing, comment expliques-tu qu'il ait fallu les attendre, et que ce soit maintenant que ça risque de réussir ?*

— Pour plusieurs raisons, qui nous dépassent *et* les dépassent eux-mêmes. André Scala a analysé récemment un certain renversement dans les rapports journalistes-écrivains, presse-livre. Le journalisme, en liaison avec la radio et la télé, a pris de plus en plus vivement conscience de sa possibilité de créer l'événement (les fuites contrôlées, Watergate, les sondages ?). Et de même qu'il avait moins besoin de se référer à des événements extérieurs, puisqu'il en créait une large part, il avait moins besoin aussi de se rapporter à des analyses extérieures au journalisme, ou à des personnages du type « intellectuel », « écrivain » : *le journalisme découvrait en lui-même une pensée autonome et suffisante.*

» C'est pourquoi, à la limite, un livre vaut moins que l'article de journal qu'on fait sur lui ou l'interview à laquelle il donne lieu. Les intellectuels et les écri*vains, même les artistes, sont donc* conviés à devenir journalistes s'ils veulent se conformer aux normes. C'est un nouveau type de pensée, la pensée-interview, la pensée-entretien, la pensée-minute. On imagine un livre qui porterait sur un article de journal, et non plus l'inverse. Les rapports de force ont tout à fait changé, entre journalistes et in*tellectuels. Tout a commencé* avec la télé, et les numéros de dressage que les interviewers ont fait subir aux intellectuels consentants. Le journal n'a plus besoin du livre.

La haine de 68

» Je ne dis pas que ce retournement, cette domestication de l'intellectuel, cette journalisation, soit une catastrophe. C'est comme ça : au moment même où l'écriture et la pensée ten*daient à abandonner la fonction-auteur*, au moment où les créations ne passaient plus par la fonction-auteur, celle-ci se trouvait reprise par la radio et la télé, et par le journalisme. (...)

» Il y a une autre raison. Nous sommes depuis longtemps en période électorale. Or, les élections, ce n'est pas un point local ni un jour à telle date. C'est comme une grille qui affecte actuellement notre manière de comprendre et même de percevoir. On rabat tous les événements, tous les problèmes, sur cette grille déformante. Les conditions particulières des élections aujourd'hui font que le seuil habituel de connerie monte. C'est sur cette grille que les nouveaux *philosophes se sont inscrits dès le* début. Il importe peu que certains d'entre eux aient été immédiatement contre l'union de la gauche, tandis que d'autres auraient souhaité *fournir* un brain-trust de plus à Mitterrand. Une homogénéisation de deux tendances s'est produite, plutôt contre la gauche, mais surtout à partir d'un thème qui était présent déjà dans leurs premiers livres : la haine de 68. (...)

» C'était à qui cracherait le mieux sur mai 68. C'est en fonction de cette *haine qu'ils ont construit leur sujet* d'énonciation : « Nous, en tant que nous avons fait mai 68 (??), nous pouvons vous dire que c'était bête, et que nous ne le ferons plus. » Une rancœur de 68, ils n'ont que ça à vendre. C'est en ce sens que, quelle que soit leur position par rapport aux élections, ils s'inscrivent parfaitement sur la grille électorale. A partir de là, tout y passe, marxisme, maoïsme, socialisme, etc., non pas parce que les luttes réelles auraient fait surgir de nouveaux ennemis, de *nouveaux problèmes et de nouveaux* moyens, mais parce que LA révolution doit être déclarée impossible, uniformément et de tout temps. C'est pourquoi tous les concepts qui commençaient à fonctionner d'une manière très différenciée (les pouvoirs, les résistances, les désirs, même la « plèbe ») sont à nouveau globalisés, réunis dans la fade unité du pouvoir, de la loi, de l'Etat, etc. C'est pourquoi aussi le Sujet pensant revient sur la scène, car la *seule possibilité de la révolution, pour* les nouveaux philosophes, c'est l'acte pur du penseur qui la pense impossible.

» Ce qui me dégoûte est très simple : les *nouveaux* philosophes font une martyrologie, le Goulag et les victimes de l'histoire. Ils vivent de cadavres. Ils ont découvert la fonction témoin, qui ne fait qu'un avec celle d'auteur ou de penseur (voyez le numéro de *Playboy :* c'est nous les témoins...). Mais il n'y aurait jamais eu de victimes si celles-ci avaient pensé comme eux, ou parlé comme eux. Il a fallu que les victimes pensent et vivent tout autrement pour donner matière à ceux qui pleurent en leur nom, et qui pensent en leur nom, et donnent des leçons en leur nom. Ceux qui risquent leur vie pensent généralement en termes de vie, et pas de mort, d'amertume et de vanité morbide. Les résistants sont plutôt de grands vivants. Jamais on n'a mis quelqu'un en prison pour son impuissance et son pessimisme, au contraire. Du point de vue des nouveaux philosophes, les victimes se sont fait avoir, parce qu'elles n'avaient pas encore compris ce que les nouveaux philosophes ont compris. Si je faisais partie d'une association, je porterais plainte contre les nouveaux philosophes, qui méprisent un peu trop les habitants du Goulag.

— *Quand tu dénonces le marketing, est-ce que tu milites pour la conception vieux-livre, ou pour les écoles ancienne manière ?*

— Non, non, non. Il n'y a aucune nécessité d'un tel choix : ou bien mar*keting, ou bien vieille manière.* Ce choix est faux. Tout ce qui se passe de vivant actuellement échappe à cette alternative. Le premier trait, c'est les r e n c o n t r e s. Pas du tout les colloques ni les débats, mais, en travaillant dans un domaine, on rencontre des gens qui travaillent dans un tout autre domaine, comme si la solution venait toujours d'ailleurs. *Il ne* s'agit pas de comparaisons ou d'analogies intellectuelles, mais d'intersections effectives, de croisements de lignes. Par exemple (cet e x e m p l e est important, puisque les nouveaux philosophes parlent beaucoup de l'histoire de la philosophie), André Robinet renouvelle aujourd'hui l'histoire de la philosophie, avec des ordinateurs ; il rencontre forcément Xenakis.

Rencontrer les autres

» Que des mathématiciens puissent faire évoluer ou modifier un problème d'une tout autre nature ne s i g n i f i e pas que le problème reçoit une solution mathématique, mais qu'il comporte une séquence mathématique qui entre en conjugaison avec d'autres séquences. C'est effarant, la manière dont les nouveaux philosophes traitent « la » science. Rencontrer avec son propre travail le travail des musiciens, des peintres ou des savants est la seule combinaison actuelle qui ne se ramène ni aux vieilles écoles ni à un néo-marketing. Ce sont ces *points singuliers* qui constituent des *foyers de création*, des fonctions créatrices indépendantes de la fonction-auteur, détachées de la fonction-auteur. Et ça ne vaut pas s e u l e m e n t pour des croisements de domaines différents, c'est chaque domaine, chaque morceau de domaine, si petit soit-il, qui est déjà fait de tels croisements.

» Les philosophes doivent venir de n'importe où : non pas au sens où la philosophie dépendrait d'une sagesse *populaire* un peu partout, mais au sens où chaque rencontre en produit, en même temps qu'elle définit un nouvel usage, une nouvelle position d'agencements — musiciens sauvages et radios pirates. Eh bien, chaque fois que les fonctions créatrices désertent ainsi la fonction-auteur, on voit celle-ci se réfugier dans un nouveau confor*misme de « promotion ». C'est toute une* série de batailles plus ou moins visibles : le cinéma, la radio, la télé sont la possibilité de fonctions créatrices qui ont destitué l'Auteur ; mais la fonction-auteur se reconstitue à l'abri des usages conformistes de ces médias. Les grandes sociétés de production se remettent à favoriser un « cinéma *d'auteur » ; Jean-Luc Godard trouve* alors le moyen de faire passer de la création dans la télé ; mais la puissante organisation de la télé a elle-même ses fonctions-auteur par lesquelles elle empêche la création. Quand la littérature, la musique, etc., conquièrent de nouveaux domaines de création, la fonction-auteur se reconstitue dans le *journalisme, qui va étouffer* ses propres fonctions créatrices *et* celles de la littérature. Nous retombons sur les nouveaux philosophes : ils ont reconstitué une pièce étouffante, asphyxiante, là où un peu d'air passait. C'est la négation de toute politique, et de toute expérimentation.

La soumission

» Bref, ce que je leur reproche, c'est *de faire un travail de cochon* ; et que ce travail s'insère dans un nouveau type de rapport presse-livre parfaitement réactionnaire : nouveau, oui, mais conformiste au plus haut point. Ce ne sont pas les nouveaux philosophes qui importent. Même s'ils s'évanouissent demain, leur entreprise de marketing sera recommencée. Elle représente en *effet la soumission de toute* pensée aux médias ; du même coup, elle donne à ces médias le minimum de caution et de tranquillité intellectuelles pour étouffer les tentatives de création qui les feraient bouger eux-mêmes. Autant de débats crétins à la télé, autant de petits films narcissiques d'auteur — d'autant moins de création possible dans la télé et ailleurs.

» Je voudrais proposer une charte des intellectuels dans leur situation actuelle par rapport aux médias, compte tenu des nouveaux rapports de forces : *refuser*, faire valoir des exigences, devenir producteurs, au lieu d'être des auteurs qui n'ont plus que l'insolence des domestiques ou les éclats d'un clown de service. Beckett, Godard ont su s'en tirer et créer de deux manières très différentes : il y a beaucoup de possibilités dans le cinéma, l'audio-visuel, la musique, les sciences, les livres... Mais les nouveaux philosophes, c'est vraiment l'infection qui s'efforce d'empêcher tout ça. Rien de vivant ne passe par eux, *mais ils auront accompli leur fonction* s'ils tiennent assez la scène pour mortifier quelque chose. »

Le titre et les intertitres sont de la rédaction du Monde.

Un large débat idéologique anime la gauche italienne

Le débat qui s'est ouvert depuis l'automne 1976 dans les milieux intellectuels se rattachant à la gauche italienne a d'abord porté sur des notions théoriques, telles que « l'hégémonie » de la classe ouvrière, concept majeur chez Gramsci, et le « pluralisme » des partis. Il s'est récemment élargi à la pratique politique quotidienne. La presse s'en fait l'écho, tandis qu'un colloque organisé à Paris a développé la discussion entre théoriciens. Une pièce majeure va être portée à la connaissance *du public français : l'ouvrage de* Palmiro Togliatti, « Sur Gramsci », est publié à la fin du mois par les Editions sociales. C'est autour de cette analyse que se sont édifiées l'interprétation de Gramsci comme théoricien de la « voie *nationale au socialisme* » et l'affirmation de la continuité de la ligne du P.C.I. depuis la guerre.

***Ce large débat, dans son ensemble ou dans ses phases particulières, ne rejoint qu'accidentellement et de loin les questions** posées en France par le groupe dit des « nouveaux philosophes ».*

Gramsci et l'eurocommunisme

A l'initiative de l'Institut culturel italien, la Maison des sciences de l'homme a convié les 13 et 14 juin un certain nombre d'intellectuels italiens et français, parmi l e s q u e l s MM. Lelio Basso, Franco Ferrarotti, Georges Lavau, Edgar Morin, Robert Paris, Giuseppe Pristipino et Massimo Salvadori, à un échange de vues autour du thème « Le débat idéologique dans la gauche italienne ». L'histoire de l'Italie depuis la seconde guerre mondiale, l'évolution des forces sociales, la structure de ses partis et de son mouvement ouvrier ont été sans cesse é v o q u é e s, bien que M. Georges Haupt ait rappelé le danger d'une vision trop historiciste, dans laquelle l'histoire servirait plus d'alibi que d'explication. Mais les problèmes débattus ont d é p a s s é constamment le cadre de l'Italie et de la gauche italienne pour concerner l'ensemble de l' « eurocommunisme », terme souvent cité.

La plupart des participants se sont accordés au moins sur une nécessité : celle d'une « reformulation » théorique de certains aspects du marxisme par rapport aux récents développements du m o u v e m e n t ouvrier dans les pays capitalistes européens et aux succès électoraux *de la gauche. Voulant éviter* une « guerre de positions » stérile entre communistes et partisans de l'extrême gauche, nombre d'orateurs ont estimé que *refuser toute reformulation* des positions marxistes à la lumière des faits, c'était t r a n s f o r m e r le marxisme en une simple idéologie.

Rappelant les grands moments qui avaient marqué le mouvement communiste italien — résistance au fascisme, *déstalinisation, discours de* Togliatti à Palerme, affaiblissement de l'électorat socialiste par rapport aux *deux grandes formations* communiste et démocrate-chrétienne, ralliement d'électeurs catholiques au parti communiste, nécessité du « compromis historique » formulée par M. Berlinguer et polémique autour de l'œuvre de Gramsci, — les participants italiens ont souligné l'obligation de tirer *profit de ces expériences*, de les théoriser afin qu'elles puissent servir à l'ensemble de la gauche européenne.

L'Italie constitue-t-elle un cas ou un exemple ? Si les participants n'ont pas tous été d'accord sur la valeur *exemplaire des expériences* italiennes, la plupart ont reconnu la nécessité de prendre en considération une certaine crise du modèle stratégique marxiste traditionnel, la constitution de programmes communs socialo-communistes, l'ouverture vers la démocratie chrétienne, l'écart entre la réalité occidentale et les thèses soviétiques, et surtout le besoin de penser de nouvelles formes de transition vers le socialisme. Bien que les situations respectives des partis communiste et socialiste en Italie et en France ne soient pas comparables, l'abandon du concept de dictature du *prolétariat s'est inscrit aussi dans* cette perspective.

Bien que le point de vue de l'extrême gauche ait été peu représenté dans ces discussions, la question de savoir s'il s'agissait d'une adaptation nécessaire ou d'un « réformisme révolutionnaire » a été également posée. Les écrits de Gramsci ont servi presque constamment de référence, de garant de l'orthodoxie marxiste.

Loin de laisser Gramsci devenir un « théoricien gauchiste », les participants ont souligné souvent la continuité qui existait entre ses positions et celles du parti communiste italien, refusant de voir, comme M. Garaudy, dans le « bloc historique » la simple collaboration de classes, et surtout cherchant dans son œuvre, sinon un au-delà du léninisme — certains orateurs soulignant l'accord des positions gramsciennes et celles de Lénine en 1922, — du moins l'ébauche de nouvelles stratégies politiques, plus proches des conditions occidentales que celles de la révolution de 1917.

Sa conception de l'Etat, de la société civile, mais aussi du parti, des syndicats, a été constamment invoquée. Sans prétendre pour autant lui accorder la paternité et la responsabilité de toutes les innovations théoriques de l'eurocommunisme — on regrettera à ce propos que L. Coletti, dont la venue avait été annoncée, *n'ait pu participer* au débat, — tous se sont accordés pour voir en lui l'un des théoriciens les plus actuels du marxisme européen et pas seulement du mouvement communiste italien.

Centrée autour de la crise des rapports entre théorie et pratique, *l'impossibilité de demeurer prisonniers* de vieux modèles stratégiques, la nécessité de repenser fondamentalement la transition au socialisme, ce débat, modeste et d'un haut niveau, témoigne assurément de la vigueur de la réflexion marxiste et a constitué un démenti ironique à la nouvelle vision paranoïaque de l'histoire qui veut reléguer Marx et Lénine au musée.

JEAN-MICHEL PALMIER.

Le P.C.I. et les intellectuels

La lune de miel entre les intellectuels italiens et le parti *communiste serait-elle en train* de s'achever ? Une polémique assez vive oppose plusieurs écrivains et universitaires à des dirigeants du P.C.I. sur des questions de fond comme la crise de l'Etat et l'avenir du régime politique actuel. Ce débat se répercute au sein du P.C.I. et laisse apparaître parmi les responsables des sensibilités différentes, sinon des « courants ».

Le P.C.I. a toujours attiré les *intellectuels, mais ce mouvement* devait s'accélérer lors du référendum de 1974 sur le divorce, *pour culminer aux élections* législatives de l'an dernier. Paradoxalement, *c'est* au moment où *le* parti de M. Berlinguer semble le plus fort et le plus proche du p o u v o i r que ses intellectuels commencent à le lâcher. Preuve de courage et de désintéressement ? Ou, au contraire, nouveau conformisme puisque le parti traverse l'une des phases les plus *difficiles* de son histoire ?

L'explication est sans doute plus complexe. Depuis toujours, l'intelligentsia italienne a des *relations* ambiguës avec le pouvoir. Elle le sert et le provoque, toujours indirectement. Même au temps du stalinisme, les intellectuels étaient surtout *anti-démo*crates-chrétiens. Et aujourd'hui que le P.C. s'apprête à entrer dans la majorité gouvernementale, leur réaction instinctive est de faire machine en arrière. Le parti ne va-t-il pas se corrompre au contact de l'Etat ? Renforcer le camp conservateur au lieu de transformer la société ?

Le débat actuel n'est pas seulement académique. Il est parti de faits très concrets, notamment de l'impossibilité de constituer un jury populaire au procès des Brigades rouges à Turin, à la suite des menaces de mort proférées par ce mouvement révolutionnaire. « Je comprends la peur de ces citoyens », a dit, en substance, le poète Eugenio Montale. Et l'écrivain Leonardo Sciascia s'est déclaré incapable, pour sa part, de « *lever un doigt pour défendre cet Etat corrompu, en décomposition* ». Allant plus loin encore, le philosophe laïc Norberto Bobbio a déclaré : « *Il me paraît impossible que la fin de la République puisse être évitée... le pessimisme est un devoir civique.* »

Devant ces propos désabusés, le sang de M. Giorgio Amendola — l'un des leaders historiques du P.C.I. — *n'a fait* qu'un tour. Avec son franc-parler habituel, il a déclaré à l'hebdomadaire *l'Espresso :* « *Le courage civique n'a jamais été une qualité très répandue dans de larges sphères de la cluture italienne. N'oublions pas que du temps du fascisme beaucoup d'intellectuels (...), même quand ils nourrissaient des sentiments démocratiques, rendaient hommage à César... L'heure n'est pas aux fuites et aux capitulations individuelles ou collectives mais à l'intransigeance la plus ferme.*

Etait-ce l'avis personnel de M. Amendola ou celui du parti ? Une réponse autorisée est venue de M. Giorgio Napolitano, membre du bureau politique : « *Les propos d'Amendola ne représentent pas une position personnelle : ils expriment la responsabilité du parti dans la défense des institutions démocratiques.* » Mais peu de temps après, M. Aldo Tortorella, responsable du secteur culturel du P.C.I., a pris ses distances dans un article de *Rinascita*. Il le fait selon les détours habituels, *commençant* par donner raison à M. Amendola (les intellectuels doivent « *s'engager de manière plus rigoureuse et plus sévère* »), pour mieux s'en séparer ensuite (« *ces intellectuels posent des questions fondamentales qui devraient nous conduire à une autocritique* »).

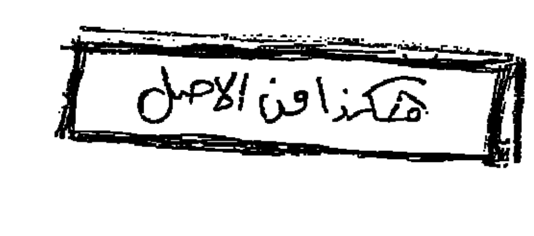
M. Amendola a répliqué à son tour dans *l'Unita* du 12 juin en dénonçant le « *double jeu* » et l'extrémisme de certains intellectuels, tandis que deux autres dirigeants du parti défendaient le droit à la diversité d'opinion.

Cette polémique pourrait n'être qu'un feu de paille comme c'est souvent le cas en Italie. Elle s'intègre néanmoins dans un débat plus vaste qui, lui, dure depuis un certain temps et risque de s'amplifier. Il concerne d'abord les rapports entre le parti et les intellectuels. Ces derniers sont souvent accusés d'avoir une culture humaniste, de manquer à la fois d'outils d'analyse politique et de réalisme. On les oppose aux hommes de science, et qui auraient davantage les pieds sur terre, continueraient de « croire » au P.C.I.

La discussion porte aussi sur cet Etat que M. Sciascia juge irrécupérable. Des intellectuels de droite s'en sont mêlés, reprochant au P.C.I. de prôner aujourd'hui la réforme, après avoir tout fait pendant trente ans pour « *déstabiliser la situation* ». A gauche on juge futile ce procès tout en se demandant si M. Berlinguer et son équipe ont choisi la bonne voie pour changer la société. « *Mourir pour Dantzig ?* », demande M. Eugenio Scalfari, dans *la Republica*, alors que la cuisine entre le cheval communiste et l'éléphant démocrate-chrétien risque d'avoir un goût prononcé d'éléphant.

ROBERT SOLÉ.





ÉDUCATION

Les lycées perturbés par l'organisation des examens

Le troisième trimestre impossible

L'anxiété des deux cent vingt-deux mille trois cent cinquante-neuf candidats bacheliers, qui ont disserté, mardi après-midi, sur les sujets de philosophie, a levé celle de leurs camarades de seconde et de première : le début du bac pour les uns, sonne le départ en vacances pour les autres. Pourtant, cette année, le ministère de l'éducation avait voulu allonger le troisième trimestre, d'une semaine au moins, en reculant de huit jours les épreuves écrites du baccalauréat, sauf celles de philosophie. Il s'agissait, avait déclaré M. Jean-René Saurel, directeur des lycées au ministère de l'éducation, d' « un premier petit pas » vers le rééquilibrage du trimestre (le Monde *du 11 juin). Il semble bien que ca n'ait été qu'un « pas de clerc » : beaucoup* d'élèves sont déjà en vacances.

L'intention était louable. Officiellement, les grandes vacances de 1977 commencent, « *pour les élèves de tous les ordres d'enseignement* », le vendredi 1er juillet au matin. En réalité, dans les lycées, les choses se passent tout autrement. A cause des examens, l'enseignement cesse beaucoup plus tôt, même si le gîte et le couvert continuent d'être offerts aux internes et aux demi-pensionnaires qui le souhaitent.

L'organisation des examens, et particulièrement du baccalauréat, qui touche un grand nombre d'élèves, n'est pas une mince affaire. Il faut libérer les locaux pour les candidats et les membres des jurys, les préparer au moins une journée à l'avance. A titre d'exemples, le lycée Honoré-de-Balzac, à Paris, accueille plus de deux mille candidats bacheliers ; au lycée Chopin, à Nancy, quarante-huit salles sont utilisées.

Il n'y a pas que les murs et les tables : les enseignants aussi sont mobilisés. En philosophie, tous les professeurs, certifiés ou agrégés, sont correcteurs. Dans les autres disciplines, ceux qui ne corrigent pas surveillent les épreuves. Il faut, en outre, y affecter des conseillers d'éducation, des maîtres auxiliaires, des surveillants. Résultat : la date du baccalauréat provoque l'arrêt des cours pour les élèves des classes terminales, naturellement, mais aussi pour ceux de première qui ne passeront pourtant l'épreuve anticipée de français que le 24 juin, et également pour ceux de seconde, bien qu'ils ne passent aucune épreuve. De plus, dans les lycées parisiens qui comportent encore les classes de la sixième à la troisième, tout ce premier cycle a été libéré à la veille de l'épreuve de philosophie du 14 juin. Pour beaucoup de lycéens, les cours ont donc cessé le samedi 11 ou le lundi 13 juin.

La décision prise au printemps dernier par le ministère n'a donc pas eu d'effet cette année. La lourdeur administrative des gros établissements, qui répugnent aux modifications en cours d'année, n'y est peut-être pas étrangère. Mais n'est-ce pas aussi parce qu'on n'a pas reporté la date de l'épreuve de philosophie, alors que les autres épreuves du baccalauréat du second degré auront lieu les 21 et 22 juin ?

C'est la raison qu'avancent proviseurs et censeurs.

Si l'on n'a pas modifié la date de l'épreuve de philosophie c'est parce que la quasi-totalité des candidats subissent cette épreuve à l'écrit : 222 359 sur 233 500. N'y échappent que les séries D' et E. Comme le nombre de professeurs de cette discipline n'est pas très élevé (en 1975, ils étaient 1 826 à temps complet, plus 80 à mi-temps), comme le même correcteur ne peut apprécier d'un trait la grosse centaine de copies qui lui a été confiée... il subsiste une période limite incompressible.

Retarder le début de cette période eût risqué de rendre impossible la clôture définitive de l'examen le 13 juillet, compte tenu des délais nécessaires, entre temps, pour rassembler les notes obtenues dans les autres disciplines, établir les « collantes » qui convoqueront les candidats au second groupe d'épreuves et ménager le temps nécessaire au déroulement de l'oral.

Une refonte nécessaire

Le problème se complique encore lorsqu'on sait que les épreuves d'éducation physique — obligatoires — ont débuté en mai, voire fin avril dans certaines académies. Le baccalauréat n'est pas seul en cause. Ainsi, le brevet de technicien supérieur (B.T.S.), préparé également dans les lycées, a-t-il commencé le 5 mai. Certains concours d'entrée aux grandes écoles (les écoles commerciales, par exemple), ont eu lieu le 2 mai ; or dans certains établissements ces classes préparatoires représentent une partie importante des effectifs d'élèves. Pour couronner le tout, les enseignants eux-mêmes sont accaparés par leurs propres concours : le certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) et l'agrégation ont débuté avec le mois de mai.

C'est donc l'ensemble du calendrier des examens qui nécessite une refonte complète. Le 2 mars, le conseil des ministres a retenu le principe de les regrouper entre le 1er et le 15 juillet. A l'argument qui fait valoir que dans ce cas, le mois de vacances sera amputé, perturbant les parents, on oppose que cela ne concernera que les familles des candidats. Toutes les autres seront libres le 30 juin. Il restera à convaincre les professeurs.

Le projet de dispenser de l'oral les candidats au baccalauréat du second degré ayant obtenu plus de 10 sur 20 de moyenne (et non plus 12) à l'issue des épreuves du premier groupe pourrait faciliter la tâche des correcteurs. De même que l'attribution du B.E.P.C. aux élèves de troisième ayant suivi normalement cette classe et admis à passer en seconde (*le Monde* du 4 mars).

La loi du 11 juillet 1975, qui réforme l'enseignement, ouvre elle-même plusieurs perspectives « *En vue de la délivrance des diplômes*, prévoit l'article 11, *il peut être tenu compte, soit des résultats du contrôle continu, soit des résultats d'examens terminaux, soit de la combinaison des deux types de résultats. Les diplômes peuvent être obtenus sous forme d'unités de valeur capitalisables.* »

Depuis 1972 pour les premiers, 1974 pour les derniers, le contrôle continu est déjà pratiqué dans vingt-cinq collèges d'enseignement technique à titre expérimental il est vrai — pour la délivrance de certains C.A.P. et B.E.P. Cette procédure pourrait-elle être étendue à tout l'enseignement du second degré ? Les obstacles qui demeurent ne sont pas forcément insurmontables : comment garantir un niveau « national » au diplôme ? Quelles modalités définir pour les élèves des établissements privés ?

Equilibrer l'année scolaire n'exige pas seulement la réforme des examens. Les conseils de classe, par exemple, qui seraient eux aussi reportés à la première quinzaine de juillet afin que les élèves — qui sont fixés trop tôt sur leur orientation pour l'année suivante — ne soient pas « démobilisés ». Tout cela est affaire de mentalités à bousculer, en même temps que de moyens à dégager. Est-on vraiment persuadé que l'enjeu le justifie ?

CHARLES VIAL.

M. MICHEL QUESNEL EST ÉLU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE BREST

Brest. — M. Michel Quesnel, [do]yen de la faculté des lettres et [sc]iences humaines, a été élu, jeudi [..] juin, président de l'université [d]e Bretagne occidentale (U.B.O.) [de] Brest. Il succède à M. Julien [Q]uerré, professeur de mathéma[ti]ques à la faculté des sciences, [do]nt le mandat était parvenu [à] expiration. Seul candidat, [M.] Quesnel a obtenu quarante-[ci]nq suffrages sur quatre-vingt-[qu]atre mandats. Il ne pourra toutefois prendre ses fonctions [qu']après les vacances. Le Conseil [n]ational de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) doit en effet approuver son élection lors de sa prochaine réunion, prévue pour la rentrée.

[Né le 11 juillet 1928 à Béthune (Pas-de-Calais), M. Quesnel, agrégé de lettres, a été nommé assistant au Collège littéraire universitaire de Brest en 1964. Il a succédé, en 1969, à Mme Alice Saunier-Seïté au poste de doyen de la faculté des lettres. En 1973, les enseignants et les étudiants s'étaient mis en grève après la décision du conseil de l'université de ne pas reconduire M. Quesnel dans sa fonction d'enseignement. Il est actuellement professeur sans chaire.]

LE SYNDICAT DES INSTITUTEURS AVANT SON CONGRÈS

• Volonté de <concorde> dans la querelle scolaire
• Refus d'appliquer la réforme Haby

« Nous sommes sincèrement à la recherche de solutions qui aillent dans le sens de la paix scolaire et de l'esprit de concorde. » M. Guy Georges, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.), a tenu, vendredi 17 juin, au cours d'une conférence de presse, des propos nuancés sur la querelle scolaire.

Le SNI ne renie pas ses déclarations antérieures et fait sienne la position du Comité national d'action laïque (CNAL). Mais, après avoir répété qu'il n'a jamais voulu la guerre scolaire, que celle-ci « *a toujours été déclenchée par la droite, et toujours à l'approche des périodes électorales* », M. Guy Georges a ajouté : « *A la question du droit des familles à choisir entre plusieurs types d'enseignement, nous répondons : oui. On confond souvent nationalisation et étatisation ; la nationalisation va à l'encontre de l'école d'Etat, et l'école d'Etat conduit au monopole, elle ne garantit pas le droit à la différence. Or, nous sommes contre le monopole.* »

Le secrétaire général du SNI a conclu : « *Nous nous réjouissons de constater que l'enseignement public n'effarouche plus les parents catholiques. C'est à eux d'abord que s'adresse notre volonté de concorde.* »

A quelques jours du congrès qui se réunira du 29 juin au 2 juillet à Nancy, le SNI a aussi fait connaître son attitude pour la rentrée prochaine. Avec les militants du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) et ceux de la Fédération des conseils de parents d'élèves (F.C.P.E.), présidée par Me Jean Cornec, les instituteurs du SNI seront invités à « *faire la classe autrement* » que ne le prévoit la réforme Haby à partir de septembre au cycle préparatoire et en classe de sixième. « *Nous sommes mis dans la situation de confirmer notre refus annoncé en février* (le Monde du 12 février) *d'appliquer les instructions ministérielles.* » Pour le cours préparatoire (C.P.), les mesures préconisées par les trois organisations n'auront pas de caractère spectaculaire : les maîtres « *s'en tiendront au fonctionnement des C.P. sur la base des objectifs pédagogiques antérieurs* ». Le SNI s'opposera à l'augmentation du pourcentage d'enfants admis à entrer au C.P. à l'âge de cinq ans. Il demande, en outre, aux directrices d'école maternelle d'inscrire les nouveaux élèves dès l'âge de deux ans.

C'est surtout en classe de sixième que l'action prévue par le SNI, le SNES et la Fédération Cornec risque de provoquer des remous. Au refus de limiter à cinquante minutes la « séquence horaire » des cours s'ajoute l'hostilité à la pédagogie de soutien telle qu'elle est présentée par la réforme et qui reviendrait à une « *réduction des horaires entraînant un appauvrissement des contenus de l'enseignement* ». Les professeurs sont donc invités à garder la classe pendant six heures hebdomadaires en français (et non cinq comme prévu par la réforme), quatre en mathématiques (et non trois) et quatre en langues vivantes (et non trois). Pour le SNI, il faut « *ajouter à cet horaire minimal indispensable à tous les élèves les moyens supplémentaires du soutien* ». Donc maintenir les dédoublements de classes et mettre à la disposition de toutes les classes de sixième un capital de deux heures trente par semaine qu'utiliserait chaque établissement à sa convenance.

Ces demandes seront formulées auprès des conseils d'établissement, puis auprès des recteurs, avant les grandes vacances. En cas de refus, les enseignants opposeront en somme une sorte de force d'inertie aux nouvelles mesures. A moins que d'ici là le ministre de l'éducation ne fasse un geste.

● *Une délégation de la Société des agrégés*, conduite par son président, M. Guy Bayet, a été reçue par M. Raymond Barre. Elle a protesté contre la « *diminution brutale* » du nombre de postes mis aux concours du CAPES et de l'agrégation. Elle a « *souligné le grave malaise qui existe parmi les agrégés, notamment chez les jeunes qui sont systématiquement affectés dans les collèges, contrairement au statut, et alors que deux mille cinq cents maîtres auxiliaires exercent dans des lycées* ».

RELIGION

Après la mort mystérieuse d'un séminariste d'Ecône

LE VATICAN RAPPELLE SA MISE EN GARDE CONTRE Mgr LEFEBVRE

Alors que le corps du séminariste français d'Ecône Jean-Marie Simard, vingt-six ans, mort le 15 juin pour des raisons toujours mystérieuses, était rapatrié sur la France, aucun commentaire officiel n'a été fait au séminaire fondé par Mgr Lefebvre.

Bien que le mot de suicide ne soit pas ouvertement prononcé, il semble très improbable que Jean-Marie Simard ait involontairement touché une ligne à haute tension après avoir franchi une barrière de protection de près de 3 mètres et un treillis de fer.

Cette tragédie frappe le séminaire d'Ecône à un moment où il connaît un grand succès, rassemblant cent dix séminaristes, dont près de soixante-dix Français, des Allemands, des Belges et quelques Suisses.

Au Vatican, on considère de source autorisée comme « *déplaisant et douloureux* » que de tels cas puissent se produire. En temps normal, déclare-t-on, le Saint-Siège s'empresserait d'ouvrir une enquête sur les causes de ce décès. On rappelle enfin que le Saint-Siège a mis publiquement en garde Mgr Marcel Lefebvre, toujours « *suspens a divinis* », contre l'ordination de jeunes gens le 29 juin prochain

JEUNESSE

A LA M.J.C. - THÉATRE DES DEUX - PORTES

La « Frime »

« J'ai tout raté... J'ai raté ma scolarité... J'ai raté mes parents... J'ai tout raté... » *A la Maison des jeunes et de la culture des* Deux-Portes, *dans le vingtième arrondissement, les lycéens parisiens « s'expriment »* (1). *Ce soir-là, ils sont cinq sur scène, cinq lycéens de quatorze à seize ans, élèves de troisième d' « adaptation » au lycée Janson-de-Sailly. Tous leurs sketches expriment le mal de vivre, l'ennui et même le désespoir, avec pour seule consolation la dérision : on regonfle celui qui « se dégonfle » avec une pompe à vélo, le chanteur de charme est sans charme et le « rocker » sans voix. La vedette qui a « des tripes » n'est qu'un pantin minable.*

C'est ce que les lycéens appellent « la frime », qui, souvent, rime avec « le fric ». Mais pour ces jeunes « réadaptés », « la frime » n'est pas seulement le mal qui ronge le show-business, le culte de la vedette, « la frime », c'est aussi l'existence qu'on leur propose, les tests du psychologue qui permettent à l'institution scolaire de « faire le tri » parmi les élèves, c'est toute la vie au « bahut ».

A Janson-de-Sailly, les classes d'adaptation existent depuis 1959. En liaison avec le Centre médico - psycho - pédagogique (C.M.P.P.), *elles accueillent une trentaine d'élèves en quatrième et en troisième.* « Trente élèves au milieu de trois mille, cela passe inaperçu, *observe M. Olivier Zucker, le professeur qui, depuis 1968, est chargé d'assurer la liaison entre l'établissement et les classes d'adaptation.* Même lorsque ces élèves sortent de leur « ghetto » et montent un spectacle au lycée — ce qui est arrivé deux fois cette année, — l'impact n'est pas à la mesure de l'établissement. On ignore généralement les classes de dingues. »

La liberté

Dans la plupart des cas, les élèves en « adaptation » n'ont que des problèmes d'ordre relationnel. Pour y remédier, l'équipe pédagogique qui les entoure s'efforce de leur offrir autre chose que l'enseignement traditionnel qui les rebute. A Janson-de-Sailly, depuis quatre ans, un comédien - animateur, payé par l'éducation nationale, s'efforce d'amener ces élèves à l' « expression corporelle », *forme première du théâtre.* « On a commencé au gymnase, *explique un élève.* C'était dingue : on gesticulait dans tous les sens, on se bousculait, c'était les autos tamponneuses. Pour nous, c'était la liberté. »

Michel Boulenah, leur animateur — membre de la troupe de « La Grande Cuiller », — suit chacun de ses élèves pendant deux ans, à raison de trois heures par semaine en moyenne. « Notre atelier-théâtre a une double fonction, *explique-t-il.* En permettant aux élèves de s'exprimer dans la plus totale liberté, il les amène à se découvrir. En même temps, il introduit au lycée un lieu de rencontre. Jouer dans un lycée, cela apprend à connaître ceux que l'on côtoie dans les classes. On ne voit pas de la même façon les gens sur une scène et dans un cours de maths. »

ROGER CANS.

(1) Organisée par l'Union nationale des comités d'action lycéens pour soutenir la M.J.C.-Théâtre des Deux-Portes, la semaine d'expression lycéenne se termine dimanche. M.J.C.-Théâtre des Deux-Portes, 46, rue Louis-Lumière, Paris (20e). Métro Porte-de-Bagnolet.

SCIENCES

Von Braun, un visionnaire réaliste

(Suite de la première page.)

Pour cela, il rassemble autour de lui un groupe de jeunes enthousiastes : parmi eux Wernher von Braun, alors étudiant à l'université technique de Berlin-Charlottenbourg. Le film sera terminé bien avant que la fusée soit prête. Oberth devra repartir dans son lycée, mais l'équipe qu'il a réunie continuera le travail, et, après l'échec d'un Mirak-1, ce sera le lancement réussi de Mirak-2. Lancement qui sera suivi de plusieurs autres. Parmi les nombreux spectateurs, trois officiers en civil, dont le capitaine Walter Dornberger, futur général et directeur du centre de Peenemünde, dont von Braun sera le directeur technique.

1942, le 3 octobre, la fusée A-4 (14 mètres de haut, 12 tonnes), après trois essais infructueux, s'élève à la verticale de Peenemünde, s'incline à 45 degrés, franchit le mur du son, atteint une altitude de 90 kilomètres et retombe dans la Baltique à 200 kilomètres de son point de départ, en ayant suivi une trajectoire en tous points conforme aux calculs. C'est le résultat de plusieurs années de travail de von Braun et de l'équipe qu'il a réunie à Peenemünde, et dont certains membres étaient déjà avec lui à l'époque héroïque des fusées Mirak.

En 1932, Wernher von Braun est entré dans les services de l'armement, sous les ordres de Walter Dornberger, tout en préparant une thèse, Contributions constructives, théoriques et expérimentales au problème des réacteurs à combustibles liquides », *thèse qui sera déclarée secret d'Etat et ne sera publiée que trente ans plus tard. Dornberger et von Braun s'adjoignent peu à peu de nombreux collaborateurs. En 1937, ils seront quatre-vingt-deux à s'installer secrètement dans un « coin perdu » : la pointe de Peenemünde, dans l'île d'Usedom, sur les rivages de la Baltique. C'est alors la longue mise au point de la fusée, alternance d'espoirs et de déceptions, jusqu'à la réussite finale d'octobre 1942.*

La fusée A-4 va bientôt être nommée V-2 (Vergeltungswaffe-2, arme de dissuasion numéro 2), et sa construction en série sera entreprise dans l'usine souterraine du « Mittelwerke », près de Nordhausen, en Thuringe. Le 6 septembre 1944, le premier V-2 est lancé vers Paris, et le 8, deux autres atteindront Londres — déjà bombardée depuis trois mois par les V-1, qui n'étaient pas des fusées, mais des avions sans pilote. Jusqu'à la débâcle, les Allemands lanceront quelque quatre mille V-2.

L'aventure spatiale

1958 : le 31 janvier, une fusée Jupiter-C met en orbite le premier satellite américain, Explorer-1. Quatre mois plus tôt, l'Union soviétique a ouvert l'ère spatiale, prenant de court les Américains, qui avaient pourtant sur les Soviétiques l'énorme avantage d'avoir à leur disposition l'essentiel de l'équipe de Peenemünde. A la fin de la guerre, et après quelques aventures épiques, les inventeurs du V-2 sont entre les mains de l'armée américaine, qui les installe d'abord à El-Paso, aux confins du Texas et du Mexique, puis à Huntsville, dans l'Alabama. Ils vont y remettre en état quelques V-2 saisis par l'armée américaine, puis construire les fusées Redstone et Jupiter. C'est l'époque où von Braun réalise enfin une vieille idée : construire des fusées à plusieurs étages. C'est aussi l'époque de son mariage avec Maria von Quistorp, une jeune cousine, qui lui donnera trois enfants.

Tout en construisant des fusées à vocation militaire, von Braun ne perdait pas de vue ses objectifs d'exploration de l'espace. En juin 1954 déjà, il avait montré que la fusée Redstone, légèrement modifiée, pouvait lancer un satellite. Mais, un an plus tard, un arbitrage gouvernemental l'écarte du programme spatial, confié à la marine, et de la fusée Vanguard qu'elle construit.

Le premier Spoutnik bouleverse l'Amérique. En quelques jours, von Braun obtient ce qu'on lui avait toujours refusé : l'autorisation de monter un satellite sur sa Jupiter-C. Quelques semaines plus tard, alors que Vanguard a lamentablement échoué, le lancement réussi d'Explorer-1 assure la présence des Etats-Unis dans l'espace. Les mérites de von Braun sont enfin reconnus ; il fait admettre l'idée d'une fusée à hydrogène liquide, bien trop puissante pour les besoins militaires, mais qui « sera capable de propulser des hommes autour de la Lune et de les ramener sur la Terre, ou bien d'installer des instruments sur Mars et sur Vénus ». Ce sera la fusée Saturne.

1969 : le 16 juillet, conformément au programme Apollo, pour lequel il s'est tant battu, la dernière création de von Braun, la fusée Saturne-V, envoie Armstrong et Aldrin sur la Lune. Von Braun est alors administrateur adjoint de la NASA, après avoir dirigé le Marshall Space Flight Center, nouveau nom donné à la base de Huntsville, après qu'elle soit passée de l'armée à la NASA. Trois ans plus tard, en mai 1972, il quittera une NASA en régression pour la vice-présidence de Fairchild Industries, important groupe industriel spécialisé dans l'électronique et l'aéronautique.

Un but unique

Le reste... Le reste est secondaire, et von Braun ne s'en est pas caché (1). Il a vécu pour les fusées, et par les fusées. Son objectif, annoncé en 1928 à ses camarades de lycée, était de construire une fusée assez grande « pour atteindre la Lune et l'étudier sur place ». *Rien n'a pu l'en détourner. En octobre 1932, après le succès de Mirak-2, il fut le premier des membres d'un petit groupe à accepter de travailler pour l'armée, car* « les ressources et les moyens techniques de l'armement offraient la seule chance de réaliser nos projets spatiaux ». *Il n'ignorait pourtant pas que les fusées qu'on lui demandait de construire n'auraient pas la Lune comme objectif.*

En 1944, il visita plusieurs fois l'usine de Mittelwerke, où étaient assemblés les V-2, pour « contrôler l'exacte conformité entre nos schémas et le fonctionnement des fusées que livrait l'usine ». *Attentif au processus de fabrication, il ne semble guère avoir considéré les détenus de Buchenwald et Dora, qui travaillaient dans d'inhumaines conditions.*

Quelques mois plus tard, son pays ruiné et vaincu, il n'eut pas non plus d'hésitation sur la conduite à suivre : se livrer aux Américains, qui seuls avaient les moyens de continuer le travail entrepris à Peenemünde. Il prendra en 1955 la nationalité américaine.

On peut juger sévèrement cet homme qui semble n'avoir jamais connu le doute, qui a mis sa science au service d'un dictateur, sans se soucier des conséquences potentielles, qui a quitté son pays sans remords lorsque celui-ci n'a plus eu la possibilité de lui fournir les moyens de ses recherches. Mais on doit lui reconnaître le génie : il était de ces visionnaires réalistes que la civilisation germanique a produits en grand nombre, et dont les pôles ont nom Einstein, Freud ou Marx, qui ont su pousser leurs idées à leurs conséquences ultimes, sans se laisser arrêter par aucune objection de « bon sens ». Von Braun s'était convaincu très vite qu'il n'était pas impossible d'envoyer un homme dans la Lune et avait décidé de le faire. Il l'a fait.

MAURICE ARVONNY.

(1) Voir le livre que lui a consacré Bern Ruland, *Werner von Braun, ma vie pour l'Espace*, chez Stock.

LE PREMIER VOL AVEC ÉQUIPAGE DE LA NAVETTE SPATIALE ÉTAIT ATTENDU SAMEDI

Deux hommes devaient voler ce samedi 18 juin, pour la première fois, à bord de la navette spatiale américaine. Il s'agit d'un vol captif : la navette est fixée sur le dos d'un Boeing-747. Des vols captifs ont déjà eu lieu, mais il n'y avait personne à bord de la navette. Quant aux premiers vols libres, ils sont prévus pour août. La navette se séparera alors du Boeing pour venir se poser en vol plané sur la base aérienne d'Edwards, en Californie.

Initialement prévu pour le 28 mai, le premier vol avec équipage avait été repoussé au vendredi 17 juin, à la suite d'un incident technique.

CARNET

Mariages

— M. et Mme Michel Alasseur,
M. et Mme Francis Guezenec,
ont la joie d'annoncer le mariage de leurs enfants,
Anne et Jacques,
qui aura lieu en l'église de Perros-Guirec, le 30 juillet 1977.
Versailles. Brest.

Décès

— M. Joseph Boudara et Mme, née Esther Tibi,
M. et Mme Simon Boudara et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Boudara,
M. et Mme Bernard Boudara et leur fille,
Mlle Béatrice Boudara,
Les familles Tibi (France et Israël) et Boudara,
ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel de leur très cher et regretté fils, frère, oncle, neveu et cousin,
M. Stéphane BOUDARA,
survenu le 16 juin, à l'âge de vingt-six ans.
Une veillée funèbre aura lieu le dimanche 19 juin 1977, au Relais funéraire, 49-51, quai Jules-Guesde, Vitry-sur-Seine, à partir de 18 heures.
L'inhumation se fera le lundi 20 juin 1977, au cimetière de Montmartre, à 10 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
103, rue de Picpus, 75012 Paris.

— Mme Pierre Boursot, son épouse,
M. et Mme Jean Boursot, ses enfants,
M. et Mme Patrick Peroz,
Mlle Elizabeth Boursot,
M. Pierre Boursot,
Ses petits-enfants,
Mlle Suzanne Boursot, sa sœur,
Les familles et alliés, ses amis,
Sa dévouée Sabina Lazaro,
Les derniers survivants du 15/2 (Diables rouges) aux attaques de décembre 1915 à l'Hartmannswillerkopf (Alsace),
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre BOURSOT,
officier de la Légion d'honneur,
médaillé militaire,
croix de guerre 1914-1918,
(avec palmes),
président honoraire de la Fédération nationale des plus grands invalides de guerre,
survenu à son domicile, dans sa quatre-vingt-deuxième année, muni des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré, le lundi 20 juin 1977, à 14 heures, suivies de l'inhumation au cimetière de Vaugirard (rue Lecourbe) dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
5, rue de Sontay, 75116 Paris.
25, boulevard de la Liberté,
59000 Lille.

— M. et Mme Michel Husson, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Hieaux, leurs enfants et petite-fille,
M. et Mme Pierre Marange, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Werth, leurs enfants et petit-fils,
M. et Mme Michel Heitzmann et leurs enfants,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Maurice Hurel, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Hurel, leurs enfants et petits-enfants,
Ses frères et sœurs, neveux et nièces,
Toute la famille,
font part avec tristesse du décès de
Mme Max HUREL,
endormie dans la paix du Seigneur, dans sa soixante-dix-septième année.
La messe d'inhumation aura lieu le lundi 20 juin, en l'église Saint-Pierre de Dreux, à 16 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes.

— Mme René Masson,
M. et Mme Philippe Masson et leurs enfants,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. René MASSON,
survenu à Saint-Germain-en-Laye, le mercredi 15 juin 1977.
La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 20 juin, à 10 h. 30, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris (17e).
L'inhumation se fera dans la plus stricte intimité familiale au cimetière de Villeneuve-la-Guyard (Yonne).
2, square Gabriel-Fauré,
75017 Paris.
14, rue Cernuschi, 75017 Paris.

— Mme Pierre Raison,
M. et Mme Paul Raison,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mlle Jeanne RAISON,
agrégée de l'Université,
professeur honoraire au lycée Fénelon,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 16 juin 1977, dans sa quatre-vingt-sixième année.
Les obsèques auront lieu en l'église Saint-François-Xavier, Paris (7e), le mardi 21 juin, à 8 h. 30.

— Mme Georges Robert et ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges ROBERT,
architecte D.P.L.G.,
Grand Prix de Rome,
survenu le 15 juin 1977, à l'âge de soixante et un ans.
L'inhumation aura lieu au cimetière nouveau de Vincennes, 296, avenue Victor-Hugo, à Fontenay-sous-Bois, le lundi 20 juin, à 15 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
44, rue Diderot, 94300 Vincennes.

Anniversaires

— Ce 19 juin est le troisième anniversaire de la mort de
Robert LESPAGNOL.
Que ceux qui l'ont connu et estimé aient une pensée pour lui.

Remerciements

— *Les familles Carmillet et Colin* tiennent à exprimer leur profonde gratitude à toutes les personnes qui se sont associées à leur immense peine lors du décès de
Jeanine CARMILLET.

— Mme Jean Holtzer, ses enfants et petits-enfants, profondément émus des très nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Jean HOLTZER,
prient les personnes qui ont pris part à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs remerciements émus.

Prières

— Marseille, Philippeville, Batna, Paris.
Mme Georges Allouche, née Suzanne Bitoun, informe les familles, parentes et alliées et amies que les prières de l'année pour le repos de l'âme de son cher époux
M. Georges ALLOUCHE,
si brusquement ravi à son affection, auront lieu lundi 20 juin 1977, à partir de 19 h. 45, au temple des Tournelles, 21 bis, rue des Tournelles à Paris. Demande aux personnes ne pouvant y assister une pieuse pensée en souvenir et les en remercie.
23, rue Charles-Fourrier,
75013 Paris.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Lundi 20 juin, à 8 h. 30, université René-Descartes, salle Louis-Liard, M. Nassez Takmil Homayoun : « Les changements politiques en Iran à l'époque Qajar (1290 Q. 1304 S-1794. 1925) ».

— Mardi 21 juin, à 14 heures, université de la Sorbonne nouvelle, salle Louis-Liard, M. Duarte Mimoso-Ruiz : « Médée antique et moderne dans la littérature et les arts de Grillparzer à nos jours ».

— Mercredi 22 juin, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, salle Louis-Liard, M. Patrice Charaudeau : « Les conditions linguistiques d'une analyse du discours »

— Mercredi 22 juin, à 14 heures, université René-Descartes, amphithéâtre de physiologie, M. Barthélémy Comoe Krou : « Le jeu dans la société traditionnelle Agni ».

A L'HOTEL DROUOT

Lundi

VENTE

S. 1 - Autographes musicaux.
S. 2 - Jouets anciens.
S. 4 - Bel ameublement.
S. 5 - Ling., dentel., ling. abc.
S. 9 - Estampes, tableaux anciens.
S. 12 - Tableaux modernes.

EXPOSITIONS

S. 11 - Tableaux mod. Extr.-Orient.
S. 14 - Art russe Haute Epoque.
S. 16 - Livres sur costumes.

PALAIS D'ORSAY
de 11 à 18 h. et 21 à 23 h.

Tableaux anc. et mod., objets d'art Hte Ep. et 18e. Mbles et sièges 17e, 18e. Tableaux mod. par Utrillo, Vlaminck, tableaux anciens, import. mobil. 18e.

ARTS ET SPECTACLES

Musique

La « SIXIÈME SYMPHONIE » de Mahler, par Karajan

A l'invitation de Radio-France, l'Orchestre philharmonique de Berlin, dirigé par Herbert von Karajan, a donné deux concerts au Théâtre des Champs-Elysées qui resteront dans les mémoires : l'un par une Cinquième Symphonie *de Beethoven, d'une grandeur qui, dit-on, atteignait aux sommets de Furtwaengler, l'autre avec une* Sixième Symphonie *de Mahler, d'une hauteur tragique effrayante.*

Certes, la Sixième Symphonie *est l'œuvre tragique par excellence de Mahler :* « Le héros reçoit trois coups du destin dont le dernier l'abat comme un arbre » — ce sont-là ses propres paroles, écrit sa femme. Aucune œuvre ne lui est sortie du cœur aussi directement que celle-ci. Elle est prophétique. Lui aussi a reçu trois coups du destin et le troisième l'a abattu. Mais il était alors tout joyeux, sûr de son œuvre qu'il voyait comme un arbre en pleine floraison. »

D'où vient cette sombre prescience ? Mahler, en 1904, a quarante-quatre ans. C'est un célèbre chef d'orchestre et un compositeur peu compris. Il est marié depuis deux ans avec une femme extraordinaire et déconcertante qui l'enchante et le torture. C'est elle qu'il aurait dépeinte dans le grand thème lyrique (le second du premier mouvement). Mais sans doute ne faut-il pas chercher de rapport direct entre la vie de Mahler à cette époque et cette symphonie. Comme l'écrit Schoenberg, « la poussée intérieure sourd en lui. Ses œuvres se conçoivent et viennent au jour sans qu'il se sente en quoi que ce soit aidé par le monde extérieur ; il reste l'esclave d'une force supérieure sous la dénomination de laquelle il œuvre sans relâche » (1).

La Sixième Symphonie *est une image du destin de l'homme d'une généralité qui n'a nul besoin de circonstances biographiques précises. Elle reflète en tout cas le dynamisme vital, l'explosion intérieure d'un compositeur en pleine force créatrice et sans doute excédé, surmené. Et cela, l'Orchestre philharmonique de Berlin, fouaillé sans cesse par Karajan, l'a admirablement montré. Quelle animation forcenée dans cet orchestre, et quelle rigueur dans cette usine en pleine action ! Une sorte d'énergie indomptable décuple le baroque expressionnisme de cette œuvre gorgée d'images violentes et chaotiques. Il faut marcher sans trêve ; sans cesse le motif de marche initial revient, redouble, inexorable, broie les quelques images de paix qui tentent de se faire jour, ramène aux noirs combats.*

Karajan dirige toute l'œuvre au paroxysme en neutralisant la dynamique par un écrasement des lignes ; le tragique est à l'extrême, même le scherzo lourd, rigoureux et farouche, chargé de cauchemars, même l'adagio où la chanson bien douce a un côté morbide comme chez Tchaïkovski ; quiétude inquiétante si l'on peut dire, tant le contexte est lourd, où le chant se développe dans la démesure de la détresse intérieure. Et le drame personnel atteint des dimensions cosmiques dans l'immense final, déferlement d'horreurs, chevauchée fantastique au goût de cendres martelée par les timbales et ces coups de masse des « grands chênes qu'on abat ».

Exécution véritablement terrible, décuplée par la splendeur de cet orchestre (malgré l'absence étonnante des cloches à vache) saturant souvent l'espace, trop étroit pour une œuvre aussi chargée, du Théâtre des Champs-Elysées. Mais en écrasant sans cesse l'auditeur, Karajan a-t-il pleinement interprété cette œuvre, « succession alternée de situations négatives et positives », *selon Erwin Ratz, qui paraissait seulement la reconnaissance et l'apologie de la catastrophe, du néant ?*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Ce concert sera diffusé le dimanche 19 juin à 11 heures sur France-Musique. Rappelons que Karajan a enregistré ces dernières années la *Cinquième Symphonie*, *le Chant de la terre*, les *Kindertotenlieder* et les *Rückert-Lieder* (quatre disques DG-2707-081 et 083).

(1) Le *Style et l'Idée*. Editions Buchet-Chastel, Paris, 1977.

Les concerts à Radio-France

BILAN ET PERSPECTIVES

Vingt mille cent abonnés pour les soixante concerts de la saison 1976-1977, quatre-vingt-cinq mille neuf cent seize auditeurs pour l'ensemble des concerts, trente-neuf partitions commandées, quarante-deux créations et premières auditions, tel est le bilan favorable présenté par M. Pierre Vozlinsky, directeur des programmes et services musicaux de Radio-France.

La prochaine saison ne sera pas moins brillante. Les abonnements couvriront soixante concerts en quinze séries, dont cinq séries de l'Orchestre national (avec Lorin Maazel comme « premier chef invité »), quatre du Nouvel Orchestre philharmonique, trois de théâtre lyrique, une de quatuors et deux de récitals de chant. Au hasard des programmes, on remarquera des œuvres telles que les *Requiems* de Schumann, de Verdi, de Ligeti et de Stravinsky, la *Symphonie de psaumes* également de Stravinsky, *Roméo et Juliette* de Berlioz, la 4e et la 10e *Symphonie* de Chostakovitch, la *Sixième* de Bruckner, la *Messe en la bémol* de Schubert et celle de Renaud Gagneux ; pour la saison lyrique, *Gwendoline*, *le Roi d'Ys*, *le Pescatrici* de Haydn, *Œdipe* de Boucourechliev, *le Tour d'écrou* de Britten, *Doktor Faust* de Busoni, *Marie-Magdeleine* de Massenet, l'*Elégie pour les jeunes amoureux* de Henze, *Siegfried*, *Hippolyte et Aricie*, etc.

Les concerts de « Perspectives du XXe siècle » seront consacrés à Ohana, G. Amy, Nigg, B. Jolas, Maderna et Boucourechliev.

L'Orchestre national participera aux festivals d'Orange, de Besançon et Lausanne, et fera deux importantes tournées en Allemagne et au Japon.

★ Renseignements et abonnements : Radio-France, service accueil et animation, pièce 2237, 116, avenue du Président-Kennedy, 75786 Paris Cedex 16.

■ RESULTATS DU CONCOURS DU CONSERVATOIRE. — Clarinette : Premier prix : Reynald Paquiem, Paul Apelian, Jean-Louis Bergerard ; deuxième prix : Alain Toiron.

Contrebasse : Premier prix : Jean-Loup Dehant, Bruno Duval, Elisabeth Vanthomme ; deuxième prix : Marie-Josèphe Leboucher, Patrick Barbato.

Danse

Maïa Plissetskaïa, à la cour Carrée du Louvre

Le jour prévu pour son premier spectacle, la danseuse étoile Maïa Plissetskaïa a été surprise par la pluie en pleine répétition de « la Mort du cygne ». La représentation a dû être annulée. Le lendemain, le temps s'est à nouveau gâté : Maïa Plissetskaïa n'a pu danser que deux soirs depuis son arrivée. A partir du lundi 20 juin, son programme comprend notamment « Isadora », chorégraphie de *Maurice Béjart*.

Quelle place occupe-t-elle, Maïa Plissetskaïa, dans la galerie des grandes danseuses russes et des « *prima ballerinas assolutas* » qui se sont illustrées depuis le début du siècle ? Ce n'est pas le rang de Karsavina, interprète multiple de Diaghilew ni celui de Spessivtseva, *l'étoile d'un rôle, « Giselle »*. Ce serait plutôt son « aura », par cette « présence » subjuguant les foules que montra une Maria Callas sur la scène lyrique, ou d'une Pavlova, dont le nom fit le tour de la Terre. L'impression est plus forte encore quand on sait que Maïa Plissetskaïa ne se déplace qu'exceptionnellement hors de Moscou et qu'il arrive même que la troupe du Bolchoï, dont elle est la reine, voyage sans elle, ainsi qu'il est advenu curieusement en mars-avril lors du séjour des artistes soviétiques au Palais des congrès.

Quelle étoile en tout cas aurait pu, pourrait-elle être, la triomphatrice d'une soirée sans se servir de *ses pointes autrement que par des équilibres sur place ?* Au cours du spectacle de la cour Carrée du Louvre, enfin programmé grâce à un temps relativement clément et *devant les tribunes combles, Maïa* Plissetskaïa n'aura dansé qu'avec ses bras — mais quels bras !

Ayant par nature des qualités idéales, une extension fantastique de jambes, une merveilleuse aisance de buste, un port de tête dégagé sur un cou interminable, Maïa Plissetskaïa possède, comme nulle autre, des bras qui s'accrochent superbement à la renflure de l'épaule sans jamais perdre leur rondeur, *à la différence de ses membres grêles, à la fois décharnés* et musclés que l'on voit chez les danseuses rompues aux exercices à la barre. Ce sont ces bras, et ces bras seuls, qu'elle a fait admirer dans les deux morceaux de bravoure qu'elle a interprétés : « la *Mort du cygne* » et « *Boléro* ».

J'avoue que je n'étais pas très chaud — au plein sens du mot — pour « la Mort du cygne », ce vieux bastringue dansé par toutes les étoiles sur le retour depuis que Fokine le chorégraphia en 1907 et figurant l'agonie du palmipède le plus méchant de la création. Mais dès qu'elle apparut aux premiers accords de Saint-Saëns dans le désert d'un plateau sans limites, la grande Maïa, déployant ses ailes comme des lianes, et faisant un *ballet unique de ses bras*, communiqua une émotion toute nouvelle qui conquit le parterre, moi compris.

Mais c'est dans le « Boléro », de Ravel, que Maïa Plissetskaïa fut la plus intéressante, mieux, passionnante, *à mes yeux*. Car elle donne une interprétation tout à fait originale de la chorégraphie de Béjart. Celle-ci remonte on le sait à 1961. A la différence du cygne mourant de Saint-Saëns, les images ici se lèvent dans une progression irrésistible, jusqu'à ce que l'« espace sonore dévore la mélodie ».

Au centre d'une immense table ronde mise sur pilotis, avec un seul projecteur baignant son maillot chair, une femme, inlassablement, se balance sur les demi-pointes, tandis que des dizaines d'hommes forment le carré sur des chaises dans la pénombre. Peu à peu, la statue s'assouplit, se détend, bat, s'enroule, plonge et s'ouvre au ciel tandis qu'un homme, puis deux, puis dix, sortent de l'ombre pour répondre à son appel...

La plupart des étoiles qui se sont succédé dans « Boléro » en font un sabbat lascif à la manière du « Sacre du printemps », n'hésitant pas à onduler des hanches. Maïa Plissetskaïa, dont le beau visage au profil glouton et la féminité provocante témoignent la maîtrise d'une jeunesse éternelle — *non moins que sa « ligne »* — s'est bien gardée d'imiter ses devancières. Rien de « sexy » en elle, c'est la sphinge aux prunelles stridentes de Rops qu'admirait tant Huysmans, *n'accordant pas un* regard aux mâles à ses pieds et uniquement occupée de sa contemplation de je ne sais quel au-delà, jusqu'à ce qu'un cri muet sorte enfin de sa poitrine glacée.

OLIVIER MERLIN.

Cinéma

« Painters painting », *d'Emile di Antonio*

Painters painting n'est pas seulement un excellent film qui, malgré sa longueur, se voit sans le moindre ennui ; c'est aussi, à travers un ensemble très intelligemment monté de documents et d'interviews (d'artistes, de critiques, de marchands), un témoignage, sans doute incomplet et peut-être partial, mais très riche et vivant, sur la naissance et l'épanouissement de la peinture américaine, en fait surtout de la peinture new-yorkaise, depuis la veille de la guerre jusqu'à nos jours.

Si on le voit après une journée un peu fatigante, la première impression que laissera le film d'Emile di Antonio pourra bien être que les peintres américains parlent beaucoup, comme d'ailleurs les peintres européens, comme tous les peintres, tous les écrivains et comme tout le monde. L'un d'eux dit que les critiques sont par rapport aux peintres ce que les ornithologues sont aux oiseaux, mais il s'agit d'oiseaux auxquels on ne parviendra jamais à mettre un grain de sel sur la langue et qui gazouillent avec un entrain que rien ne saurait décourager. (Dans le cas de Frank Stella, cela prend des proportions absolument abominables.)

Cela dit, à travers les souvenirs de Clément Greenberg (quelle belle tête !), de Robert Motherwell (quelle intelligence ! quelle discrétion !), de Willem de Kooning (quel charme !), de Barnett Newman (quelle moustache ! quel monocle !), on apprend beaucoup et très précisément ce que l'exposition « Paris-New-York » ne nous dit pas : la longue dépendance de New-York à l'égard de l'Europe, une atmosphère d'abord provinciale, résignée, repliée, ni marchands ni public, une « *situation culturelle primitive* », nous dit l'un des intervenants. Les grandes commandes du « new deal », la peinture sociale, illustrative, qui, sous l'influence de l'entourage de Roosevelt, envahit les écoles, les mairies, les édifices fédéraux (on nous montre l'un des rescapés de cette période). Le grand dégoût qui s'ensuivit. La crise du sujet. L'arrivée de Mondrian, l'enseignement d'Han Hofman, les émigrés français. Pollock, un peu mis à l'écart, il nous a semblé, et bizarrement *qualifié* par un critique d'épigone de Picasso et des enfants perdus du cubisme.

Alors que... *mais laissons la parole* à Emile di Antonio : « Nous avons fait des portraits de nous-mêmes quand nous ne savions pas qui nous étions. Nous avons cherché Dieu dans des paysages que nous détruisions aussi vite que nous pouvions les peindre. Nous avons peint les Indiens aussi vite que nous pouvions les tuer. » Et : « En tranchant un problème imposé par la peinture à l'histoire *de l'art français, nous avons créé un art américain* ».

Certes, mais tout n'est pas là. Il y *a eu, il y a encore à New-York*, un art abstrait qui est un des grands moments du siècle. Il y a eu, il y a Motherwell, Olitzki, Jasper Johns que *Painters Painting* nous montre si direct, vrai, sympathique que l'on regrette encore plus ses productions actuelles par rapport à ses étonnants débuts. Helen Frankenthaler, artiste de grande qualité, sensible, inspirée.

Mais il y a aussi Gorky, qu'il est bien difficile de considérer comme un peintre abstrait. Le retour à la réalité, le pop, analysé avec une réjouissante sévérité dans certains de ses aspects fleuris et décoratifs par Clément Greenberg. Deux peintres ici d'une particulière présence : Wahrol, raide et plâtré *comme une idole, délirant* de snobisme, une momie qui court après ses bandelettes. Et Robert Rauschenberg, bouclé, athlétique, apollinien, et dont le bizarre sourire se referme comme une trappe sur on ne sait quelles glaces intérieures.

Pourtant, de tous les acteurs de *Painters painting*, celui qui crève l'écran n'est pas un peintre, mais un marchand, Leo Castelli, petit hanneton diabolique, tiré à quatre épingles, irrésistible et visiblement capable de vendre n'importe quoi à n'importe qui. Le rôle des collectionneurs est aussi évoqué de façon très amusante à travers un couple qui se fait tirer le portrait par George Segal et ne semble pas s'en porter plus mal. Bref, un film qui est beaucoup plus qu'un document, et auquel on ne peut reprocher que certaines omissions : Franz Kline, Clyfford Still, Rothko surtout, à peine évoqué, et qui fut pourtant une des figures majeures de ces grandes années.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Olympic (rens. 542-67-42).

ARTS ET SPECTACLES

Expositions

Magritte et sa descendance à Bordeaux

Une partie du public ignore Magritte, ce surréaliste qui peint avec une apparente impersonnalité des images, comme découpées dans un catalogue d'objets et de gens quelconques. Mais nous consommons tous, sans le savoir, cette imagerie, à travers la publicité. Le « système magrittien », de deux images fondues l'une dans l'autre, qui crée l'ambiguïté et suggère un mystère de la vie est aujourd'hui une recette éprouvée qui sert à créer l'incitation au voyage et à l'épargne, le désir de parfum, de médicaments, de bière ou de chocolat, ou à illustrer la couverture d'un livre, le numéro spécial d'une revue.

Partout, la publicité a appris à faire bon usage du surréalisme, mais plus particulièrement de celui de Magritte. Usage littéral, où l'œuvre du peintre fait fonction de laboratoire d'idées. L'exposition du Centre d'art plastique contemporain à Bordeaux (C.A.P.C.), qui réunit à la bibliothèque municipale trente de ses tableaux et gouaches, certaines très connues, d'autres quasi inédites — prêtées par des collectionneurs belges, — montre en guise de conclusion cette descendance inattendue. Elle utilise, à rebours, le système d'une œuvre subversive, dont l'objet a constamment été de répandre le doute sur les évidences, de montrer — ou de démontrer — qu'il y a mystère dans la vie quotidienne.

Magritte était un grand lecteur d'Edgar Poe. Il manipulait les images, leurs symbolisme, le sens caché des choses, pour « mettre en cause le réel », en guérillero. La publicité, elle, utilise « sa » mécanique, sans magie, sans « art », pour rendre vraisemblable l'impossible.

Quelle « mécanique » ? Magritte avait commencé à peindre vers 1920, en néo-futuriste, néo-cubiste, néo-symboliste, plutôt perdu dans les allées des mouvements artistiques. Tout s'était joué cinq ans plus tard, lorsqu'il était tombé en arrêt devant un tableau de Chirico. Une révélation. La Naissance de l'idole (1926) en témoigne. C'est à cette rencontre que remonte la découverte du mystère des choses innocentes. C'est ce qui, aux yeux des surréalistes parisiens (parmi lesquels se trouvait Magritte le Bruxellois), faisait le prix de Chirico. Sur le monde, il avait posé un regard neuf. Exemple : un artichaut monumental sur une place turinoise traversée de fantastiques ombres portées.

Une fois la « découverte » faite, restait à débusquer les images, à « dépayser » les objets, pour leur faire entreprendre un voyage qui les mène au-delà du miroir, pour les placer là où ils ne devraient pas être, pour en altérer l'apparence, les métamorphoser. Par quels cheminements l'image d'un poisson s'achève en cigare, la robe suspendue dans une armoire prend les apparences d'un nu, la feuille végétale devient un oseau, la chaise un monument égyptien ? Pourquoi une rose se trouve-t-elle à la place du cœur ? Par association d'idées. Pour oser dire et oser montrer tout le travail de l'inconscient. Et, en détail, avec une application toute académique, avec le goût de l'archaïsme, très « début de siècle », chapeau melon et col cassé.

Ainsi, la Condition humaine de 1933 — tableau, encore, dont la publicité a fait son profit : une toile représentant la peinture d'un paysage, posée sur un chevalet, se confond avec le « vrai » paysage — également faux puisqu'il est peint — auquel il est superposé. Mystère, tout est mystère. Mais, en même temps, mystification : on en oublie la peinture elle-même, sa qualité picturale qui passe au second plan, escamotée par un tour de passe-passe dont l'artiste avait le secret.

S'instaure donc le tableau d'imagination, entièrement « conçu » avant d'être peint. La peinture « mentale » s'oppose à la tradition picturale du « faire », où le tableau s'invente chemin faisant.

Curieusement, ce sentiment de « magie », on ne le retrouve pas chez les peintres du pop' art et assimilés, qui se rattachent cependant à Magritte d'une manière ou d'une autre. On a rassemblé dans une salle attenante la Boîte à soupe Campbell de Warhol, les Mots et Couleurs de Jim Dine, un Machine de Klafphek, une Démonstration au tableau noir de Lastié, le Large, toutes voiles dehors, de Télémaque...

Mis à part Gnoli (Col de chemise, monumental) et Jasper Johns (le Sourire du critique, très ironique relief en plomb où des dents en or usées avec réalisme remplacent les poils d'une brosse). On s'écarte des voies magrittiennes. Des objets, mais pas de détournement surréaliste. Une figuration sans ambiguïté qui sacre et consacre l'effigie des choses plus qu'elle ne tente d'élucider les conditions de leur existence. Ici, le moins de magie équivaut souvent au moins d'art. Et si les « fils » se réclament du « père », ce dernier préférait ne pas reconnaître sa descendance. Magritte n'acceptait pas d'être de son époque ni d'aucune autre. Il avait plutôt le sentiment d'être dans la « vérité ».

JACQUES MICHEL.

★ Magritte, à la bibliothèque municipale de Bordeaux. Jusqu'au 17 juillet.

En bref

Théâtre

● **LE NEW YORK STREET THEATRE CARAVAN. — Au Petit Orsay, 20 h. 30.**

Le New York Street Theatre Caravan est dirigé par une femme et composé de Noirs, de Porto-Ricains, de Mexicains et même de Blancs, « les uns instruits, les autres pas », dit le programme. Ils travaillent dans un esprit de bande dessinée allégorique et manichéenne. Alternativement bons et méchants, les acteurs changent de chapeau ou bien d perruque, et s'ajoutent, à vue, des moustaches, un faux ventre en coussin. Ils miment les gestes du labeu quotidien — en clichés de réalisme — comme s'il s'agissait d'un film publicitaire où une ménagère s'affairerait et où on ne verrait pas l'aspirateur, la cuisinière, le paquet de lessive...

Malgré une « distance », ces spectacles ne sont pas faits pour stimuler l'imagination, mais pour apporter une information linéaire et une morale simple. Seulement il y a là tant de générosité et de confiance, tant d'aisance dans la sincérité directe, qu'on parvient à être charmé. — C. G.

★ Ce samedi 18 : Sacco et Vanzetti.

Variétés

● **LE MUSIC-HALL D'ISRAEL. — Olympia, 20 h. 45.**

Curieuse réédition du music-hall d'Israël à l'Olympia, avec des chanteurs issus du « hit-parade » israélien (Izhar Cohen), ou ayant participé au concours de l'Eurovision (Ilanit). Quant à Ilana Avital, une nouvelle voix d'Israël, qui chante aussi en français, elle nous fait craindre l'envahissement des antennes de radio par une deuxième Rika Zaraï.

La qualité du spectacle, toujours signé par Jonathan Karmon, se retrouve cependant dans les ballets traditionnels adaptés et modernisés, où se lit l'âme d'un pays. — C. F.







théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : la Cenerentola (sam., 20 h.); Spectacle de ballets (Sérénade, Webern opus IV, l'Après-Midi d'un faune, Adagietto, Apollon Musagète) (dim., 20 h. 30).
Comédie-Française : la Navette ; les Fausses Confidences (sam. et dim., 20 h. 30) ; Spectacle littéraire : le Temps des cerises (dim., 14 h. 30).
Chaillot : Ballet-Théâtre Joseph Russillo (Requiem, Malédictions et Lumières) (sam., 20 h. 15, dernière). — Salle Gémier : la Fortune de Gaspard (sam., 20 h. 30, dernière).

Les salles municipales

Châtelet : Volga (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).
Nouveau Carré : Médor, de Vitrac (sam., 20 h., dernière). — Grande salle : la Dame de la mer (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Théâtre de la Ville : Georghe Zamfir (sam., 18 h. 30) ; London Contemporary Dance Theatre (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30) ; Ensemble intercontemporain, dir. P. Boulez, avec D. Barenboïm, M. Debost, Y. Minton, P. Zukerman (dim., 20 h. 30).

Les autres salles

Aire-Libre Montparnasse : Combien (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h.) ; Un après-midi d'automne (sam., 16 h. et 22 h. ; dim., 15 h. et 22 h.).
Antoine : les Parents terribles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Arts-Hébertot : Philippe Faure (sam., 18 h. 30).
Atelier : le Faiseur (sam., 21 h. ; dim., 15 h., dernière).
Bouffes-du-Nord : On ne badine pas avec l'amour (sam., 21 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête : Moby Dick (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Centre culturel des Amandiers : les Huîtres (sam., 20 h. 30).
Cité internationale universitaire, la Galerie : Un chapeau de paille d'Italie (sam., 21 h.).
Comédie des Champs-Elysées : Chers zoiseaux (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Coupe-Chou : l'Impromptu du Palais-Royal (sam., 20 h. 30).)
Fontaine : Irma la Douce (sam., 21 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).)
La Bruyère : l'Homme aux camélias (sam., 21 h.).
Le Lucernaire-Forum, Théâtre rouge, 20 h. 30 : les Emigrés ; 22 h. 30 : Toto Bissainthe. — Théâtre noir, 22 h. 30 : C'est pas de l'amour.
Mouffetard : Stéphane Varègues (sam., 18 h. 30, dernière) ; Sémaphore (sam., 19 h. 45).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Poche-Montparnasse : Lady Strass (sam., 21 h.).
Nouveautés : Divorce à la française (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Sainte-Chapelle : Mephiboseth (sam., 21 h.).
Square Félix-Desruelles : la Rose et le Fer au siècle des cathédrales (sam. et dim., 21 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : les Dames du jeudi (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre d'Edgar : José (samedi, 20 h. 30).
Théâtre Essaïon, salle 1 : Transe Kamikaze Express. — Salle 2 : Feydeau Farrafolk (sam., 21 h.) ; la Maison d'en face (sam., 22 h. 15).
Théâtre du Marais : le Grand Vizir ; le Cosmonaute agricole (sam., 20 h. 45).
Théâtre Oblique : Travail à domicile (sam. et dim., 20 h. 30, dernière).
Théâtre d'Orsay, grande salle : Jeanne d'Arc (U. S. A.) (sam., 16 h. et 20 h. 30). — Petite salle : les Musiciens de Brementown (U.S.A.) (sam., 20 h. 30).
Théâtre Présent : la Chamaille (sam. et dim., 18 h.).
Théâtre de la Rue-d'Ulm : Quand je serai petit (sam., 15 h. 30 et 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Troglodyte : Gugozone (sam., 21 h.).
Variétés : Féfé de Broadway (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
28-Rue-Dunois : Féminine de rien (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., dernière).

Les théâtres de banlieue

Châtillon, Salle J.-Kahn : Mig-Mon, Larry Lewis (sam., 21 h.).
Clichy, ARC : le Mauvais Œil (sam., 20 h. 30).
Créteil, MAC : les Petits Rats de Saint-Maur (sam., 21 h.).
Epinay, Salle des fêtes : Bal Folk (sam., 21 h.).
Goussainville, Théâtre Pablo-Neruda : Elèves des cours de musique, dir. M. Blanchot (dim., 14 h.).
Montfort-l'Amaury, église : Orchestre de chambre J. Barthe, Ensemble vocal S. Caillat (Bach) (sam., 21 h.).
Saint-Michel-sur-Orge, parc Jean-Vilar : Point fixe (dim., 15 h.).
Suresnes, Théâtre Jean-Vilar : Création (sam., 21 h.).
Vétheuil, église : Ensemble 12, dir. A. Boulfroy (Bach, Marcello, Boccherini, Haydn) (sam., 21 h.).
Villeparisis, parc municipal A.-Croizat : Danses nationales d'Espagne, L. Escudero (sam., 20 h. 30).
Yerres, C.E.C. : Danse rythmique (sam., 21 h.) ; Elèves du conservatoire (dim., 16 h.).

La danse

Voir Chaillot et Théâtre de la Ville.
Henri-Varna-Mogador : Ballets Aline Roux (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Centre culturel du Marais : le Cercle (sam., 20 h. 30).
American Center : Janine Claes (sam., 21 h.).
Centre Mandapa : Danses et musiques traditionnelles de l'Inde (sam., 21 h.).
Salle Martin-Luther-King : Danses et musiques des Indiens Yaquis (Mexique) (dim., 20 h. 30).

Les concerts

Conciergerie du Palais : Ensemble Ars Antiqua (musique de la Renaissance (sam. et dim., 17 h. 30) ; J.-C. Veilhan, G. Robert, P. Bloch (flûte ancienne) (dim., 20 h. 30).
Théâtre des Champs-Elysées : Concours Long-Thibaud (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30) ; Ensemble intercontemporain, dir. P. Boulez, sol. P. Zuckerman (Berg, Schoenberg) (dim., 20 h. 30).
Galerie Nane Stern : J.-A. Vertrees, viole de gambe, et E.-W. Hehr, clavecin (Dollé, Marin Marais, Caix d'Hervelois, Forqueray (sam., 19 h. 15).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 18 - Dimanche 19 juin

Théâtre de la Cité universitaire : Orchestre de jeunes A. Loewenguth (Bartok, Haydn, Gluck, Brown...) (sam., 20 h. ; dim., 10 h., 14 h. et 17 h.).
Bateaux-Mouches, Alma : Quatuor Arcadie (Gervaise, Boismortier, von Dittersdorf) (dim., 10 h. 30).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Ensemble polyphonique de Versailles, dir. S. Roger (Dufay, Schutz, Monteverdi, Josquin des Prés) (dim., 16 h.).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : P.-Y. Asselin (Lubeck, Kerll, Bach) (dim., 17 h. 45).

Jazz, pop', rock et folk

Palace : Archie Shepp Quintet (sam., 20 h. 30) ; Fernando Marques (sam. et dim., 19 h.) : Sylvie Kuhn cinquante-sept minutes (sam. et dim., 22 h. 45).
Caveau de la Huchette : Maxime Saury (sam. et dim., 21 h.).
Théâtre Campagne-Première : Soho (sam., 17 h. 30) ; le Groupe Niko (sam., 20 h.) ; Tublu Banerjee (sam., 22 h. 30).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : les Visiteurs du soir, de M. Carné ; 18 h. 30 : Art naïf et répression en Haïti ou Un agent de la C.I.A. peut-il être un grand mécène ?; d'A. Antonin ; 20 h. 30 : le Chemin de la liberté, d'A. Antonin ; 22 h. 30 : Soudain l'été dernier, de J. Mankiewicz. — Dim., 15 h. : Blue jeans, de H. Burin des Roziers (en présence de l'auteur) ; 18 h. 30 : Who's who ; Je veux mourir dans la patrie de Jean-Paul Sartre, de M. Boucault (en présence de l'auteur) ; la Découverte, de G. Chevalier ; le Destin de Jean-Noël, de G. Auer ; l'Enfant prisonnier, de J.-M. Carre (en présence de l'auteur) ; les Sentiers battus, de R. Salis ; 20 h. 30 : l'Eden-Palace, de P. Compain ; 22 h. 30 : la Chinoise, de J.-L. Godard.

Les exclusivités

ADOPTION (Hong., v.o.) : St-André-des-arts, 6e (326-48-18).
ALICE DANS LES VILLES (A., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25). Le Marais, 4e (278-47-86). 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LES AMBASSADEURS (Fr.-Tun., v.o.) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90). Le Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
BAXTER, VERA BAXTER (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). Olympic, 14e (542-67-42).
BILITIS (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE CAMION (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
CARRIE (A.) (**) v.o. : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56), Bosquet, 7e (551-44-11).
CAR WASH (A., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (033-42-72). Marignan, 8e (359-92-82). Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52). Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16). Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16). Cambronne, 15e (734-42-96) Clichy-Pathé, 18e (522-37-41). Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
CASANOVA DE FELLINI (It.) (*) v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
LA CASTAGNE (A., v.o.) : U.C.G. Odéon, 6e (325-71-08). Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93). Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90). U C G Gobelins, 13e (331-06-19). Miramar, 14e (326-41-02) Mistral, 14e (539-52-43). Magic-Convention, 15e (828-20-64. Napoléon 17e (380-41-46). Secrétan 19e (206-71-33).
LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23). P.L.M St-Jacques, 14e (589-68-42).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Saint-Germain-Village 5e (633-87-59) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92 84) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE DERNIER BAISER (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25) ; Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Montparnasse 14e (326-22-17).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE FANTOME DE BARBE-NOIRE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; U.G.C.-Gobelins 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Tourelles, 20e (636-51-98). H. Sp.
LES FOUGERES BLEUES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23)
LA GUERRE, LA MUSIQUE, HOLLYWOOD ET NOUS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Action-République, 11e (805-51-33).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97). Normandie, 8e (359-41-18), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59). Murat, 16e (288-99-75).
JABBERWOCKY (Ang., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62). Biarritz, 8e (723-69-23). U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; v.f. : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
JULIE POT DE COLLE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). Athéna, 12e (343-07-48).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
MADAME CLAUDE (Fr.) (*) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE MESSAGE (A.-Lyb., v. arab.) : Wepler, 18e (387-50-70) ; v. am. : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33). Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
NETWORK (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
NEWS FROM HOME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42)
LA NUIT DE SAINT-GERMAIN-DES-PRES (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37). Montparnasse-83, 6e (544-14-27). Fauvette, 13e (331-56-86), Calypso, 17e (754-10-68). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
OMAR GATLATO (Alg., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Palais des Arts, 3e (272-62-98). Myrrha, 18e (606-06-26).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Luxembourg, 6e (633-97-77). U.G.C Marbeuf, 8e (225-47-19).
PORTRAIT DE GROUPE AVEC DAME (All., v. o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82) ; v. f. : Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LA QUESTION (Fr., **) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LE REGARD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99)
ROCKY (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).
TOUCHE PAS A MON COPAIN (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE TIGRE DU CIEL (Ang., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v. f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v. f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32). Diderot, 12e (343-19-29). Ternes, 17e (380-10-41).
TROIS FEMMES (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52). Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Les Nation, 12e (354-04-67). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
UN TAXI MAUVE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69). Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90). Boul'Mich, 5e (033-48-29). Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). Paramount-Bastille, 12e (343-79-17). Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17). Paramount-Orléans, 14e (540-45-91). Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00). Passy, 16e (288-62-34). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)

Les festivals

CARNE-PREVERT : la Pagode, 7e (705-12-15) : les Visiteurs du soir (sam.) ; les Portes de la nuit (dim.).
LA NOUVELLE VAGUE : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) : Et Dieu créa la femme (sam.).
PAGNOL : Olympic, 14e (542-67-42), à 17 h. 15 (sauf sam. et dim.).
UN DEMI-SIECLE DE CINEMA SOVIETIQUE (v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99), mat. : Potemkine (sam.) ; Ivan le Terrible (dim.) ; 17 h. : Andreï Roublev (sam.) ; 18 h. : la Dame au petit chien (dim.) ; soirée : la Couronne des sonnets (sam.) ; Spartacus (dim.).
CHARLIE CHAPLIN (v.o.), Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 12 h. 30 : les Lumières de la ville ; 14 h. : les Feux de la rampe ; 16 h. 30 : la Revue de Charlot ; 18 h. : The Kid ; 19 h. 30 : la Ruée vers l'or ; 20 h. 45 : les Temps modernes ; 22 h. 15 : le Dictateur.
LES MARX BROTHERS (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Monkey Business (sam.) ; la Soupe au canard (dim.).
W. ALLEN (v.o.), Studio Logos, 5e (033-26-42) : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe... (sam.) ; Bananas (dim.).
I. BERGMAN (v.o.), Racine, 6e (633-43-71) : Sourires d'une nuit d'été (sam.) ; le Silence (dim.).
CINEMA SUEDOIS (v.o.) Olympic, 14e (542-67-42) : Tabou ; le Mur blanc (sam.) ; la Métamorphose ; Retour dans la nuit (dim.).
BUNUEL (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Los Olvidados (sam.) ; la Mort en ce jardin (dim.).
CARLOS SAURA (v.o.), Quintette 5e (033-35-40) : Anna et les loups (sam.) ; Cria Cuervos (dim.).
R. POLANSKI (v.o.), Studio Galande, 5e (033-72-71), 12 h. 30 (+ sam. à 23 h. : Macbeth) ; 15 h., 19 h. : Répulsion : 17 h., 21 h. : Cul-de-sac.
VISCONTI (v. o.), Styx, 5e (633-08-40) : le Guépard (sam.) ; le Crépuscule des dieux (dim.).
COMEDIES A L'ITALIENNE (v.o.), Bilboquet, 6e (222-87-23), 13 h. 45 les Monstres ; 16 h. : Une poule, un train... et quelques monstres ; 18 h. 15 : Moi, la femme ; 20 h. 30 le Fanfaron ; 22 h. 30 : Parfum de femme

CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I. : 11 h. 50 (sf dim.) : les Mille et Une Nuits ; 14 h. : le Dernier Tango à Paris ; 16 h. 10 : Taxi Driver ; 18 h. : Cabaret (+ ven. et sam. à 24 h.) ; 20 h. 15 : Cria Cuervos ; 22 h. 15 : Aguirre, la colère de Dieu. — II : 13 h. (sf dim.) : le Décaméron ; ven., sam. à 24 h. 15 : la Grande Bouffe.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50). I. : 13 h. : Let it be ; 14 h. 30 : Macadam cow-boy ; 16 h. 15 : Orfeu Negro (+ ven. et sam. à 24 h.) ; 18 h. 15 : Jérémiah Johnson ; 20 h. 15 : le Lauréat ; 22 h. : Délivrance. — II. : 13 h., 22 h. 30 : Phantom of the Paradise ; 14 h. 45 : 1900 (prem. partie) ; 17 h. 45 : 1900 (deuxième partie) ; 20 h. 15 : Mort à Venise ; ven. et sam. à 14 h. 15. Zardoz.
P. NEWMAN (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Virages (sam.) ; le Clan des irréductibles (dim.).

Les grandes reprises

AU FIL DU TEMPS (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
AMARCORD (It., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sf mar.).
LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
COMMENT YU KONG DEPLAÇA LES MONTAGNES (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) H. Sp.

Les films nouveaux

LE DIABLE PROBABLEMENT, film français de Robert Bresson : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59). Colisée, 8e (359-29-46), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
VOL A LA TIRE, film américain de J. Schatzberg V.O. : Vendôme, 2e (073-97-52). Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12). Bonaparte, 6e (326-12-12). Biarritz, 8e (723-69-23)
PAINTERS PAINTING, film américain d'Emile de Antonio, V.O. : Olympic, 14e (542-67-42), le 16 au Centre-Pompidou.
LE BUS EN FOLIE, film américain de James Frawley, V.O. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62). Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.F. : Rotonde, 6e (633-08-22), Caméo, 9e (770-20-89). U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59). Mistral, 14e (539-52-43). Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00). Murat, 16e (288-99-75). Secrétan, 19e (206-71-33).
LE PONT DE CASSANDRA, film anglais de G.-P. Cosmatos, V.O. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62). Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; V.F. : Rex, 2e (236-83-93). Bretagne, 6e (222-57-97). U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19). Mistral, 14e (539-52-43). Magic-Convention, 15e (828-20-64). Murat, 16e (288-99-75).
LA JEUNE LADY CHATTERLEY, film américain de A. Roberts (**). V.O. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; V.F. : Paramount-Marivaux 2e (742-83-90). Max-Linder, 9e (770-40-04). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17). Paramount-Orléans 14e (540-45-91). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24). Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
DEFENSE DE TOUCHER, film italien de Nello Rossati. (*). V.F. : Omnia, 2e (233-39-36). Balzac, 8e (359-52-70). Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
CANNON BALL, film américain de P. Bartel, V.O. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.F. : Rex, 2e (236-83-93). U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32). U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59). U G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19). Mistral, 14e (539-52-43). Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00). Les Images, 18e (522-47-94). Secrétan, 19e (206-71-33).

2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44) H. Sp.
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) (*) : Impérial, 2e (742-72-52). Quintette, 5e (033-35-40). 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). Marignan, 8e (359-92-82). 14-Juillet-Bastille 11e (357-90-81) (le 16, la séance de 20 h. 30 sera suivie d'un débat).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44) H. Sp
J'AI MEME RENCONTRE DES TZIGANES HEUREUX (Youg., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
JERRY CHEZ LES CINOQUES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36). Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16). Cambronne, 15e (734-42-96). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Studio-Marigny, 8e (225-20-74).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MOBY DICK (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), vf : Capri, 2e (508-11-69). Mercury, 8e (225-75-90). Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24). Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
LA MONTAGNE SACREE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
MORT A VENISE (It., v.o) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LES NOCES DE CENDRE (Pol., v.f.) : Royal-Villiers, 17e (924-78-31).
NOS PLUS BELLES ANNEES (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).
OSCAR (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27). Colisée, 8e (359-29-46). Français, 9e (770-33-88). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16). Cambronne, 15e (734-42-96). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES QUATRE MALFRATS (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12). Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24). Miramar, 14e (326-41-02)
TOMMY (Ang., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16)
TRIPLE ECHO (Angl., v.o.) : Studio de l'Etoile 17e (380-19-93)
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82). Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
WOODSTOCK (A., v.o.) : George-V, 8e (225-41-46)

JUSTICE

REGARDS

UNE « BOUTIQUE DE DROIT »

LES NOUVEAUX ÉCRIVAINS PUBLICS

Un samedi matin, 177, rue de Charonne, dans le 11e arrondissement de Paris. Devant le local de la « boutique de droit » de l'association Justice et Socialisme, la file d'attente s'allonge. Une jeune femme, autour de la trentaine, commence à s'impatienter.

« Je suis venue ici sur le conseil d'une amie. La procédure de mon divorce tire à sa f·, mais mon avocat me donne peu d'informations. Ici, c'est gratuit et on répond très précisément à toutes mes questions. Je sais bien qu'il existe des consultations gratuites au Palais de justice, mais il y a trop de monde et ils ne peuvent pas consacrer beaucoup de temps à chacun. Et puis ce palais, je l'ai assez vu comme cela.

» Oui, je sais que les avocats sont des militants du parti socialiste, mais j'y suis complètement indifférente. Ce que je leur demande, c'est de me donner des renseignements précis. La politique, c'est autre chose, mon cas est trop particulier. »

Voilà qu'apparaissent Catherine, Nathalie et Patrick. Vingt-sept ans de moyenne d'âge, ce sont les trois avocats de permanence ce matin. Tenue, langage et local sont simples, ce qui facilite le contact.

La jeune divorcée tire une liste de sa poche et soumet Catherine à un feu roulant de questions, qui portent, pour l'essentiel, sur le droit de visite de son ancien mari à leur fille.

Après avoir suggéré des arrangements à l'amiable et s'être vue rabrouer par un « *l'amiable, merci bien, cela m'a suffi une fois Maintenant je veux le droit et rien d'autre* », l'avocate s'efforce de répondre pendant plus d'une demi-heure.

Pendant ce temps, Nathalie recrée la fonction d'écrivain public. Elle explique, à une dame âgée, comment lire la quittance de son assurance. Son courtier lui avait répondu : « *Vous avez payé, c'est très bien, cela suffit. Je n'ai pas le temps de vous recevoir.* »

Elle rédige une lettre avec un retraité, à qui on reproche, à tort, d'avoir reçu une pension d'invalidité à la fois de l'aide publique et de la Sécurité sociale.

Expulsions et rénovation

A cette femme de quarante ans, venue entre deux courses au marché voisin, elle explique ce que veut dire le terme « *tacite reconduction* » sur son bail de location. Elle lui conseille de refuser d'obtempérer au congé signifié par les héritiers du propriétaire avant l'expiration de ce bail dans un an. Ce rôle d'écrivain public, il lui arrive encore de le remplir pour aider une personne menacée de saisie à proposer un protocole d'accord à ses créanciers.

Patrick, de son côté, est très ennuyé. Une dame lui explique que pour acquitter ses droits de succession elle doit vendre deux appartements dont elle a hérité sur la côte normande. Elle a donné congé aux locataires. Pour le premier appartement, elle n'a rencontré aucune difficulté, mais les locataires du deuxième ont fait traîner les choses, demandant d'abord un délai pour faire construire un pavillon, se déclarant ensuite intéressés par l'acquisition de l'appartement, puis y renonçant, faisant ainsi manquer une vente possible. Comment s'en débarrasser ?

L'avocat lui conseille, avant d'entamer une procédure d'expulsion, de demander au maire de contribuer au relogement de ses locataires.

« C'est le type d'affaire dont on ne veut pas, confie peu après Patrick. *Il nous est arrivé de refuser tout net de donner des conseils sur la manière d'expulser quelqu'un. Mais comment savoir si les locataires ne sont pas des gens aisés de mauvaise foi, et le propriétaire un petit épargnant ? »*

Il est plus à l'aise dans les deux cas suivants. Un couple de jeunes travailleurs juge leur loyer trop élevé. Ils ont entendu dire qu'une loi leur permettrait de le baisser. Patrick pose une série de questions détaillées qui révèle l'habitude de tels dossiers et conclut : « *Effectivement, vous pouvez bénéficier de la loi de 1948. Récemment on est arrivé ainsi à faire tomber le loyer d'un trois pièces de 1 300 F à 400 F. Il vous faut faire établir une « surface corrigée » par la Confédération nationale du logement.* »

Le dernier « client » est un vieillard qui vient se plaindre des misères que lui fait subir un promoteur, afin de le contraindre à déménager, pour pouvoir mener rondement son opération de rénovation. Tout y passe : *vacarme causé par des « travaux »* dans l'appartement du dessus : plafond percé « *malencontreusement* » à la suite de ces « *travaux* » ; disparition de *la boîte aux lettres, etc.* Patrick prend note de tout. Dans ce cas l'action juridique ne suffit plus. Il s'agit alors de « gonfler » l'affaire politiquement, en alertant *la section de quartier du P.S.*

Chaque semaine dans cette « boutique », comme dans toutes celles qui se multiplient, tant en province qu'à Paris, de jeunes avocats, magistrats, fonctionnaires, militants syndicaux, tentent ainsi de répondre au besoin croissant d'information juridique, en supprimant l'obstacle de l'argent, sans jouer pour autant les petites sœurs des pauvres. Quand ils le peuvent, ils cherchent à faire prendre conscience au « *client* » de passage que son cas n'est pas isolé et que « *faire de la politique* » peut contribuer à modifier les défauts de la justice auxquels il se heurte.

MICHEL SIDHOM.

Un procès pour internement abusif

« UN ÉTAT DE DÉMENCE MOMENTANÉE »

Mlle Yvonne Jullien, épouse Chave, a-t-elle été ou non internée abusivement ? Tel était l'objet du procès que *celle-ci intentait*, vendredi 17 juin, devant la première chambre civile du tribunal de grande instance de Paris, réclamant à l'Etat une *somme provisionnelle* de 100 000 F, ainsi qu'une expertise médicale, et 1 million de francs de dommages et intérêts. Après audience, l'affaire a été mise en délibéré.

En 1970, Mlle Yvonne Jullien, institutrice dans l'enseignement aux enfants inadaptés et exploitante agricole à ses heures, était peut-être un peu « bizarre », comme l'écrivaient alors les gendarmes. Mais était-elle folle pour autant ? Voilà tout le débat. Quel crédit peut-on apporter aux assertions des uns et des autres ? *Voici l'histoire* :

A Carpentras (Vaucluse), dans la nuit du 13 au 14 décembre 1970, deux policiers sonnent à la porte de l'appartement de Mlle Yvonne Jullien et lui demandent de les accompagner au commissariat. Là surgissent trois infirmiers qui la ligotent et la conduisent à l'hôpital psychiatrique départemental de Montfavet, où un interne de garde, M. Jean-Claude Bourjac, établit un certificat médical.

Le lendemain, nouvel examen. Un médecin conclut que Mlle Jullien est « *dans un état d'excitation psychotique intense* », qu'elle présente « *des idées délirantes de persécution et de préjudice essentiellement interprétatives* »... Bref, cette nouvelle patiente de l'hôpital psychiatrique est bonne pour un traitement à base de neuroleptiques.

Le 30 décembre (quinze jours après), le traitement a fait miracle : on note « *une amélioration de l'état psychique* ». Le 5 février 1971, enfin, le placement d'office devient un placement volontaire assisté. Le 7 mai, Mlle Jullien sort d'une postcure.

Un coup de téléphone anonyme

Immédiatement, elle assigne l'Etat pour placement arbitraire. « Mise à la retraite » par le ministre de l'éducation nationale pour invalidité (entendre invalidité mentale), elle entame une procédure devant le tribunal administratif de Marseille. Les années passent. Tout cela ne donne rien. Elle place alors ses *intérêts entre les mains* de Me Henry Jean-Baptiste, du barreau de Paris.

Devant le tribunal de grande instance, celui-ci fera valoir que ce mois et demi d'internement était arbitraire. « *Un jour, un coup de téléphone anonyme aurait été adressé au commissariat. Je dis « aurait » parce que l'on n'en sait rien. Une personne dit : « Il » y a une folle sur son balcon » qui jette des objets divers par » la fenêtre. Elle menace de se » jeter dans le vide.* » L'auteur du coup de téléphone ? Mystère. De même, observe Me Jean-Baptiste, « *vous n'avez aucun rapport de police qui indique quoi que ce soit. Il n'y a rien dans le dossier* ».

La défense, le Trésor public en l'occurrence, balaie ces considérations de quelques mots. « *Elle a été soignée de manière tout à fait satisfaisante... Mesures entièrement justifiées... Nous étions face à un état de démence momentanée.* »

LAURENT GREILSAMER.

FAITS ET JUGEMENTS

« L'Humanité » condamnée pour diffamation envers Force ouvrière.

La dix-septième chambre correctionnelle de Paris a condamné, vendredi 17 juin, M. André Laloue, directeur de *l'Humanité*, à 1 000 francs d'amende pour diffamation envers la Confédération Force ouvrière et son secrétaire général, M. André Bergeron, qui obtiennent chacun un franc de dommages et intérêts.

L'article incriminé, publié le 4 juin 1975, était intitulé « *Aujourd'hui manifestation de solidarité autour des ouvriers du* Parisien, *à l'appel des syndicats et des partis de gauche* ». Le jugement constate que la Confédération Force ouvrière y était présentée comme « *participant à une opération anti-ouvrière* » et y était accusée d' « *adopter sciemment une position contraire à l'intérêt de ses adhérents* », ce qui ne pouvait, selon le tribunal, que « *porter atteinte à la considération de cette personne morale* ». Quant aux termes employés à l'égard de M. Bergeron, ils ne peuvent, déclarent les magistrats, que « *jeter la suspicion sur la sincérité de ses convictions syndicales* ».

« *M. Laloue ne se contentait pas de critiquer l'attitude de ses adversaires,* conclut le jugement, *il mettait en doute leur fidélité à leurs principes. Malgré le climat passionné de l'époque, il n'avait pas le droit de se laisser emporter par l'animosité et de porter atteinte à leur respectabilité.* »

Drogue à Brest : quarante interpellations.

La sûreté urbaine de Brest vient de mettre un terme à un important trafic de drogue dans *cette ville*. Depuis le 1er mai 1977, une quarantaine de personnes ont été interpellées, une vingtaine présentées à la justice et quinze écrouées à la maison d'arrêt. *L'enquête a été menée dans les* milieux « marginaux » de la ville mais aussi parmi la population scolaire. Les personnes détenues sont soit des pourvoyeurs de stupéfiants, *soit des toxicomanes.* Le principal trafiquant est un homme âgé de vingt-cinq ans, Dominique Trumtel, arrivé à Brest au début de l'année. *En quelques semaines*, il avait revendu environ 4 kilos de haschisch, plusieurs centaines de doses de L.S.D. et 300 grammes d'huile de cannabis.

Au cours de leurs investigations, les policiers ont saisi 800 grammes de haschisch et trois cent cinquante doses de L.S.D. Certains des toxicomanes cultivaient du cannabis dans des pots. Les enquêteurs ont signalé une nette recrudescence de la toxicomanie à Brest. Les drogués appartiennent à tous les milieux. Ils sont de plus en plus jeunes, ont souligné les policiers. Ainsi, ont-ils indiqué, il n'est plus rare de voir des enfants de quinze ans fumer du haschisch. — *(Corresp.)*

Un espion ignorant.

Le tribunal de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) a condamné récemment M. Alain Jorion, agent de maîtrise de la société Michelin, à six mois d'emprisonnement avec *sursis, pour avoir* tenté de vendre des secrets de fabrication à des firmes concurrentes.

Confronté à des problèmes financiers, M. Jorion tenta de négocier *certaines formules secrètes* — auxquelles il avait accès — auprès de firmes rivales telles que Goodyear, Pirelli, Dunlop et Kléber-Colombes. L'ignorance des liens qui unissent cette dernière société à Michelin perdit l'agent de maîtrise.

● *Verneuil-sur-Seine : promoteur débouté.* — Le tribunal des référés de Versailles a refusé, vendredi 17 juin, de donner satisfaction aux promoteurs de la Société civile immobilière de Verneuil - Vernouillet. Depuis lundi 13 juin, des manifestants occupent les 107 hectares des bois de Verneuil, menacés par un programme immobilier *(le Monde* des 16 et 18 juin). Dans son ordonnance, le président du tribunal précise que les assignations visant à *l'expulsion de dix-sept des manifestants* sont dépourvues de tout fondement, puisque les promoteurs n'ont pas apporté la preuve de leur présence dans les bois. Le tribunal a, en revanche, refusé de se prononcer sur le fond, pour dire si le propriétaire d'un terrain pouvait y faire ce que bon lui semblait, au risque de nuire à l'intérêt général.

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

Franche-Comté

SIX CENTS MAIRES A VAUDONCOURT

La gestion municipale en prise directe

De notre correspondant

Dans le préau de l'école, dont les murs s'ornent d'affichettes contre le tabac et l'alcool, les « Damas » sont réunis pour le « grand conseil ». Les damas, ce sont des prunes qui poussent dans la région. C'est aussi le surnom des habitants de Vaudoncourt, dans le Doubs, un de ces petits villages serrés les uns aux autres, banlieue de Montbéliard.

Vaudoncourt est probablement le berceau de la famille Peugeot. On y trouve trace, en 1452, d'un certain Hans le Pegot, qui tenait son nom de son activité de colporteur de poix (la pègue).

Le maire porte, à quelques nuances orthographiques près, le nom des Maillars-Salins qui, en 1825, s'allièrent aux Peugeot pour donner à l'entreprise l'impulsion industrielle que l'on sait. « Je ne suis pas de la même famille », *assure M. Jean-Pierre Maillard-Salin.*

Au demeurant, et bien que les Peugeot, les Maillars-Salins, aient, avec les Japy, façonné cette région et que l'activité industrielle qu'ils y ont créée conditionne encore la vie quotidienne de ses habitants, le « grand conseil » ne s'est pas réuni pour débattre de l'histoire du Pays de Montbéliard. Il s'agit de savoir si l'on créera une commission « qualité de la vie » et s'il reste encore un dimanche disponible pour la fête des écoles.

« Celui qui sait est un citoyen »

Au centre de la pièce, une lumière verte s'allume : c'est le signe que le public peut prendre part à la discussion. Il ne s'en prive pas. Debout, devant la chaise qui tout à l'heure portait un panonceau « maire sortant » et qui maintenant affiche « maire rentrant », M. Maillard - Salin, qui a posé sur la table son écharpe tricolore (« Faudra qu'on t'en achète une autre, celle-ci est un peu usée. » « Ah, *que veux-tu, elle a fait Verdun* », *dirige le débat avec autorité.*

Quand chacun — les jeunes, les vieux les femmes — a dit ce qu'il avait à dire, la lumière devient rouge et le conseil municipal délibère seul. C'est l'astuce que l'on a trouvée ici pour accommoder la loi qui interdit aux administrés d'intervenir devant le conseil municipal : quand le rouge est mis, on est en séance officielle, quand l'heure est au vert, c'est une réunion publique. « J'ai voulu, *dit M. Maillard-Salin*, que l'ensemble de la population participe à la vie de la cité et soit largement informée. Celui qui ne sait pas est un sujet, seul celui qui sait est un citoyen. Tous les trois mois, nous diffusons un bulletin d'information et nous avons constitué trois conseils, celui des jeunes de quinze à vingt-cinq ans, celui des anciens pour les plus de cinquante-cinq ans, et celui des associations, car, avec 605 habitants, nous avons ici dix-sept associations. Ces trois conseils se réunissent avec le conseil municipal officiel pour former le grand conseil qui se rassemble tous les mois. »

Entre les réunions des conseils, les voyages aux Baléares ou sur le Rhin, les réunions des commissions municipales élargies à tous les habitants qui veulent en faire partie, les cours de couture, de gymnastique, de dactylo, de solfège, les visites d'étudiants étrangers, les conférences, etc., le calendrier de la commune ne laisse guère apparaître de « blancs ». « On en fait plus ici que dans une ville de 15 000 habitants ! » *soupire Mme Maillard-Salin.* « Ce que je souhaite, *dit le maire*, c'est que les gens prennent des responsabilités. Quand il m'arrive d'être mis en minorité, je suis content car cela montre que j'ai avec moi des citoyens adultes, des animateurs conscients et informés. Et je dis toujours que Vaudoncourt doit être un village sans maire ou, si vous voulez, le village aux six cents maires ».

Le vœu de M. Maillard-Salin est peut-être sur le point d'être exaucé : aux dernières élections municipales, 94 des 373 électeurs avaient leur nom dans l'urne...

CLAUDE FABERT.

● *Contre Rhin-Rhône.* — Au cours des « assises régionales » organisées dimanche 19 juin, à Sochaux, dans le Doubs, des maires, des représentants d'associations ou de syndicats, venant de toutes les régions concernées par ce projet, vont chercher à coordonner leur action contre le canal à grand gabarit Rhin-Rhône. — *(Corresp.)*

A PROPOS DE...

Les pouvoirs publics et la pollution des plages

Discours en eaux troubles

A quelques jours des vacances, M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, et Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, ont annoncé, le 15 juin, que 77 % des plages surveillées par leurs services étaient baignées par des flots propres, 19 % par des eaux de qualité moyenne et 4 % par des eaux de mauvaise qualité. Ils ont refusé de révéler le nom des plages polluées (« le Monde » du 17 juin).

« De nombreuses mesures ont été prises pour assurer la protection de l'environnement et de l'état de santé des estivants et *des résidents des communes* littorales, *a notamment déclaré Mme Veil.* Parmi ces mesures, celles qui ont pour objet de prévenir l'apparition de maladies transmises *par l'eau* sont particulièrement importantes. »

En 1976, le nombre des points de surveillance du littoral a atteint sept cent quatre-vingt-dix-sept. Les services spécialisés ont analysé sept mille six cent quatre-vingt-dix-sept échantillons d'eau de mer prélevés dans l'ensemble des communes à vocation touristique de la Manche, de l'océan et de la Méditerranée. Résultats : 4 % des baignades sont polluées Leur accès sera peut-être interdit.

Devant une telle situation, ministres, préfets ou médecins de l'Action sanitaire et sociale tiennent à peu près ce langage : « La pollution est difficile à apprécier, *disent-ils*. La qualité des eaux est très variable d'un moment et d'un endroit à l'autre. La marée, les courants ou le vent promènent les effluents au petit bonheur. Très souvent, le nombre des *escherichia coli* par décilitre passent de plusieurs milliers à pas grand-chose à quelques mètres de la sortie d'un égout. Après tout, cette contamination est-elle si dangereuse ? On risque plus d'attraper une salmonellose en mangeant une tranche de jambon laissée au soleil dans son emballage qu'en se baignant. Le streptocoque fécal ne semble pas si dangereux que ça. L'insolation, si. D'ailleurs, les statistiques prouvent que les baigneurs en eau trouble ne sont pas plus malades que les autres. »

En entendant des propos aussi sereins, on en vient à se demander pourquoi de malheureux laborantins s'usent, chaque année, à analyser le contenu de sept mille six cent quatre-vingt-dix-sept éprouvettes. Si la pollution domestique est aussi inoffensive, pourquoi le gouvernement se félicite-t-il du fonctionnement de trois cent vingt stations d'épuration traitant, en 1977, les effluents de 5,3 millions d'habitants ?

En fait, les scientifiques ne connaissent pas bien les conséquences sanitaires de la baignade en eau sale, et, dans cet état d'incertitude, les ministres ne veulent surtout pas divulguer le nom des plages douteuses.

M. Michel d'Ornano et Mme Simone Veil ont donc donné les chiffres globaux à la presse nationale, laissant à vingt-sept préfets le soin de dire localement les noms des rivages insalubres. Ainsi le préfet des Bouches-du-Rhône a-t-il déclaré que les eaux étaient « momentanément » de mauvaise qualité, sur la plage du Prado, dans l'Etang-de-Berre et à la plage de Cassis.

Cette procédure présente deux avantages. Elle n'affole pas les habitants, qui savent de longue date qu'il vaut mieux, par exemple, ne pas se baigner dans l'Etang-de-Berre, mais à Niolon. Elle laisse les touristes dans l'ignorance du bouillon de culture dans lequel ils nagent à la plage de Cassis.

Tout le monde est content. Le touriste, parce qu'il se baigne ; l'autochtone, parce qu'il sait qu'il se baigne, lui, dans une eau propre ; le maire, parce qu'il reçoit beaucoup de touristes qui font « tourner » le commerce ; le préfets, parce que les maires sont contents ; M d'Ornano et Mme Veil, parce qu'ils ont réglé le problème de la pollution des bains de mer sans vraiment l'aborder.

ALAIN FAUJAS.

Nord-Pas-de-Calais

La politique de rénovation des cités minières

« LES PREMIÈRES PROMESSES N'ONT PAS ÉTÉ TENUES », note M. Delelis, maire (P.S.) de Lens.

(De notre correspondant.)

Lille. — M. André Delelis, député et maire (P.S.) de Lens, président de l'association des *communes minières*, a commenté les décisions du dernier conseil des ministres sur les zones minières : « *Nous, gens du Nord, nous sommes très concrets. Nous croyons à ce que nous voyons. Or il faut bien constater que la promesse de 1975 n'a pas été tenue en 1976... C'était, il est vrai, une année d'austérité !* »

Les interventions de l'association, *soutenues activement par* M. André Chadeau, préfet de région, semblent donc avoir été entendues à Paris. M. Chadeau notait d'ailleurs lui-même dans ses propositions pour le VIIe Plan : « *Les premières indications connues du budget de 1977 laissent prévoir que le rythme fixé risque de ne pas être tenu...* »

En outre, un effort est prévu en voirie et réseaux divers (V.R.D.) pour l'assainissement du bassin minier. Il s'agit là d'un préalable technique évident à toute rénovation des cités. Mais cet assainissement, fait remarquer M. Delelis, ne peut être effectif que si les opérations indispensables en aval (collecteurs intercommunaux, stations d'épuration) sont menées conjointement. Or, dit-il, nous craignons de ne pas pouvoir suivre la cadence et ainsi de rendre inopérant pour un temps ce qui sera accompli en faveur des V.R.D. Pour les gros collecteurs (financés actuellement à 75 % par l'Etat, la région et l'agence de bassin), il importe donc aussi d'accélérer les réalisations. — G. S.

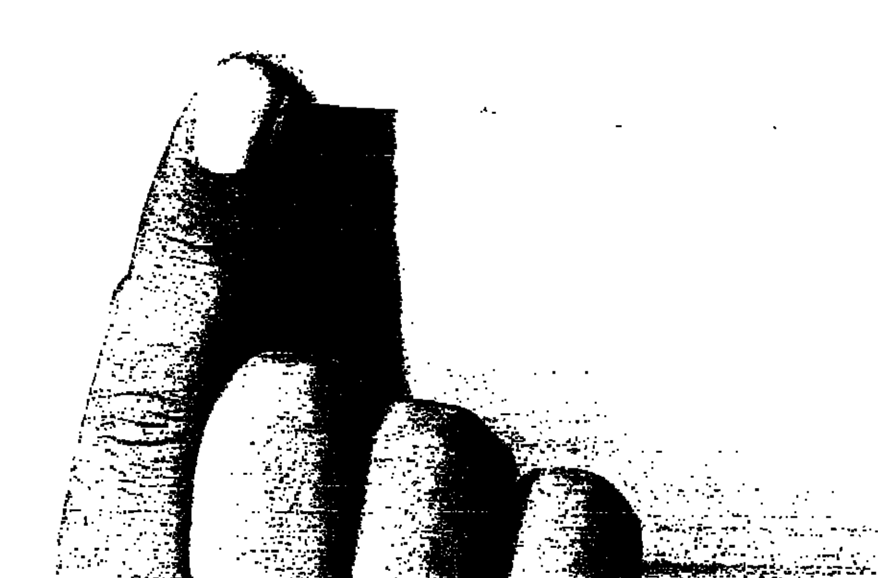
Ile-de-France

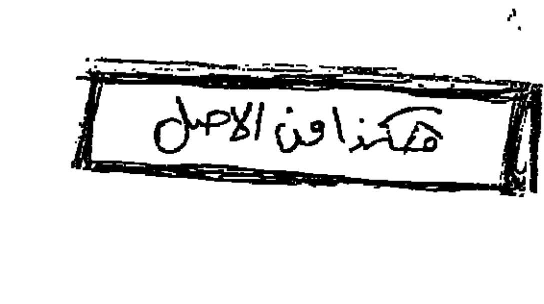
● *Plus de bulletins de retard à la R.A.T.P.* — La R.A.T.P. ne délivrera plus de bulletins retard à partir du 1er juillet. Il suffira aux voyageurs, aux entreprises et aux administrations de téléphoner au 346-14-14 pour obtenir confirmation des retards survenus dans la circulation du métro et du R.E.R.

● *Une nouvelle passerelle des Arts « à l'identique » ?* — Voté sur le budget 1976, un crédit de 450 000 francs avait été débloqué par le Conseil de Paris pour étudier les possibilités de reconstruction de la passerelle des Arts. Depuis 1970, date à laquelle une péniche devait endommager l'ouvrage, aucune autre décision n'était intervenue, sinon celle de fermer la passerelle à toute circulation des piétons, il y a quelques mois. M. Chirac vient de faire savoir qu'il s'était « *personnellement saisi du problème* » et que sa décision pour la reconstruction « à l'identique » de la passerelle devrait intervenir très prochainement.

● RECTIFICATIF. — Une erreur a altéré le sens de la première phrase de l'article consacré au budget de l'Ile-de-France (*le Monde* du 15 juin). C'est le comité économique et social qui a consacré sa réunion du 13 juin à l'étude du budget.

D'autre part, au début de la *troisième colonne*, il fallait lire : « *1 milliard 500 millions seront affectés à la poursuite des opérations antérieurement décidées, donc* (et non dont) *200 millions seulement...* »





ÉGION À L'AUTRE

n municipale en prise direct

Discours en eaux troubles

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LA PLACE DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS DANS L'ÉCONOMIE

Libres opinions

Pour la formation des migrants

par ANDRÉ JEANSON (*)

L'OPINION publique militante est, à juste titre, sensibilisée aux difficultés constantes que les immigrés rencontrent dans leur vie quotidienne : cela concerne leur logement, leurs conditions de travail, les tracasseries administratives et policières, à quoi s'ajoutent aujourd'hui les menaces, qui se veulent alléchantes, de retour dans leurs pays.

Il est toutefois un problème dont on ne parle guère, alors qu'il est celui de l'immense majorité des migrants. Je veux parler du besoin qui est le leur de maîtriser la langue française et les techniques de la vie collective d'une société industrialisée, c'est-à-dire d'acquérir une « formation générale à dominante linguistique », comme disent les spécialistes.

Ils sont plus d'un million à réclamer cette formation-là, un million d'entre eux étant analphabètes. Ils sont quatre-vingt-quinze mille, selon les statistiques officielles, à suivre une telle formation : en réalité, on peut réduire ce nombre de près de moitié pour approcher la vérité. Cela est dérisoire et scandaleux.

Encore a-t-il fallu que ce soient des militants bénévoles qui prennent conscience du problème et créent des associations qui lancent les premières réalisations. L'État n'est intervenu que plus tard : l'éducation nationale à travers ses structures de formation des adultes (DAFCO), le ministère du travail en soutenant, privilégiant et contrôlant l'Association (anciennement Amicale) pour l'enseignement des étrangers. Aujourd'hui, approximativement, l'éducation nationale couvre 15 % du champ de la formation des migrants, l'A.E.E. presque 50 % et le « secteur associatif » 35 %.

Il y a là une carence de la collectivité nationale, et en définitive de l'État, car c'est bien à lui, parce qu'il est le seul à pouvoir s'en donner les moyens à faire que le droit à l'éducation, que les immigrés sont fondés à exiger, entre dans les faits.

Développer les possibilités de formation mises à la disposition des migrants, améliorer la qualité des prestations offertes, cette double tâche, cela est clair, doit être conduite par l'État.

Depuis quelques années, celui-ci semble avoir pris conscience de la nécessité de mettre en place, à partir de ce qui existe, une structure rationnelle des activités de formation capable de répondre aux besoins en quantité comme en qualité. Mais sa démarche demeure mesquine dans ses moyens financiers, ambiguë, voire inquiétante dans ses objectifs ; car elle semble vouloir encadrer, sinon récupérer les initiatives prises par les associations d'éducation populaire.

***

Pour mettre en place un nouveau système institutionnel en ce domaine, le gouvernement a le choix entre deux voies.

La première, c'est la voie traditionnelle en France et qui risque fort d'être suivie si l'on en croit les bruits qui s'échappent, difficilement, des cercles administratifs (la clandestinité est une méthode chère à l'administration pour « monter ses coups »). Cela consiste à créer un service central, plus ou moins ouvertement intégré dans un ministère, appuyé, au niveau local, sur les préfets, qui centralise, organise, contrôle tout. Pour faire accepter la chose, on flanque ce service d'un « conseil » ou d'une « commission » où on appelle les partenaires sociaux à venir s'exprimer sans leur donner la moindre prise sur le pouvoir.

Il faut être clair : si, dans le domaine qui nous occupe, c'est ainsi que le gouvernement entend organiser les institutions de formation des migrants, le secteur associatif, présent, lui, sur le terrain à 35 %, est en mesure de refuser d'entrer dans ce mécanisme, qui, du coup, ne sera guère opératoire.

L'autre voie, celle qui est déjà préparée par de nombreuses consultations qui se sont déroulées ces derniers mois, et est esquissée dans un rapport officiel qui reste dans les tiroirs, c'est la voie de l'innovation en matière de service public.

Il se trouve que, dans ce domaine de la formation des migrants, les organismes para-publics, les associations de bénévoles, les centrales syndicales elles-mêmes, sont intéressés par une concertation avec l'État, plus sont disposées à prendre leurs responsabilités, pourvu que celles-ci leur soient reconnues clairement et sans faux-fuyants. Il y a là une occasion unique de faire du neuf.

***

Bien des formules peuvent être envisagées, à condition, bien entendu, de s'évader des habitudes et des contraintes traditionnelles du droit public. On peut, par exemple, penser à une agence nationale, gérée par un conseil responsable, réunissant les pouvoirs publics, les organismes para-publics de formation, les associations d'éducation populaire, les centrales syndicales et les représentants des immigrés. Les pouvoirs de ce conseil seraient à déterminer par ses membres : ils concerneraient, au minimum, la documentation, l'expérimentation, la recherche, la formation des formateurs, le recueil et l'analyse des besoins. Au niveau régional, l'agence animerait des antennes gérées de la même façon.

M. Stoléru veut, affirme-t-il, consacrer ses efforts à « écarter des travailleurs immigrés toute forme de racisme et de discrimination raciale ». La voie que je suggère lui en offre l'occasion. La saisira-t-il ? En tout cas, c'est la voie dans laquelle, à mon sens, la gauche, si elle arrive au pouvoir dans quelques mois, devrait résolument s'engager.

★ Ancien président de la C.F.D.T., président du Comité de liaison pour l'alphabétisation et la promotion (CLAP), qui regroupe une cinquantaine d'associations intervenant dans la formation des migrants.

Les immigrés victimes de la crise

III. — DES SOLUTIONS FACTICES CONTRE LE CHOMAGE

Le plan gouvernemental visant à inciter, par une « aide au retour », cent mille travailleurs étrangers à regagner leur pays est-il de nature à résorber le chômage ? Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. en ont dénoncé le caractère discriminatoire (« le Monde » des 17 et 18 juin). Il y a quelques mois, une étude émanant de la direction de la prévision au ministère de l'économie et des finances (« le Monde » du 15 février), avait déjà montré non seulement que la réduction de l'immigration n'apporte pas une réponse au chômage, mais encore qu'elle risque d'aggraver la situation économique de la France.

S'il faut en croire M. René Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, les nouvelles données de l'économie, autrement dit la crise actuelle, vont exiger « des mesures de limitation » dans l'utilisation de la main-d'œuvre étrangère. Pour y parvenir, le ministre compte réduire, voire supprimer, les aides à l'investissement « là où les créations d'emplois qui en découlent profitent surtout aux immigrés ».

Cette « méthode » tient-elle compte des études... gouvernementales menées, en ce domaine, avec le plus grand sérieux ? L'une d'elles, qui sera publiée prochainement par la *Documentation française*, remet en cause un bon nombre d'idées reçues.

Il s'agit d'un rapport très officiel élaboré dès l'an dernier par une mission interministérielle sous la direction de M. Anicet Le Pors, haut fonctionnaire à la direction de la prévision du ministère de l'économie et des finances.

D'abord il rappelle que les immigrés sont indispensables à l'économie française. Ils en constituent une donnée structurelle. Cette situation ne peut être brutalement remise en cause. Car il faudrait bouleverser un certain nombre de « rigidités » socio-économiques : sectorielles, mais aussi régionales. La densité des travailleurs étrangers est relativement élevée dans les zones urbaines, leur implantation géographique et leur emploi sont fréquemment liés. Rigidité, aussi, pour les qualifications puisque, on l'a dit et répété, les O.S. représentent plus de 60 % des salariés étrangers contre seulement un tiers pour l'ensemble des salariés.

« *De l'avis des professionnels interrogés,* note le rapport, *la précarité des perspectives de rentabilisation du capital installé n'encourage pas des modifications importantes des structures de production au cours des prochaines années, et recommande la prudence dans les changements affectant la place des immigrés dans la plupart des activités de production.* »

M. Le Pors se demande ensuite si les transferts de salaires ou d'économies des immigrés dans leur pays d'origine déséquilibrent réellement notre balance des paiements. Ces transferts apparaissent, à première vue, importants, notamment chez les Marocains. Un sondage réalisé sur un échantillon de deux mille immigrés révèle que près de 80 % de ces travailleurs versent des fonds à leur famille restée à l'étranger et qu'en moyenne, ces transferts représentent le quart de leur paie. Les envois sont surtout concentrés dans la tranche d'âge de vingt-cinq à trente-cinq ans et se répartissent assez également sur des sommes qui atteignaient, au début de l'an dernier, de 200 à 900 francs par mois. Mais s'il est vrai que les sommes ainsi transférées sont en augmentation depuis quelques années, leur importance globale reste relative puisque, dépassant au total 10 milliards de francs par an, elles ne représentent que 3 % environ des sorties dans la balance des paiements.

Le coût social des étrangers

Autre question : les immigrés coûtent-ils cher à la France ? Certes, l'étude a recensé quelque 2 milliards de francs d'aides spécifiques en 1975 en faveur des immigrés relevant de budgets publics ou de ressources parapubliques : budget de l'État, subventions au Fonds d'action sociale (F.A.S.) ou encore interventions des caisses d'allocations familiales, action sociale de l'Office national d'immigration, contribution patronale de 0,2 % pour les immigrés (sur le 1 % logement), prêts de la Caisse des dépôts et consignations. Mais les allocations servies aux familles d'immigrés restées à l'étranger sont bien inférieures à ce qu'elles auraient été si ces familles avaient résidé en France. Les cotisations prélevées sur les salaires étant les mêmes pour les travailleurs français et pour les travailleurs immigrés, une telle redistribution se traduit par des excédents des caisses d'allocations familiales. On a calculé que ces excédents s'élevaient à cinq fois le montant du régime des prestations familiales au F.A.S.

En ce qui concerne la couverture des risques sociaux, un certain avantage semble consenti aux immigrés dans le domaine des prestations familiales, en raison d'un nombre moyen d'enfants, par famille étrangère, supérieur à celui des familles françaises. En revanche, les remboursements moyens de l'assurance-maladie semblent inférieurs pour les immigrés, du fait de la jeunesse relative de ces derniers et du taux de morbidité plus faible. D'autre part, les travailleurs étrangers, qui ne représentent que 11,3 % de la population active salariée, sont victimes de 22 % des accidents du travail. Pour l'assurance-chômage, le nombre d'emplois reconnus par rapport au total des demandes d'emplois est plus faible pour les immigrés que pour les travailleurs français, avec un versement moyen inférieur.

En matière d'éducation, les élèves étrangers représentent 6,4 % des effectifs scolaires, mais leur part dans le total des dépenses d'éducation n'est que de 5,1 %. Des enquêtes partielles soulignent en outre, pour les immigrés, la grande fréquence des échecs et l'importance des retards scolaires.

A partir de ces données, M. Le Pors répond à la question principale : la réduction de l'immigration est-elle une solution au chômage ? Le gouvernement Barre, et M. Monory en particulier, semble le penser. Mais la proportion actuelle des travailleurs immigrés et la difficulté de modifier les processus de production en l'état actuel de l'industrie française des automatismes conduisent à douter de l'efficacité du plan gouvernemental en la matière.

Dans certains cas, dans l'automobile comme dans la plupart des autres secteurs à forte proportion d'immigrés, on peut même penser que le départ des travailleurs étrangers « *risquerait, dans la grande industrie, d'induire un chômage technique de travailleurs nationaux* ». Ceci surtout en raison des principales justifications données à l'emploi des immigrés : leur acceptation des travaux pénibles, la possibilité d'une embauche limitée dans le temps, leurs moindres exigences en matière de rémunérations et de droits syndicaux.

Les conclusions de l'étude de M. Le Pors sont parfaitement claires : « *Une réduction nette de cent cinquante mille travailleurs immigrés (sur un total d'environ un million neuf cent mille) sur la période 1976-1980 ne se traduirait, selon la simulation effectuée, que par treize mille emplois supplémentaires pour les travailleurs nationaux, en raison notamment d'une réduction de l'écart entre les salaires des immigrés et ceux des travailleurs français, ce qui affecterait la compétitivité extérieure et ralentirait la croissance de la production industrielle.* » En dépit d'une diminution des transferts de fonds vers l'étranger, « *le déficit extérieur se trouverait aggravé d'environ 4 milliards de francs* ». Ainsi, une politique restrictive de l'immigration n'aboutit pas automatiquement à un résultat positif sur la balance des paiements.

Les projets gouvernementaux supputent le départ « *volontaire* » de 95 000 à 100 000 travailleurs étrangers. L'étude de M. Le Pors a retenu la perspective de 150 000 départs. Ses arguments n'en paraîtront que plus convaincants. Ils prouvent que l'économie de la France n'a rien à gagner au départ des immigrés qui ne résoudra en rien le problème du chômage. D'autant plus que sur 1 000 000 de chômeurs officiels, actuellement, il y a 550 000 femmes, plutôt mal préparées à exercer des tâches d'ouvriers spécialisés. En Allemagne fédérale — le patronat français peut-il l'ignorer ? — l'expérience a déjà montré que l'exode des travailleurs étrangers n'a nullement empêché l'accroissement du chômage.

Quant aux pays d'émigration, est-ce tellement évident qu'ils soient prêts, dès ces prochains mois, à recevoir une main-d'œuvre excédentaire ? Le cas de l'Algérie est exceptionnel, où des facilités de douane et diverses dérogations seront accordées par le ministre algérien des finances aux travailleurs rentrant au pays : comme l'indiquait ces derniers jours *El Moudjahid*, le marché de l'emploi y est plus abondant et plus varié qu'autrefois. Mais pour la plupart des pays sous-développés, on reste loin de compte.

Pour conclure et répondre à ceux qui, déjà, s'indignent qu'un « pécule » — d'aucuns diront vite un « pactole » — soit offert aux immigrés en guise de passeport pour la misère, il serait facile d'évoquer la savoureuse histoire que racontait Fernand Raynaud : celle du « sale étranger » qui fabriquait notre pain. Contentons-nous de souhaiter que la France, par égoïsme ou légèreté, ne sacrifie pas ceux qui, selon une formule un peu caricaturale, fabriquent non seulement notre pain, mais un kilomètre de route sur trois, une voiture sur quatre et deux logements sur cinq.

JEAN BENOIT.

ENVIRON CENT MILLE CHOMEURS ÉTRANGERS

Selon les chiffres officiels, la France comptait au 31 mars dernier 106 543 chômeurs étrangers « reconnus », c'est-à-dire bénéficiant des allocations-chômage et inscrits, par conséquent, à l'Agence nationale pour l'emploi. Parmi eux, se trouvaient toutefois 11 268 ressortissants de la Communauté économique européenne (C.E.E.), dont 8 611 Italiens.

Les chômeurs étrangers n'appartenant pas à la C.E.E. se répartissaient comme suit : 37 400 Algériens, 11 963 Marocains, 12 245 Portugais, 8 777 Espagnols, 7 958 Tunisiens, 2 299 Yougoslaves, 6 458 étrangers originaires d'Afrique noire et 9 175 étrangers de nationalités diverses.

Le chiffre global du chômage étranger en France est en légère régression par rapport au mois de mars 1976 (102 000 environ), mais les licenciements d'immigrés interviennent notamment dans la sidérurgie et les travaux publics devraient s'y ajouter au cours des prochaines semaines.

Comparé au chômage de l'ensemble des travailleurs français, le taux de chômage des travailleurs étrangers est pratiquement identique.

EN RÉPONSE AUX ACCUSATIONS DE LA C.G.T.

Une mise au point de M. Stoléru à propos de l'aide au retour

M. Lionel Stoléru, secrétaire d'État chargé de la condition des travailleurs manuels, déclare dans un communiqué, le vendredi 17 juin, que les accusations de la C.G.T. relatives à l'aide au retour proposée aux immigrés sont « *dénuées de tout fondement* (le Monde des 16 et 17 juin). Jeudi, la C.G.T. s'était élevée violemment contre cette initiative « *visant à dresser les travailleurs français et l'opinion publique contre les travailleurs immigrés et à masquer artificiellement le nombre global de chômeurs* ». Vendredi, M. Jean Colpin, au nom du bureau politique du P.C.F., avait dénoncé une « *hypocrisie* » cachant mal, selon lui, le *caractère inhumain des mesures proposées, indignes d'un gouvernement de la France, terre traditionnelle d'hospitalité* ».

M. Stoléru précise que les immigrés demandeurs d'emploi ne sont pas contraints de remplir le questionnaire qui leur a été remis et qu'il n'est pas question de les ficher dans quelque service que ce soit : « *Il s'agit,* ajoute-t-il, *d'un libre choix offert aux travailleurs immigrés en chômage qui souhaiteraient rentrer dans leur pays d'origine.* »

● *Préretraite : Mme Christiane Papon, présidente du C.F.E.I.-Femme avenir, se félicite* des nouveaux avantages sociaux apportés aux salariés de plus de soixante ans par le récent accord sur les garanties de ressources (70 % du salaire) ; elle tient toutefois à signaler que cet accord pourrait être la source de nouvelles injustices pour les femmes dans la mesure où les bénéficiaires des nouvelles lois sur la retraite à soixante ans pourraient être exclus du champ de l'accord ; Mme Christiane Papon souhaite, *dès lors, que, dans tous les cas,* le régime le plus avantageux soit applicable aux salariés de plus de soixante ans.

HANDICAPÉS

M. Christian Beullac a installé la mission pour la réinsertion professionnelle

MM. Christian Beullac, ministre du travail, et René Lenoir, secrétaire d'État à l'action sociale, ont présenté, le vendredi 17 juin, la mission pour la réinsertion professionnelle des handicapés, qui vient d'être créée auprès de la délégation à l'emploi. Cette mission, dont la responsabilité a été confiée à Mme Claude du Granrut, précédemment secrétaire générale du Comité du travail féminin, aura pour tâche prioritaire de publier les textes d'application de la loi d'orientation. Un certain nombre de décrets doivent encore paraître avant la fin de l'année, notamment celui qui concerne la « *garantie de ressources* », qui supprime pour la famille du handicapé l'obligation alimentaire et assure à celui qui travaille en milieu normal des ressources au niveau du SMIC — l'État compensant la différence éventuelle. Le travail en atelier protégé sera rémunéré à 90 % du SMIC, et le travail minimum en Centre d'aide par le travail (CAT) à 70 % du salaire minimum.

M. Beullac a précisé que l'aide financière aux entreprises pour l'accès des handicapés aux postes de travail pourrait couvrir non seulement l'aménagement de ces postes, mais encore leur environnement. Il a confirmé que les entreprises passant des contrats de sous-traitance avec les établissements de travail protégé ne seraient plus astreintes à l'emploi prioritaire de 3 % de handicapés.

Quant aux commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel qui, en vertu de la loi d'orientation de juin 1975, remplacent les anciennes commissions départementales des infirmes, leur mise en place par décret sera organisée avant le 1er juillet prochain. M. Beullac a indiqué que sur un million de personnes handicapées en âge de travailler, presque la moitié n'y parvenaient pas actuellement.

SYNDICATS

CONFLIT AU COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT DE RENAULT-FLINS

La gestion de la C.G.T. a laissé un déficit de 18 millions de francs

A l'usine Renault de Flins (Yvelines), la gestion du restaurant d'entreprise a provoqué une crise entre la C.G.T. et la C.F.D.T. Aux élections pour le comité d'établissement, en février 1977, la C.F.D.T., enregistrant une nouvelle progression, a repris à la C.G.T. le secrétariat de la gestion des œuvres sociales. Elle a découvert un déficit de 18 millions de francs dans les comptes du restaurant d'entreprise (8 millions fin 1975).

En effet, la C.G.T. s'est refusée à augmenter le prix du ticket-repas (environ 7 francs) alors que le prix de revient était de moitié supérieur. Les cotisations sociales des trois cents personnes employées au restaurant n'étaient plus payées. Le 5 mai, la banque a décidé de ne pas honorer les chèques émis pour les œuvres sociales du comité d'établissement, qu'il s'agisse de ceux qui concernent le restaurant ou d'autres activités. Les trois cents employés du restaurant ont fait grève, quatre jours, craignant pour leur emploi.

La C.F.D.T. estimant que le comité d'établissement n'a pas à gérer le restaurant d'entreprise a demandé que la direction en prenne directement la charge (1). La direction a refusé et obtenu, avec le soutien de la C.G.T., de F.O. et de la C.G.C., un vote du C.E. par 7 voix contre 4 (C.F.D.T.) pour le maintien de la gestion du restaurant sous la responsabilité du comité.

Le secrétaire C.F.D.T. a donné sa démission et un nouveau bureau a été constitué par la C.G.T. et la C.G.C. La direction a fait une avance de trésorerie et le prix des repas a été augmenté d'environ 11 %.

Les cédétistes, devant la presse, le 14 juin, ont réaffirmé leur position de principe selon laquelle le comité d'établissement ne doit pas prendre en charge le restaurant. Ils ont souligné d'autres désaccords avec la C.G.T.

(1) Les œuvres sociales du comité d'établissement sont alimentées par une cotisation de 2,5 % sur les salaires, versée par la direction.

AGRICULTURE

LA FRANCE ET L'ITALIE FONT CAUSE COMMUNE POUR LA DÉFENSE DE LEUR AGRICULTURE MÉDITERRANÉENNE

Un communiqué laconique, publié à Rome le 16 juin après la visite de M. Pierre Méhaignerie, ministre français de l'agriculture, à son homologue italien, M. Giovanni Marcora, vient de marquer une nouvelle étape dans le débat sur l'élargissement du Marché commun à des pays comme la Grèce, l'Espagne et le Portugal.

En substance, les ministres ont estimé qu'il faut contenir la croissance, jusqu'à présent incontrôlée, de la production de fruits et légumes méditerranéens, d'ores et déjà concurrencés par les apports des pays qui pourraient entrer dans la C.E.E. L'objectif commun des deux pays est d'éviter la constitution d'excédents voués à la destruction, d'assurer stabilité et développement aux industries de transformation et de développer le système des coopératives et d'associations à différents niveaux. Les deux ministres se sont mis d'accord également pour demander à la Communauté européenne l'approbation de ces orientations avant l'entrée de nouveaux pays dans la C.E.E. Ils souhaitent enfin que les périodes transitoires, avant l'adhésion complète, soient assez longues.

En clair, c'est une ligne commune de défense des agricultures méditerranéennes établie entre Paris et Rome contre les menaces que font peser les productions des pays candidats à l'adhésion. Reste à savoir si le texte diffusé à Rome est à usage diplomatique — donc fort important — ou simplement destiné à calmer les inquiétudes des agriculteurs concernés dans les deux pays.

● *La Fédération internationale des producteurs agricoles* (FIPA) (1) tient sa vingt-deuxième conférence générale du 14 au 23 juin, à Helsinki. Deux questions sont inscrites à son ordre du jour : la stabilisation des marchés agricoles — la FIPA souhaite voir limiter la marge de manœuvre des grandes firmes multinationales — et l'amélioration de la situation alimentaire mondiale.

(1) FIPA, 1, rue d'Hauteville, 75010 Paris. Tél. 824-40-35.

LA VIE ÉCONOMIQUE

AFFAIRES

LE CRÉDIT AGRICOLE PASSE A LA TROISIÈME PLACE DES BANQUES MONDIALES.

Quatre banques françaises dans les dix premières

Le magazine britannique The Banker *du groupe* Financial Times, *a consacré son dernier numéro au classement des dix premiers établissements bancaires du monde en fonction de leurs actifs.*

Ce classement confirme la domination des grandes banques américaines mais marque aussi la montée des banques françaises. La Bank of America conserve la première place et la Citicorps la seconde. En revanche, la Chase Manhattan passe au quatrième rang, rétrogradant ainsi d'un cran au profit de la Caisse nationale du Crédit agricole, qui se classe troisième.

Les autres banques françaises améliorent aussi leur position. Le Crédit lyonnais monte à la sixième place, la B.N.P. à la septième et la Société générale à la dixième. C'est la déroute, en revanche, pour les banques britanniques dont aucune ne figure plus parmi les dix premières. Ainsi, la Barclays, qui en 1975 encore arrivait neuvième, n'est plus que douzième. Ce phénomène, précise The Banker, *est imputable à la chute de la livre sterling.*

Fait marquant : Pour la première fois une banque du tiers-monde figure dans la liste de tête, la Banco do Brasil.

A L'ÉTRANGER

L'État britannique vend près de 20 % du capital de la British Petroleum

La vente par l'Etat britannique d'une partie — *près de 20 %* — des actions de la British Petroleum semble devoir être un succès. Alors que les listes de souscription ne doivent être ouvertes que le 24 juin, la banque d'Angleterre *a annoncé que* les investisseurs institutionnels avaient déjà réservé vingt-huit millions de titres, *soit* 42 % des actions mises en vente.

Une autre tranche de près de dix-sept millions de titres étant destinée au marché nord-américain, il ne reste que quelque *vingt-deux millions d'actions* à placer. En tout état de cause, une dizaine de banques d'affaires de la City se sont engagées à prendre les actions qui resteraient invendues à la clôture de la souscription.

Bien que le prix du titre ait été fixé en Grande-Bretagne à 845 pence (soit environ 73 francs), l'exemption du droit de timbre et les conditions d'achat mettent le prix réel de l'action à 820 pence. Le titre qui était coté à près de 900 pence au début de la semaine a quelque peu chuté sous l'influence de fonds de gestion à court terme qui ont vendu à 900 pence espérant racheter le titre à 845 *pence dans les jours qui viennent.*

L'Etat britannique, par cette vente qui est la plus importante jamais réalisée à la City, verra sa participation dans B.P. revenir de près de 70 à 51 %. L'argent ainsi *obtenu servira à diminuer l'endettement* public de la Grande-Bretagne, pour remplir l'une des conditions posées par le Fonds monétaire international pour l'octroi de son prêt à Londres.

● *Les revenus personnels des Américains* ont augmenté de 0,6 % en mai, pour atteindre un rythme annuel de 1 507 milliards de dollars. Cette progression est légèrement inférieure à celle enregistrée les mois précédent (0,8 %). — *(A.F.P.)*

LE GROUPE AMÉRICAIN NORTON SIMON DEVIENT LE PRINCIPAL ACTIONNAIRE D'AVIS.

Le numéro un mondial du louage automobile sans chauffeur, la firme américaine Avis, va probablement passer dans l'orbite de Norton Simon, groupe aux activités multiples, lui aussi américain. Ce dernier vient en effet de racheter pour 82 millions de dollars les 3,7 millions d'actions Avis (47 % du capital) confiées en septembre 1974 à un administrateur judiciaire en application de la loi anti-trust, qui avait obligé le groupe multinational I.T.T., jusqu'alors actionnaire majoritaire, à se défaire de ses *titres* pour acquérir la compagnie d'assurances Hartford Insurance.

Norton Simon, qui se propose de racheter 4,2 millions d'actions Avis restant en circulation, paraît avoir ainsi supplanté Fuqua Industries, autre groupe américain aux activités multiples, qui, voici un mois (*le Monde* du 21 mai) avait voulu prendre le contrôle d'Avis. Fuqua n'avait offert que 15,50 dollars par action, alors que Norton Simon a payé un peu plus de 22 dollars.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Attaque sur les monnaies scandinaves

Faiblesse persistante des monnaies scandinaves, surtout de la couronne suédoise, vivement attaquée en cours de semaine, léger fléchissement de la peseta au lendemain des élections espagnoles, et calme sur les autres monnaies, tels ont été les faits les plus remarquables de la période sous revue.

La couronne suédoise est toujours l'objet de vives attaques, *la* rumeur d'un nouveau « décrochement » continuant à courir. Le président de la chambre de commerce de Stockholm a demandé une dévaluation de 10 % à 15 % afin de remédier au déséquilibre de la balance commerciale du pays. A la Bourse de la capitale scandinave, les valeurs ont connu un « lundi noir », la baisse moyenne atteignant 12 % depuis le 27 mai, et le repli s'élevait à 50 % dans certains cas. Rappelons que la couronne suédoise a déjà été dévaluée de 6 % le 1er avril dernier, absolument par surprise, et qu'il n'est pas évident que les autorités monétaires du pays *veuillent faire une nouvelle* opération à chaud. Pour l'instant, elles se bornent à faire monter *fortement* les taux d'intérêts à court terme (jusqu'à 30 %) pour décourager la spéculation.

La peseta *a quelque peu fléchi* à la veille du week-end, revenant de 7,14 centimes à 7,07 centimes sur la place de Paris. La crise économique, que les préoccupations politiques ont trop fait longtemps négliger, va peser de tout son poids au lendemain des élections : le taux d'inflation dépasse 20 % et le chômage est important. Beaucoup estiment qu'une dévaluation de la peseta est inévitable. Mais elle devra être insérée dans un plan global pour être efficace. Ce serait une mauvaise nouvelle pour les industriels et agriculteurs français, mais une bonne pour les touristes qui se préparent à envahir l'Espagne.

Est-ce le retour au calme après une période agitée ou les sympathies de la gauche européenne pour un pays en route vers la démocratie ? Mais la saison touristique s'annonce brillante « tras los montes » : il ne serait peut-être pas opportun de dévaluer avant l'automne... Une affaire à suivre.

Ailleurs, le dollar s'effrite très légèrement par rapport aux monnaies fortes, l'arrêt apparent de la hausse des *taux outre-Atlantique* affaiblissant quelque peu le soutien qu'il recevait d'un tel mouvement.

Quant au franc français, il fait preuve d'une bonne santé persistante, avec une balance commerciale en voie d'amélioration très nette.

Le yen japonais, enfin, se montre toujours d'une grande fermeté. Le dollar a glissé de 273,60 yens à 274,30 yens sur l'annonce d'un excédent de la balance commerciale japonaise en mai.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once a accentué sa chute, tombant un moment à 137 dollars et remontant par la suite à 139,75 dollars contre 140 précédemment. — F. R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	LIVRE	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	—	1,7195	8,4990	4,2798	4,0498	62,0223	4,2781	1.521,[illegible]
	—	1,7185	8,5039	4,2816	4,0522	61,9519	4,2455	1.521,[illegible]
New-York.	1,7195	—	20,2316	40,1767	42,4583	2,7723	40,1929	0,11[illegible]
	1,7185	—	20,2081	40,1364	42,4088	2,7739	40,4776	0,11[illegible]
Paris.....	8,4990	4,9427	—	198,58	209,86	13,7032	198,66	5,58[illegible]
	8,5039	4,9485	—	198,61	209,86	13,7267	200,30	5,59[illegible]
Zurich....	4,2798	2,4890	50,3565	—	105,6788	6,9004	100,0401	2,81[illegible]
	4,2816	2,4915	50,3185	—	105,6615	6,9112	100,8500	2,81[illegible]
Francfort.	4,0498	2,3553	47,6505	94,6263	—	6,5296	94,6643	2,66[illegible]
	4,0522	2,3580	47,6508	94,6417	—	6,5409	95,4462	2,66[illegible]
Bruxelles.	62,0223	36,0700	7,2975	14,4917	15,3147	—	14,4975	4,07[illegible]
	61,9519	36,0500	7,2850	14,4691	15,2883	—	14,5921	4,07[illegible]
Amsterdam	4,2781	2,4880	50,3363	99,9598	105,6363	6,8976	—	2,81[illegible]
	4,2455	2,4705	49,9242	99,1571	104,7709	6,8529	—	2,79[illegible]
Milan.....	1521,92	885,10	179,07	355,60	375,79	24,5383	355,60	—
	1521,38	*885,30*	*178,90*	*355,32*	*375,44*	*24,5575*	*358,34*	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Baisse probable des tarifs bancaires

Le taux de base des banques, fixé à 9,60 % depuis la fin septembre 1976, pourrait baisser *« dans quelques semaines »* indique-t-on rue de Rivoli, *« le temps nécessaire pour que se confirme la détente du loyer de l'argent au jour le jour »*. Effectivement, cette détente, qui avait repris la semaine précédente avec une baisse du taux à très court terme au-dessous de 9 %, s'est confirmée, en dépit de quelques incidents de parcours dus à un retard dans la constitution des réserves obligatoires ou au versement par les banques de la seconde moitié de l'emprunt national. A la veille du week-end, on cotait 8 7/8 %, et les opérateurs espèrent bien que la Banque de France consentira une nouvelle baisse de 1/8 % sur son *taux d'adjudication lundi prochain.*

A vrai dire, bien des conditions sont réunies pour procéder à une réduction des tarifs bancaires que l'état actuel de l'économie justifierait amplement : ce n'est pas l'emballement de la demande de produits qui nous menace actuellement... La tenue du franc est satisfaisante, l'évolution de la balance commerciale aussi. Seule l'inflation persiste, mais les pouvoirs publics ont toujours laissé entendre qu'elle pourrait se ralentir au second semestre.

Le second semestre, nous y sommes dans deux semaines. Techniquement le signal de la baisse du taux de base des banques pourrait être donné par une réduction indicative du taux d'escompte de la Banque de France, fixé depuis l'automne à 10,50 %. Quant à l'ampleur de cette baisse, elle fera l'objet de la traditionnelle discussion de marchands de tapis entre le Trésor et les banquiers : 0,30 %, 0,40 % ? Ou 0,60 % ? Non, ce serait trop...

A l'extérieur de nos frontières, l'Italie a ramené de 15 % à 13 % son taux d'escompte, le taux de base des banques ne revenant néanmoins que de 19,5 % à 18,5 %. Le taux anglais reste fixé à 8 %. Aux Etats-Unis, l'événement de la semaine a été la baisse surprise de son taux de base par la Morgan Guaranty Trust (6,50 % contre 6,75 %). Cette initiative, qui n'a pas été suivie par les autres établissements, a immédiatement relancé la controverse sur les perspectives en matière de taux d'intérêt. On rappelle que la Morgan a toujours anticipé la tendance, mais beaucoup doutent que la Réserve fédérale adoucisse sa *politique. Pour* l'instant, la croissance de la masse monétaire reste modérée, ce qui faciliterait une stabilisation, à défaut d'une détente. A signaler, enfin, et ce n'est pas pour surprendre, que le conseil de stabilité des salaires va ouvrir une enquête sur les taux bancaires.

FRANÇOIS RENARD.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

SENSIBLE BAISSE DU CAFÉ ET DU CACAO

DENREES. — *Nouvelle et sensible baisse des cours du café sur toutes les places. Par rapport aux niveaux records touchés, il y a quelques mois, la perte atteint désormais plus de 1 700 livres par tonne à Londres. Plusieurs facteurs se sont conjugués pour accentuer la chute des cours : réduction par la Colombie des taxes à l'exportation, temps clément au Brésil, et diminution confirmée de la demande mondiale, surtout aux Etats-Unis, où les achats des torréfacteurs se sont élevés seulement à 7 560 000 sacs pour les cinq premiers mois de l'année contre 9 460 000 sacs pour la période correspondante de 1976. La récolte mondiale de la saison 1977-1978 est évaluée par le département américain de l'agriculture à 70,4 millions de sacs en augmentation de 14 % par rapport à celle de 1976-1977. La récolte du Brésil atteindrait 17 millions de sacs, supérieure de 80 % à celle de 1976-1977. Elle resterait toutefois fort inférieure à une récolte normale de l'ordre de 25 millions de sacs.*

Pour la première fois depuis nombre de semaines, une détente s'est produite sur le marché du cacao. Il semble que la pénurie de disponibilités à court terme tende à s'atténuer avec de prochains arrivages de fèves prévus en provenance du Brésil et du Nigéria.

CEREALES — *Légère progression des cours du blé sur le marché aux grains de Chicago.*

METAUX. — *Reprise des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Les stocks britanniques sont revenus en dessous de 600.000 t à 597 000 tonnes (— 7 650 tonnes).*

Les cours de l'étain ont peu varié tant à Londres qu'à Singapour.

Sur le marché libre de Londres, l'aluminium se traite à 1 030-1 045 dollars la tonne. Deux producteurs américains ont décidé de majorer à partir du 1er juillet de 3 cents par livre le prix du lingot pour le porter à 53 cents la livre. Cet exemple pourrait être suivi par les autres producteurs.

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 17 juin 1977

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 761,50 (741), à trois mois 780 (740) ; étain comptant 5 600 (5 567), à trois mois 5 690 (5 585) ; plomb 331 (303,50) ; zinc 324, (298).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 60,30 (58,20) ; aluminium (lingots), inch. *(51)* ; *ferraille*, cours moyen (en dollars par tonne) inch. (62,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) : inch. (140 - 145).

— Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : inch. (1 437).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton juill. 63,70 (64,75), oct. 63,20 (64,80).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) juill. 230 (226) ; jute (en dollars par tonne) Pakistan, White grade C 413 (414).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine juill. 23,45 (23,60).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute 575 (565).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 48,50-51 (50,50-51,25).

— Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 191,25-191,75 (196,25-197,25).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao juill. 203 (215), sept. 193,50 (206) ; sucre disp. 7,55 (7,95), juill. 8,04 (8,15) ; café, juill. 242 (262,60), sept. 232 (252,20).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, août 119,10 (120), oct. 123 (124,70) ; café, juill. 2 500 (2 750), sept. 2 420 (2 705) ; cacao, juill. 2 610 (3 007), sept. 2 575 (2 764).

— Paris (en francs par quintal) : cacao, sept. 2 380 (2 530), déc. 2 080 (2 175) ; café, juill. 1 700 (2 500), sept. 1 985 (2 379) ; sucre (en francs par tonne), août 1 045 (1 089), oct. 1 063 (1 100).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, juill. 242 (239 1/2), sept. 248 1/2 (246) ; maïs, juill. 231 1/2 (241 3/4), sept. 235 1/4 (244 1/2).

LA BOLIVIE A SIGNE L'ACCORD INTERNATIONAL SUR L'ETAIN

La Bolivie a finalement ratifié l'accord international sur l'étain, qui n'était appliqué que provisoirement depuis juillet 1976, et, de ce fait, vient seulement d'entrer officiellement en vigueur. Jusqu'à présent le sort de cet accord était compromis par le refus de ratification de la Bolivie. Ce pays, l'un des principaux producteurs d'étain, jugeait insuffisants les prix-planchers garantis par l'accord.

Les représentants des pays consommateurs (Etats-Unis, U.R.S.S., Allemagne occidentale et Grande-Bretagne), soutenus par les autres pays producteurs (Australie, Malaisie et Thaïlande), voulaient éviter que le renchérissement du métal ne vienne aggraver la pression inflationniste. Ils seraient maintenant disposés à accepter un relèvement modéré en contrepartie d'une réduction ou d'une suppression des taxes qui frappent l'extraction chez les pays producteurs. Le marché mondial de l'étain est fondamentalement déficitaire, et la situation pourrait s'aggraver dans l'avenir lorsque le déficit ne sera plus comblé par les ventes à partir des stocks stratégiques des Etats-Unis.

FAITS ET CHIFFRES

Conflits et revendications

● *S.N.C.F. : une grève de vingt-quatre heures à Clermont-Ferrand* a été observée, vendredi 17 juin, à l'appel des syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. et autonome pour protester contre une sanction à l'égard d'un agent de conduite. Cette grève a paralysé le trafic voyageurs-omnibus et celui des marchandises, sans affecter les trains rapides.

● *Les nettoyeurs du métro continuent leur grève :* ils ont repoussé, le vendredi 17 juin, la nouvelle proposition faite la veille par les six entreprises privées de nettoyage qui les emploient : une augmentation de 24 centimes par heure. La C.F.D.T., majoritaire dans ce mouvement, et la C.G.T. ont décidé de lancer de nouveaux appels après les grèves de solidarité de cinq minutes déclenchées jeudi dans le métro. La C.F.D.T., qui organisait un gala de soutien *samedi soir* à la *Mutualité*, annonce d'autre part son intention de porter plainte pour *« atteinte au droit de grève »* et *« licenciement de délégué syndical »*.

Énergie

● *Les Etats-Unis et le Canada s'entretiennent du cartel de l'uranium.* — Divers ministres canadiens et M. Griffin Bell, attorney général américain, se sont entretenus le 17 juin à Ottawa des problèmes posés par le cartel de l'uranium (*le Monde* du 18 juin). Il s'agissait d'envisager l'application de la législation américaine à l'étranger et d'examiner les conséquences au plan international de la loi antitrust américaine. — *(A.F.P.)*

Etranger

● *En Grande-Bretagne, la hausse des prix* a été en mai la plus faible enregistrée en un mois depuis juillet 1976 : 0,8 % contre 2,6 % en avril. En un an, par rapport à mai 1976, l'augmentation a été de 17,1 %.

● *Au Portugal, le code des investissements étrangers* a été remanié afin d'améliorer les *« conditions de sécurité »* de ces capitaux. *Il accorde des facilités* accrues pour les transferts en cas de vente ou de liquidation d'investissements directs, ainsi que pour les transmissions de valeurs entre investisseurs étrangers. Des *dispositions sont* prévues pour que l'investisseur ne soit pas touché par des variations du taux de change entre la date de demande d'un transfert et celle de sa réalisation. Enfin, la possibilité d'un recours auprès des instances internationales est prévue en cas de litige sur l'indemnisation attribuée en cas de nationalisation ou d'expropriation.

Or

● *La prochaine vente d'or du Fonds monétaire* aura lieu le 6 juillet, suivant les mêmes conditions que la précédente : 525 000 onces seront mises en vente et adjugées suivant la méthode du prix commun, tous les acheteurs agréés payant le prix le plus bas accepté par le Fonds. Une nouveauté toutefois : l'or sera livrable à Paris, alors qu'il l'avait été à New York ou à Londres lors des précédentes ventes.

Syndicats

● *Au cours d'un entretien avec le ministre du travail, M. Krasucki (C.G.T.)* a réclamé, vendredi 17 juin, *« des mesures sérieuses »* pour éviter les licenciements dans le secteur des machines-outils, le règlement du conflit au *Parisien libéré*, et *« un contrôle strict »* des activités *« intolérables »* de la C.F.T. chez Citroën et Chrysler. A la suite des déclarations à la presse de M. Krasucki sur l'insuffisance des mesures gouvernementales à l'égard de l'emploi des jeunes, le ministre du travail s'est étonné, dans un communiqué, du *« double langage de la C.G.T »* qui, lors de l'entretien, se serait déclarée *« d'accord pour participer à l'instauration d'un climat favorable à la résolution concrète de ce problème »*.

● *C.F.T. a pris acte de la démission de son secrétaire général*, M. Auguste Blanc, à la suite de l'attentat de Reims. M. Blanc, qui a indiqué que cette décision était un *« geste de révolte et non pas de découragement »* continuera à assurer provisoirement ses fonctions jusqu'à la réunion des instances nationales de la C.F.T. qui devraient, sauf surprise, le réélire. La C.F.T. vient, d'autre part, d'expliquer qu'elle n'avait engagé aucun procès contre le livre du cégétiste, M. Caille, intitulé *les Truands du patronat*, dans la mesure où ce livre contenait *« une accumulation d'affirmations vagues »* et que *« la diffamation ne peut être admise que pour des motifs précis »*.

SPORTS

Le C.I.O. admet le principe de confier l'organisation des Jeux olympiques à un pays et non plus à une ville

A Prague, au cours de sa soixante-dix-neuvième session, le Comité olympique international (C.I.O.) a admis le principe que, à partir de 1988, l'organisation des Jeux pourraient être confiée à un pays et non plus à une ville. Cette nouvelle disposition présenterait l'avantage de permettre l'organisation d'une partie des jeux dans des villes qui ne sont pas en mesure de faire face, financièrement, à leur organisation d'ensemble. Les modalités d'une telle formule d'attribution, qui romprait avec l'unité de lieu prévue par la charte olympique, devront faire l'objet d'un supplément d'examen et d'une rédaction précise, l'an prochain, à Athènes, où le C.I.O sera appelé à désigner le lieu des Jeux de 1984. A Prague, M. Arpad Csanadi (Hongrie), président de la commission des programmes du C.I.O., a souligné qu' *« il n'était pas question d'accepter un éloignement trop important des différents sites, et, le cas échéant, le C.I.O. pourrait accepter que quelques compétitions soient disputées hors des frontières du pays organisateur »*.

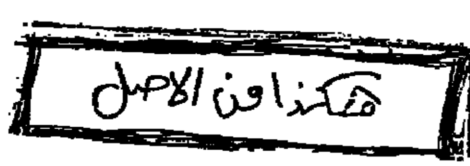
Pour justifier de cette « révolution » dans les coutumes, certains membres du C.I.O. avaient exprimé leur crainte que les candidatures des villes, pour des Jeux de l'avenir, soient de plus en plus rares. Il semble que cette appréhension soit, pour l'instant du moins, prématurée. Car, dans le même temps qu'à Prague le C.I.O. se penchait sur le problème, à New-York le comité olympique des Etats-Unis annonçait que six villes américaines — Los Angeles, New-York, Chicago, Boston, Atlanta et La Nouvelle-Orléans — étaient intéressées par l'organisation des jeux de 1984.

Si le C.I.O. donnait suite à son projet d'étendre à un pays l'attribution des Jeux, ce serait une remise en cause fondamentale des institutions olympiques et une nouvelle atteinte aux principes — jugés quelquefois passéistes — définis au siècle dernier par Pierre de Coubertin. A l'évidence, le C.I.O ne pourrait éviter une politisation accrue des Jeux dans la mesure où son interlocuteur principal ne serait plus une ville mais un Etat, et donc un gouvernement. Un tel projet inféoderait davantage encore, dans chaque pays, les comités olympiques nationaux, étant établi que le dépôt de candidature serait fait, dans la pratique, à la seule initiative de l'Etat, à sa charge et avec ses garanties officielles, le comité national jouant les utilités, c'est-à-dire les courroies de transmission. Même les apparences ne seraient plus sauvegardées. Dans ce sens, on peut considérer que la levée d'une des dernières hypocrisies du mouvement olympique serait la bienvenue.

En prenant cette décision, enfin le C.I.O. infléchirait sa politique dans le combat mené, depuis peu, contre le gigantisme des Jeux. Car ce qu'une ville ne pouvait plus faire, au plan des dépenses somptuaires, chaque Etat sera à *même de le réaliser par souci de* propagande.

A Prague, M. Maurice Herzog, membre du C.I.O., a proposé au Comité olympique *international* de transférer son siège permanent de Lausanne à Paris. Cette proposition, qui a été faite au nom de M. Jacques Chirac, maire de Paris, pourrait intéresser le *C.I.O. s'il continuait à connaître,* en Suisse, des difficultés pour l'obtention ou le prolongement des permis de travail de son personnel international.

FRANÇOIS JANIN.



SEMAINE FINANCIÈ

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

que sur les monnaies scandinave

Baisse probable des tarifs bancaires

BLE BAISSE DU CAFE ET DU C

LA REVUE DES VALEURS

Bourse de Paris

SEMAINE DU 13 AU 17 JUIN 1977

Un optimisme volontaire

LE baromètre boursier est passé au « beau fixe » cette semaine au palais Brongniart où, d'un vendredi à l'autre, les différents indices ont progressé de plus de 4 %.

Après une période marquée par de nombreux arrêts de travail, les cotations reprenaient normalement dès lundi, séance au cours de laquelle le marché montra immédiatement de bien meilleures dispositions. Le ton était donné pour les jours suivants.

D'une manière lente mais continue, les valeurs françaises allaient peu à peu se hisser jusqu'à des niveaux abandonnés depuis deux mois. A la veille du week-end, emporté peut-être par son élan, le marché fit un bond en avant qui lui permit d'enregistrer sa meilleure performance de la semaine (près de 2 %).

La liquidation des opérations à crédit engagées en juin, et qui débutera mardi prochain par la réponse des primes, se présente donc sous un meilleur jour pour les acheteurs, la hausse moyenne des cours dépassant 9 % en un mois. En particulier, ceux qui auront eu l'idée judicieuse d'acquérir des valeurs de sociétés nationalisables seront parmi les plus gâtés.

Est-ce à dire que la Bourse ne croit plus à la fatalité d'une victoire de l'opposition aux prochaines élections ? Ce serait aller un peu vite en besogne.

D'une part, il n'est pas exclu que certains acheteurs de « nationalisables » jouent, au contraire, une indemnisation « raisonnable » de la part d'un éventuel gouvernement de gauche (en dépit de ce que déclarent, un peu partout, les présidents de ces sociétés).

D'autre part, la forte dépréciation de la quasi-totalité des valeurs françaises limite très sensiblement les risques d'une nouvelle chute de cours. De fait, au palais Brongniart, on peut relever chaque jour la raréfaction grandissante des ordres de ventes.

Enfin — et surtout — il apparait de plus en plus évident à de nombreux observateurs que les jeux, pas toujours subtils, de la politique, ont fini par lasser quelque peu la corbeille. On a pu le constater de manière éclatante cette semaine, lorsque de nouvelles dissensions sont apparues au sein de la majorité sur la question de l'élection du Parlement européen au suffrage universel. Au plus fort de la bataille, alors même qu'une crise grave n'était pas totalement à exclure, le marché progressa. Quant au sondage IFOP, faisant état d'une nouvelle progression de la cote de M. Giscard d'Estaing dans l'opinion, sa publication à la veille du week-end ne constitua certainement pas l'élément moteur de la hausse des cours.

En revanche, l'amélioration relative du commerce extérieur en mai a pu décider quelques acheteurs, notamment étrangers.

De même le recul, au-dessous de 9 %, du loyer de l'argent au jour le jour, a indubitablement favorisé les valeurs françaises dont les rendements actuels dépassent le plus souvent 12 %.

Si la montée des cours se poursuivait à ce rythme, le caractère concurrentiel des actions pourrait s'atténuer notablement. Mais l'on n'en est pas encore là.

Enfin, la grande saison des distributions de dividendes vient de commencer, et va se poursuivre jusqu'à la fin de juillet. Malgré les limitations du plan Barre (+ 6,50 % au maximum), la manne sera souvent appréciable.

En 1976, les entreprises ont ainsi réglé une facture globale de plus de 6 milliards de francs à ceux qui leur faisaient confiance.

Veiller à ne pas perdre cette confiance pour ne pas voir s'envoler une telle masse de capitaux constitue une condition insuffisante, mais nécessaire, à la survie de la Bourse de Paris. Les professionnels paraissent en prendre conscience.

PATRICE CLAUDE.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Quelques ventes bénéficiaires ont affecté la tenue des emprunts *4 1/2 % et 7 % 1973*. Mais l'attention des opérateurs s'est surtout portée sur l'*Emprunt Barre 8,80 % 1977* qui a été introduit à la Cote officielle lundi dernier, au pair. Ce titre a fait l'objet d'échanges quotidiens portant sur mille à trois mille titres.

La détente des taux d'intérêt, observée la semaine écoulée sur les différents groupes d'obligations, s'est poursuivie et même amplifiée en dépit de l'abondance des émissions en cours ou à venir sur le marché primaire. A partir de lundi, la « B.F.C.E. » placera dans le public un emprunt de 500 millions de F au taux nominal de 11 % (taux actuariel 11,15 %). La « Caisse centrale de Coopération économique » émettra pour sa part un emprunt de 250 millions de F à 11 % (taux actuariel 11,17 %).

	17 juin	Diff.
4 1/2 % 1973	657,20	— 2,10
7 % 1973	187,95	— 2,55
Empr. 10,30 % 1975	95,80	+ 0,60
10 % 1976	98,70	+ 0,20
P.M.E. 10,60 % 1976	97	+ 0,25
P.M.E. 11 % 1977	98,50	+ 0,50
4 1/4 % 1963	105	+ 1,50
4 1/4 - 4 3/4 % 1963	91	+ 0,10
5 1/2 % 1965	105,90	+ 0,35
6 % 1966	104	+ 0,50
6 % 1967	96,70	+ 1,40
8,80 % 1977	101,40	—
C.N.E. 3 %	1 823	— 22

Banques, assurances, sociétés d'investissement

La « Générale Occidentale » a réussi l'O.P.A. qu'elle avait lancée sur les 25 millions environ d'actions « Cavenham Ltd ». Sa participation dans cette affaire sera donc portée à plus de 75 % du capital.

La *B.N.P.* va procéder à l'attribution gratuite de cinq actions nouvelles pour vingt-sept anciennes.

A partir du 4 juillet prochain la *Cie Financière de Suez* procédera elle aussi à une attribution gratuite d'une action nouvelle pour dix anciennes.

Le 23 juin les actions de la « Dresdner Bank A.G. » — deuxième banque allemande par son importance — seront introduites à la cote officielle.

	17 juin	Diff.
B.C.T.	78	+ 3,50
Comp. bancaire	243,10	+ 13,10
Comptoir des entr.	103	+ 4,90
C.C.F.	88,20	— 1,40
Crédit foncier (1)	279	+ 2,20
Financ. de Paris	142	+ 4,30
Locafrance	116,50	+ 4
Locindus (2)	255	+ 5,60
U.C.B.	155,50	+ 0,50
La Hénin	243	— 3,90
Génér. Occidentale	174	+ 0,50
S.N.I.	320	+ 5
A.G.F.	257	+ 30,50
Chargeurs	153,90	+ 5,90
Pricel	100,10	— 0,10
Schneider	131	+ 2
Suez	211	+ 4,50

(1) Compte tenu du coupon de 20,40 F.

(2) Compte tenu du coupon de 20,60 F.

Alimentation

B.S.N.-Gervais-Danone a publié les comptes consolidés du groupe pour l'exercice 1976. Le chiffre d'affaires s'élève à 11 755 millions de francs (+ 17,7 %) et le bénéfice global à 46 millions de francs. Le bilan consolidé fait ressortir, pour l'action *B.S.N.-Gervais-Danone*, une valeur nette de 1 020 F.

Les opérations de fusion-absorption de *Berthier-Saveco* et de la *Beaujolaise-Vegaprix* par *Viniprix* s'effectueront sur les bases suivantes : deux actions *Viniprix* pour une action *Berthier-Saveco* et quatre actions *Viniprix* pour trois actions la *Beaujolaise-Vegaprix*. A la suite de cette restructuration, *Viniprix* détiendra 63,53 % du capital de la société *Euromarché*. Ces parités devront, toutefois, être approuvées par les actionnaires.

	17 juin	Diff.
Beghin-Say	41,20	+ 0,40
B.S.N.-Gerv.-Dan.	496	+ 26
Carrefour	1 140	+ 28
Casino	816	+ 11
Moët-Hennessy	344,90	+ 20,90
Mumm	203	+ 4
Olida et Caby	115,50	+ 3,90
Pernod-Ricard	266,60	+ 2,10
Radar	328,50	+ 9,50
Raffin. St-Louis	59	+ 3
S.I.A.S. (1)	276,50	+ 15
Veuve Clicquot	309	+ 6
Viniprix	320	— 28
Guy. et Gascogne	138	+ 1,10
Berthier-Saveco	560	+ 27
La Beauj.-Vegaprix	385	+ 35
Nestlé	6 830	+ 80

(1) Compte tenu du coupon de 12,50 F.

Bâtiment et travaux publics

« Le secteur du bâtiment connaîtra cette année les mêmes problèmes qu'en 1976 : diminution de la production globale, nouvelle baisse des mises en chantier de logements. »

Cette phrase relevée dans le rapport d'activité de la *Société Auxiliaire d'Entreprises*, on la retrouve formulée de façon différente dans les discours de nombreux chefs d'entreprise de la branche.

	17 juin	Diff.
Auxil. d'entrepr.	219,50	+ 9
Bouygues	343	+ 12,90
Chim. et Routière	99,40	+ 5,40
Ciments français	90	+ 1,90
Dumez	383,50	+ 10,50
Entr. J. Lefebvre	178,50	+ 8,50
Génér. d'entrepr.	137,50	+ 5,50
Gds Travx de Mars.	180	+ 5
Lafarge	177	+ 5,80
Mais. Phénix (1)	1 285	+ 41,60
Poliet et Chausson	131,80	+ 10,40

(1) Compte tenu d'un coupon de 26,60 F.

Matériel électrique, services publics

Selon les prévisions, la C.G.E. encaisserait en 1977 pour 130 millions de F (contre 109,6 en 1976) de revenus du portefeuille, ce qui devrait lui permettre, en 1978, de porter son dividende à 20 F au moins. On estimait, fin décembre, à 680 F la valeur liquidative de ce titre.

Legrand annonce pour les cinq premiers mois de l'année un chiffre d'affaires consolidé hors taxes de 459 millions de F, ce qui représente, à structure comparable, une progression de plus de 30 %.

	17 juin	Diff.
Alsthom	60,10	+ 1,50
C.G.E.	260	+ 31,60
C.S.F.	126	+ 6,80
C.I.T.-Alcatel	932	+ 82
Matra	464	+ 13,80
Legrand	1 463	+ 58
Moulinex (1)	153,50	+ 7,40
L.M.T.	912	+ 82
Radiotechnique	389	+ 16
S.A.T.	361	+ 19
Télémécanique	515	+ 8
Fr. Tél. Ericsson	189,90	+ 24,90
Thomson-Brandt	166,30	+ 6,30
I.T.T.	176	+ 6,10
Schlumberger	323,50	+ 6,50
Générale des eaux	364,90	+ 33,90
Lyonnaise des eaux	327	+ 16

(1) Compte tenu du coupon de 2 F.

Filatures, textiles, magasins

Le conseil de *Timwear* va demander l'autorisation de procéder à une « opération d'accordéon » réduction du capital de 26,6 à 2,7 millions de francs, par imputation d'une fraction du report à nouveau déficitaire et réduction de la valeur nominale des titres, suivie d'une augmentation de ce même capital, porté à 32,2 millions de francs, par création d'actions nouvelles à souscrire en numéraire et en compensation de créances.

	17 juin	Diff.
Dollfus-Mieg	41,20	+ 1,20
Sommer-Allibert	338	+ 13
Agache-Willot	261	+ 2
Saint-Frères	29,10	+ 2,10
Bail Investissem.	189,30	+ 0,20
C.F.A.O.	343	+ 16
B.H.V.	45,90	+ 3,40
Galeries Lafayette	46,50	+ 5,20
Nouvelles Galeries	47,40	— 0,20
Paris-France	61	+ 1,50
Prénatal	38,90	+ 0,30
Printemps	32,50	+ 0,10
La Redoute	541	+ 12
S.C.O.A.	71,90	+ 1,90
U.I.S. (1)	195,70	+ 5,20
Optorg	175	+ 5

(1) Compte tenu du coupon de 20,50 F.

Métallurgie, constructions mécaniques

Le retour à des résultats consolidés bénéficiaires permettra à la *SATAM* de reprendre la distribution du dividende arrêtée en 1972 et ce, sur la base de 2 F net par action (3 F global), montant payé au titre de l'exercice 1971.

La cotation des actions Poclain, suspendue le 17 décembre 1976 (dernier cours : 151 F le 16 décembre), pourrait reprendre le 1er juillet prochain, c'est-à-dire dès que la prise de participation de 40 % dans le capital de la société par le groupe américain « Case Tenneco » sera effective.

	17 juin	Diff.
Chiers-Châtillon	15,30	+ 0,10
Creusot-Loire	78,10	+ 2,60
Denain Nord-Est	55,70	+ 3,60
Marine-Wendel (1)	38	+ 0,20
Métal. Normandie	48,10	+ 0,10
Pompey	62,50	inchangé
Sacilor	22,50	+ 2,50
Saulnes	68	+ 0,50
Usinor	23,30	+ 0,70
Vallourec	115	— 2,50
Alspi	61,20	+ 2,10
Babcock-Fives	81	+ 2,50
Génér. de fonderie	118	inchangé
Poclain	N.C.	N.C.
Sagem	360	+ 27
Saunier-Duval	77,40	+ 8,40
Penhoët	181	+ 4
Peugeot-Citroën	237,10	+ 1,10
Ferodo	321	— 1,10

(1) Compte tenu d'un coupon de 4 F.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Les sociétés du groupe *Michelin*, indique un exposé remis aux actionnaires, ont, dans l'ensemble, poursuivi leur développement en 1976, et ce sur la plupart des marchés, où elles ont souvent réussi à améliorer leur position grâce à un effort persévérant, tant sur le plan industriel que commercial.

	17 juin	Diff.
Imétal	79,95	+ 5
Peñarroya	44,50	— 0,30
Asturienne	113,80	+ 1,40
Charter	9,80	— 0,40
Inco	135,70	+ 3,10
R.T.Z.	17,85	— 1,75
Tanganyika	11,10	— 0,30
Union minière	119,70	— 5,30
Z.C.I.	0,99	— 0,02
Hutchins.-Mapa	71,50	— 1,50
Kléber	29,30	+ 1,30
Michelin	1 086	+ 56

Pétroles

Les 66,78 millions d'actions *British Petroleum* mises en vente par le gouvernement britannique (17 % de sa participation globale) ont été entièrement souscrites au prix unitaire de 8,45 livres, par dix grandes banques d'affaires londoniennes.

	17 juin	Diff.
Aquitaine	273	+ 3,20
Esso	53,40	— 1,10
Franç. des pétroles	105,70	+ 5,20
Pétroles B.P.	69	+ 9
Primagaz	121,50	+ 1,40
Raffinage	70,95	+ 1,15
Sogerap	59,50	— 0,50
Exxon (1)	259	+ 6,10
Norsk Hydro	206	+ 2,50
Petrofina	501	+ 16
Royal Dutch	281	+ 2,50

(1) Compte tenu d'un coupon de 3,10 F.

Produits chimiques

Après un premier trimestre satisfaisant, grâce en particulier à l'augmentation des exportations, un tassement de l'activité a été noté en avril et en mai dans l'industrie chimique française. Toutes les firmes nationales ou étrangères implantées dans l'Hexagone font à peu près la même analyse de la situation et s'attendent, dans la majorité des cas, à enregistrer pour l'année entière des résultats en retrait sur les prévisions initiales.

Ainsi la progression du chiffre d'affaires de « Rhône-Poulenc », qui était de 16 % à fin mars, ne s'élevait plus qu'à 12/13 % à la fin mai. Un ralentissement des ventes a été également noté au cours des deux derniers mois chez P.C.U.K. (division chimique du groupe P.U.K.), chez « Hoechst France » et à la « Compagnie française B.A.S.F. »

L'année écoulée a été bonne aussi pour la *Compagnie française B.A.S.F.*, dont le bénéfice après impôts (5,07 millions de F) s'est accru plus vite (+ 28,4 %) que son chiffre d'affaires (+ 23 % à 1,36 million de F).

Le libéralisme sauvage, qui règne dans la Communauté est en parti responsable des nombreuses et profondes baisses de prix enregistrées sur le marché des produits chimiques européens (engrais et thermoplastique en particulier). C'est l'avis de M. J. Petitmengin, président de « C.d.F.-Chimie », qui préconise pour stabiliser ledit marché, la mise en place de mécanismes, régissant et les prix et la concurrence, comparables à la loi Robinson-Pattman en vigueur aux Etats-Unis. Cette loi oblige chaque producteur à afficher ses prix départ usine et interdit tout rabais par rapport à ces prix, qui ne soit appliqué à l'ensemble de la clientèle

	17 juin	Diff.
C.M. Industries	146,50	+ 12,50
Cotelle et Foucher	44,50	+ 3
Institut Mérieux	295	+ 10,90
Laboratoire Bellon	152	— 1
Nobel-Bozel	68,80	— 2,10
Pierrefitte-Auby	64,95	+ 0,55
Rhône-Poulenc	66	+ 4,20
Roussel-Uclaf (1)	137,50	+ 12,50
B.A.S.F.	344,50	+ 5,50
Bayer	297	+ 3
Hoechst	293,50	— 0,50

(1) Compte tenu du coupon de 9,50 F.

Mines d'or, diamants

L'incendie qui a éclaté dans une mine de l'*Harmony Gold Mining* réduira d'environ 25 000 tonnes par mois, soit de 5 %, la production de minerai de la compagnie. Dividende intérimaire minoré pour les porteurs de *Western Deep* (35 cents contre 45) mais majoré pour les détenteurs de *Randfontein* (150 cents contre 100).

	17 juin	Diff.
Amgold	89,90	— 2,50
Anglo-Americ. (1)	14,50	— 0,60
Buffelsfontein	44,50	— 1,10
Free State	54,20	— 2,80
Goldfields	11,55	— 0,80
Harmony	17,55	— 1,05
President Brand	50	— 3,50
Randfontein	142,50	— 1,90
Saint-Helena	50	— 3,40
Union Corporation	12	— 0,50
West Driefontein	97,70	— 4,50
Western Deep	41,20	— 2
Western Holdings	70,50	— 2
De Beers	14,60	— 0,35

(1) Compte tenu d'un coupon de 0,40 F.

Valeurs diverses

Le groupe *Magnant* a enregistré en 1976 une perte comptable de 3,11 milliards de francs, dont 1,79 million pour la part du groupe, contre une perte de 0,14 million en 1975.

	17 juin	Diff.
L'Air liquide	322	+ 4
Bic	680	+ 10
Europe n° 1	330,50	— 0,50
L'Oréal	739	+ 43
Club Méditerr. (1)	353,70	+ 19,30
Arjomari	100	+ 1,50
Hachette	121,50	+ 0,70
Presses de la Cité	187,70	+ 0,70
P.U.K.	79,80	+ 4,40
St-G.-P.-à-M. (2)	108	+ 10,10
Skis Rossignol	1 609	+ 149
Chargeurs réunis	153,90	+ 5,90

(1) Compte tenu d'un coupon de 4,20 F.

(2) Compte tenu d'un coupon de 9,10 F.

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Navigation Mixte (1)	608 325	147 790 255
4 1/2 % 1973	28 500	18 743 580

(1) Terme et comptant réunis.

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 10/6	COURS 17/6
Or fin (kilo en barre)	23200 ..	22600 ..
— (kilo en lingot)	23200 ..	22600 ..
Pièce française (20 fr.)	239 ..	239 90
Pièce française (10 fr.)	206 ..	209 50
Pièce suisse (20 fr.)	216 ..	215 10
Union latine (20 fr.)	197 ..	196 50
• Pièce tunisienne (20 fr.)	168 ..	169 ..
Souverain	223 ..	220 ..
• Souverain Elizabeth II	263 50	253 50
• Demi-souverain	220 ..	220 ..
Pièce de 20 dollars	1034 40	1034 ..
— 10 dollars	564 ..	558 ..
— 5 dollars	313 20	315 .
— 50 pesos	927 ..	910 ..
• — 20 marks	262 ..	267 ..
— 10 florins	210 ..	210
• — 5 roubles	105 ..	106 90

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	13 juin	14 juin	15 juin	16 juin	17 juin
Terme	39 905 132	43 394 721	99 532 179	70 766 328	97 284 830
Comptant:					
R et obl.	90 303 315	73 459 832	73 914 177	97 045 716	96 300 055
Actions	45 415 899	76 735 106	83 252 267	97 557 643	70 693 188
Total	175 624 346	193 589 659	256 698 723	265 369 687	264 278 073
INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 31 décembre 1975)					
Val. franç.	83,7	83,9	84,6	84,9	86
Etrang.	98,8	98,8	90,3	98,8	99
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1976)					
Tendance	86,9	87,3	88,3	88,7	89,9
(base 100, 29 décembre 1961)					
Indic. gén.	54,3	54,8	55	55,3	55,7

Chère « Mixte » !

Suspendue le 31 mai dernier au cours de 128 F, la cotation de l'action Compagnie de navigation mixte, qui avait repris le jeudi 9 juin après le lancement d'une O.P.A. à 140 F, n'a pu s'effectuer réellement qu'à partir du mardi 14 juin à 215 F, « demandes réduites ». Auparavant, il avait fallu se borner à inscrire des cours théoriques de 155 F, 177 F, 200 F, tant les achats l'emportaient sur les ventes. La mise en œuvre de la cotation « par boîtes », qui oblige les parties en présence à déposer leurs ordres par écrit avant Bourse, et ajuste proportionnellement les demandes aux offres, et vice et versa, permit d'effectuer des transactions sur la « Mixte », dont le cours s'éleva graduellement jusqu'à 260 F vendredi, avec plus de six cent mille titres échangés, soit plus de 25 % du capital total pour un montant de 147,8 milliards de francs. A l'issue de ces cinq séances, on pouvait estimer que le groupe Delmas-Vieljeux avait acquis environ 18 % du capital de la « Mixte », ce qui lui en donne environ 30 %, compte tenu de ce qu'il s'était assuré avant le lancement de l'O.P.A.

Il se montrait apparemment satisfait de ce résultat qui lui permettrait, le cas échéant, de négocier avec M. Marc Fournier, président de la « Mixte », ou de le gêner dans certaine opération sur le capital. M. Fournier, dont le groupe a également acheté en Bourse un peu moins de 6 %, estime, au contraire, que son adversaire a bien cher payé un paquet qui lui « tiendra chaud », et ne l'autorise pas, du moins pour l'instant, à dépecer la société, faute d'avoir obtenu 51 %.

Il est donc dit que jamais, en Bourse de Paris, une O.P.A. « sauvage » ne pourra s'effectuer sans que les opposants interviennent pendant l'opération, surenchérissant officieusement pour tenter de le faire échouer.

A 140 F, assurait le groupe Delmas-Vieljeux, l'action mixte était très bien payée. A 260 F, elle est jugée surpayée. Au point que 52 % des demandes ont été satisfaites vendredi, contre 34 % au début de la cotation mardi. Mais que valent réellement les titres « marginaux » destinés à parfaire une minorité de blocage ou une majorité ? — F. R.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK
Redressement

La confiance est un peu revenue cette semaine sur le marché de New-York, où de notables progrès ont été accomplis malgré d'assez nombreux dégagements survenus après la forte hausse de mardi, mais assez bien absorbés dans l'ensemble.

Finalement, l'indice des industrielles a monté de 9,66 points à 920,45.

La décision de la Morgan Guaranty Trust d'abaisser son taux de base de 6,75 % à 6,50 % est en grande partie à l'origine de ce regain d'intérêt, bien qu'elle n'ait pas été suivie par les autres établissements bancaires.

Autres éléments d'encouragement : les diverses statistiques publiées cette semaine, qui ont confirmé la bonne santé de l'économie américaine : ventes records de voitures au début juin, hausse de 1,1 % de la production industrielle en mai, progression des revenus personnels et des mises en chantier de logements neufs le même mois.

En prévision d'une hausse d'été, de nombreux opérateurs enfin, surmontant leur crainte de l'inflation, ont jugé bon de reprendre position afin, le cas échéant, de ne pas être pris à contrepied.

L'activité s'est accrue, portant, pour les cinq séances, sur 114,55 millions de titres contre 102,81 millions.

	Cours 10 juin	Cours 17 juin
Alcoa	54 1/4	54 3/4
A.T.T.	62 5/8	63 1/8
Boeing	56 1/2	58 1/8
Chase Man. Bank	32 3/8	33
Du P. de Nemours	118 1/4	113 1/4
Eastman Kodak	58 3/4	59 3/4
Exxon	50 3/4	52
Ford	55 1/2	56 1/4
General Electric	58 1/4	58 3/8
General Foods	33 7/8	34 5/8
General Motors	67 5/8	69 1/8
Goodyear	19 7/8	20 3/4
I.B.M.	251 5/8	257 1/2
I.T.T.	34 3/8	35 7/8
Kennecott	28 1/8	28 1/8
Mobil Oil	66 7/8	68 1/2
Pfizer	26 1/2	27 1/4
Schlumberger	65	65 3/4
Texaco	26 3/4	28 1/8
U.A.L. Inc.	22 1/8	22
Union Carbide	50 3/4	51 1/8
U.S. Steel	40 7/8	40 1/2
Westinghouse	21	21 1/2
Xerox Corp.	46 1/4	48 1/8

LONDRES
Nouveau recul

Un nouveau recul des cours a été enregistré cette semaine au London Stock Exchange, dû, en particulier, aux incertitudes politiques et économiques que le rejet aux Communes du projet de réductions fiscales a fait naître.

La baisse s'est quand même un peu ralentie, en raison de l'évolution satisfaisante du commerce extérieur mais aussi de la détente observée sur le front des prix.

Baisse des mines d'or en liaison avec la nouvelle vague de violences en Afrique du Sud.

Indices « F.T. » du 17 juin : industrielles, 441,6 (contre 449,4) ; mines d'or, 109,4 (contre 112,3) ; fonds d'Etat, 67,94 (contre 68,61).

	Cours 10 juin	Cours 17 juin
Bowater	182	174
Brit Petroleum	913	898
Charter	118	109
Courtaulds	131	125
De Beers	246	244
Free St. Geduld (1)	10 7/8	11 1/8
Gt Univ. Stores	223	220
Imp. Chemical	392	388
Shell	538	546
Vickers	164	172
War Loan	29	28 5/8

(1) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

FRANCFORT
Irrégulier

Quatre séances seulement cette semaine, la journée du 17 juin étant traditionnellement chômée pour commémorer le soulèvement de Berlin-Est.

Malgré un recul à la veille du week-end, dû aux ventes importantes et inexpliquées enregistrées sur A.E.G., le marché a conservé une partie de son avance initiale.

Indice de la Commerzbank du 17 juin : 758,3 contre 753,50.

	Cours 10 juin	Cours 16 juin
A.E.G.	98,20	95,60
B.A.S.F.	162,70	164,10
Bayer	141,90	143,80
Commerzbank	186,80	187,50
Hoechst	139,10	140,70
Mannesman	160,30	162,20
Siemens	258,70	263
Volkswagen	179,50	181,30

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE MONDE AUJOURD'HUI

LIRE ÉGALEMENT

Le numéro du « Monde » daté 18 juin 1977 a été tiré à 554 062 exemplaires.

En Inde
Le Parti communiste marxiste va gouverner l'État du Bengale Occidental

Alors que le Parti du peuple, au pouvoir à New-Delhi depuis mars, a remporté les élections provinciales dans huit des dix Etats où celles-ci ont eu lieu (« le Monde » du 17 juin), une coalition de gauche conduite par le parti communiste marxiste (indépendant de Moscou et de Pékin) a triomphé au Bengale-Occidental, obtenant la majorité absolue dans la nouvelle Assemblée législative. Le gouvernement de Calcutta, la capitale de cet Etat *de quarante-cinq millions* d'habitants, va donc être dirigé par un communiste, M. Juoti Basu, juriste, âgé de soixante-trois ans.

Ce retour en force des communistes indépendants n'est pas une surprise. Le Parti du peuple, formation conservatrice, est peu implanté dans l'Etat du Bengale où, d'autre part, l'administration *du parti du Congrès, ces dernières* années, et en particulier sous l'état d'urgence, n'a pas laissé le meilleur souvenir.

Le Bengale-Occidental est le berceau du mouvement communiste indien. Le P.C. marxiste y est né, en 1964, d'une scission au sein du P.C.I., pro-soviétique. Soli*dement implanté à Calcutta,* ville industrielle de l'est de l'Inde, parmi le prolétariat et la classe moyenne, mais aussi dans les campagnes, le P.C. marxiste, qui entretient peu de rapports avec le mouvement communiste international, a étendu son influence à d'autres Etats (Kérala, Tamul Nadu et Pendjab), en se posant en défenseur des opprimés. Plus combatif que le P.C. orthodoxe, il est favorable également à une certaine décentralisation.

En 1967 et 1969, le P.C. marxiste était déjà l'élément dominant d'un front de gauche qui comprenait alors quelques groupes plus modérés et le P.C. pro-soviétique. Mais M. J. Basu, alors vice-premier ministre et ministre de l'intérieur, ne parvint pas à venir *à bout des divergences au sein de* l'alliance, notamment entre les deux P.C., qui étaient (ils le sont encore plus aujourd'hui) à couteaux tirés.

D'autre part, les adversaires de toute participation communiste à un gouvernement *« bourgeois »,* prônant la lutte armée et se réclamant du maoïsme, se séparèrent en 1969 du P.C. marxiste pour former le P.C. marxiste-léniniste.

C'est à cette époque qu'eut lieu la révolte paysanne de Naxalbari, localité du nord du Bengale, qui a donné son nom au mouvement révolutionnaire indien naxaliste.

Devant l'importance des désor*dres, des règlements de comptes* meurtriers entre militants communiste, en particulier, et l'incapacité du gouvernement de gauche d'imposer son autorité — le Congrès ne lui facilitait pas non plus la tâche, — le gouvernement fédéral (congressiste) prit l'administration de l'Etat en charge au *début de 1970. Les marxistes sont* cependant demeurés depuis lors dans la légalité, mais ils n'ont cessé de dénoncer la politique poursuivie par Mme Gandhi sous l'état d'urgence et qu'a soutenue le P.C. modéré.

Celui-ci, comme le Congrès, subit aujourd'hui les conséquences de cette attitude. *Les* élections provinciales confirment que, comme l'ancien parti gouvernemental, il a perdu beaucoup de terrain. En revanche, le P.C. marxiste a conservé, aux élections législatives de mars, à quelques sièges près, la même représentation nationale qu'auparavant et est devenu le P.C. le plus important du pays. Au Bengale, il revient au pouvoir avec une majorité plus forte qu'il y a huit ans, *et, cette fois, il devrait être plus* libre de ses mouvements. Quelle attitude adoptera-t-il à l'égard des militants maoïstes toujours incarcérés au Bengale ? C'est l'une des premières décisions qu'il aura à prendre.

GÉRARD VIRATELLE.

QUAND LE MINISTRE PREND UN CONGÉ-BIBERON...

Apprendra-t-on lundi matin, au lendemain de la fête des pères, qu'un ministre ou député de la majorité a l'intention de suspendre son mandat et de se mettre en congé pour donner le biberon ?

L'Assemblée nationale vient de prendre une position originale en décidant d'étendre au sexe masculin le droit au congé non rémunéré de deux ans qui n'était prévu dans le projet de loi gouvernemental que pour les mères de famille. Les parlementaires ont donc réussi — même si l'innovation est peu coûteuse — là où Mmes Veil et Giroud, avocats de l'égalité des droits et devoirs entre les sexes, avaient échoué, des hommes politiques pourtant renommés pour leur combat en faveur de la famille s'opposant à cet élargissement.

La décision courageuse des députés suppose maintenant que, pour vaincre les réticences du sexe dit fort, des dirigeants politiques donnent l'exemple, à l'instar des responsables suédois. Dans ce pays nordique, le congé du père ou de la mère, créé en 1973, n'avait guère soulevé l'enthousiasme des « heureux papas ». Le sous-secrétaire d'Etat au travail s'était alors mis lui-même en « disponibilité », durant trois mois, pour prendre soin de son bébé et permettre à la jeune mère de reprendre son emploi! A la suite de cet exemple, en quelques années, le pourcentage des pères suédois, prenant un tel congé, a progressé, jusqu'à dépasser pourtant le chiffre — encore modeste — de 6 %. Les Français feront-ils mieux ? — J.-P. D.

M. Médecin va interjeter appel contre l'annulation des élections municipales dans le 3e secteur de Nice

De notre correspondant régional

Nice. — Le tribunal administratif de Nice, présidé par M. René Romeuf, a annulé, conformément aux conclusions du commissaire du gouvernement, M. Ould Aoudia, les élections municipales dans le troisième secteur de Nice (*le Monde* du 17 juin), dont le maire est M. Jacques Médecin, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture et de l'environnement, élu du deuxième secteur.

La décision du tribunal a été motivée par la diffusion, la veille et le matin même du second tour de scrutin, qui a eu lieu le 20 mars, d'un tract diffamatoire visant M. Virgile Pasquetti, secrétaire fédéral du parti communiste, tête de liste de l'union de la gauche dans le troisième secteur.

Les magistrats niçois ont estimé, en revanche, que ce tract n'avait pas été diffusé de manière telle qu'il ait pu fausser le résultat des opérations électorales dans les deux autres secteurs.

Les électeurs niçois ne devraient cependant pas retourner aux urnes dans l'immédiat, puisque M. Jacques Médecin — élu personnellement dans le deuxième secteur — a annoncé son intention d'interjeter appel du jugement devant le Conseil d'Etat, comme le feront probablement de leur côté les requérants, qui souhaitaient l'annulation de scrutin dans les trois secteurs.

D'autre part, deux plaintes contre X, l'une pour diffamation publique, déposée par M. Pasquetti, l'autre pour fraude électorale déposée par les trois têtes de liste communistes de l'union de la gauche, sont instruites par le doyen des juges d'instruction de *Nice, M. Lasffargue. Dans* le cadre de la première procédure, la police judiciaire niçoise continue actuellement ses investigations en collaboration avec le laboratoire d'analyses du S.R.P.J. de Marseille afin d'identifier l'imprimerie d'où est sorti le tract diffamatoire. La seconde plainte tend à faire reconnaître qu'un nombre très important de procurations truquées a été utilisé en vue de fausser le sens du scrutin. Lors du second tour, pour l'ensemble du corps électoral de la ville, 2 134 votes par procuration avaient été enregistrés dont 172 de plus qu'au premier tour.

GUY PORTE.

L'ANNIVERSAIRE DU 18 JUIN 1940

M. Geoffroy de Courcel, ambassadeur de France, était l'aide de camp du général de Gaulle en juin 1940. Il fut le seul à l'accompagner à Londres dans l'avion du général Spears. Il devait retracer ce 18 juin, sous les auspices de l'Institut Charles-de-Gaulle, à la Maison de l'Amérique latine, les circonstances de l'appel célèbre *que lança le général à la radio* anglaise.

● *La commémoration du 18 juin 1940* donnera lieu ce samedi, à Paris, à des cérémonies à l'Arc de triomphe et au mémorial de la France combattante du Mont-Valérien.

M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, présidera, à 18 heures, la cérémonie à l'Arc de triomphe, tandis que le *président de la République* se rendra au Mont-Valérien à 19 h. 15.

LA « FÊTE DU LIVRE » A BEAUBOURG

M. Jacques Chirac, maire de Paris, a *inauguré*, le vendredi 17 juin, la « Fête du Livre », ouverte jusqu'au dimanche 19 juin, de 11 heures à 22 heures, sur le parvis du Centre Georges-Pompidou.

« *Le livre* a déclaré M. Chirac, *est une des grandes richesses du pays. Paris a l'intention d'aider cette industrie dans les domaines dont le développement est difficile, par exemple la poésie.* »

La « Fête du Livre », qui s'était installée l'année *dernière* aux Tuileries, est organisée par la Fédération française des syndicats de libraires. Les amateurs et les curieux *se* promènent dans une vaste librairie en plein air, où la plupart des éditeurs français sont représentés.

Au cours de manœuvres
UN MILITAIRE SE NOIE DANS LA DURANCE
Deux autres disparaissent

Trois militaires ont été emportés par les eaux de la Durance, vendredi après-midi 17 juin, lors d'un franchissement à gué, dans la région de Manosque (Alpes-de-Hte-Provence), au cours des manœuvres « Rhône 77 ». L'un d'eux est mort, les deux autres ont disparu, et il n'y a guère d'espoir de les *retrouver vivants*.

Un communiqué du général commandant la Ve Région militaire a confirmé dans la nuit cette disparition. Au cours d'un regroupement, huit hommes d'un régiment parachutiste ont entrepris vers 16 heures de passer la Durance à gué, bien que des consignes aient été données de s'arrêter avant le franchissement, qui devait se faire par les ponts. Quatre d'entre eux ont vraisemblablement glissé sur les rochers. L'un a *pu immédiatement rejoindre* la berge, les trois autres ont été entraînés par le courant.

Les recherches ont permis de retrouver le caporal-chef Moukim Charibou, vingt-cinq ans, qui est décédé. L'identité des deux disparus n'a pas été communiquée.

M. FLORES DE LA PENA NOUVEL AMBASSADEUR DU MEXIQUE A PARIS

Comme l'annonce un communiqué de l'ambassade du Mexique, le gouvernement français vient de donner son agrément à la nomination de M. Horacio Flores de la Pena comme ambassadeur du Mexique à Paris, en remplacement de M. Carlos Fuentes, qui avait démissionné en avril dernier (*le Monde* du 8 avril).

[Né en 1923 à Saltillo, diplômé de l'Université nationale autonome de Mexico, M. Flores de la Pena est un universitaire et un économiste. Professeur à l'université de Mexico, il a également travaillé au ministère des finances, dans diverses banques et au ministère du patrimoine national. Titulaire de ce ministère de 1970 à 1974, il était depuis 1975 président du Centre de recherches et d'enseignement économiques.]

LA FRANCE RECOURT AUX CLAUSES DE SAUVEGARDE POUR DÉFENDRE PLUSIEURS DE SES PRODUCTIONS TEXTILES

M. André Rossi, ministre du commerce extérieur, a annoncé *samedi 18 juin* que le gouvernement avait décidé de mettre en œuvre, à partir de mercredi 22 juin, les mesures de sauvegarde prévues par l'article 19 du GATT (General Agrement on Tarif of Trade) pour quatre produits textiles : les chemises pour hommes, les chemisiers pour femmes, les tee-shirts et les filés de coton.

Ces mesures sont destinées, a précisé le ministre, à donner naissance à des *« contingents d'importation pris en références sur les taux de pénétration en 1976 de ces produits (...) qui ont atteint 45 à 54 % »* du marché national, selon les produits. Les mesures de sauvegarde permises par l'article 19 du GATT ne seront pas appliquées aux pays associés à la Communauté (pays de l'A.E.L.E., Etats dits « A.C.P. », Grèce, pays du Maghreb, Turquie, Espagne, Portugal, Malte, Chypre, *Israël et Egypte*). *En ce qui* concerne ces pays, le gouvernement aura recours, a indiqué M. Rossi, *« aux dispositions spécifiques prévues dans les différents accords préférentiels »,* qui seront fixées en accord avec les partenaires de la France au sein de la Communauté européenne.

L'article 19 du GATT existe depuis 1947. Il autorise un pays à suspendre ses engagements internationaux, si, *« par suite de l'évolution imprévue des circonstances, un produit est importé sur son territoire en quantités réellement accrues et à des conditions telles qu'il porte ou menace de porter un préjudice grave aux producteurs nationaux de produits similaires ». « Il ne s'agit donc pas d'une mesure protectionniste,* a précisé M. Rossi. *La France a fait l'option du libre-échange depuis vingt ans. Elle entend s'y tenir.* » Il a fait remarquer que, depuis *1947, la France* n'avait eu recours à la clause de sauvegarde du GATT que quatre fois (notamment, pour la viande, en 1975), alors que les Etats-Unis avaient invoqué cette clause dix-sept fois.

Le gouvernement prendra en outre des mesures de sauvegarde pour quatres autres produits (robes et jupes, costumes, pantalons, tissus de coton), mais seulement à l'encontre de cinq pays : le Maroc, la Tunisie, l'Espagne, la Turquie et l'île Maurice.

La France a averti la Commission européenne de ces décisions vendredi.

AUX ASSISES DE L'YONNE

Les deux auteurs d'un double meurtre sont condamnés à la réclusion à perpétuité

De notre envoyé spécial

Auxerre. — *La cour d'assises de l'Yonne a condamné, vendredi 17 juin, Michel Baillot, vingt-six ans, et Adrien Mouret, vingt-sept ans, à la réclusion criminelle à perpétuité pour le meurtre d'un couple de commerçants commis au cours d'un cambriolage, le 11 janvier 1973, à Brienon-sur-Armançon* (le Monde *du 18 juin). Cette condamnation est celle que l'avocat général a réclamée dans son réquisitoire — après avoir écarté la peine de mort, — mais les jurés l'ont présentée de manière différente et inattendue.*

Michel Baillot avait toujours reconnu avoir frappé seul l'une des victimes, M. Lucien Mouret, soixante-sept ans, tandis qu'il rejetait la mort de l'amie de ce dernier, Firmine Geneaux, soixante-trois ans, sur le compte de son complice, Adrien Mouret. Celui-ci niait formellement avoir porté des coups mortels contre l'une ou l'autre des deux victimes.

Au cours de la dernière audience, l'avocat d'Adrien Mouret a soutenu avec force qu'aucune preuve ne pouvait être retenue contre son client, si ce n'est pour souligner seulement sa complicité. Dans les réponses faites aux diverses questions qui leur étaient posées, les jurés ont, en quelque sorte, fait droit aux observations de ce défenseur en déclarant — contrairement au réquisitoire — Adrien Mouret non coupable du meurtre de Mme Geneaux. Mais, en ne faisant pas de distinction entre les deux accusés, au niveau *de la peine, les jurés ont sanc*tionné de manière relativement plus lourde la « *complicité* » de ce dernier dans l'ensemble de l'affaire. La cour a ainsi tenu compte des remarques de l'avocat général, mettant en valeur le rôle d'instigateur attribué à Adrien Mouret. Le représentant du ministère public avait notamment déclaré que si Michel Baillot avait été le « *bras armé* » des deux malfaiteurs, l'attitude et le comportement de ceux-ci étaient rigoureusement « *complémentaires* ».

Près de trois cents personnes ont suivi les derniers débats de ce procès. Cette présence nombreuse rappelait que des manifestations hostiles aux deux inculpés avaient eu lieu au moment de la reconstitution du crime, certains ne dissimulant pas leur souhait de voir les deux hommes condamnés à la peine de mort. En référence aux protestations qui avaient accueilli le verdict prononcé contre Patrick Henry par la cour d'assises de l'Aube, les mots : « *Troyes = la honte* » avaient été peints sur le trottoir du palais de justice d'Auxerre, la veille du procès.

Quand le président, M. Gaillardot, a déclaré que la culpabilité d'Adrien Mouret, dans le meurtre de Mme Geneaux n'était pas reconnue par le jury, un murmure désapprobateur a parcouru la salle, et, quand il a finalement annoncé que le « complice » subirait la même peine que l'autre accusé, cette nouvelle a été accueillie par des applaudissements.

FRANCIS CORNU.

Le rapt du directeur de Fiat-France
M. ARISTY N'ÉTAIT-IL QU'UN CONSEILLER ?

Les policiers chargés d'enquêter sur le rapt de M. Revelli-Beaumont continuent d'observer un silence total sur l'état de leurs investigations. On ignore donc toujours quel indice matériel ou quelles déductions ont incité les *enquêteurs à arrêter M. Hector* Aristy, l'ami de la famille, qui, depuis le jour de l'enlèvement, semblait jouer un rôle de médiateur auprès des ravisseurs. Une mobilisation importante de diverses directions et des services de la police dans l'après-midi du vendredi 17 juin avait laissé espérer *de nouveaux développements, mais* on ne savait toujours pas, ce samedi matin, ce qui avait pu justifier une telle agitation.

Mme Marie Aristy, épouse de l'ex-diplomate dominicain incarcéré depuis trois jours, a indiqué vendredi à l'A.F.P. que son mari se trouvait à Karachi, le 13 avril, jour de l'enlèvement de *M. Revelli*-Beaumont. Informé par téléphone du rapt du P.-D.G. de Fiat-France, M. Aristy aurait, à la demande de Mme Revelli-Beaumont, regagné Paris par le premier avion. Il était de retour dans la capitale dans la matinée du 15 avril. *« A partir de cette date,* affirme Mme Aristy, *il n'a toujours été qu'un conseiller de Paolo Revelli-Beaumont* (le fils du P.-D.G. de Fiat-France) *et n'a jamais parlé directement aux ravisseurs.* » « *Bien sûr,* ajoute-t-elle, *de nombreux contacts avec les ravisseurs ont eu lieu chez moi par téléphone, mais c'était toujours Paolo qui était au bout du fil.* »

NOUVELLES BRÈVES

● *Le cabinet de M. Yvon Bourges,* ministre de la défense, souligne au sujet du cas de M. Amar Berchiche, un appelé *qui se plaint d'avoir été* « passé à tabac » par deux sous-officiers de son unité et d'avoir subi de leur part des injures racistes *(le Monde* du 18 juin), que l'autorité militaire attend *le résultat* des trois enquêtes en cours pour se prononcer.

Au vu des rapports du commandement de la sécurité militaire et de la gendarmerie, des sanctions très sévères, précise-t-on, seront prises contre les responsables quels qu'ils soient.

● *M. Vladimir Boukovski* a assisté vendredi matin 17 juin au Panthéon à la cérémonie annuelle à la *mémoire de Jean Moulin.*

● *Armes à canon rayé et à percussion centrale.* — La date limite pour la déclaration au commissariat de police des fusils et carabines à canon rayé, à percussion centrale, a été reportée au 19 décembre 1977.

Ce report vise les autorisations de détention délivrées à une date antérieure de cinq ans à celle de la publication du décret du 17 juin *1976,* autorisations qui devaient faire l'objet d'une demande de renouvellement dans un délai d'un an. Ce délai, qui s'achevait *le 17 juin 1977,* est donc prolongé de six mois *(le Monde* du 18 juin 1977).

● *Explosion à l'usine chimique De Laire : quatre blessés.* — Trois ouvriers — M. Roger Marquand, cinquante-trois ans, Robert Lefranc, cinquante-cinq ans, et Pierre Wintrebert, dix-neuf ans — ont été grièvement brûlés et un quatrième — M. Michel Mauber, trente ans — atteint plus légèrement dans une explosion survenue le vendredi 17 juin, vers 16 heures, à l'usine de chimie organique De Laire, à Calais (Pas-de-Calais).

L'exposition des matériels d'armement terrestre de Satory

Un absent: le futur char AMX 32

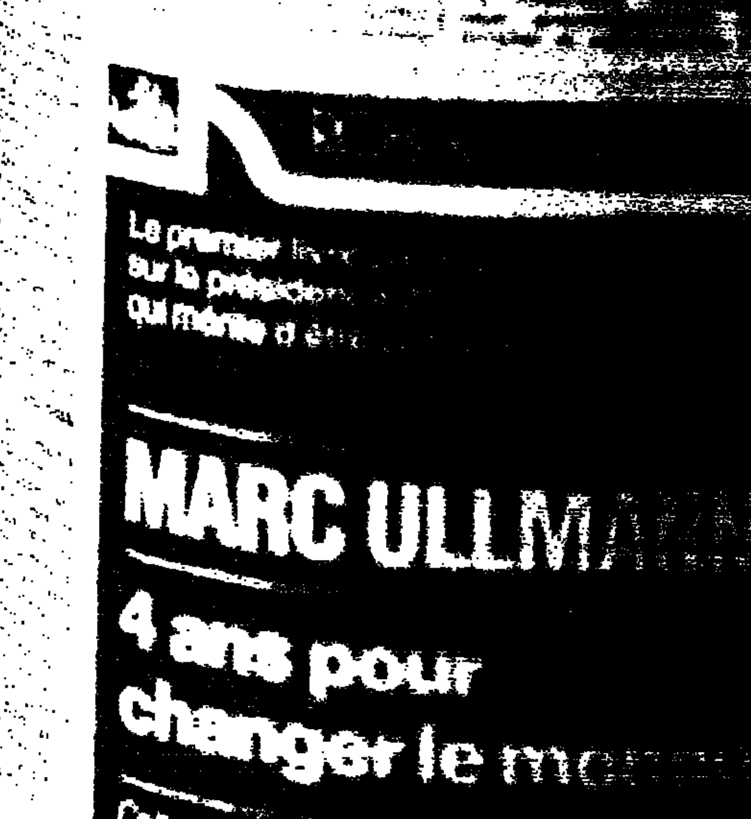
La grande nouveauté dans la panoplie des armes françaises est absente de Satory VI, l'exposition biennale, qui réunit cent trente participants, depuis le début de la semaine, dans l'enceinte du camp militaire proche de Versailles. Le char de bataille AMX 32, qui succèdera, en 1982, à l'AMX 30 dans les unités blindées, n'existe, en effet, pour l'instant qu'à l'état de maquette. Mais sa définition *n'en a pas* moins été dégagée.

Par rapport au matériel actuel, il intégrera un certain nombre de composants : un moteur plus puissant, une boîte de vitesses avec convertisseur de couple, une nouvelle chenille à connecteurs ; au niveau de la tourelle, il comportera un système de télévision à bas niveau de lumière (T.V.B.N.L., une conduite de tir automatique COTAC permettant le tir de jour comme de nuit sur cibles fixes ou mobiles (en cours d'industrialisation pour l'engin blindé léger de celle de l'AMX 30 au niveau nouvelle option d'artillerie de 120 millimètres. La *silhouette du* futur char différera sensiblement de celle de l'AMX-30 au niveau de la partie frontale et de la *tourelle.*

Satory VI brille moins par les innovations que par les développements *de matériels déjà* connus. Ainsi, le véhicule blindé AMX-32, qui succèdera, en 1982, Saviem, et en service dans l'armée française et dans divers pays étrangers sous plusieurs versions (transport de troupes, transmissions, poste de commandement, appui d'infanterie, sanitaire), a donné lieu à de nouvelles réalisations : un véhicule de combat anti-chars (V.C.A.C.), doté d'une tourelle lance-missiles Hot, et un autre (V.C.S.-TS 90), équipé d'un canon de 90 millimètres, un véhicule canon antiaérien (V.C.S.-TA 20), armé d'un bitubes de 20 *millimètres,* et, enfin, un engin (V.C.S.-TG 120), conçu pour la protection des convois, la reconnais*sance, la surveillance des itinéraires* et des frontières en zone de guérilla (un canon de 20 millimètres, une mitrailleuse *de 7,62).*

En *matière* de télécommunications, le programme RITA (réseau intégré de transmissions *automatiques), qui fait l'objet* de recherches depuis 1960, est désormais entré dans sa phase industrielle avec la signature des *premiers contrats,* qui devrait déboucher sur une mise en œuvre au début de la prochaine décennie. Grâce à un maillage tactique entièrement mobile d'autocommutateurs électroniques couvrant une zone de 30 000 kilomètres carrés, le RITA permet d'établir toute communication d'une manière automatique, sûre et discrète (la *transmission digitale* des informations facilite le chiffrage) entre trois mille abonnés téléphoniques, télégraphiques et numériques. Déjà présenté l'an dernier au 18e régiment de transmissions, à Epinal, où il est en cours d'expérimentation, le RITA équipera les forces de manœuvre françaises ainsi que l'armée belge. Il intéresse aussi *l'OTAN.*

JAMES SARAZIN.



A B C D F G H

